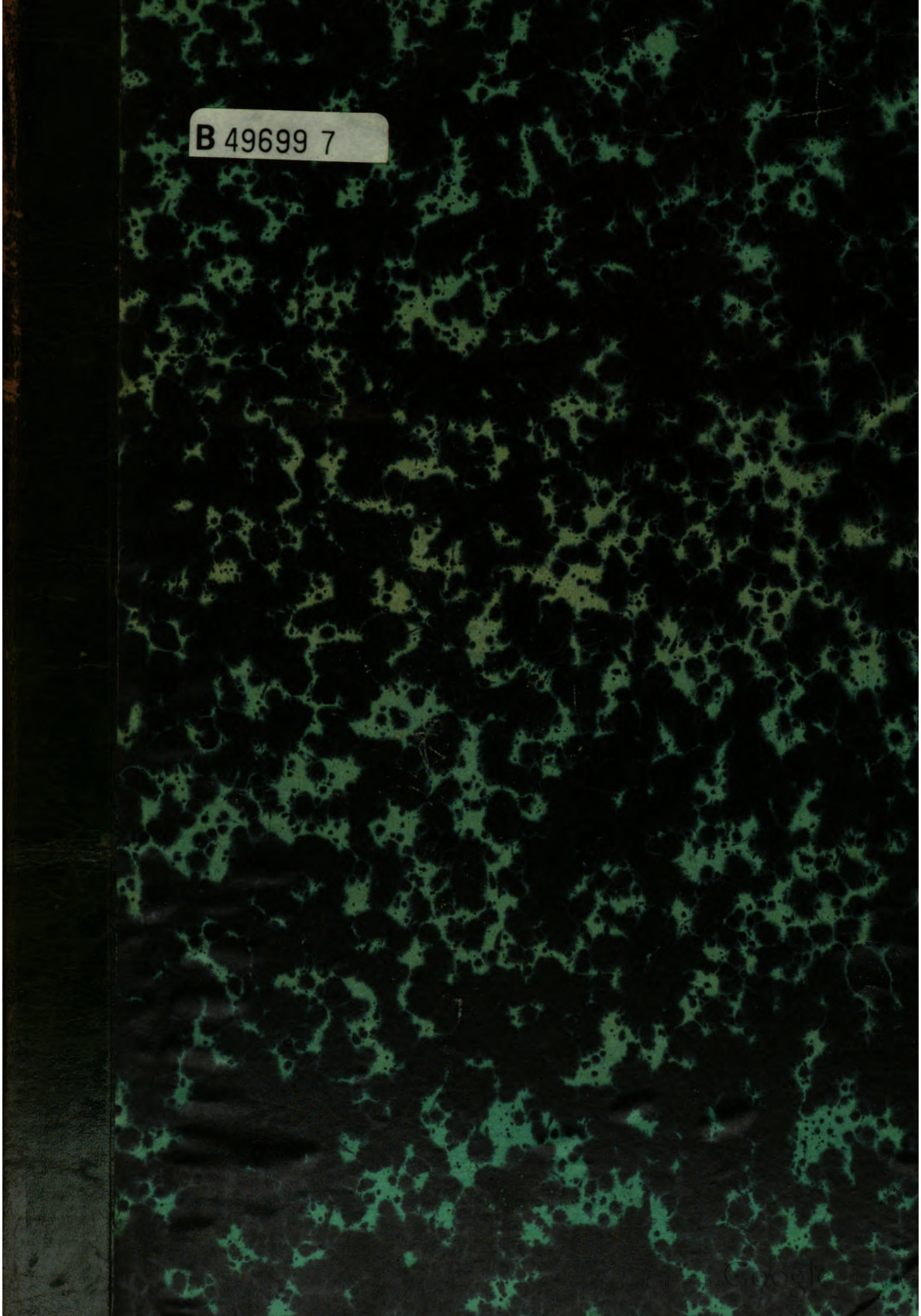
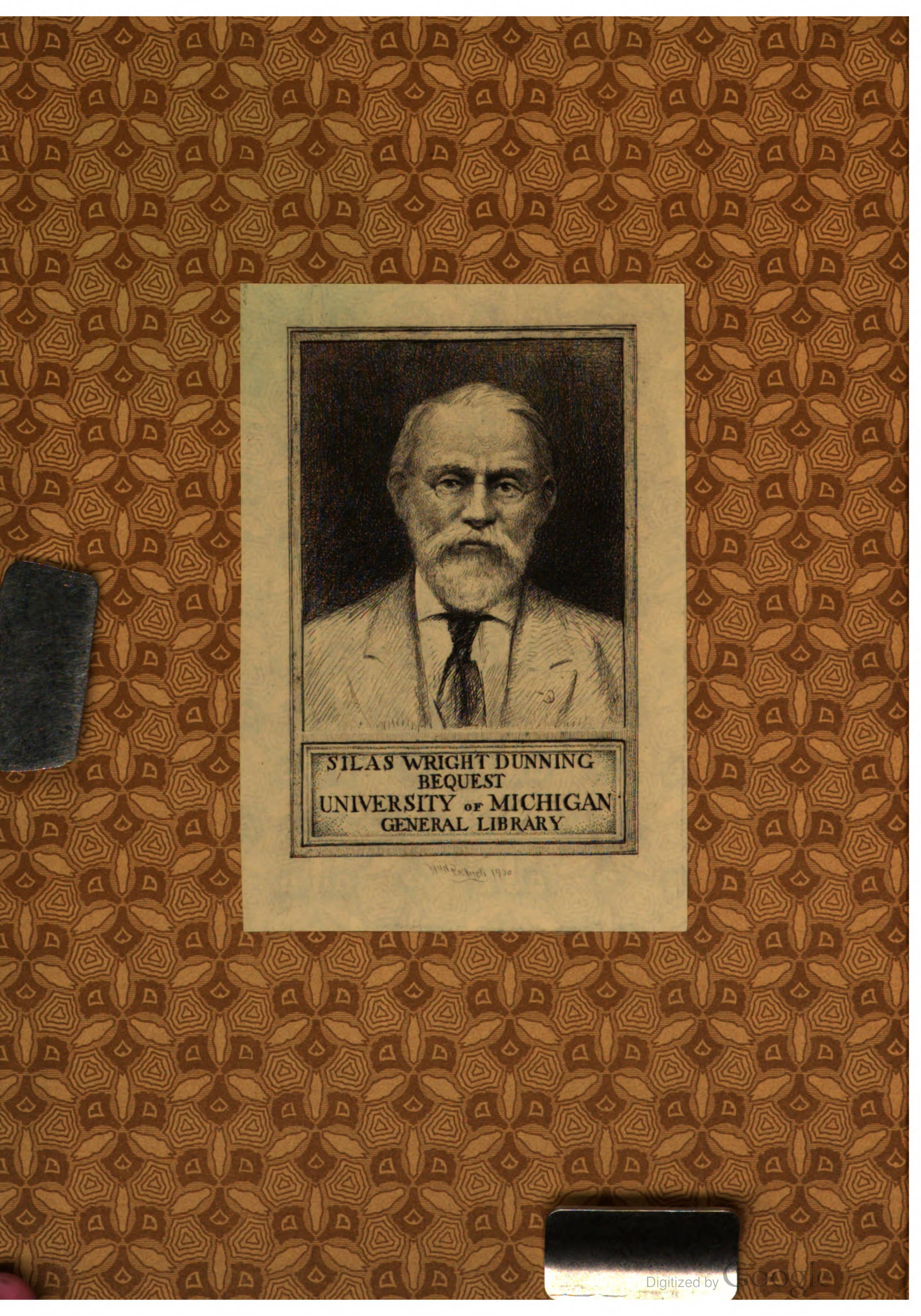
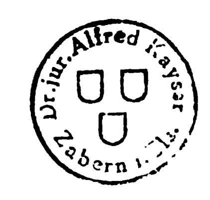

B 49699 7
Google


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

D'ALSACE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

D'ALSACE

II[e] SÉRIE. — DOUZIÈME VOLUME

(1881–1884)

AVEC GRAVURES ET PLANCHES

STRASBOURG

IMPRIMERIE DE R. SCHULTZ ET C[ie]

Successeurs de BERGER-LEVRAULT

1886

SOCIÉTÉ

POUR LA

CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALSACE.

LISTE DES MEMBRES.

COMPOSITION ACTUELLE DU COMITÉ D'ADMINISTRATION.

JUIN 1884.

Bureau.

MM. Straub, chanoine du Chapitre de la Cathédrale de Strasbourg, président.
Nessel, conseiller d'État, maire de Haguenau, vice-président.
Türckheim (baron Rodolphe de), maître de forges à Strasbourg, secrétaire.
Salomon, architecte à Strasbourg, secrétaire.
Kurtz, négociant à Strasbourg, trésorier.
Pöhlmann, bibliothécaire-conservateur.

Membres.

MM. Barack (Dr), Oberbibliothecar der K. Universitäts- und Landesbibliothek.
Baumgartner, maire de Sainte-Marie-aux-Mines.
Berlage, Schulrath im Ministerium von Elsass-Lothringen, in Strassburg.
Blanck, rentier à Strasbourg.
Brucker, archiviste de la ville de Strasbourg.
Fleischhauer, négociant à Colmar.

MM. Ingold, ancien notaire à Colmar.
Keller (abbé), aumônier de la Toussaint, à Strasbourg.
Michaelis (Dr), Professor der Archäologie an der Universität Strassburg.
Müllenheim-Rechberg (Baron von), Hauptmann u. Platzmajor in Strassburg.
Ohleyer, ancien professeur du collège de Wissembourg.
Ringeisen, architecte à Schlestadt.
Schlosser, propriétaire à Drulingen.
Schlumberger (Camille), maire de Colmar.
Schlumberger-Dollfus (Jean), à Guebwiller.
Sengenwald (Jules), président de la Chambre de commerce de Strasbourg.
Wiegand (Dr), Archiv-Director des Bezirks Unter-Elsass, Strassburg.

Président honoraire.

MM. Back (Dr), Bezirkspräsident des Unter-Elsass, Strassburg.

Membres honoraires.

Mgr. Ræss, évêque de Strasbourg.
MM. Kratz, président du Directoire de la confession d'Augsbourg, à Strasbourg.
Longpérier (de), membre de l'Institut, à Paris.
Forchhammer, professeur d'archéologie à Kiel.
Brunet de Presle, membre de l'Institut, à Paris.
Robert, membre de l'Institut, à Paris.
Barthélémy (Anatole de), membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris.
Lindenschmitt, secrétaire de la Société archéologique de Mayence.
Schneller, président de la Société historique de Lucerne.
Trauttwein von Belle, docteur en droit, conservateur adjoint à la bibliothèque de Berlin.
Kayser, archiviste fédéral de Berne.
Mougenot, ancien secrétaire de la Société archéologique de Nancy, à Malzéville.
Ringel, pasteur à Montbéliard.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

MM. Abt, curé de Carspach.
Albrecht (Dr), Oberschulrath in Strassburg.
Ambiehl, curé de Bergheim.
Arth, de Saverne, à Nancy.
Audiguier, conservateur du musée de Saverne.

Bach, receveur d'enregistrement à Metz.
Bach (Dr Joseph), professeur au Gymnase catholique de Strasbourg.
Bachmann, libraire à Strasbourg.
Back, Bezirkspräsident des Unter-Elsass.
Barack (Dr), Oberbibliothekar der K. Universitäts- und Landesbibliothek.
Bardy, pharmacien à Saint-Dié.
Bary (Albert de), manufacturier à Guebwiller.
Baudissin (Graf), Assessor in Kolmar.
Bauer, ingénieur à Haguenau.
Bayer (Dr Victor), Privatdocent an der Universität..
Baumgartner (Léon), fabricant à Sainte-Marie-aux-Mines.
Beck (Jules), ancien négociant à Strasbourg.
Beck (Théodore), journaliste à Strasbourg.
Benckard, manufacturier à Sainte-Croix-en-Plaine.
Berger-Levrault, imprimeur-libraire à Nancy.
Berlage, Oberschulrath im Ministerium von Elsass-Lothringen.
Bernhard, receveur des hospices de Strasbourg.
Bertrand, curé de Limersheim.
Bibliothèque de Haguenau.
» de Hüttenheim.
» de Schlestadt.
Bibliothek (Universitäts-) in Heidelberg.
» (Königliche) in Berlin.
MM. Bibra (Baron von), Kreisdirektor in Bolchen.
Birgentzlé, propriétaire à Sainte-Croix-en-Plaine.
Blanck, rentier à Strasbourg.
Blum-Auscher, banquier à Strasbourg.
Blumer, fabricant de parquets à Strasbourg.
Bochkoltz, Amtsrichter in Strassburg.
Bœcking (Ch.), Erster Staatsanwalt in Saargemünd.

MM. Bœhm, Kreisdirektor in Kolmar.
Bœsswilwald, rentier à Strasbourg.
Bourcart (Henri), manufacturier à Guebwiller.
Bourcart (Alex.), manufacturier à Guebwiller.
Braun, curé de Beinheim.
Brentano, Professor an der Universität Strassburg.
Brion (Albert), architecte à Strasbourg.
Brion (Auguste), entrepreneur à Strasbourg.
Brucker, archiviste de la ville de Strasbourg.
Bulffer, peintre à Mulhouse.
Bull, libraire de l'Université.
Bussière (vicomte de), à Schoppenwihr, près Bennwihr.

Casino commercial et littéraire de Strasbourg.
Christmann, maire de Monswiller, à Saverne.
Conrath, architecte de la ville de Strasbourg.
Coulaux, ancien député, à Molsheim.
Cunitz (Eduard), Professor an der Universität.

Dacheux, chanoine-supérieur du Grand Séminaire.
Damler (fils), instituteur à Entzheim.
Deecke, Director des Lyceums in Strassburg.
Deimel, docteur à Strasbourg.
Delsor, curé de Wahlenheim.
Dérivaux, libraire à Strasbourg.
Dietrich (baron A. de), propriétaire à Jägerthal.
Dietsch (Gustave), fabricant à Lièpvre.
Digel, architecte à Strasbourg.
Dock, Eugène, artiste-sculpteur à Strasbourg.
Dollfus (Gustave), à Mulhouse.
Dornstetter, vicaire à Altkirch.
Dürckheim-Montmartin (comte Eckbrecht-Albert de), à Frœschwiller.
Dürr (Paul), architecte-entrepreneur à Strasbourg.
Dursy, Ministerialrath in Strassburg.

Ehrhard, curé de Dambach.
Ehrmann (François), rentier à Strasbourg.
Erichson, directeur du collège Saint-Guillaume.
Ernst, avoué à Saint-Dié.
Eschbach, curé de Bitschhofen.
Etzel (von), Forstmeister, Präsident des Vogesenklubs, in Strassburg.

MM. Fabricius, Generaldirector der Zölle und indirecten Steuern in Strassburg.
Fæsy, libraire de la Cour de Vienne.
Faudel, docteur en médecine à Colmar.
Felder (Constant), architecte à Colmar.
Feltz, curé de Rosheim.
Fix, curé d'Erstein.
Fleischhauer, Edouard, fils, à Colmar.
Fleischhauer, négociant, président de la Société Schœngauer, à Colmar.
Flückiger, Professor an der Universität Strassburg.
Freusberg, Professor am Lehrerseminar in Büren (Westphalen).
Frey (Henri), fabricant à Guebwiller.
Frey-Bourcart, manufacturier à Guebwiller.
Fritsch, curé de Surbourg.
Fürst, architecte à Saverne.
Fuess, directeur du Gymnase catholique de Strasbourg.

Gangloff, curé de Hirtzfelden.
Ganter, curé de Sainte-Croix-en-Plaine.
Ganter, vicaire à Colmar.
Gapp, curé d'Osthausen.
Gasser, propriétaire à Massevaux.
Gemminger, ingénieur à Strasbourg.
Gilliot, imprimeur à Saverne.
Glœckler, curé de Stotzheim.
Gœtz, curé de Mommenheim.
Goldschmitt, docteur en médecine à Strasbourg.
Greiner, pharmacien à Schiltigheim.
Gundlach, Kreisdirector in Molsheim.
Gunzert (Dr), Landgerichtsrath in Strassburg.
Gyss, chanoine honoraire, à Obernai.

Haas (Jules), propriétaire à Strasbourg.
Hægy, curé de Rouffach.
Hahn, aumônier de Saint-Charles, à Schiltigheim.
Halbedel, Dr en médecine à Bergheim.
Hammerstein (Baron von), Bezirkspräsident von Lothringen, in Metz.
Hartenstein, Regierungsrath in Kolmar.
Harseim, Geheimer Kriegsrath in Berlin.
Harter, curé de Saarunion.
Hartmann, architecte à Colmar.
Hartmann (Albert), manufacturier à Münster.
Hartmann (Frédéric), manufacturier à Münster.

MM. Hauptmann, Divisionspfarrer in Strassburg.
Heinemann, négociant à Offenbourg.
Heitz, imprimeur à Strasbourg.
Henning (Dr Rudolph), Professor an der Universität.
Hering, pharmacien à Barr.
Herrenschneider, pasteur à Horbourg.
Herrgott, professeur à la Faculté de médecine, à Nancy.
Herzog (Auguste), étudiant en droit à Strasbourg.
Himly, négociant à Strasbourg.
Hoffmann, Excellenz, Staats-Minister und Staats-Secretär in Elsass-Lothringen, in Strassburg.
Holtzmann (Julius), Professor an der Universität.
Hörmann (von), Bibliothekar im Ministerium von Elsass-Lothringen.
Hövel (Baron von), Premier-Lieutenant in Frankfurt a. d. Oder.
Hövel (Baron von), Districts-Offizier in der Gendarmerie von Elsass-Lothringen zu Strassburg.
Hœrter, Charles, propriétaire à Nancy.
Huber, ancien adjoint au maire à Strasbourg.
Hückel, rentier à Stuttgart.
Hun, curé de Thann.

Ingold, ancien notaire à Colmar.

Jæger, pasteur à la Robertsau.
Janitscheck, Professor an der Universität Strassburg.
Jéhu, rentier à Strasbourg.
Johner-Gœttelmann, boucher à Benfeld.
Joppen (D^r), Inspector des Cadasters in Strassburg.
Jordan (D^r), Geheimer Regierungsrath und vortragender Rath im Bureau des Statthalters in Elsass-Lothringen, in Strassburg.
Jung, Ober-Landgerichtsrath zu Kolmar.
Jung, Kreis-Ingenieur in Zabern.

Kablé, directeur d'assurances à Strasbourg.
Kageneck (Freiherr von), Hauptmann und Compagnie-Chef im Jäger-Bataillon in Ratzeburg.
Kapps, curé de Saint-Georges à Haguenau.
Kastner (Albert), à Paris.
Keller, abbé, aumônier à la Toussaint.
Kern, ancien conseiller à la Cour de Colmar, à Strasbourg.
Kessler, Frédéric, fils, manufacturier à Belfort.
Kindler de Knobloch, Major a. D. in Berlin.

MM. Klein, ancien directeur d'assurances, à Irmstett.
Klein, fils, entrepreneur de travaux publics à Strasbourg.
Kleinclaus, notaire à Haguenau.
Klemm, artiste-sculpteur à Colmar.
Klipfel, aumônier du couvent de Sainte-Barbe à Strasbourg.
Klose, banquier à Strasbourg.
Kœchlin (Léon), à Mulhouse.
Kœtschet, curé de Hartmannswiller.
Korum (Monseigneur), évêque de Trèves.
Kræmer, photographe à Kehl.
Kratz, président du Directoire de la Confession d'Augsbourg.
Kraus (Dr), Professor an der Universität Freiburg, im Breisgau.
Krieger (Dr), Kreisarzt zu Strassburg.
Kromeyer, pasteur de l'église Sainte-Aurélie à Strasbourg.
Kueny (L.), quincailler à Colmar.
Kuhlmann, consul de France en retraite, à Montreux (Suisse).
Kuhn, curé de Guebling.
Kuntz, Emile, brasseur à Mutzig.
Kurtz, négociant à Strasbourg.

Lacombe (de), receveur des finances à Saint-Dié.
Lang, Landgerichtsrath in Strassburg.
Ledderhose, Unter-Staatssecretär von Elsass-Lothringen, in Strassburg.
Lehr, professeur de droit à Lausanne.
Lempfried, professeur au Collège de Sarreguemines.
Lerbs, curé de Marlenheim.
Lippmann, constructeur à Strasbourg.
Litschgi, Justizrath und Divisionsauditeur zu Strassburg.
Lorber, curé d'Obernai.
Lossen (Dr), juge de paix à Sainte-Marie-aux-Mines.
Lucius, Professor an der Universität.
Ludorf, Regierungsbaumeister in Schlettstadt.
Luthmer, Oberlehrer in Zabern.

Manss, Kreisdirector in Thann.
Manteuffel (Freiherr J. von), Premier-Lieutenant im 2. Leibhusaren-regiment, in Posen.
Marbach, chanoine-archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg.
Martin, Professor an der Universität Strassburg.
Mayr (von), Unter-Staatssecretär im Ministerium für Elsass-Lothringen.
Mebes, General-Director der Eisenbahnen in Elsass-Lothringen.
Megière, propriétaire à Sarrebourg.

MM. Mehl, curé de Fouchy.

Meininger, négociant à Mulhouse.

Menegoz-Aufschlager, négociant à Strasbourg.

Mentzel, Schulrath in Kolmar.

Mertian, chanoine honoraire, directeur de l'Établissement de Matzenheim.

Messner, curé d'Irmstet.

Metz, Ministerialrath zu Strassburg.

Metz, entrepreneur de serrurerie à Dambach.

Metzenthin, Bezirksbaumeister in Strassburg.

Meyer, pharmacien à Münster.

Mézière, propriétaire à Sarrebourg.

Michaelis (Dr), Professor der Archeologie an der Universität.

Michels (Dr von), Eisenbahn-Director in Strassburg.

Mieg (Mathieu), manufacturier à Mulhouse.

Mitscher, Landgerichtsdirector in Köln.

Mœhler, notaire à Mulhouse.

Mohler (Adolphe), manufacturier à Obernai.

Mosser, directeur du Grand-Séminaire de Strasbourg.

Motsch, Jacques, fabricant à Cernay.

Müllenheim-Rechberg (Henri-Louis de), au château de Grünstein, près Stotzheim.

Müllenheim-Rechberg (Luthold de), au château de Grünstein, près Stotzheim.

Müllenheim-Rechberg (Baron von), Hauptmann und Platzmajor zu Strassburg.

Müllenheim-Rechberg (Baron Richard von), in Niederlœsnitz, bei Dresden.

Müllenheim-Rechberg (Baron Alexander von), Hauptmann im Preussischen Ingenieur-Corps in Strassburg.

Müller (Joseph), sculpteur à Strasbourg.

Mündel, libraire à Strasbourg.

Mury (Pantaléon), chanoine de la cathédrale de Strasbourg.

Mury (Joseph), curé de Sainte-Foi à Schlestadt.

Nægelen, vicaire général à Strasbourg.

Nartz, curé de Benfeld.

Naumann, Hülfsarbeiter im Cultus-Ministerium, in Berlin.

Nessel, conseiller d'État, membre du Landesausschuss, maire de Haguenau.

Nissen (Dr), Professor an der Universität.

Noth, pharmacien à Saverne.

North, directeur du Crédit foncier d'Alsace-Lorraine à Strasbourg.

Ohleyer, ancien professeur au Collège de Wissembourg.

MM. Ostermeyer, propriétaire du château de Rouffach.
Ott, Hippolyte, peintre-décorateur à Strasbourg.
Ott, Isidore, peintre-verrier à Strasbourg.
Paganetto, juge à Haguenau.
Pavelt, Ministerial- und Baurath in Strassburg.
Pepin, notaire à Guebwiller.
Petiti, Gustave, architecte-entrepreneur à Strasbourg.
Pfundt, curé de Saales.
Pierron, notaire à Strasbourg.
Pocci (Graf von), Bayerischer Kammerherr, Oberförster, in Strassburg.
Pœllnitz (von), Premier-Lieutenant am Ingenieurcorps zu Castel, bei Mainz.
Pöhlmann, Regierungsrath zu Strassburg.
Pommer-Esche (von), Regierungspräsident in Stralsund (Pommern).
Puttkamer (von), Unter-Staatssecr. im Ministerium von Elsass-Lothringen.
Prel (baron du), Ministerialrath in Strassburg.

Ræss, chanoine de la cathédrale de Strasbourg.
Rauch, docteur en médecine à Oberbronn.
Redler, rentier à Mulhouse.
Régel (de), manufacturier à Lützelhausen.
Reichard (Charles), manufacturier à Erstein.
Reinach (baron Félix de), à Niedernai.
Reinhardt, avocat-avoué à Strasbourg.
Reinhart (André), pharmacien à Délémont.
Reuss (Rod.), bibliothécaire de la ville de Strasbourg.
Reussner, bibliothécaire à l'Université.
Rey, professeur au Grand-Séminaire diocésain de Strasbourg.
Richter, Director des Ober-Schulraths, Ober-Regierungsrath zu Strassburg.
Riehl, curé de Steige.
Ringeisen, ancien architecte d'arrondissement à Schlestadt.
Risser, curé de Staffelfelden.
Ritleng (Alfred), notaire à Strasbourg.
Ritzinger, médecin cantonal à Markolsheim.
Rœhrich, architecte à Paris.
Rolke, Geheimrath, Vereinsbevollmächtigter, in Königsberg.
Roth, Professor an der Universität.
Roth, Hauptmann und Compagnie-Chef im 4. Württembergischen Infanterie-Regiment in Asberg (Württemberg).
Roth, curé de Walbourg.
Rouge (Charles), propriétaire à Saverne.
Ruhlmann, docteur en médecine à Epfig.
Ruhlmann, curé de Saint-Pierre.

MM. Saldern (von), Kreisdirector in Mülhausen.
Salomon, architecte à Strasbourg.
Sandherr (Charles), avocat à Colmar.
Schaller, avoué à Saverne.
Schauenburg (baron Alexis de), ancien député, à Geudertheim.
Schauenburg (baron Max. de), à Hochfelden.
Schauffler, percepteur à Saverne.
Schaumann, curé de Hochfelden.
Schaumann, curé de Saint-Jean à Strasbourg.
Scheffer-Boichorst (Dr), Professor an der Universität.
Scheidecker (Léon), fabricant à Lützelhausen.
Schering, Major im 15e Artilleriecorps in Danzig.
Schickelé, curé de Sainte-Madeleine à Strasbourg.
Schlagdenhaufen, architecte-entrepreneur à Strasbourg.
Schlosser, propriétaire à Drulingen.
Schlumberger, Camille, maire de Colmar.
Schlumberger-Dollfus (Jean), à Guebwiller.
Schlumberger-Hartmann (Nicolas), fabricant à Guebwiller.
Schmidt, juge à Colmar.
Schmidt, ingénieur d'arrondissement à Saarunion.
Schmidt (Ch.), professeur de théologie à Strasbourg.
Schmidt (Charles), pasteur à Paris.
Schmidt (Edmond), négociant à Paris.
Schmidt (Charles), percepteur à Barr.
Schmoller (Dr), Professor an der Universität in Berlin.
Schnéegans, directeur du Gymnase protestant.
Schnell (abbé), à l'Ochsenfeld, près Cernay.
Schœll (Dr), Professor an der Universität.
Schœll, président du tribunal civil d'Aix.
Schricker, Senatssecretär der Universität.
Schultz, imprimeur-libraire à Strasbourg.
Schultze, Professor an der Universität.
Schützenberger, propriétaire à Strasbourg.
Schwab, Königl. Württemb. Auditeur in Stuttgart.
Schwarzbrod, curé de Wittisheim.
Schwiertz, Divisionspfarrer in Koblenz.
Senfft-Pilsach (Freiherr von), Kreisdirector in Hagenau.
Sengenwald (Jules), négociant à Strasbourg.
Sichler, architecte, adjoint au maire à Schlestadt.
Sieber, bibliothécaire en chef à Bâle.
Siebert, ancien maire à Obernai.
Siebert (Adrien), docteur en médecine, pharmacien à Obernai.

MM. Siebert (Gustave), docteur en médecine à Obernai.
Sigrist, vicaire à Westhausen.
Simonis, chanoine honoraire, supérieur des Filles du divin Rédempteur, à Niederbronn.
Sohm, Professor an der Universität.
Spanckeren (von), Major und Bataillons-Commandeur in Kehl.
Sperling, Hauptmann im Gross-Generalstab in Berlin.
Spetz, manufacturier à Issenheim.
Spies, négociant à Schlestadt.
Spitz, curé de Düppigheim.
Spitz, curé d'Epfig.
Stahl, marchand de bois à Schiltigheim.
Stamm (Jacques), architecte de la ville de Schlestadt.
Steinmetz, curé de Barr.
Steinwender, Militär-Oberpfarrer in Strassburg.
Stempel, Bürgermeisterei-Verwalter in Strassburg.
Stephan, curé de Kurtzenhausen.
Stichaner (von), Kreisdirector in Weissenburg.
Stockhausen, directeur du Conservatoire à Strasbourg.
Stolterfoth, Oberlandgerichtsrath in Strassburg.
Stouff, curé de Brunnstatt.
Straub, chanoine, conservateur des monuments historiques d'Alsace-Lorraine, à Strassbourg.
Studemund, Professor an der Universität.
Stumpf (Mg.), coadjuteur de Mgr. l'évêque de Strasbourg et administrateur du diocèse.
Sury (Alfred de), rentier à Strasbourg.

Taufflieb (Auguste), négociant à Barr.
Thannhausen, kaiserlicher Regierungsrath in Strassburg.
Thiébaut, rentier à Strasbourg.
Thierry-Mieg (Charles), manufacturier à Mulhouse.
Tornow, Baumeister in Metz.
Trawitz (Ernest), Forstreferendar, in Strassburg.
Trübner (Charles), libraire à Strasbourg.
Türckheim (Adolphe de), garde-général des forêts à Frœschwiller.
Türckheim (baron Édouard de), maître de forges à Niederbronn.
Türckheim (baron Hugo de), Forstcandidat in Nentershausen (Hessen).
Türckheim (Rodolphe de), maître de forges à Strasbourg.
Türckheim (baron Guillaume de), sous-lieutenant au régiment d'uhlans n° 15, à Strasbourg.

Ulrich, Hauptmann im Ingenieurs-Corps zu Strassburg.

MM. Ulrich, curé de Geispolsheim.
Ungemach, négociant à Strasbourg.
Verdin, juge à Marlenheim.
Voltz, curé de Herbsheim.
Voltz, Seminardirector in Schlettstadt.

Walch, curé de Roppentzwiller.
Walcher, docteur en médecine à Erstein.
Waldeyer, Professor an der Universität in Berlin.
Waldner de Freundstein (comte Eugène), propriétaire, au château de Lurcy-Lévy (Allier).
Waller, professeur au Grand-Séminaire à Strasbourg.
Waltz, conservateur du Musée Schœngauer à Colmar.
Wassmuth, négociant à Strasbourg.
Weizsæcker (Dr), Professor an der Universität zu Berlin.
Wetzel, Ch., facteur d'orgues à Strasbourg.
Wetzel, Emile, facteur d'orgues à Bergheim.
Wiegand (Dr), Archiv-Director des Bezirks Unter-Elsass zu Strassburg.
Winkler, architecte à Colmar.
Winter, ancien photographe à Strasbourg.
Winterer, député au Reichstag (chanoine honoraire), curé à Mulhouse.
Wirth, chanoine honoraire, curé de Cernay.
Wolff, curé de Saint-Georges à Schlestadt.
Wolff, Daniel, négociant à Saverne.
Wolff, ancien juge de paix à Strasbourg.
Worm, chanoine honoraire, supérieur des Sœurs de la Providence à Ribeauvillé.

Zeller, propriétaire de la tuilerie d'Ollwiller, près Hartmanswiller.
Zœpfel, Professor an der Universität.
Zorn de Bulach (baron François), à Osthausen.
Zuber, fabricant de papier à Illzach.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XII.

NOTICE

SUR LES

TUMULUS DE SCHALBACH

(CANTON DE FÉNÉTRANGE)

Avec deux planches lithographiées

En me promenant à travers champs, au mois de mars dernier, j'ai découvert un groupe de tumulus situé à 5 kilomètres environ au sud-ouest de Drulingen, dans la banlieue de Schalbach[1], petit village qui fait partie du canton de Fénétrange et du département de la Lorraine.

Ces tertres funéraires s'élèvent dans une grande propriété rurale d'à peu près cinquante hectares, qui a été défrichée il n'y a pas plus de vingt ans et qui, comme l'ancien bois dont elle a pris la place, porte le nom de *Käsäcker*. Ce corps de biens constitue, avec quelques autres parcelles de moindre importance, le domaine appelé *Schlavari*, qui appartient en commun aux héritiers de M. Jacob.

La propriété du Käsäcker occupe presque tout le versant septentrional d'une colline dont le sommet, situé dans le département de la Basse-Alsace, porte les bâtiments d'exploitation de cette ferme (ancienne tuilerie de Hirschland). De cette hauteur, qui domine tout le pays environnant (altitude: 337 mètres), les terres dont il s'agit descendent en pente douce jusqu'aux escarpements, en partie encore boisés, qui bordent l'étroite et profonde vallée d'érosion où coule le ruisseau de l'Ellerbach, affluent de l'Isch. Les tumulus dont je me propose de parler, se trouvent tout près

1. Anciennement Schalhenbach (1050), Schalkenbach, Schalkbach (1664).

de l'angle nord-est de ce corps de biens. Leur position géographique peut donc être assez exactement déterminée sur la carte de l'état-major français (feuille Saverne), où l'ancien bois du Käsäcker est encore marqué[1].

Ces buttes sont assises à mi-hauteur de la colline. De cet endroit on jouit encore d'une vue assez étendue; vers le sud-est notamment on aperçoit à l'horizon les cimes bleuâtres des Vosges, depuis le Donon jusqu'au col de Saverne.

Lorsque, au printemps dernier, j'ai rencontré fort inopinément ces tertres, je n'ai pas hésité un instant à y voir des élévations artificielles. La régularité de leurs formes, la couleur particulière de la terre qui les constitue, ne pouvaient laisser de doutes à cet égard. Les journaliers du *Schlävarihof*, qui connaissaient ces buttes, étaient eux-mêmes convaincus qu'elles avaient été érigées de main d'homme. A les entendre, elles devaient recouvrir de grandes caves souterraines renfermant en abondance un vin plusieurs fois séculaire. Ce vin, disaient-ils, se trouve dans sa propre peau (*in seiner eigenen Haut*), parce que, prévoyant la destruction inévitable des tonneaux qui le renfermaient, il s'est créé à lui-même une autre enveloppe d'une durée à peu près éternelle et qui en temps opportun a remplacé les anciens fûts[2].

Les tumulus du Käsäcker sont au nombre de trois seulement. Les recherches que j'ai faites et les renseignements que j'ai pris m'autorisent à croire qu'il n'existe pas d'autres buttes de ce genre à 1 kilomètre à la ronde[3]. Si, de même que la plupart des tumulus situés dans l'est de la Gaule, ceux dont il s'agit ici constituent un groupe, il faut cependant reconnaître que l'agglomération qu'ils forment est exceptionnellement restreinte[4].

---

1. C'est à tort cependant que cette carte étend le nom de Käsäcker à une forêt contiguë, située dans le département du Bas-Rhin. Ce bois, qui a été également défriché, s'appelait *Schwabenwald*. On y a trouvé des tombes anciennes, probablement mérovingiennes. Voir *Bulletin*, IIe série, t. III, P.-V., p. 82.

2. Une légende analogue existe à Mackwiller, au sujet du *Durrhübel*, petit mamelon, d'origine naturelle, qui doit sa forme arrondie à l'action des deux cours d'eau entre lesquels il se trouve placé.

3. A ma connaissance, les tumulus les plus rapprochés sont, au nord, ceux de Mackwiller, au sud-ouest, ceux de Saaraltorf.

4. Alex. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 85: « Les tumulus isolés se rencontrent surtout dans la zone des dolmens, au nord-ouest et à l'ouest de la Gaule. Les tumulus agglomérés, surtout les grandes agglomérations, sont dans l'est. » P. 109: « Les tumulus de l'est (de la Gaule) . . . sont agglomérés en nombre immense sur différents

Ces trois tertres sont à peu près alignés du sud-sud-ouest au nord-nord-est[1]. Ils sont très-rapprochés les uns des autres; ainsi la distance qui, suivant la direction indiquée, sépare les sommets des deux tumulus extrêmes, ne dépasse pas 95 mètres.

Ces buttes ont des dimensions très-variées: l'une d'elles, celle qui est située le plus au nord (n° 3), mesure 36 mètres de diamètre sur environ 2 mètres de hauteur; c'est celle qui de loin a attiré mon attention. Les deux autres (n°s 1 et 2) sont beaucoup plus petites.

La terre qui a servi à l'érection de ces tumulus est une argile d'un jaune blanchâtre qui tranche vivement sur la teinte foncée du sol environnant. L'humus qui les recouvrait autrefois, a sans doute été enlevé par les labours répétés qui depuis vingt ans ont eu naturellement pour effet d'abaisser et d'aplatir quelque peu ces élévations.

L'argile qui les constitue a été recueillie dans leur voisinage immédiat, où une terre de même nature affleure encore çà et là à la surface du sol. Quant aux pierres dont on a eu besoin lors de la construction de ces tertres, elles ont probablement été extraites pour la plupart à 30 mètres à l'est du plus grand des tumulus; en cet endroit, en effet, il existe une excavation à peu près circulaire qui, bien qu'elle ait été comblée en partie, a encore actuellement un diamètre de 20 mètres, et, au centre, une profondeur d'un mètre et demi; elle ne renferme jamais d'eau, même en hiver. Une autre cavité, également de forme ronde, se voit à 80 mètres au nord-ouest de la plus grande des buttes; mais je n'oserais pas lui attribuer la même origine. Comme elle a été creusée en un endroit naturellement humide, elle pourrait fort bien avoir servi autrefois de réservoir d'eau, chose fort utile sur cette colline calcaire presque entièrement dépourvue de sources. Ni l'une ni l'autre de ces excavations ne me semble être une margelle ou fosse à loup[2].

Après que j'eus découvert les tumulus en question, le terrain, peu fertile, où ils s'élèvent, resta fort heureusement en jachère. Sur ma

---

points le long d'une ligne, qui du Rhin, près Haguenau, s'étend jusqu'à l'Ain, en côtoyant les pentes occidentales du Jura et en faisant seulement deux petites pointes (?), l'une dans les Vosges et l'autre dans la Côte-d'Or ».

1. Au pied du mont Tonnerre, près du village d'Imsbach, il existe également un groupe formé de trois tumulus rangés sur une même ligne. Mehlis, *Studien zur ältesten Geschichte der Rheinlande*, III, p. 22.

2. Les margelles (mares circulaires) abondent dans les banlieues de Drulingen, Weyer, Durstel, Asswiller, Ottwiller, Lohr, Siewiller et Mettingen; on n'y rencontre pas de tumulus.

demande, les copropriétaires du sol ont bien voulu consentir à me laisser faire des fouilles.

Je me décidai à attaquer tout d'abord le tertre n° 1, c'est-à-dire celui qui est situé le plus au sud. Avant d'être ouvert, il avait un diamètre de 16 mètres et un relief d'environ $1^{m},30$. Il touche à la limite orientale du Käsäcker et porte sur son pourtour une pierre-borne de cette propriété. Bien des raisons me déterminaient à commencer par là mes travaux. Des trois buttes, celle-ci avait le moindre diamètre; quoique beaucoup moins élevée que le tumulus situé le plus au nord, elle avait cependant une hauteur bien plus considérable que le tumulus intermédiaire. Il y avait donc grande apparence que je découvrirais dans ce tertre des sépultures mieux conservées que dans la butte à faible relief n° 2 et même peut-être des tombes plus remarquables que dans l'énorme tumulus n° 3; car, comme l'a si souvent constaté M. Max. de Ring, et comme je devais moi-même en faire l'expérience, ce sont les buttes funéraires de petite dimension «qui presque toujours offrent le plus de circonstances intéressantes[1]».

Quelques jours avant de commencer les fouilles, j'avais trouvé à la surface et près du sommet du tertre n° 1 des débris d'ossements incinérés qu'un labour exceptionnellement profond venait de mettre à découvert. Mes recherches se portèrent donc tout d'abord de ce côté. A une profondeur de 20 à 30 centimètres, je rencontrai un petit amas d'os calcinés et concassés qui adhéraient les uns aux autres et qui étaient associés à des charbons et à des cendres. C'étaient là sans doute les derniers restes d'un sacrifice que l'on avait offert aux mânes ou plutôt aux esprits des morts déposés dans le tumulus. Je ne crois pas cependant que l'animal immolé à cet effet ait été brûlé sur le tertre même; car les charbons, peu nombreux, occupaient une surface très-réduite et l'argile sous-jacente ne semblait pas avoir subi l'action d'un feu ardent. Aucun tesson de poterie n'accompagnait ces ossements; ceux-ci n'avaient donc pas été renfermés dans une urne: disposition que l'on a observée dans presque tous les tumulus de l'Alsace-Lorraine où l'on a trouvé des os incinérés[2].

---

1. *Bulletin*, 1re série, t. II, *Tombes celtiques de la forêt communale d'Ensisheim et du Hübelwäldel*, p. 237; t. III, *Mém.*, *Tombes celtiques de la forêt communale de Hatten*, p. 219. M. de Ring suppose que les petites buttes ont été réservées aux personnages les plus éminents de la tribu (guerriers, pontifes, magistrats), tandis que «les tumuli énormes ont dû recéler des familles d'une classe moins élevée».

2. *Bulletin*, série I, t. II, p. 25, 128, 208, 242, 245, 253, 254; t. III, p. 148; — série II, t. III, *Mém.*, *Cromlechs de Mackwiller*, par M. de Morlet, p. 86. — Cependant,

Ce premier résultat, si facilement obtenu, me parut de bon augure. Je fis ensuite pratiquer à travers le tumulus plusieurs tranchées qui de toutes parts convergeaient vers le centre de l'élévation.

Je remarquai tout d'abord que le sol naturel, qui est une glaise d'un gris verdâtre, n'était pas séparé des terres rapportées par une mince couche noirâtre, ainsi que cela se voit d'ordinaire dans les remblais. Peut-être l'humus et les débris végétaux qui recouvraient autrefois la surface du sol, ont-ils été soigneusement enlevés avant l'érection du tertre.

Je pus bientôt constater aussi que cette butte ne renfermait pas près de son pourtour un cercle de pierres ou *cromlech*, semblable à ceux qui ont été découverts dans les tumulus de Mackwiller, à 12 kilomètres seulement au nord de Schalbach. J'étais dès lors tout porté à croire que ce tertre, ainsi que ses voisins, devait, par sa structure intérieure, se rapprocher bien plutôt des tumulus de la plaine d'Alsace.

Cependant je ne tardai pas à reconnaître que cette ressemblance était loin d'être complète. En effet, les tumulus de l'Alsace ne renferment point de pierres et les corps y reposent toujours en pleine terre; « nulle pierre », dit M. Max. de Ring, « n'apparaît dans l'enceinte réservée aux sépultures, même là où le sol est pierreux »[1]. Les tertres de Schalbach, au contraire, contiennent des pierres; mais, bien qu'ils soient situés dans un canton extrêmement pierreux (muschelkalk supérieur, calcaire à ammonites), ils ne renferment, à de très-rares exceptions près, d'autres pierres que celles qui ont servi à la construction des tombes. Pendant tout le cours de mes recherches, l'apparition d'une pierre a toujours annoncé d'une manière presque infaillible la découverte prochaine d'une sépulture[2].

D'autre part, de menues parcelles de charbons, assez rares, il est vrai, et sans doute accompagnées de cendres, étaient disséminées dans toute la masse de ces buttes. Ces parcelles étaient beaucoup plus abondantes dans l'intérieur et à l'entour des tombes, sans que toutefois elles formassent en

---

M. de Ring, en fouillant l'un des tumulus de la prairie communale de Wittenheim (*Tombes celtiques*, 3e cahier, p. 39), a découvert une fois un amas d'os calcinés, qui avaient été simplement déposés au milieu d'un lit de cendres et de charbons. « C'est la première fois, dit-il, que cette circonstance m'apparaissait, les ossements concassés, retirés du foyer, se trouvant ordinairement renfermés dans une urne. »

1. *Bulletin*, série I, t. II, *Les Tombes celtiques près d'Heidolsheim*, p. 17, 18.

2. Alex. Bertrand, l. c., p. 110 : «Les tumulus (de l'est de la Gaule) ne sont plus à chambres intérieures et à galeries (comme ceux de l'ouest); ils sont cependant presque toujours composés de pierre et de terre; mais les pierres ne forment plus qu'une voûte grossière au-dessus des cadavres.»



ces endroits de véritables couches semblables à celles au milieu desquelles les morts sont si souvent étendus dans les tumulus de la plaine d'Alsace[1]. Mais, malgré cette légère différence, on peut affirmer, qu'à une certaine époque, des rites à peu près identiques ont présidé aux cérémonies des funérailles sur les deux versants des Vosges; dans l'une comme dans l'autre région, en effet, les charbons et les cendres que l'on répandait dans la tombe en plus ou moins grande abondance provenaient du foyer que l'on avait allumé à côté du tumulus, soit pour sacrifier aux mânes du défunt, soit pour préparer le repas funèbre auquel le mort lui-même prenait part.

Mais j'ai hâte de sortir de ces généralisations un peu anticipées et de revenir au tertre n° 1. Les fouilles que j'y ai faites ont amené la découverte de six tombes qui toutes ne renfermaient, comme l'on devait s'y attendre, que des sépultures par ensevelissement[2]. Trois de ces tombes se sont rencontrées sur le parcours de la tranchée qui du sud se dirigeait vers le centre du tumulus. C'est de celles-ci que je parlerai tout d'abord.

La tombe qui la première a été mise à jour de ce côté et suivant cette direction, se trouvait à $2^{m},50$ environ du bord méridional de la butte et à une profondeur d'un mètre. Elle était orientée du sud-est au nord-ouest. Le mort — probablement un homme — avait été étendu sur le sol naturel. Du squelette il ne restait plus en assez bon état que quelques morceaux, d'ailleurs très-épais, du crâne, des humérus, des cubitus et des fémurs. Les autres os ne formaient plus qu'une pâte grise, ou même avaient complétement disparu. A la droite du corps et à peu près à la hauteur de la hanche, reposait horizontalement un bracelet en lignite (diam. intérieur: 62 millim.; épaisseur maxima: 14 millim.). Dans la terre qui remplissait cet anneau encore intact, j'ai trouvé un petit morceau d'os provenant sans doute du radius ou du cubitus droit du défunt. A 10 centimètres de ce bracelet, au même niveau, mais plus bas vers les pieds, apparurent, au milieu de débris informes d'os, les fragments encore juxtaposés d'un anneau en terre cuite qui, lorsqu'il était entier, avait exactement le même diamètre et à peu près la même forme que le bracelet de lignite. Comme, à raison de sa fragilité, ce second anneau n'a guère pu être porté par le

---

1. C'est même au contact de ces charbons et de ces cendres que M. de Ring attribue le remarquable état de conservation des squelettes humains qu'il y a trouvés enfouis. *Bulletin*, série I, t. II, *Tombes celtiques de la forêt d'Ensisheim*, p. 237, 247 et 250.

2. Alex. Bertrand, ouvrage cité, p. 97 : « En France, l'incinération sous les dolmens, comme sous les tumulus, est l'exception. »

défunt de son vivant[1], je conjecture que sa destination n'a jamais été autre que celle de représenter fictivement dans la tombe le bracelet de lignite qui manquait au bras gauche du mort. La position qu'occupaient ces deux anneaux pouvait déjà me faire entrevoir un fait que plus tard j'ai constaté avec certitude dans une autre sépulture, c'est que le bras droit du défunt devait être étendu le long du corps, tandis que la main gauche était ramenée vers la main droite. (V. planche I, tombe n° 1 et pl. II, fig. 2.)

La tombe qui renfermait ces objets avait une longueur de 2^{m},50. Elle avait été construite d'une étrange façon. Le crâne du mort reposait dans l'angle obtus que formaient entre elles, à l'extrémité sud-est de la sépulture, deux pierres calcaires posées de champ. Les moellons qui, au nombre de six seulement, reposaient horizontalement sur le squelette, ne le recouvraient que d'une manière très-incomplète, car ils étaient séparés les uns des autres par des intervalles assez considérables. La partie inférieure de la tombe seule était bordée de pierres fichées dans le sol; celles-ci décrivaient un demi-cercle au-dessous des pieds. Il est donc de toute évidence que les petites dalles qui ont été trouvées au-dessus du mort, ne s'arcboutaient pas primitivement en forme de toit, de manière à constituer un abri pour le cadavre. Selon toute apparence, elles avaient été placées horizontalement ou obliquement sur le corps qu'on avait préalablement recouvert d'une couche de terre renfermant des parcelles de charbons et probablement aussi des cendres. Ainsi, les deux anneaux dont j'ai parlé ci-dessus, gisaient sous une grosse pierre complétement isolée, qui recouvrait le milieu du squelette, dont elle était pourtant séparée par une couche de terre comprimée d'une épaisseur de 6 à 8 centimètres.

Un peu au delà de cette tombe et à 4 mètres environ du centre du tumulus, les ouvriers dégagèrent ensuite, avec le plus grand soin, un long amas de pierres qui était disposé en forme de chevron (longueur de 4 à 5 mètres; largeur 1 mètre). Je crus tout d'abord à la découverte de deux sépultures accolées par leurs extrémités et laissant entre elles un angle très-obtus s'ouvrant vers le milieu du tertre. Un encadrement complet de pierres, posées de champ, renfermait et supportait une multitude d'autres pierres qui se relevaient légèrement vers le milieu, comme si à

1. Je dois cependant rappeler que dans certains pays de l'Allemagne, situés sur la rive gauche du Rhin (Palatinat, grand-duché de Hesse), on a déjà découvert à plusieurs reprises des bracelets en verre dans des tombes antérieures à la période romaine. On peut en voir des spécimens au musée de Mayence. MEHLIS, *Studien zur ältesten Geschichte der Rheinlande*, III, p. 46.



l'origine elles s'étaient appuyées les unes contre les autres en forme de faîte. Je ne fus pas peu déçu, lorsqu'en faisant enlever ces pierres une à une, je ne trouvai au-dessous d'elles aucun objet, pas même des ossements ou des traces d'ossements. J'étais, il est vrai, à une profondeur de 40 à 50 centimètres seulement.

En continuant à creuser la tranchée qui du sud était dirigée vers le milieu du tumulus, les ouvriers rencontrèrent ensuite deux sépultures superposées; elles étaient éloignées de 60 centimètres seulement du centre de la butte. (Pl. I, tombes nos 2 et 3.)

La tombe inférièure était orientée, comme celle précédemment décrite, du sud-est au nord-ouest. Le corps avait été couché à la surface du sol naturel et recouvert de quelques dalles calcaires, très-minces, qui n'ont jamais pu former un abri tectiforme et continu. Chose remarquable, la plupart de ces pierres étaient calcinées. Il ne restait presque rien du squelette; aucun objet ne l'accompagnait.

A 30 centimètres plus haut, une autre sépulture — celle d'une femme, selon toute apparence — avait été pratiquée en pleine terre. Elle était dirigée du nord-ouest au sud-est, c'est-à-dire en sens inverse des deux premières. Le crâne, dont il ne restait que quelques morceaux, paraît avoir été peu développé. A la gauche du squelette et à la hauteur de la hanche, j'ai trouvé, au milieu d'ossements entièrement décomposés, un peson de fuseau en terre cuite, formé d'une pâte noire et grossière (diam. de la fusayole: 55 millim.; diam. du trou qui y est percé : 17 millim.). Tout à côté avait été placé un petit objet en fer d'une longueur d'environ 12 centimètres; l'oxydation l'avait complétement détruit et n'avait laissé à sa place qu'une pâte ferrugineuse de couleur rouge. Il est probable que la défunte avait été ensevelie avec son fuseau, comme c'était l'usage chez les Gaulois[1]. Plus bas, vers l'endroit qu'ont dû occuper ses pieds, apparut un autre objet en fer (longueur: de 5 à 6 centim.) très-oxydé aussi, mais pourtant assez bien conservé; il a une grande ressemblance avec l'anse d'un coffret. Si réellement on avait placé autrefois près de la défunte un meuble de ce genre renfermant des objets qui lui auraient été chers et dont il ne resterait plus aucun vestige aujourd'hui, ce fait n'aurait à coup sûr rien qui dût nous étonner; car à plusieurs reprises M. de Ring a trouvé des débris de coffrets en explorant les tumulus situés dans les forêts de Brumath, d'Ensisheim, de Hatten et de Reiningen[2]. Enfin, à 40 centimètres

1. Bleicher et Faudel, *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*, I, p. 50.
2. *Bulletin*, série I, t. II, p. 91, 243, 255; t. III, *Mém.*, p. 221.

de l'extrémité inférieure de cette tombe, fut mis à jour un petit morceau de poterie qui sur sa face externe est orné de plusieurs lignes parallèles très-grossièrement tracées. C'est le seul tesson qui ait été rencontré dans ce tertre.

A un demi-mètre au delà de ces deux tombes superposées et au centre même du tumulus, apparut bientôt une autre sépulture. Elle se trouvait au niveau du sol environnant (profond., $1^{m},30$). C'était probablement celle d'un homme dont les pieds avaient été tournés vers le nord-ouest. La partie supérieure du corps était encadrée et recouverte de pierres calcaires, tandis que la partie inférieure reposait en pleine terre. Les os du squelette avaient presque entièrement disparu, ne laissant que des linéaments bruns ou noirâtres. Seuls quelques morceaux de la mâchoire inférieure, encore garnis de plusieurs dents, avaient conservé une certaine solidité. Au milieu de ces derniers débris était placé verticalement dans le sol un torques en bronze dont un petit fragment s'était détaché sous le poids des terres et des pierres surincombantes. Ce collier, très-endommagé par l'oxydation, est d'une simplicité extrême; ce n'est, à vrai dire, qu'une tige de bronze unie et recourbée (diam. intérieur : 14 centim. et demi; épaisseur : 4 millim.). L'homme qui a été ainsi enterré au centre même du tumulus, revêtu du torques qui chez les Gaulois était un signe de valeur ou d'autorité, cet homme, dis-je, doit avoir joué de son vivant un certain rôle dans sa tribu ou dans son clan. Auprès de son corps avaient été déposés huit ou neuf morceaux de cailloux de quartz blanc que l'on avait brisés à dessein. Ce sont là sans doute des pierres à feu dont le défunt pouvait avoir besoin dans l'autre monde, dans le monde des esprits, *in der Seelen Land*[1]. Des cailloux de cette espèce se rencontrent à 400 mètres environ des tumulus en question, sur les pentes supérieures du Käsäcker, où ils ont été transportés à l'époque quaternaire par les eaux de la Sarre. (Pl. I, tombe n° 4.)

Une cinquième tombe a été découverte sur le versant oriental du tumulus (profondeur : 70 centim.). Elle était dirigée du sud-ouest au nord-est. Cette fois le mort avait été couché sur des dalles calcaires qui, elles, reposaient sur le sol naturel. D'autres pierres le recouvraient, sans qu'il soit certain toutefois que celles-ci aient formé une sorte de voûte au-dessus du cadavre. Les os les plus durs du squelette avaient seuls laissé quelques débris. La partie antérieure de la mâchoire inférieure notamment était très-bien conservée et encore garnie de toutes les dents

1. Schiller, *Ballades*, *Nadovessiers Todtenlied.*

incisives; celles-ci étaient d'une petitesse remarquable et indiquaient clairement que j'avais devant moi les restes d'une personne — probablement du sexe féminin — morte au sortir de l'enfance. A l'une des vertèbres cervicales adhérait encore un petit morceau d'un collier qui avait consisté en un simple fil de bronze (diam.: 1 millim. et demi). Les autres parties de cet objet avaient complétement disparu. (Pl. I, tombe n° 5.)

La tombe la plus intéressante qui ait été rencontrée dans ce tumulus est celle qui a été découverte en dernier lieu sur le versant ouest du tertre, à 3 mètres de son centre. Elle était orientée du sud au nord et avait une longueur d'environ $2^{m},30$. Elle était bordée sur tout son pourtour de pierres calcaires qui étaient fichées dans le sol et qui décrivaient un demi-cercle vers la tête et vers les pieds du mort. Contre ces dalles venaient s'appuyer des deux côtés trois assises de pierres superposées qui étaient légèrement relevées vers le milieu du sépulcre et qui à l'origine s'arcboutaient sans doute en forme de toit. Les moellons des deux assises supérieures avaient pour la plupart subi l'action d'un feu ardent qui les avait rougis sur toutes leurs faces. Partout, dans la tombe, au-dessus et à côté d'elle, étaient répandues de nombreuses parcelles de charbons et des cendres. Le mort avait encore été couché à la surface du sol naturel. En fait d'ossements j'ai retrouvé d'abord quelques morceaux du crâne remarquables par leur épaisseur et leur solidité; puis des fragments de la mâchoire inférieure portant encore quelques dents, notamment une dent de sagesse qui dépassait à peine le bord de son alvéole; enfin la plus grande partie des humérus, des cubitus, des fémurs et des tibias. A en juger par leurs dimensions, ces os ont dû appartenir à un homme robuste et de grande taille qui est mort à la fleur de l'âge. Le bras droit du défunt avait été étendu le long du corps, le cubitus et le radius de ce membre pénétraient dans un bracelet de lignite (diam. intérieur: 62 millim.). Ces os de l'avant-bras étaient malheureusement en trop mauvais état pour qu'il m'ait été possible de voir à quelle distance du coude était placé l'anneau en question. Le bras gauche du mort avait été replié sur son corps de telle manière sans doute que les mains se touchaient ou étaient du moins très-rapprochées[1]. En effet, les os de l'avant-

1. M. de Ring a observé une disposition analogue dans l'un des tumulus de Heidolsheim, *Bulletin*, série I, t. II, p. 24: « Son bras droit (celui d'une femme) était étendu le long du corps; le bras gauche avait été placé sur son vêtement. » Mais dans un autre tertre fouillé au même endroit « le bras gauche (de la défunte) était étendu le long de la cuisse, le bras droit reposait sur le corps » (p. 19).



bras gauche, d'une conservation remarquable, étaient dirigés de gauche à droite; ils étaient aussi engagés dans un bracelet de lignite qui avait exactement la même forme et le même diamètre que celui du bras droit. Dans la tombe, ce second anneau ne se trouvait qu'à 5 centimètres de l'articulation du coude. Ces deux bracelets ont été rencontrés debout dans le sol, à une distance d'environ 0^m,25 l'un de l'autre. (Pl. I, tombe n° 6.)

Tout à côté de la tête du mort, près de la place qu'a dû occuper son oreille droite, gisaient les débris d'une énorme défense de sanglier; celle-ci a été, selon toute apparence, un talisman[1] que le défunt portait attaché au cou. Un petit anneau de bronze reposait à plat sur la portion inférieure de cette dent qui, par suite de ce contact, s'est couverte d'oxyde de cuivre. Cet anneau, trop épais pour être une boucle d'oreille (épaisseur: 4 millim.; diam. intérieur; 11 millim.), servait sans doute à suspendre l'amulette en question.

Auprès de ces objets étaient placées deux petites pierres très-remarquables. L'une est à peu près la moitié d'un rognon de silex, de forme ovale, tels qu'on en trouve dans certains bancs du muschelkalk supérieur (calcaire à encrinites). Cette pierre présente à son sommet une petite cavité résultant d'une entaille qui a été faite avec une grande dextérité, étant donnée la dureté de la roche. Cette cassure était peut-être destinée à rendre plus facile le maniement de cette pierre à feu — car c'en était une selon toute probabilité. Cet objet n'a pas servi avant d'avoir été déposé dans la tombe, les arêtes vives de sa base n'étant pas ébréchées. Les couches compactes du muschelkalk qui renferment des rognons de silex de ce genre, affleurent sur les pentes inférieures de la colline du Käsäcker.

L'autre petite pierre qui a été trouvée près de la tête du mort, est un caillou de forme lenticulaire, à bords mousses (diam.: 3 centim.). Il n'a pas été brisé ou entaillé comme ceux dont j'ai parlé jusqu'ici. Aussi n'était-ce pas, à mon avis, une pierre à feu. Je serais plus disposé à y voir une amulette. Ce silex présente, en effet, une particularité remarquable: sur l'une de ses faces existe une petite cavité bordée d'un cercle en relief; sur l'autre se montrent deux cercles du même genre ayant, comme le précédent, une saillie d'environ 1 millimètre et demi. C'est cette singularité — simple jeu de la nature — qui sans doute a attiré l'attention sur ce caillou et lui a fait peut-être attribuer des vertus mystérieuses. En

1. *Bulletin*, série I, t. III. *Les Tombes celtiques de la forêt de Hatten*, par M. DE RING, p. 222. — Des défenses de sanglier percées d'un trou de suspension se rencontrent aussi dans les tombes de l'époque romaine.

effet, la figure du cercle paraît avoir eu une grande importance dans le symbolisme religieux des Gaulois, comme l'atteste déjà la forme même des tumulus et des cromlechs; elle y représentait sans doute le dieu-soleil, Bel ou Belénos[1]. La petite pierre dont j'ai parlé en dernier lieu, provient des terrains argileux du muschelkalk moyen dont l'affleurement le plus rapproché se trouve à 1 kilomètre et demi des tumulus en question.

Les six tombes que je viens de décrire ont donc été mises à jour, l'une au centre du tertre n° 1, les autres sur ses versants est, sud et ouest. Aucune sépulture n'a été découverte sur le versant nord de cette butte, laquelle pourtant a été presque entièrement retournée.

J'ai fait ouvrir ensuite le tumulus n° 2, situé à 26 mètres seulement de celui que je venais de fouiller. Ce tertre avait un diamètre de 22 mètres, tandis que sa hauteur, au centre, ne dépassait pas 60 centimètres. Il ne renfermait qu'une seule tombe. Quelques dents, voilà à peu près tout ce qui restait du squelette. Le défunt avait été étendu sur le sol naturel, la tête placée près du centre de la butte et les pieds tournés vers l'ouest-sud-ouest. La partie inférieure du corps avait été déposée en pleine terre, tandis que la partie supérieure avait été recouverte d'un amas de pierres. A 30 centimètres de cet amas, vers les pieds du défunt, gisait dans le sol un bracelet de lignite qui très-probablement avait orné le bras droit du mort. Cet anneau, plus haut que ceux trouvés précédemment (longueur: 52 millim.), a été endommagé au moment de sa découverte. Mais déjà bien antérieurement — peut-être même du vivant de son ancien propriétaire — il s'était déformé ou avait été déformé, car l'ouverture qui y est percée, n'est plus entièrement circulaire et son diamètre varie de 58 à 62 millimètres. Ce bracelet présente aussi quelques traces d'usure sur l'un de ses bords. Sa surface extérieure est revêtue en partie d'une croûte ferrugineuse qui provient sans doute de la destruction par l'oxydation d'un objet en fer avec lequel cet anneau s'était trouvé en contact. Un morceau de caillou avait aussi été placé dans cette tombe. L'amas de pierres qui recouvrait la tête et le thorax du défunt se prolongeait bien au delà du cadavre vers l'est; mais rien n'a été mis à jour de ce côté. A 2 mètres au sud-est de cette sépulture et un peu au-dessus du sol naturel, fut découverte une certaine quantité de charbons qui avaient été déposés en cet endroit, mais parmi lesquels il n'y avait ni ossements calcinés, ni tessons de poterie. Comme ce tumulus ne recouvrait qu'un seul corps et

1. Henri Martin, *Études d'archéologie celtique*, p. 240 et 274.

que d'autre part il avait une hauteur insignifiante eu égard à son diamètre, on serait tenté de croire que l'érection de ce tertre a dû avoir été interrompue après avoir été à peine commencée. (Pl. II, figure 1.)

Il ne me restait plus qu'à explorer le grand tumulus n° 3, situé à 20 mètres du précédent. Les énormes dimensions de ce monticule (diam.: 36 mètres; hauteur environ 2 mètres) ne laissaient pas que de m'inspirer quelques appréhensions. Comme j'étais arrivé à la fin de la troisième journée de mes recherches et que les ouvriers devaient me quitter pour quelques jours, je me contentai provisoirement de faire creuser sur le versant méridional de cette butte une tranchée d'une longueur de 18 mètres. Bien que cette excavation qui traversait le tertre du nord au sud, atteignît partout la surface du sol naturel, je ne vis pourtant apparaître sur ce long parcours que quelques rares parcelles de charbons et un caillou de quartz blanc encore intact. Malgré ce premier insuccès, je repris plus tard mes travaux. Cette fois je fis ouvrir dans le tumulus quatre tranchées qui des quatre points cardinaux se dirigeaient vers le centre de l'élévation. L'ouvrier chargé de creuser la tranchée venant de l'ouest, rencontra tout d'abord, à une profondeur d'environ 40 centimètres, un amas de cendres et de charbons analogue à celui qui avait été découvert dans la butte n° 2. Tout auprès gisait un morceau informe de grès bigarré, dont le plus grand diamètre ne dépassait pas 20 centimètres. Cette pierre a-t-elle été déposée intentionnellement dans ce tertre, et, s'il en est ainsi, dans quel but l'y a-t-on enfouie? Ce sont là des questions auxquelles il est difficile de répondre [1]. Toujours est-il que ce fragment de grès bigarré a été apporté d'assez loin, car les gisements les plus rapprochés de cette roche se trouvent à 7 kilomètres environ du Käsäcker.

En s'avançant vers le centre du tumulus, le même ouvrier mit successivement à jour, sur un parcours de 2 mètres en deçà de ce point, les débris de six ou de sept vases en terre cuite qui s'étaient brisés dans le sol. Ces urnes avaient été placées à des niveaux différents, les unes se trouvant à 30 centimètres seulement, d'autres, au contraire, à 1 mètre au-dessous de la surface du tertre; un peu plus bas apparurent des pierres qui annonçaient la découverte imminente d'une sépulture. Les vases

---

1. M. de Ring a fait une trouvaille analogue dans l'un des tumulus de la forêt communale d'Ensisheim. « Par la manière », dit-il, « dont cette pierre (un cube de grès vosgien) avait été posée, à côté de l'urne et sur les cendres du foyer, elle a dû nécessairement avoir une signification mystique consacrée par la religion. » V. *Bulletin*, série I, t. II, p. 239 et 241.



déposés au-dessus de cette tombe avaient sans doute renfermé des aliments et des boissons destinés au mort. Avant de les enfouir, on avait répandu autour de la plupart de ces poteries, des cendres et des charbons pris au foyer du sacrifice. Parmi ces charbons, j'ai remarqué çà et là des parcelles d'argile durcies et rougies au feu. C'était, selon toute apparence, de la terre qui, après avoir été calcinée au-dessous du foyer allumé près du tumulus, avait ensuite été enlevée en même temps que les charbons et les cendres qui la recouvraient.

Les poteries que recélait cette partie de la butte ont toutes été fabriquées à l'aide du tour; elles ne renfermaient point de grains de quartz. Leur cuisson a été très-imparfaite. Ainsi la plupart des tessons que j'ai conservés sont noirs dans toute leur épaisseur (épaisseur moyenne: 6 millim.), quelques-uns seulement sont noirs à l'intérieur et rouges sur leurs faces interne et externe. Aussi ces débris sont-ils extrêmement fragiles; ils se brisent, se feuillettent ou même s'émiettent au moindre effort et ce n'est pas sans peine que je suis parvenu à les dégager de l'argile qui les enveloppait. Les fragments que j'ai recueillis sont trop petits pour qu'ils puissent donner une idée de la forme et des dimensions qu'avaient les vases dont ils proviennent. La seule ornementation que j'y aie remarquée, consiste en un groupe de deux ou de trois cercles qui couraient parallèlement autour de la panse des urnes. Ces poteries étaient presque toutes recouvertes à l'extérieur d'un mince enduit noir; celui-ci est surtout apparent sur les tessons dont la pâte a été rougie par la cuisson jusqu'à une certaine profondeur à partir de la surface externe.

Entre deux des vases dont je viens de parler et à une profondeur d'environ 60 centimètres, fut trouvé un objet de parure qui, selon toute probabilité, n'est autre chose qu'une ceinture de femme. Cette ceinture avait été placée dans le sol de champ et un peu enroulée sur elle-même. Elle se composait d'une feuille de bronze qui, à en juger par les détritus de couleur noire qui la bordaient d'un côté, avait été appliquée sur une bande de cuir très-forte. La feuille métallique avait une largeur de 37 millimètres, tandis que son épaisseur ne dépassait pas trois quarts de millimètre. Bien que de prime abord elle parût être par places dans un assez bon état de conservation, je ne parvins cependant pas à en recueillir des fragments de plus de 2 centimètres carrés. Cette feuille de bronze était décorée sur la face exposée à la vue de fines rainures longitudinales et parallèles. Celles-ci suivaient, au nombre de trois, chacun des bords de la ceinture; trois autres en occupaient le milieu. Chaque groupe de trois rainures n'avait qu'une largeur de 2 millimètres et demi. Cette ornementa-

tion a la plus grande analogie avec celle qu'offrait une ceinture de bronze que M. de Ring a découverte dans un tumulus de la forêt de Rixheim et qui se trouve représentée dans les *Tombes celtiques de l'Alsace*, cahier I, planche VIII, figure 11[1].

Au-dessous des tessons de poterie dont j'ai parlé plus haut, se montraient, je l'ai déjà dit, des moellons calcaires qui paraissaient appartenir à une tombe. Tout semblait indiquer que j'allais rencontrer au centre du tumulus une sépulture de quelque importance. Les ouvriers mirent successivement à découvert un amas de pierres qui s'étendait de l'ouest vers l'est sur une longueur de 3 à 4 mètres; sa largeur, très-variable, atteignait parfois 2 mètres. Cet amas n'avait donc pas, comme ceux mis à jour antérieurement, une forme rectangulaire bien accusée; de plus, les moellons qui le composaient étaient disposés sans aucun ordre. Je les fis enlever peu à peu et à ma grande surprise je ne vis apparaître au-dessous d'eux aucun objet, pas même des vestiges d'ossements. J'étais à une profondeur de $1^{m},70$. Je fis encore creuser le sol jusqu'au niveau du terrain environnant, mais ce fut en vain; aucune trouvaille ne vint réjouir mes yeux.

La tranchée qui du sud se dirigeait vers le centre du tumulus, rencontra, à 4 mètres environ de ce point, un autre amas de pierres qui avait une certaine analogie avec celui que je viens de décrire, bien qu'il fût moins étendu. Au-dessous des moellons qui le constituaient, les ouvriers découvrirent quelques débris d'ossements, notamment un assez grand morceau du crâne du défunt. Celui-ci avait été enterré la tête au nord-ouest et les pieds au sud-est. Au-dessus des pierres qui le recouvraient fut mis à jour un dépôt de charbons et de cendres.

Aucune sépulture ne fut trouvée sur le parcours des tranchées qui du nord et de l'est furent tirées vers le centre de la butte. Dans les intervalles compris entre les diverses excavations dont j'ai successivement parlé, je fis encore sonder çà et là le tumulus, mais ce fut sans aucun résultat. Après deux journées de recherches médiocrement fructueuses, j'abandonnai ce tertre, parfaitement convaincu que si quelques tombes ont échappé à mes investigations, elles doivent être en bien petit nombre.

Avant de terminer, il me reste encore à présenter quelques considérations générales sur les buttes funéraires qui ont fait l'objet de mes fouilles.

---

1. Cette dernière ceinture était ornée de cinq rainures au milieu et de trois rainures près de chaque bord.

Ces tertres offrent la plus grande variété en ce qui concerne l'orientation des tombes et leur mode de construction.

Par leur mobilier funéraire, ils se rapprochent plutôt des tumulus de la plaine d'Alsace que des cromlechs de Mackwiller, bien qu'à d'autres égards, comme on l'a vu plus haut, ils diffèrent à la fois des uns et des autres.

Les tumulus de Schalbach renferment en abondance des bracelets de lignite. Tous ces anneaux ont, à très-peu de chose près, le même diamètre intérieur — 62 millimètres — quoique leurs autres dimensions varient sensiblement. Ce diamètre est tellement faible qu'on a quelque peine à concevoir comment ces bracelets ont pu être portés et surtout comment ils ont pu être mis par une personne adulte, comme l'étaient certainement celles dont ils accompagnaient les restes. On peut objecter sans doute que les Gaulois mettaient ces bracelets lorsqu'ils étaient encore jeunes et qu'ils les portaient ensuite toute leur vie. Mais, s'il en était ainsi, comment se fait-il alors que trois de ces anneaux — trois sur quatre — n'offrent aucune trace d'usure et paraissent être tout fraîchement sortis des mains de l'ouvrier qui les a fabriqués? On ne peut pas admettre non plus que ces bracelets se soient rétrécis ou contractés depuis qu'ils ont été enfouis dans le sol. D'abord une pareille contraction n'est guère physiquement possible. D'autre part, un bracelet en terre cuite, qui faisait pendant à l'un des anneaux de lignite, a exactement le même diamètre que ce dernier.

D'après M. Alexandre Bertrand[1], « les bracelets de lignite ont un caractère plus original (que les bracelets en bronze). Mais ils semblent n'avoir jamais dépassé les limites de l'ancienne Gaule. Nous les trouvons en Alsace (*Tombes celtiques* de Max. de Ring; Bulletin de la Société des monuments historiques de l'Alsace, 1858, p. 255[2]), dans les Vosges.. ., en Suisse...., enfin dans les tombelles d'Alaise. Mais nous n'en connaissons ni au delà du Rhin, ni au delà des Alpes. Ces bracelets, dit M. Desor, paraissent

---

1. *Archéologie celtique et gauloise*, p. 307.

2. M. de Ring a découvert trois paires de bracelets en lignite dans les tumulus d'Ensisheim; deux de ces paires d'anneaux étaient renfermées dans des coffrets de chêne (*Bulletin*, série I, t. II, p. 243, 255, 248). Des bracelets du même genre ont été mis à jour dans les tumulus de Heidolsheim, dans les cromlechs de Mackwiller (deux paires), dans une gravière près de Herlisheim, etc. Le diamètre de ces différents anneaux n'a pas été indiqué. Voy. *Bulletin*, série I, t. II, p. 23, texte et figure; *ibidem*, p. 125; série II, t. III, *Mém.*, p. 85, 86, texte et figure; t. VI, *Mém.*, p. 98.

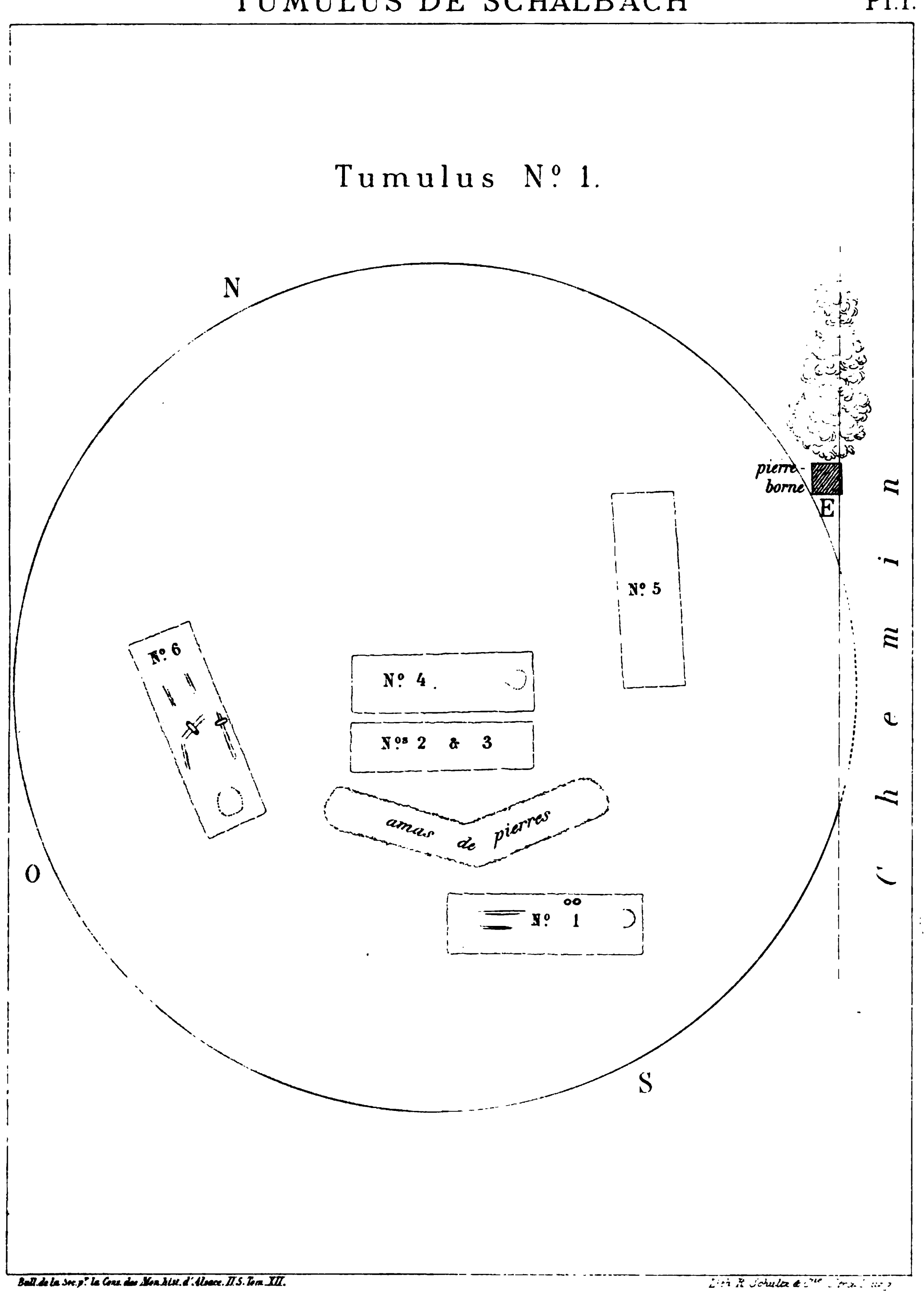

Tumulus N° 1.
N
O
S
E
pierre-borne
Chemin
N° 5
N° 6
N° 4.
N°s 2 & 3
amas de pierres
N° 1

Fig. I.

Tumulus N° 2.

Fig. II.

Tombe N° 1 du tumulus N° 1.

jusqu'ici être propres à l'ancienne Gaule. Nous n'avons donc point à leur chercher d'analogues à l'étranger.» On ignore, je crois, dans quel pays a été extrait le lignite qui a servi à la fabrication de ces objets.

Les tumulus de Schalbach ne renferment point d'armes, ce qui semble indiquer qu'ils ont été élevés par une population paisible établie à demeure fixe dans notre contrée.

D'autre part, on y remarque aussi une absence complète, non-seulement de bijoux en or — comme on en a trouvé en Alsace — mais même de fibules, de bracelets, etc., en bronze, comme on en a tant découvert dans les cromlechs de Mackwiller. On est donc autorisé à croire que le clan gaulois qui a laissé ses morts sur la colline du Käsäcker ne jouissait pas d'une grande aisance. Il possédait, en effet, des pâturages peu étendus et des terres médiocrement fertiles. D'ailleurs il n'y avait pas dans cette région, comme auprès de Mackwiller, des sources salées, capables d'enrichir leurs heureux possesseurs à une époque où le sel devait avoir une valeur énorme et tenait peut-être lieu de monnaie.

Tandis que les cromlechs de Mackwiller ne renferment d'autre métal que le bronze, le fer paraît, au contraire, dans les tumulus de Schalbach et y est même aussi abondant que le bronze (trois objets de chaque métal). Un grand intervalle de temps sépare donc très-probablement l'érection de ces deux groupes de tertres si rapprochés pourtant dans l'espace, car, en admettant que le fer ait déjà été connu dans notre pays lorsque s'élevèrent les tertres du Todtenberg, ce métal devait encore être alors d'une rareté extrême[1].

Si les buttes du Käsäcker sont postérieures à l'introduction du fer, elles sont, d'autre part, antérieures à la conquête romaine. Leur origine se place ainsi entre le huitième et le premier siècle avant notre ère. Ils datent sans doute de la fin de cette longue et obscure période, c'est-à-dire des deux derniers siècles de l'indépendance gauloise.

La population qui y a déposé ses morts appartenait probablement à la tribu des Médiomatrices, qui a dû occuper notre pays bien longtemps avant l'arrivée des Romains et dont le territoire s'étendait encore, au temps de César, des rives de la Moselle aux bords du Rhin.

Depuis lors, bien des races d'hommes ont succédé dans le coin de terre

1. Alex. Bertrand, ouvrage cité, p. 219. « Chez nous, dans la Gaule proprement dite, comme dans la vallée du Rhin et du Danube, avec les tumulus apparaît le fer immédiatement. »

où s'élèvent ces tumulus; mais le modeste cours d'eau qui l'arrose n'en a pas moins toujours conservé le nom que les Gaulois lui ont donné, il y a plus de deux mille ans. Je veux parler de l'Isch. A l'époque mérovingienne, cette petite rivière s'appelait *Isca*[1]. Ce nom lui-même dérive apparemment du mot celtique *uisc*, qui signifie *eau*[2].

SCHLOSSER,
Propriétaire à Drulingen (Basse-Alsace).

---

1. ZEUSS, *Traditiones Wizenburgenses*, Charte 244, de l'an 713.

2. BACMEISTER, *Keltische Briefe*, p. 24: «Ein zweiter, gleichfalls einsam stehender Name des Wassers lebt in dem gallischen *Isca*, Name zweier Orte Britanniens, deren einer an dem heutigen Flusse *Usk*, cymrisch *uisc*, *wysc*, lag. Irisch *usce*, *uisce* = Wasser, mittelgaëlisch *uisce* = Wasser.»



DIE AUSGRABUNG

DES GŒTHEHÜGELS

BEI SESENHEIM.

(Mit einer lithographirten Tafel.)

In Gœthe's «Wahrheit und Dichtung» wird das zehnte Buch dieser Lebensgeschichte durch eine höchst anmuthige Erzählung beschlossen, welche die Anknüpfung seines Verhältnisses zu Friederike Brion schildert. Er trifft sie, von der ersten Flucht nach Drusenheim zurückkehrend, «in einem Wäldchen, das ganz nahe bei Sesenheim eine Erderhöhung bekrönte». Oben findet er «einen reinlichen Platz mit Bänken, von deren jeder man eine hübsche Aussicht in die Gegend gewann. Hier war das Dorf und der Kirchthurm, hier Drusenheim und dahinter die waldigen Rheininseln, gegenüber die Vogesischen Gebirge und zuletzt der Strassburger Münster. Diese verschiedenen himmelhellen Gemälde waren durch buschige Rahmen eingefasst, so dass man nichts Erfreulicheres und Angenehmeres sehen konnte. Ich setzte mich», fährt er fort, «auf eine der Bänke und bemerkte an dem stärksten Baum ein kleines längliches Brett mit der Aufschrift: Friederikens Ruhe.»

Diese Schilderung der Oertlichkeit traf nun freilich seit langer Zeit nicht mehr zu. Um 1815 war der Hügel von der Gemeinde veräussert und nach Abholzung des Wäldchens von dem Käufer als Feldstück verwendet worden. Da fassten vor mehr als zwanzig Jahren Verehrer des Dichters den Gedanken, Hügel und Laube so viel als möglich wieder herzustellen; im vorigen Jahre ward dieser Plan von Neuem aufgenommen und seitdem der Verwirklichung nahe gebracht. Am 18. Juli ist der zurückgekaufte

und wieder in den alten Zustand versetzte Hügel eingeweiht und der Gemeinde Sesenheim übergeben worden.

Bei Gelegenheit dieser letzten Umwandlung konnte noch eine andere Absicht ausgeführt werden, welche den Zwecken unserer Gesellschaft nahe steht, so dass ein Bericht hierüber wohl auf freundliches Interesse hoffen darf.

Es hatte sich längst aus der Form des Hügels, wie sie nach der Abholzung nur um so deutlicher hervortrat, erkennen lassen, dass diese Erhöhung nicht aus Naturereignissen hervorgegangen ist, dass sie eine künstliche gewesen sein muss. In einer durchaus flachen Gegend erhebt sich der Hügel in völlig kreisrunder Form mit sehr sanfter Neigung. Der Gedanke, dass diese Erhöhung zu einem Begräbnisse der Vorzeit gedient habe, dass der Hügel ein Tumulus sei, trat dem Beschauer überzeugend nahe. Mir ist er zuerst von Herrn Pfarrer Lucius in Sesenheim ausgesprochen worden.

Auf diese Bedeutung des Hügels wiesen auch Ueberlieferungen des Volkes hin, welches von Schätzen der Heiden wissen wollte, die darinnen verborgen lägen.

Endlich kam vielleicht auch der Name des Hügels in Betracht. Schon in den alten Gemeindebüchern wird er der Ebersberg genannt. Es wäre doch nicht unmöglich, dass im ersten Theil dieses Wortes der Name eines hier bestatteten Helden steckte, mag er nun Eber — wofür es an Beispielen nicht fehlt — oder mit zusammengesetzten Namen etwa Eberhard geheissen haben. Die Deutung von Ebersberg auf eine Verhochdeutschung von Oeberstberg, oberster Berg, führe ich nur an, um auch das nicht zu übergehen, was bei anderen Beifall gefunden hat.

Ich komme zur genaueren Angabe der örtlichen Verhältnisse. Der Hügel liegt etwa 300 Meter vom Bahnhofsgebäude in östlicher Richtung. Auf den genaueren Karten, so auf der vom Grossen Generalstab, Berlin 1879, herausgegebenen, ist er verzeichnet. Man gelangt allerdings vom Bahnhofe nur auf einem Umwege dahin, indem man zuerst nordwestwärts dem Dorfe zugeht, dann nach rechts den Weg von Sesenheim nach Stattmatten einschlägt. Nachdem man die Bahn überschritten, wendet man sich wieder rechts und kommt nach etwa 30 Schritten zu dem Grundstück, das den Hügel umfasst.

Das Grundstück (s. den beigegebenen Plan) hat die Form eines Schildes, dessen Spitze sich nach Südwesten richtet. Der Hügel, am breiten Ende des Schildes gelegen, fällt nach den beiden Langseiten hin ziemlich schroff ab, offenbar weil hier die Besitzer der Nachbargrundstücke die untere

Böschung allmählich abgepflügt haben. Nach der Spitze verläuft der Hügel sehr allmählich; ebenso nach der entgegengesetzten Seite, wo das anstossende Grundstück an der Neigung noch Theil nimmt.

Oben war die Fläche ziemlich eben; auch hier wird der Pflug zur Ausgleichung beigetragen haben. So erhob sich zuletzt der höchste Punkt nur etwa 2½ Meter über die umliegenden Felder.

Immerhin war die Arbeit des Durchstichs keine geringe und sie konnte bei den wenigen mir zu Gebote stehenden Tagen sich nicht auf den ganzen Umkreis des Hügels ausdehnen.

Ueber den Gang und die Ergebnisse der Durchgrabung habe ich einen vorläufigen Bericht in der «Elsass-Lothringischen Zeitung» Nr. 120 vom 25. Mai d. J. erstattet, worin ich zugleich die Absicht aussprach, die Fundstücke dem in Aussicht genommenen Landesmuseum zu übergeben. Diesen Bericht wiederhole ich hier mit der angemessenen Beschränkung auf das wissenschaftlich Wichtige und in einigen Punkten berichtigt.

Die Arbeit begann am Pfingstdienstag, am 18. Mai, zu Mittag. Aus dem Orte Sesenheim standen mir zehn Arbeiter zur Verfügung; zwei andere, besonders geübte, hatte auf meine Bitte Herr Bürgermeister Nessel von Hagenau herübergeschickt.

Ich begann mit einer Absteckung des Arbeitsfeldes. Von dem Mittelpunkt des Hügels waren es bis zu den Rändern des Grundstücks, an den drei nächstgelegenen Seiten, je 16 Meter; ebensoviel wurden nach der Südwestspitze zu abgesteckt. Die von dem letztgenannten Punkte aus nach der Spitze des Grundstücks hin noch verbleibenden 27 Meter schienen ohne Schaden von der Untersuchung unberührt bleiben zu können. Um den Mittelpunkt wurden zwei concentrische Kreise gezogen: einer von 20, ein anderer von 10 Metern Durchmesser. Bis zu dem weiteren Kreise gedachten wir von den abgesteckten Endpunkten aus vorzudringen, dann das zwischen den beiden Kreisen liegende Erdreich auszuheben, endlich das Mittelstück zu durchsuchen. Dieser Plan zeigte sich indessen als undurchführbar, selbst als am Freitag Mittag noch 7 andere Arbeiter hinzugenommen worden waren. Ich musste mich darauf beschränken, von beiden Seiten her einen Zugang von je 10 Meter Länge, 5 Meter Breite zu graben und das Mittelstück mit einem Durchmesser von 10 Metern auszuheben.

Damit jedoch die Möglichkeit, dass der ganze Hügel von Gräbern erfüllt wäre, nicht unberücksichtigt bliebe, ward zunächst am Dienstag Nachmittag vom südwestlichen Endpunkt der Ausgrabung nach beiden Seiten quer über den Hügel weg ein Durchstich vorgenommen. Wir kamen hier

etwa in anderthalb Metern Tiefe auf den gewachsenen Boden, auf eine Sandschicht, unter welcher 60 Centimeter und noch tiefer der Kies des alten Rheinbettes sich zeigte. In diesem Kies noch eine Spur menschlichen Daseins zu finden, konnte nicht erwartet werden. Auch über dem gewachsenen Boden fanden wir in dem Quergraben Nichts.

Dann begannen wir die beiden Zugänge nach dem Mittelstück auszuheben. Noch am Dienstag Abend wurde in dem südwestlichen Zugang ein roher irdener Teller, aber schon in Scherben, vorgefunden; in dem nordöstlichen eine eiserne Pfeilspitze.

Noch minder ergiebig war der zweite Tag, an welchem der Durchstich von beiden Seiten her weitergeführt wurde.

Auch der dritte Tag brachte Nichts — als eine, nur um so ärgerlichere Enttäuschung. Es zeigte sich an der Nordostseite eine lockere Stelle; es kamen Knochen zum Vorschein. Aber bald stellte es sich heraus, dass es nur eine Dachs- oder Fuchshöhle war, die voller Hasenknochen lag.

Ebensowenig ergab zunächst eine Spur menschlicher Thätigkeit, welche auf der Sohle des nordöstlichen Zugangs beobachtet ward. Ueber der gewöhnlichen Sandschicht lag etwa 10 Centimeter hoch und etwa 60 breit, 150 lang, eine Lage von Kies, welche an diese Stelle nur durch absichtliche Veränderung gekommen sein konnte. Aber weder über noch unter der Kieslage zeigte sich irgend etwas.

Erst der vierte Tag war günstig und über Erwarten. Hinter jener Kieslage senkte sich auf einmal der gewachsene Boden. Fortgesetztes Nachgraben förderte eine schwärzere Erde zu Tage. Es ward hohl an der rechten Wand; ein Arbeiter fuhr mit dem Stiel der Schaufel in ein Loch. Er durchbohrte eine mürbe Wand: war es ein Topf oder ein Schädel? Das Letztere erwies sich als richtig. Auch ein Stück Gebiss lag in der Nähe. Nun ward mit Vorsicht weiter gegraben und bald brachte gegen die Mitte des Grabens hin, einen halben Meter vom Fundort des Schädels, der eine Hagenauer Arbeiter Stückchen Metall, von grünem Edelrost überzogen, zum Vorschein. Immer zahlreicher wurden sie; seltsame Spitzen traten aus dem Erdklumpen hervor, in welchem sich Metallstücke mit schwarzem, fettem Grunde untermischt befanden. Endlich lösten ein paar grössere abgelöste Stücke das Räthsel: sie erwiesen sich als Ausguss, obere Einfassung und Henkel einer Kanne von getriebenem Kupfer.

Die Mittagstunde unterbrach zunächst diese Nachforschungen. Zurückkehrend fand ich die Arbeiter in noch höherer Aufregung, welche sich bald auch den herbeiströmenden Leuten aus dem Dorfe mittheilte. Man übergab mir, was beim weiteren Wühlen im Grab gefunden worden war: zwei

goldene Ringe, einen Arm- und einen Fingerring, beide ihrer Grösse nach nur für eine Frau passend.

Damit war dann aber auch das Finderglück erschöpft. Trotz eifriger Arbeit kam am Freitag nichts weiter zum Vorschein.

Der allein noch übrige Samstag war dem runden Mittelstück gewidmet. Auch fanden sich vom Mittelpunkt nur wenig nach Westen zu, etwa einen Meter unter der Oberfläche, Knochen, darunter ein Schädel. Und was besonders willkommen war, es kam auch eine Münze zu Tage, von Kupfer und stark oxydirt. Weiter vordringend fanden wir auch irdene Gefässe, allerdings bereits zerbrochen umherliegend.

Inzwischen hatte schon am Freitag, süd-östlich vom Mittelpunkt, eine eigene Erdmischung uns beschäftigt, welche durch Feuchtigkeit und dunkele Färbung vom übrigen Boden abstach. Es zeigte sich, dass diese Erdmischung in eine Grube hinein gesenkt war, deren Rand sich noch genau erkennen liess. In dieser moderartigen Grubenerde tauchten verschiedene Eisenstücke auf, mit starkem Rost überzogen, in welchen selbst einzelne Steine fest eingewachsen waren. Besonders bedeutsam erschienen zwei Gefässe, innen hohl, nach aussen mit einer abgestumpften Spitze versehen; wie ich später ersah, waren es Schildbuckeln. Auch von einem Eisenschwert fanden sich das Stück am Griff und die Spitze vor.

Dagegen überwogen, je weiter wir in die Tiefe vordrangen, eiserne Nägel, gelegentlich auch eine eiserne Handhabe zum Anfassen eines Sarges, eines «Todtenbaumes», wie die Leute sagten. Von den Särgen selbst rührten auch die einzelnen, gänzlich vermoderten Holzstücke her, während andere ganz verkohlte Holzblättchen, nach der gütigen Mittheilung des Herrn Professor Stahl, sich als Bast von Wurzeln herausstellten.

Diese Grube nun führte bis tief unter die gewöhnliche Sandschicht in den Kies hinein, etwa bis 4 Meter unter der alten Oberfläche des Hügels. An den übrigen Stellen hatten wir im Mittelstück nur etwa 3 Meter tief eindringen müssen, um den gewachsenen Boden zu finden.

Hier im Mittelpunkt wurde uns schliesslich noch eine letzte Hoffnung getäuscht. Der Mitte ganz nahe, westlich von jener Grube, stiessen wir auf ein vollständiges Skelett, das offenbar mit Sorgfalt an dieser Stelle bestattet worden war. Aber es war nur das eines Thieres, eines grossen Hundes, wie später Herr Professor Oscar Schmidt festgestellt hat.

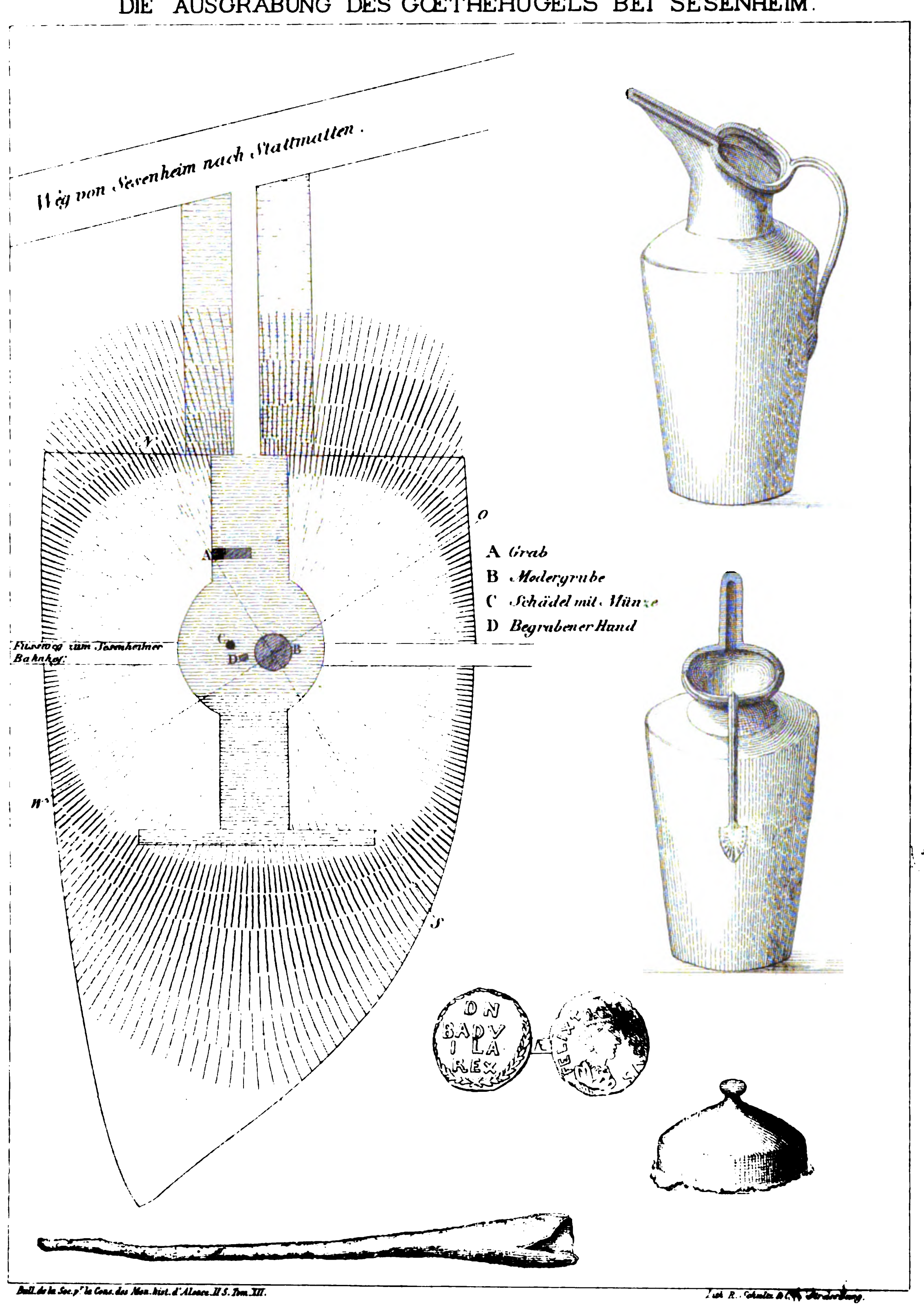
Damit war die Arbeit an ihrem Ziele angelangt. Ihre Ergebnisse an Fundstücken stelle ich noch einmal zusammen, um schliesslich noch einen Blick auf die durch sie gebotenen historischen Schlüsse zu werfen.

Von geringer Bedeutung sind an sich natürlich jene Sargnägel und die Handhaben; sie lassen nur erkennen, dass auch in einer späten Zeit hier Bestattungen vorgenommen worden sind. Dabei ist mir auch jetzt noch wahrscheinlich, was ich in jenem ersten Berichte ausgesprochen habe, dass jene Grube bis zu den älteren Gräbern hinunter führte und diese dabei ihres werthvollen Inhaltes beraubt wurden, während werthlos erscheinende Gegenstände, Knochen, irdene Gefässe, rostige Eisenstücke wieder in den Hügel, aber nahe an dessen Oberfläche, weggeworfen wurden. Dass auch gegen den Mittelpunkt hin alte Gräber im gewachsenen Boden bestanden haben, ist wohl an sich wahrscheinlich, da man die Erde wohl rings um den Todten aufgeschüttet haben wird. Und einen bestimmten Anhaltspunkt gewährt jenes Hundeskelett: gewiss hat man den Jagdhund in der Nähe seines Herrn bestattet.

Ich vermuthe daher auch jetzt noch, dass die Eisenwaffen, ebenso wie die Kupfermünze, dem untersten Grab angehört haben. Von jenen sind die Schwertstücke nicht im Stande etwas besonderes zu lehren, ebenso wenig die etwas entfernt davon gefundene Pfeilspitze. Dagegen dürfen die Schildbuckeln allerdings auf eine bestimmte Zeit bezogen werden, und zwar auf eben dieselbe, welcher auch die Münze angehört. Es haben diese Schildbuckeln im Hohlraume etwa 13 Centimeter Durchmesser, bis zum Knopfe etwa 7 Centimeter Höhe. Sie dienten zum Schutze der Hand, welche einen über dem Hohlraume hinlaufenden Riemen erfasste. Solche Schildbuckeln nun finden sich hauptsächlich in germanischen Gräbern der Völkerwanderungszeit. (Vgl. Lindenschmit, «Die Alterthümer der merovingischen Zeit», S. 244 ff.)

Die Münze zu bestimmen, wurde mir durch die Freundlichkeit des Herrn Bibliothekar Dr. Ludwig Müller leicht möglich. Es ist ein Kupferdenar von der Prägung, welche Jul. Friedländer: «Die Münzen der Ostgothen», Berlin 1844, Seite 49, beschrieben und Tafel II, 7 abgebildet hat. Die Vorderseite hat die Aufschrift D N | BADV | ILA | REX; darunter einen Kranz, in dessen Mitte sich ein X (d. h. Denar) befindet. Die Rückseite zeigt einen Frauenkopf mit Mauerkrone, rechtsgewendet, darum FELIX TICINUS. Ticinus, der alte Name des heutigen Pavia, bezeichnet die Prägstelle. D N ist als Dominus noster zu ergänzen. Badvila, Deminutiv eines zusammengesetzten Namens, dessen einer Theil Badu «Krieg» bedeutet, ist der auf Münzen erscheinende Name des Ostgothenkönigs Totila; letzterer gleichfalls ein Deminutiv, wahrscheinlich mit der Bedeutung des lat. Naso «der Langnasige». (Vgl. über diese Namen und ihr Vorkommen bei den Historikern W. Wackernagel, Kleine Schriften, 3, 415 ff.) Totila, dessen

DIE AUSGRABUNG DES GŒTHEHÜGELS BEI SESENHEIM.



Bull. de la Soc. p^r la Cons. des Mon. hist. d'Alsace. II S. Tom. XII.

Lith. R. Schultz & C[ie] Strassburg.

heldenmüthigen Untergang im Kampfe gegen die Oströmer Procop erzählt, herrschte von 541—552.

Unsere Münze ist nun nicht ganz unversehrt. Ihre Dicke, 1½ Millimeter, hat sie zwar behalten; aber am Rand ist sie nicht mehr vollständig. Ihr Durchmesser beträgt noch 13 Millimeter. Von der Inschrift auf der Rückseite fehlen in TicinVS die kleingeschriebenen Buchstaben.

Zu den Gräbern in der Mitte des Hügels gehört endlich noch der eine der beiden Schädel, von dem sich jedoch nur feststellen liess, dass er einem Individuum angehörte, welches eben in's Jünglingsalter eintrat. Diese und die gleich folgende Bestimmung verdanke ich der Güte des Herrn Professor Waldeyer, dessen eingehende Bemerkungen ich meiner Abhandlung beifügen darf.

Der andere Schädel dagegen, welcher in dem noch vollständig erhaltenen Grabe am nordöstlichen Zugang lag, gehörte einer ziemlich bejahrten Frau an. Auf eine Frau weisen auch die Maasse der beiden Goldringe hin, die sich in demselben Grabe vorfanden. Der eine ist ein Armring aus unverziertem Golddraht, von etwa 20 Centimeter Umfang und 21,75 Gramm Gewicht; der andere, ein Fingerring, dessen innere Fläche glatt erscheint, mit 6 Centimeter Weite und 2,70 Gramm Gewicht. Das Gold ist Dukatengold (970 fein); es hat sich im Moder und Schutt vollkommen unversehrt erhalten.

Noch wichtiger für die Zeitbestimmung ist die in demselben Grabe gefundene Kanne aus getriebenem Kupfer. Sie war leider durch den Zusammensturz des Grabes zertrümmert worden; es gelang jedoch der Geschicklichkeit des Herrn Süssdorf hier die 468 Stücke wieder um einen übergypsten Holzkern zusammen zu fügen. Die Kanne besteht aus einem Bauche von 20 Centimeter Höhe, der an der Sohle etwa 10 Centimeter, oben 18 Centimeter Durchmesser hat; aus einem Halse von etwa 8 Centimeter Durchmesser und hinten 4, vorn bis zur Spitze des Ausgusses etwa 10 Centimeter Höhe. Dieser Ausguss, in der Form eines Entenschnabels, hat 8 Centimeter Länge. Die Oeffnung des Kruges hat 7 Centimeter von hinten nach vorn, 10 zwischen den beiden Seiten. Ebenso wie der Ausguss legt sie sich rechtwinkelig nach der Seite um. Ueber ihr liegt halbkreisförmig der Ansatz des Henkels; letzterer, starkgerippt, oben bis zu 1½ Centimeter Durchmesser anschwellend, legt sich unten mit einer Palmette an den Bauch des Gefässes an. Am oberen Ansatz des Henkels scheint auf beiden Seiten eine Oese gewesen zu sein, worin vielleicht ein Deckel befestigt war; doch hat sich von einem solchen Nichts erhalten.

Zu dieser Kanne gibt es nun eine ganze Menge von Seitenstücken in

derselben eigenthümlichen Form. Eine etwas kleinere sah ich in der so reichen Sammlung des Herrn Bürgermeisters Nessel. Eine andere, mit Thierfiguren geschmückte, hat Lindenschmit bekannt gemacht in seiner Schrift: «Ein deutsches Hügelgrab aus der letzten Zeit des Heidenthums (zu Remmsweiler im Fürstenthum Birkenfeld)». Vergleiche auch seine «Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit», I, Heft II, Tafel III. Auch in den «Jahrbüchern der Alterthumsfreunde in den Rheinlanden», XLIII (1867), Tafel VII ist eine bei Weisskirchen im Saargebiet gefundene Kanne ähnlicher Art abgebildet. Noch andere Stücke dieser Gattung zählt Genthe auf: «Ueber den etruskischen Tauschhandel im Norden», Frankfurt a./M., 1874, Seite 25. In den Rheinlanden allein gibt es danach einige 20 Stücke, andere haben sich in Frankreich gefunden. Besonders wichtig aber ist, dass genau dieselbe Form sich in etruskischen Gräbern vorgefunden hat; wofür ich insbesondere aus dem *Museum Etruscum Gregorianum* (von Massini), Band I, 1841, Tafel LV, Nr. 1 rechts unten, eine Kanne aus Vulci anführen möchte.

Nach Genthe führt dieser Zeuge des etruskischen Handels mit dem Norden spätestens in das 2. Jahrhundert v. Chr. zurück, an dessen Ende die Cimbernkriege den Zusammenhang der Rheinlande mit Italien unterbrachen. Somit werden wir durch unsere Kanne in den Stand gesetzt, das untere bisher unversehrte Grab auf jeden Fall der vorrömischen Zeit zuzuweisen. Die goldenen Beigaben, der Mangel an eisernen würde dazu stimmen. Auch dass die schwarze Masse zwischen den Trümmern des Kruges nach freundlicher Mittheilung des Herrn Professor Rose verkohlte Knochenstücke enthielt, erinnert an Vorkommnisse bei ähnlichen Funden (Ernst aus'm Weerth: «Der Grabfund von Wald-Algesheim», Bonn, 1870, S. 17), wo allerdings nur eine Pechmasse constatirt wurde.

Anders steht es nach dem bereits erörterten mit dem Grabe in der Mitte. Dies gehört, nach den Schildbuckeln und der Münze zu schliessen, der merovingischen Zeit an. Und zwar würde die Münze uns gerade in die Zeit führen, in welcher diese Gegend des Elsasses in die Hände der Franken überging. Als Chlodwig die Alemannen besiegte, hinderte ihn die Einsprache des grossen Ostgothenkönigs Theodorich weiter als bis zum Hagenauer Forst vorzudringen. Erst beim Zusammenbruch des ostgothischen Reichs, in der Mitte des 6. Jahrhunderts, kam auch das übrige Elsass unter fränkische Botmässigkeit. Diese vermochte aber nun nicht mehr die Bevölkerung selbst gänzlich zu erneuen. Der Hagenauer Forst ist noch jetzt die Grenze des fränkischen und alemannischen Dialekts. Sesinheim, wie der Ort bereits 775 in Weissenburger Urkunden genannt

wird, könnte seinen Namen allerdings, wie dies die besonders bei den Franken beliebte Zusammensetzung mit heim andeutet, von einem fränkischen Seso erhalten haben. Seso ist unzweifelhaft die Koseform für einen mit Sisua «Zaubergesang» zusammengesetzten Namen, etwa Sesowald, Sesobod.

Die Gräber dieser späteren Zeit erfreuten sich aber nicht derselben langen Ruhe wie die älteren. Sie müssen einmal ausgeraubt worden sein, wozu vermuthlich jene schachtartige Grube diente, welche nahe am Mittelpunkte hinabführte. Diese Grube wurde dann wieder zur Bestattung benutzt, aber zu einer Zeit, die sich bereits der Särge bediente. Doch auch diese Zeit liegt wohl schon weit hinter uns. Als Gœthe in Sesenheim war, bedeckte, wie wir sahen, ein Wäldchen den Hügel, und nur die Sage des Volkes bewahrte eine dunkele Erinnerung an die einst hier versenkten Schätze.

Strassburg, 31. Juli 1880. ERNST MARTIN.

NACHTRAG.

Die mir übergebenen Skeletreste bestehen, abgesehen von einer Anzahl undefinirbarer Fragmente: 1) aus Bruchstücken von Thierknochen (Rind, Pferd?); 2) aus 2 linksseitigen Hüftbeinen; 3) aus einem Schädelfragment eines jungen Menschen, nebst dazu gehörigem linken Femur, linker Ulna, 2 Lendenwirbeln und einem Brustwirbel; 4) aus einem ziemlich gut erhaltenen weiblichen Schädel; 5) aus 2 Oberschenkelbeinen, welche wahrscheinlich zu Nr. 4 gehören; 6) aus Fragmenten zweier weiterer Oberschenkelbeine, welche jedoch nicht einer und derselben Person angehört haben können, auch nicht zu Nr. 3; 7) aus einem linksseitigen Schläfenbein eines Erwachsenen; 8) aus Stücken mehrerer Oberarmknochen und Schienbeinknochen, Rippenfragmenten u. A., welche aber für Messungen und andere Bestimmungen nicht weiter verwerthbar sind.

Aus der Zahl und Bestimmung der vorgefundenen Oberschenkelknochen ergibt sich, dass mindestens Reste von 4 menschlichen Individuen vorliegen.

Für eine weitere Untersuchung eignen sich jedoch nur die unter Nr. 3 und 4 aufgeführten Stücke. Bezeichnen wir dieselben der Kürze halber als Knochenreste A (Nr. 3) und B (Nr. 4).

Die Reste A umfassen, ausser den vorhin aufgezählten Stücken, noch folgende von dem betreffenden Schädel abgetrennte Fragmente:

1) 2 Stücke der Jochbeine,
2) ein Fragment des rechten Oberkiefers mit den 3 Molarzähnen,
3) die beiden Felsenbeine,
4) die *pars basilaris* des Hinterhauptsbeins,
5) ein Stück des Pflugscharbeines,
6) die rechte untere Nasenmuschel,
7) ein Stück der rechten Unterkieferhälfte mit einem Molarzahn, den beiden *Præmolares*, dem Eckzahn und einem Schneidezahn,
8) ein Stück des Astes derselben Unterkieferhälfte,
9) ein Fragment des Astes der anderen Unterkieferhälfte,
10) ein Fragment des Schädeldaches.

Dass alle diese Reste A zusammengehören, ergibt sich aus ihrem Erhaltungszustande (Färbung, Consistenz), aus dem Zusammenpassen verschiedener Fragmente und endlich aus ihrer proportionalen Grösse, welche zeigt, dass dieselben einem Individuum aus dem Anfang des Jünglings- bezw. Ende des Knabenalters angehört haben müssen. Diese Altersbestimmung wird gesichert durch das Verhalten des Unterkiefers und der Zähne, welche ganz die entsprechend jugendliche Bildung zeigen, ferner durch den Umstand, dass hinterer Keilbeinkörper und *pars basilaris* des Hinterhauptsbeins noch nicht verwachsen waren, und aus dem Bestehen einer Epiphysenspur am unteren Ende der *Ulna,* sowie an den Endflächen der Wirbelkörper. Auch die ganze Form und geringe Wandungsdicke des Schädels spricht evident dafür. Ob der Schädel einem männlichen oder einem weiblichen Individuum angehört, liess sich nicht entscheiden, ebenso wenig konnten brauchbare Maasse gewonnen werden.

Der zu den Resten B gehörige Schädel gehört seiner ganzen Form, namentlich der Gestalt der Profilkurve des Schädeldaches nach, einem weiblichen Individuum an, und zwar, wie es nach den Befunden an dem noch erhaltenen linken Oberkiefer (abgenutzter Alveolarrand) scheint, einer älteren Frau.

Die bestimmbaren Maasse sind:

1) Grösster Längsdurchmesser = 17,9 Centim.,
2) Horizontaler Längsdurchmesser = 17,6 Centim.,
3) Höhe (senkrecht auf die Horizontale) = 13,4 Centim.,

4) Grösste Breite = 13,4 Centim.,
5) Längsbogen (von der Nasenwurzel bis zum hinteren Rande des Hinterhauptsloches) = 37,1 Centim.,
6) Querbogen (von der Mitte einer Ohröffnung zur andern quer über den Schädel) = 31,2 Centim.,
7) Projectionsmaass von der Stirn bis zur Ohröffnung (vorderer Rand) = 7,7 Centim.,
8) Projectionsmaass von dem vorspringendsten Punkte des Hinterhauptes zum hinteren Rande der Ohröffnung = 9,3 Centim.,
9) Horizontalumfang = 49,4 Centim.,
10) Von der Nasenwurzel zum vorderen Rande des *foramen magnum* = 9,2 Centim.,
11) Gesichtsbreite = 10,2 Centim. (konnte, da ein Jochbein fehlt, nur approximativ bestimmt werden),
12) Mastoidaldurchmesser = 12,4 Centim.,
13) Frontaldurchmesser = 9,3 Centim.,
14) Gelenkgrubendistanz = 8,5 Centim.

Demnach beträgt der Längenhöhenindex sowie der Längenbreitenindex etwa 75,8 Centim.

Aus diesen Daten ergibt sich, dass der Schädel bezüglich seines generellen Charakters an der Grenze zwischen Dolichocephalie und Mesocephalie steht mit ziemlich stark entwickelter Hinterhauptslänge (vgl. das Maass Nr. 8). Es fällt auch bereits bei blosser Profilbetrachtung das stark vorspringende Hinterhaupt in's Auge. Die oberen Augenhöhlenränder sind ziemlich horizontal. Ferner erweisen sich die *arcus superciliares* sowie die Hinterhauptslinien wohl entwickelt. So weit man aus diesen Daten bei einem einzelnen Schädel schliessen kann, hat dieser Schädel die meiste Aehnlichkeit mit den sog. «germanischen Schädeln», wie sie uns aus den fränkischen und alemannischen Gräbern des 5.—6. Jahrhunderts bekannt sind.

Ob die beiden Oberschenkel in der That zu dem Schädel gehören, lässt sich mit Bestimmtheit nicht behaupten.

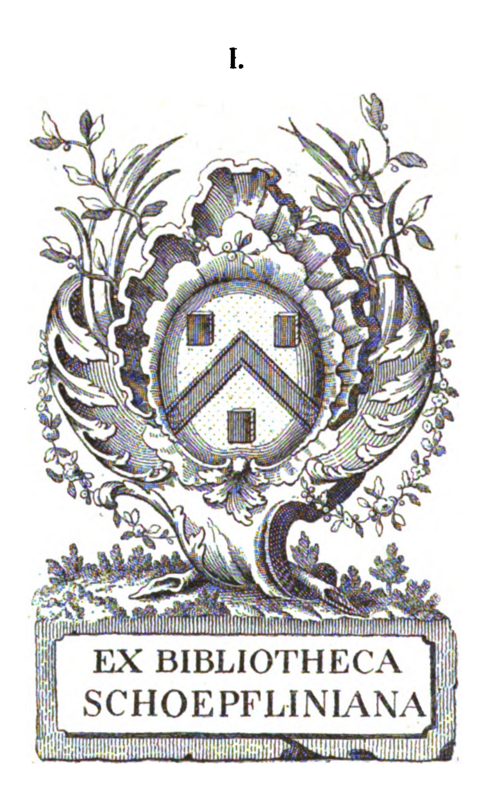
Prof. Waldeyer.



LES

EX-LIBRIS DE SCHŒPFLIN.

I.



Cette petite vignette, qui ne consiste que dans une rocaille herbacée, d'assez mauvais goût, sur laquelle sont gravées les armoiries du célèbre historien « d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois car-« reaux de même, deux en chef et un en pointe », et au bas de laquelle on lit dans un cartouche gazonné :

EX BIBLIOTHECA
SCHŒPFLINIANA

présente peu d'intérêt au point de vue de l'art, mais sous le rapport historique elle offre un grand attrait de curiosité. C'est ce qui m'a

décidé à en faire hommage d'une épreuve photographiée à la Bibliothèque de la *Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, ne doutant pas que sa reproduction sera bien vue par les nombreux amateurs de tout ce qui se rattache à Strasbourg, les bibliophiles de tous les pays et les collectionneurs d'*ex-libris*.

L'historiographe du roi Louis XV avait fait graver deux vignettes pour les livres de sa bibliothèque, l'une pour les volumes in-octavo, l'autre pour les in-quarto et les in-folio; la première a 0^{m},84 de hauteur sur 0^{m},57 de largeur; la seconde 0^{m},98 sur 0^{m},65.

Quant à l'artiste qui a gravé cette petite rareté, je croirais assez que c'est le Strasbourgeois Jean Weis, qui fut souvent employé par Schœpflin pour les illustrations de ses très-doctes ouvrages. Selon M. Aug. Stœber, l'*ex-libris* aurait été gravé en 1762 par le Strasbourgeois J. R. Metzger d'après le tableau peint à Paris par le Mulhousien Gaspard Heilmann et détruit en 1870, lors de l'incendie de la Bibliothèque de Strasbourg.

Dans tous les cas, cette supposition n'enlève rien à la rareté de cette minuscule gravure et au souvenir qui y sera toujours attaché.

II.

Dans le Supplément de son intéressante *Petite Revue d'ex-libris alsaciens* (Mulhouse 1881), M. Auguste Stœber a décrit une troisième vignette de livre du célèbre historien. Elle est aussi rare que les précédentes.

Elle représente une «pierre ovale, sur laquelle est figuré un acteur «comique ancien; au-dessus une tête de masque, de l'énorme bouche «de laquelle sortent des branches de chêne qui retombent des deux «côtés sur une console en pierre portant l'inscription:

EX MUSEO SCHŒPFLINIANO

Sous la console, au milieu *Weis sc.* Hauteur 0^{m},89; largeur 0^{m},86 (de la Collection de M. Ferd. Reiber).

On connaît de ce graveur les *ex-libris* du médecin strasbourgeois Jean Bœcler et d'un chapelain de Malte. Les planches de plusieurs

ouvrages alsaciens, entre autres le ***Museum Schœpflini*** par Oberlin (Strasbourg, 1781), sont dus à son burin, auquel eut recours aussi le célèbre polémiste Weislinger, dont les ouvrages sont encore si recherchés.



On ne doit pas confondre notre artiste avec Jean-Martin Weis, le graveur de la ville de Strasbourg, qui dessina les planches de l'arrivée de Louis XV en 1744, planches gravées à Paris par Ph. Le Bas. Il signait J. M. Weis (voy. les Armoiries de dédicace du duc de Penthièvre, du cardinal de Rohan, toutes les deux de l'année 1736[1], etc.).

Pour en revenir à la rarissime vignette signalée par le savant bibliothécaire de la ville de Mulhouse, il faut observer que la formule un peu prétentieuse *ex* ***Museo*** est très-peu employée. Elle fut cepen-

1. Grâce à l'extrême obligeance de M. le Bibliothécaire en chef de la ville de Colmar, j'ai pu consulter le Recueil de vignettes de dédicaces de livres, formé par le très-regretté M. Stoffel. J'en ai trouvé quatre, signées *J. M. Weis*, de 1736 à 1737 et cinq, signées *Weis*, tout court, de 1741 à 1789. Celle de M. de Salomon porte « Dessiné et gravé par Weis, graveur de la ville de Strasbourg ». Comme on connait des gravures de Weis, antérieures à l'année 1736, cet artiste aurait travaillé près de cinquante ans. Ce qui paraît assez incroyable et laisse le champ ouvert à la supposition de deux graveurs portant le même nom et dont les gravures se ressemblent.

dant fort en usage chez les bibliophiles lyonnais du siècle dernier et Charles Nodier l'a rendue célèbre en l'inscrivant sur les livres de sa bibliothèque.

On ne la rencontre en Alsace que très rarement. *Ex Museo* J. P. Hartung dans un cartouche Louis XVI (Bois signé *D.*) est peut-être le seul exemple. De nos jours, on lit au-dessous des armoiries de la ville de Saverne: *Ex libris Musæi tabernensis, 1881;* mais ici *Musæi* est dans son vrai sens, « musée, galerie, collection, cabinet, » et certes l'illustre auteur de l'*Alsatia illustrata* avait bien le droit de qualifier sa bibliothèque et ses collections de *Museum.*

Schœpflin indiquait presque toujours la provenance de ses livres, *Donum auctoris* lit-on sur la garde intérieure d'un in-quarto intitulé *Auctoritas et Infallibilitas summorum pontificum* par Dom Gall Cartier, moine bénédictin d'Ettenheim (*Aug. Vindel, 1738*). Sur le titre de l'exemplaire des *Vindiciæ Typographiæ, Argent. 1750,* offert par lui à son confrère Jean-Jacques Sachs, professeur de physique à l'Université, il écrivit *Sachsio suo auctor.*

Dans une vitrine de la nouvelle Bibliothèque municipale, on voit un petit volume avec l'*ex-libris* armorié de Schœpflin. C'est un douloureux souvenir, répétons-le, de la splendide bibliothèque dont s'enorgueillissait, il y a quelques années, la capitale de l'Alsace.

A. Benoit.

NOTICE

SUR

UN MANUSCRIT DU DIXIÈME SIÈCLE

QUI JADIS A FAIT PARTIE

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

Au mois de juin 1882 a eu lieu à Paris la troisième vente de livres précieux, provenant de la collection de feu M. Ambroise Firmin-Didot. Parmi les manuscrits le catalogue, p. 11, n° 6, en mentionne un, qui date du dixième siècle et qui jadis a fait partie de la bibliothèque de notre cathédrale. C'est un évangéliaire, écrit sur vélin, de format in-4°. J'ai eu la bonne fortune de le voir et de l'examiner de près. Avec une admiration, mêlée du regret de n'être pas un homme riche, je me suis convaincu de l'exactitude de la description que donne le catalogue. Comme le beau livre a autrefois appartenu à l'Alsace, mes compatriotes trouveront peut-être quelque intérêt à le connaître. Je ne puis mieux faire que d'emprunter au catalogue les détails qui vont suivre, en me bornant à constater qu'ils ne sont empreints d'aucune exagération.

«Les cinq premiers feuillets sont consacrés à un capitulaire ou indicateur des évangiles pour toutes les fêtes ecclésiastiques, écrit en rouge et en noir. Le sixième feuillet est blanc et le texte du lectionnaire lui-même ne commence qu'au verso du feuillet suivant. La page entière est occupée par un intitulé en lettres capitales : *In nomine domini incipiunt lectiones evangeliorum per anni circulum legende*[1]. L'I du mot *in* s'étend sur toute

1. En transcrivant ce passage, ainsi que plus bas les notes contenues dans le manuscrit, je ne tiens pas compte des abréviations.



la hauteur de la page, peint en or et bordé de minium; un médaillon, réservé au milieu, offre l'image du Christ en buste. Les trois lettres suivantes, qui remplissent la première ligne (haut. 0,022), sont formées de listels d'or fleuronnés, bordés de rouge et agrémentés de rinceaux filiformes se terminant par de petits ornements dorés. La suite du titre est en demi-onciale, peinte au minium et relevée d'or. La page en regard est remarquable. Au milieu d'une bordure rectangulaire d'un beau style s'épanouit l'initiale C, de $8^1/_2$ centimètres de côté; elle est formée d'entrelacs dorés et argentés, bordés de rouge; elle est suivie de trois lignes en capitales d'or.»

J'ouvre ici une parenthèse pour dire que le rédacteur du catalogue n'a pas remarqué que cette initiale est la première lettre du mot *cum;* l'*u* et le *m* sont très artistement inclus dans le C et enlacés l'un dans l'autre, l'*u* peint en argent, le *m* en or[1]. Le catalogue continue:

«Le texte, d'une écriture superbe, est orné de près de 300 initiales, formées de gracieux entrelacs et fleurons, ou de grues et de serpents, dorés et argentés, relevés de rouge, d'une variété infinie de dessin. Celles placées en tête des évangiles du samedi-saint et du dimanche de Pâques sont plus importantes et n'ont pas moins de 5 à 6 centimètres de hauteur. Il est rare de rencontrer un volume de cette époque renfermant un aussi grand nombre d'initiales enluminées, d'un aussi beau caractère et d'une conservation aussi étonnante.»

Les exemplaires illustrés du catalogue contiennent un *fac-simile* en couleurs des deux pages dont il vient d'être parlé.

A l'exception du calendrier des fêtes, sur lequel j'aurai à revenir, et de quelques courtes notices inscrites sur les feuillets de garde, le texte n'offre pas d'intérêt particulier; il donne les leçons tirées des évangiles, telles qu'on les trouve dans tous les lectionnaires. Je dirai d'abord un mot des notices; elles sont au nombre de trois, dont deux concernent l'église de Strasbourg, la troisième rappelle un fait qui appartient à l'histoire de l'empire d'Allemagne en général.

Sur un des premiers feuillets de garde on lit ces mots, dont l'écriture révèle le dixième siècle: *Marcha Argentinensis æcclesiæ · Uualehesbinsa ex ista ripa fluminis · Luttera usque D . . .na*[2] *usque in Bugendal · usque in Druhtendal · usque in Uuarehesbach propius · usque in Chochere-*

---

1. L'auteur du catalogue, au lieu de lire *cum esset,* a lu *cesset,* ce qui ne signifie rien. Il s'agit du passage S. Mat. I, 18: *cum esset desponsata mater Jesu,* qu'on avait fait précéder de *in illo tempore;* c'est la leçon pour la vigile de Noël.

2. Une tache sur le mot empêche de le déchiffrer.

suiusa · usque in Diefendal · usque in Renum. Au premier coup d'œil cette note paraît un peu embarrassante. Que faut-il entendre par marche de l'église de Strasbourg? Schöpflin, dans l'*index* du premier volume de son *Alsatia illustrata*, mentionne une *marcha ecclesiæ Argentinensis* et renvoie à la page 674; mais là il n'est parlé que de la marche d'Ettenheim, située sur la rive droite du Rhin; Schöpflin ajoute: *in Argentinensis episcopatus diœcesi hoc singulare, duabus eam marchis includi*, dont l'une est celle d'Ettenheim, l'autre celle de Marmoutiers. Nous n'apprenons pas ce que notre historien veut dire par marche de l'église de Strasbourg, à moins qu'il ne désigne ainsi la partie du diocèse comprise entre les deux autres marches qui le bordaient à l'est et à l'ouest. Mais on verra que dans la notice du manuscrit *marcha* ne peut pas être pris pour un district enfermé entre des frontières, le mot doit signifier la frontière elle-même.

L'explication des noms de lieux présente une difficulté plus grave. J'ignore où il faut chercher *Walehesbinsa;* lors même qu'on remplacerait cette forme insolite par *Waleheshusa*, l'obscurité ne serait pas diminuée[1]. La localité est dite *ex ista ripa fluminis;* le fleuve lui-même ne semble pas être indiqué; cependant, en rapprochant les mots de ce qui suit, il est permis de supposer qu'il s'agit de la Lauter; la notice ayant été écrite à Strasbourg, *ista ripa* est évidemment la rive droite; probablement il faudra aussi supprimer le point qui sépare *fluminis* de *Luttera;* le scribe n'a pas copié très exactement l'original qu'il a eu sous les yeux; on vient d'en voir un exemple à sa manière d'écrire *Wahelesbinsa;* j'en produirai tout à l'heure un autre. La seule chose gagnée en ce moment est de savoir que l'endroit en question se trouvait sur la droite de la Lauter, au sud de Wissembourg. Je ne saurais dire non plus ce que peuvent être *D...na, Bugendal, Druhtendal, Chocheresuiusa* (je propose de lire *Chochereshusa*) et *Diefendal*[2]*;* il n'existe rien avec quoi l'on pût identifier ces localités. Il

1. J'ai vainement cherché dans les glossaires à quoi pourraient correspondre les syllabes terminales des mots *Walehesbinsa* et *Chocheresuiusa.* En corrigeant par *Waleheshusa* et *Chochereshusa* on obtient des noms acceptables; nous en trouvons d'autres en Alsace, qui sont formés de la même manière: *villa Gerareshusa*, 826; *Liutolteshusa* (aujourd'hui Lixhausen), *Buozolteshusa* (aujourd'hui Bosselshausen), 855. *Traditiones Wissemburgenses, ed.* Zeuss, Spire, 1842, 4°, p. 162, 145; etc.

2. *Dal, Tal* (*Thal*) ne signifie pas toujours une vallée proprement dite; très fréquemment ce n'est qu'une simple dépression du sol; les noms formés avec *Dal* ne désignent souvent que des cantons ruraux; j'en pourrais citer dans la Basse-Alsace près de 50, entre autres *Tiefendal* dans six banlieues, dont plusieurs sont situées dans la plaine.

n'y a qu'un des noms de la notice qui dans l'histoire ait laissé une trace, c'est *Warehesbach;* il n'est pas sans jeter quelque lumière sur le problème qui nous occupe. On le rencontre sous la forme de *Wahrehesbach* dans une donation, non datée, faite à l'abbaye de Wissembourg[1] et sous celle de *Warahesbach* dans la charte de 967 par laquelle Otton II confirma les droits et les propriétés dudit monastère[2]. C'est Warspach, jadis un village à deux lieues au sud de Wissembourg; du temps de Schöpflin c'était devenu un simple hameau[3]; aujourd'hui il ne paraît plus ni sur les cartes ni dans les répertoires topographiques de la Basse-Alsace. Voici pourquoi il nous intéresse ici. Dans la charte impériale de 967 on indique les confins du domaine de l'abbaye de Wissembourg; il suffira d'en rappeler la limite méridionale: *inde ducitur ad meridianam vero plagam super Warahesbach et inde ad Bodemelosen Stamphe*[4] *et inde ad Sebach et inde ad Kirkendale et inde ad Ingoldeshaha et inde ad silvosos montes usque in locum qui dicitur Bedebur.* La limite allait ainsi près de Warspach par *Sebach* (aujourd'hui Ober-Seebach) et par *Ingoldesahe* (aujourd'hui Ingolsheim), jusqu'à un endroit inconnu nommé *Bedebur*[5].

Dans la charte d'Otton II nous avons ainsi la démarcation méridionale des propriétés de l'abbaye de Wissembourg; dans la notice de notre manuscrit nous avons la limite septentrionale du diocèse de Strasbourg; au delà c'était celui de Spire. La ligne passait près de Warspach. Cela étant, l'idée se présente assez naturellement à notre esprit que, l'abbé ayant fait confirmer par l'empereur ses possessions et ses droits, le 25 octobre 967, l'évêque de Strasbourg, qui était alors Erkanbold (965 à 991), a voulu de son côté déterminer jusqu'où s'étendait sa juridiction ecclésiastique dans la partie nord de son diocèse. L'acte qu'il fit dresser à cet effet, et dont la

---

1. *Tradit. Wissemb.*, p. 261.

2. O. c., p. 317. Item les chartes de Henri IV, 1067, et d'Albert, 1303. Ib., p. 319, 324; *Alsatia dipl.*, T. I, p. 121, 173. Je ne mentionne pas un diplôme de Dagobert, *Alsatia dipl.*, T. I, p. 22, l'authenticité en est très douteuse.

3. *Alsatia illustrata*, T. II, p. 429.

4. *Ad Bodemelosen Stamphe* ne se rapporte pas à un village. *Stamph* était pris tantôt pour pilon, tantôt pour le mortier dans lequel on pile; il s'agit donc probablement d'un grand trou, rond comme un mortier, et que l'on croyait être sans fond, *bodenlos;* un de ces accidents de terrain, comme on les préférait pour délimiter une marche ou un domaine.

5. En 1293 on mentionne un *Bettebur* près de Zutzendorf; un autre, aujourd'hui appelé Klein-Göft, se trouve dans le canton de Marmoutier; aucun de ces deux ne peut être celui dont il est parlé plus haut.

notice n'est qu'un extrait, serait donc à placer vers la fin de 967 ou au commencement de 968.

J'ai pensé un instant que les témoins de cet acte, qui sont au nombre très considérable de trente-trois[1], pourraient servir à préciser encore davantage la date; mais je n'en trouve que deux dans un document de l'évêque Erkanbold, *Meriboto* et *Willezo,* qui avec dix-sept autres attestent une donation faite par le prêtre Duodo au chapitre de la cathédrale, en présence *pii præsulis Erchanboldi*[2]. A vrai dire, je n'ai pas la certitude absolue que Meriboto et Willezo de cette dernière charte soient les mêmes que leurs homonymes de l'acte de démarcation; il n'y a que la rareté relative des deux noms qu'on puisse considérer comme un argument assez soutenable de l'identité des personnages; seulement, comme la donation de Duodo n'est pas datée, cela ne nous avance guère. Tout ce qu'on peut dire avec quelque vraisemblance, c'est que la notice a été écrite peu après la délimitation du diocèse, à un moment où celle-ci était encore une nouveauté; elle avait eu lieu sans doute avec un certain appareil solennel, en suite d'une enquête, constatée par des témoins nombreux; si le scribe, qui nous en a conservé le souvenir, avait écrit ses quelques lignes après un assez long intervalle, il n'aurait pas manqué d'ajouter la date; l'absence de cette dernière me paraît prouver qu'on a consigné un fait récent. Le but principal de la discussion à laquelle je viens de me livrer a été de trouver pour ce fait une époque approximative, afin de déterminer, comme on le verra plus loin, l'année où l'on peut signaler pour la première fois la présence du manuscrit Didot à Strasbourg.

Une deuxième notice relative à notre cathédrale se trouve sur le feuillet de garde de la fin du volume; là une main du onzième siècle a inscrit un inventaire du trésor de l'église: *Bonum est nobis commendare memoriæ thesaurum huius ecclesiæ · tres cruces quibus (sic) una est aurea · et due deauratæ · et octo calices argenteos · cum uno turibulo argenteo · et urceum argenteum · Et quatuordecim serica pallia · et quatuor sericas cappas.* Suivent cinq lignes, dont la plupart des mots sont effacés; on

---

1. Le catalogue de la vente Didot ne nomme que trois de ces témoins; les voici tous: *Azo · Hildolf · Uuatger · Berhterih · Adalhart · Hiltewig · Ymgolt · Asbrant · Hildolf · Gezo · Luterih · Herrihc · Drutman · Richelo · Herolt · Uuazilo · Merebodo · Ruodolf · Ymgram · Gerolt · Uutlegouo · Richhart · Dieterich · Reginolt · Engilger · Hartolf · Eburhard · Cuono · Engilfrid · Hasso · Loban · Uuillezo · Engilger.*

2. *Strassburger Urkundenbuch*, her. von Wigand. Strassb. 1879, 4°, T. I, p. 38.

peut lire encore: *dalmatica* . . *vexilla* . . *sex tapeta* . . .[1] Une croix en or, deux croix dorées, huit calices, un encensoir et une cruche en argent, de nombreux vêtements sacerdotaux en soie, six tapisseries, des bannières, formaient pour cette époque un trésor ecclésiastique assez beau.

La troisième note enfin, écrite au verso du premier feuillet de garde, est conçue en ces termes: *II. id. iulii facta est maxima cædes grecorum et sarracenorum ab imperatore magno Ottone secundo in Kalabria · domino vincente.* Cette note est exacte quant au fait qu'elle rapporte, mais fausse quant à la date. Peu avant la veille des ides de juillet (13 de ce mois), en 982, l'empereur remporta en Calabre une victoire sur les Sarrasins; le 13 il fut défait par eux. Ce désastre produisit en Allemagne une impression profonde; dans beaucoup d'églises on l'inscrivit dans les nécrologes[2]. Comment se fait-il que dans l'évangéliaire de Strasbourg on ait donné à la victoire la date de la défaite? Assurément l'auteur de la note n'a pas eu l'intention de tromper ses contemporains sur le vrai caractère d'un événement qu'ils ne connaissaient que trop; il a voulu conserver le souvenir du succès glorieux qui l'avait précédé, mais ne pouvant détacher son esprit de la journée malheureuse du 13 juillet, il a involontairement confondu les dates.

Quel que soit le bien-fondé de cette explication[3], l'intérêt de la notice, au point de vue de l'histoire du manuscrit Didot, consiste moins dans le fait qu'elle rappelle, que dans l'omission du millésime. Il faut faire ici la même remarque qu'au sujet de la démarcation du diocèse; la note appartient à une époque où le souvenir des combats livrés par l'empereur était encore dans toute sa vivacité primitive; le rédacteur garda le silence sur l'année, parce qu'il écrivit dans l'année même où les événements avaient eu lieu.

J'arrive à la plus importante des questions que soulève le manuscrit:

---

1. Avec plus de loisir que je n'en ai eu, avec une autre lumière que celle d'un jour d'hiver et de brume et avec de meilleurs yeux que les miens, on réussira peut-être à déchiffrer ce qui manque; si l'encre a disparu, on entrevoit encore les traces des mots sur le parchemin, le scribe ayant fortement appuyé sur sa plume.

2. Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit.* Brunswic, 1855. T. I, p. 565 et suiv. On a cru que la défaite avait eu lieu près d'un endroit nommé Basentello; la vraie localité est à chercher au sud de Crotone, non loin de la mer.

3. Le rédacteur du catalogue Didot suppose que «pour qu'un prêtre eût altéré à tel point la vérité, il fallait que l'événement qu'il enregistrait fût encore imparfaitement connu à ce moment, et que, par conséquent, le bulletin de cette prétendue victoire fût écrit peu de temps après la bataille».



où a-t-il été écrit? On voudrait pouvoir dire qu'il est originaire de Strasbourg ou d'un des couvents de notre province, mais c'est là une ambition patriotique à laquelle il faut renoncer. Rien ne nous permet de supposer qu'au dixième siècle on eût pratiqué chez nous l'art de la calligraphie avec une pareille perfection[1]. Il y a, d'ailleurs, des indices qui nous renvoient au delà de nos frontières.

Dans l'indicateur des évangiles, placé en tête du volume, on rencontre un certain nombre de saints dont, dans ces siècles, le culte était très répandu dans l'Allemagne du sud et en Suisse, ce sont les suivants[2]; je copie les noms tels qu'ils sont écrits dans le manuscrit: *in nat. S^e^ Brigidæ; de S. Patricio; de S^a^ Walpurga; de S. Germano; in nat. S. Bonifacii; de S. Columba; S. Albani; in nat. S. Chiliani sociorumque eius; de S^a^ Christiana; de S^a^ Afra; de S. Bertolfo; de S^a^ Verena; de S. Magno; in nat. S. Gorgonii; de S. Lantperto; in nat. S. Hemmerammi et S. Mauricii sociorumque eius; de S. Leodegario; in vig. S. Galli, in nat. S. Galli, in oct. S. Galli; in vig. S. Otmari, in nat. S. Otmari, in oct. S. Otmari; de S. Columbano.*

Dans cette liste on remarque d'abord S. Patrik, le saint national irlandais, et Ste Brigitte, également une Irlandaise; ils annoncent un établissement monastique fondé par des religieux venus de l'Irlande. On voit ensuite que S. Gall et S. Otmar sont les seuls qui aient aussi des vigiles et des octaves; ils jouissaient donc dans la contrée à laquelle appartient le manuscrit, d'une vénération particulière; or, S. Gall est le premier fondateur et S. Otmar le premier abbé du monastère suisse auquel le grand missionnaire irlandais Gallus a laissé son nom.

Parmi les 21 saints que je viens d'énumérer il n'y en a que 16 qui figurent dans le plus ancien calendrier strasbourgeois que l'on connaisse et qui date du commencement du onzième siècle[3]. Tous, au contraire, se retrouvent dans des martyrologes du dixième siècle écrits à S. Gall et

---

1. Le prof. Rahn, dans son ouvrage *Das Psalterium aureum von S. Gallen*, 1878, f°, p. 55, croit qu'il y a aussi eu à Strasbourg des calligraphes habiles; il cite le Ms. de Prudence, que l'évêque Werner avait donné à la cathédrale et qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Berne; ce volume contient des miniatures dont, d'après M. Rahn, le style se rapproche de celui des manuscrits de S. Gall; ne pourrait-il pas avoir été écrit à S. Gall même?

2. Le catalogue n'en nomme que quatre.

3. *Martyrologium ecclesiæ germanicæ pervetustum, ed.* Beck. Augsb., 1687, 4°. Les saints qui manquent sont S. Bertulphe, S. Patrik, S. Columba, S. Magnus et S. Emmeram.

conservés encore aujourd'hui dans la *Stiftsbibliothek* de cette ville[1]. D'autre part, ces derniers, pas plus que le manuscrit Didot, n'ont les quatre saints locaux de notre diocèse, S. Arbogast, S. Florent, S[e] Odile et S[e] Attale. Il ressort de ces faits, avec une évidence que je crois incontestable, que ce n'est pas à Strasbourg qu'à été écrit le volume, mais à S. Gall. Connaissant ainsi son origine, on ne s'étonnera plus de la richesse de son ornementation; le monastère de S. Gall était célèbre pour la beauté de ses productions calligraphiques. Quel que soit le religieux qui a peint et doré notre manuscrit, il a fait une œuvre d'artiste, pouvant rivaliser par l'élégance et la variété des initiales avec ce que le dixième siècle nous a laissé sous ce rapport de plus distingué.

Il reste à rechercher quand le livre est venu à Strasbourg. Wimpheling le compte au nombre de ceux qu'Erkanbold, devenu évêque en 965, avait donnés à son église; il n'en indique pas le titre, mais il en extrait la note sur la victoire remportée par Otton II sur les Sarrasins; il ajoute qu'elle était écrite de la main même du prélat[2]. Quant à ce dernier point, peut-on se fier au témoignage de Wimpheling? Je crois qu'on aurait tort d'en contester l'exactitude. Nous savons qu'au moins dans un des volumes que la cathédrale avait dus à la munificence d'Erkanbold, il y avait une inscription qui, par l'épithète *humilis*, se révélait comme ayant été de lui-même: *Erkanboldus humilis præsul me scribere jussit*[3]. Wimpheling, qui la mentionne avec d'autres vers de l'évêque écrits dans ce même volume, peut avoir reconnu que l'écriture de ces vers et celle de la note sur la bataille étaient identiques. Erkanbold, au surplus, avait accompagné l'empereur quand, en novembre 980, celui-ci était parti pour l'Italie; nous ne savons pas s'il était resté avec lui jusqu'à la fin, mais lors même qu'il serait rentré

---

1. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Idtensohn, bibliothécaire de la *Stiftsbibliothek*. Les manuscrits qui contiennent les calendriers sont les numéros 339, 340, 341, 342.

2. *Sub eo (Erckenbaldo) facta est cædes magna Sarracenorum per Ottonem secundum. De quo etiam brevem annotationem invenimus in libris ab Erckenbaldo bibliothecæ argentinensi datis, qui manu sua in modum scripsit sequentem : Pridie Idus Julii facta est . . . Catal. episc. Argent.,* Strasb., 1508, in 4°, f° 25[a]. Wimpheling dit : *in libris,* au pluriel; on pourrait donc croire que la même note s'est trouvée aussi dans d'autres livres donnés par Erkanbold. Mais on connaît les inscriptions que l'évêque avait mises ou fait mettre dans ses volumes et, outre celle de l'évangéliaire, il n'y en a aucune qui se rapporte à la bataille de 982. *Invenimus in libris* doit s'entendre dans un sens tout à fait général: nous avons trouvé quelque part dans les livres . . .

3. O. c., f° 24[a].

dans son diocèse avant le mois de juillet 982, il aurait été frappé plus que tout autre des nouvelles de ce qui s'était passé en Calabre; il *peut* donc être l'auteur de la note. Dans son état actuel le manuscrit ne montre nulle part le nom du donateur; la reliure date du XVIII[e] siècle; il n'est pas impossible que le nom se fût trouvé à l'intérieur de la couverture primitive, ou que le relieur moderne ait sacrifié un feuillet de garde. Cette question, toutefois, n'est pas d'une importance capitale; le témoignage de Wimpheling nous suffit amplement. Il est certain, d'ailleurs, qu'Erkanbold a été en relation avec S. Gall; c'est de là qu'il appela le moine Victor pour lui confier la direction de l'école de la cathédrale[1]; aussi bien a-t-il pu faire venir de S. Gall un beau livre pour sa bibliothèque; si notre opinion sur l'époque de la démarcation du diocèse est acceptable, il l'a fait venir avant 968. La preuve que le manuscrit a été un vrai livre de bibliothèque nous est fournie par sa parfaite conservation; il ne porte aucune trace d'un usage fréquent; chez nous il n'aurait pas même pu servir au culte, tant à cause des saints qui n'étaient pas reçus en Alsace, qu'à cause de l'omission des saints alsaciens.

Nous voyons enfin par Wimpheling qu'il a encore été à Strasbourg dans les premières années du XVI[e] siècle. On ignore quand il a disparu; peut-être fut-il une des victimes de la dilapidation de la bibliothèque du grand chapitre pendant la guerre qui éclata en 1592 entre les chanoines catholiques et les chanoines protestants. Il m'est impossible de dire où depuis lors il a séjourné, ni quelles pérégrinations il a faites jusqu'à ce qu'il fût acquis par feu M. Didot. Comme l'année passée il n'a pas encore trouvé d'acquéreur, ne serait-il pas à souhaiter qu'il revînt chez nous? Ce serait pour l'Alsace un précieux monument historique à recouvrer et à conserver[2].

C. Schmidt.

---

1. *Casus monasterii S. Galli*, *ed.* Meyer von Knonau, dans les *Mittheilungen zur vaterländischen Geschichte vom historischen Verein von S. Gallen*, 1877, p. 273. Ekkehard et, d'après lui, Grandidier (Œuvres hist. inédites, Colmar, 1865, T. I, p. 12) font de Victor un parent d'Erkanbold. M. Meyer de Knonau (*Casus*, l. c.) a démontré l'invraisemblance de cette parenté.

2. Depuis que cette notice a été écrite, le manuscrit est devenu la propriété d'un de nos plus éminents bibliophiles alsaciens.



ARGENTORATUM.

Ein Beitrag zur Ortsgeschichte von Strassburg i. E.

(Mit zwei photolithographirten Plänen.)

Die vorliegende kleine Schrift verdankt ihre Entstehung dem Wunsche des Verfassers, seine in einigen Punkten von den bisherigen Anschauungen abweichenden Ansichten über das römische Argentoratum zur Kenntniss derjenigen Kreise zu bringen, die sich für Strassburgs Ortsgeschichte interessiren.

Wenn der Verfasser seine Ansichten in ein Gesammtbild des römischen Argentoratum verflocht, so war er sich wohl bewusst, mit dem Inhalt dieser übersichtlichen Darstellung selbst, den Kennern der Strassburger Ortsgeschichte nichts Neues zu bieten; er hofft jedoch damit denjenigen einen Dienst zu erweisen, welche sich erst mit dem Gegenstand eingehender beschäftigen wollen, da ein Führer durch die ziemlich umfangreiche, in zahlreichen und nicht immer leicht zugänglichen Schriften zerstreute bezügliche Literatur bis jetzt noch fehlt.

Geschichtliches.

Die ersten zuverlässigen Nachrichten über das heutige Elsass befinden sich in den Commentaren Cæsar's über den gallischen Krieg. Wir erfahren aus denselben, dass Cæsar, nachdem er die Helvetier durch die ihnen an der Saone beigebrachte Niederlage verhindert hatte in Gallien einzufallen, von den Fürsten der Aeduer und Sequaner um schleunige Hülfe gegen Ariovist angegangen wurde, der bisher mit den Sequanern verbündet und seit 14 Jahren im Besitz eines Theiles des linken Rheinufers, Anstalt machte, sich nun auch des übrigen Galliens zu bemächtigen.

Es war im Lande der Triboker, wahrscheinlich in der Gegend des heu-

tigen Strassburg, wo Ariovist das Heer der verbündeten germanischen Stämme versammelte, dann zog er, auf den Zuzug der Sueven wartend, langsam das Rheinthal hinauf, um sich durch die Lücke zwischen Jura und Vogesen den Eintritt in Gallien zu erzwingen. Cæsar kam ihm jedoch zuvor. Nachdem er durch die Besetzung Vesontio's eine Operationsbasis gewonnen hatte, rückte er Ariovist in starken Tagemärschen entgegen und erreichte ihn, bevor dieser sich der Eingangspforte Galliens hatte bemächtigen können. Verhandlungen, in der Absicht angeknüpft, den Ariovist zur Umkehr zu bewegen, blieben erfolglos, und so kam es denn bei einem Versuche desselben, Cæsar von seiner Rückzugslinie abzudrängen, wahrscheinlich in der Nähe des heutigen Mülhausen, zur Schlacht, in welcher Ariovist, an der Spitze der Markomannen, Triboker, Nemeter, Vangionen, Sueven, Haruden und Sedusier, entscheidend geschlagen und über den Rhein zurückgetrieben wurde (58 v. Chr.).

Obgleich Cæsar seinen Sieg in Rücksicht auf die Haltung der Belger nicht sofort ausbeuten konnte, sich vielmehr gegen diese wenden musste, um durch ihre Unterwerfung der drohenden Vereinigung sämmtlicher gallischen Völker vorzubeugen, so war es doch hauptsächlich die Nachwirkung des über Ariovist erfochtenen Sieges, welche die ohne weiteren Kampf erfolgende Inbesitznahme des Landes zwischen Rhein und Vogesen ermöglichte. Mangels einer näheren Angabe der Commentare kann somit das Jahr 58 v. Chr. den Beginn der Römerherrschaft im Elsass bezeichnen.

Wenngleich die Kriege der Römer mit ihren unruhigen Nachbarn jenseits des Rheins unter den ersten Kaisern angriffsweise und meist mit Glück geführt wurden, so blieb doch der Strom vorläufig die Grenze des Reiches, da es den Römern nicht um den Besitz der wenig verlockenden rechtsrheinischen Lande, sondern nur um die Sicherung Galliens zu thun war, der Rhein hierfür aber eine sehr geeignete Grenze abgab. An aber hinter dem Strom errichtete Drusus mehr als fünfzig Castelle, die zum Grenzschutz und als Waffenplätze für die nach dem Innern Germaniens gesandten Heere dienten. Das Land jenseits des Rheins, in dem Winkel zwischen diesem und der Donau, wurde in Folge dessen, etwa um Christi Geburt, von den Germanen (Markomannen) freiwillig geräumt, dagegen wanderten dort Gallier ein, die sich mit den in geringer Zahl zurückgebliebenen älteren Einwohnern vermischten. Erst unter Domitian's Regierung, also fast 150 Jahre nach Unterwerfung der linksrheinischen Lande, wurde die Grenze endgültig über den Rhein vorgeschoben und durch einen Grenzwall — *limes* — bezeichnet, der sich von dem Rücken des Taunus bis zur Donau hinzog, an dem aber noch Trajan und Hadrian bauten.

Zwischenzeitig war die römische Herrschaft am Rhein ernstlich in Frage gestellt worden, als die Bataver unter Claudius Civilis sich erhoben, das linksrheinische römische Germanien und ein grosser Theil der Provinz Gallien auf ihre Seite trat und selbst römische Legionen zu ihnen übergingen. In diesem Aufstand, den Vespasian wie es scheint in friedlicher Weise beendete, wurden auch sämmtliche römische Befestigungen am Rhein, mit Ausnahme von Moguntiacum und Vindonissa, von den Aufständischen zerstört. Etwa vom Jahre 90 n. Chr. bis zur Mitte des 3. Jahrhunderts blieb dann das heutige Elsass von Kriegen verschont.

Der allmälige Verfall des römischen Reiches und die oft gleichzeitig in drei Welttheilen geführten äusseren und Bürgerkriege hatten dann eine Aenderung der römischen Kriegführung am Rhein zur Folge. Die öftere Abwesenheit der Heere und ihre Verwendung auf anderen entfernten Kriegsschauplätzen zwang die zurückgebliebenen schwachen Besatzungen zu einer mehr und mehr nur abwehrenden Vertheidigung und, bei dem meist ungünstigen Ausgang der Kämpfe, zum allmäligen Rückzug gegen den Rhein, der etwa vom 4. Jahrhundert ab wiederum die eigentliche Vertheidigungslinie wurde. Doch scheint man wenigstens die Rheinebene auf dem rechten Ufer noch längere Zeit behauptet zu haben, da am Ausgange der Schwarzwald- und Odenwald-Thäler Castelle erbaut wurden, die das Herannahen feindlicher Heere den am Rhein gelegenen Städten und Waffenplätzen rechtzeitig mittheilen sollten. Indessen war es den Alemannen bereits unter Gallienus (259—268 n. Chr.) vorübergehend gelungen, auch die Rheingrenze zu überschreiten und bis in das Innere Galliens vorzudringen. Von Posthumus zurückgetrieben, kamen sie jedoch schon unter Probus (276—282) wieder über den Rhein, nahmen 60—70 Städte ein und zerstörten sie. Dann finden wir sie nach verschiedenen kleineren und grösseren Streifzügen in das römische Gebiet im Jahre 357 unter ihrem Fürsten Chnodomar, nach abermaligem Ueberschreiten der Grenze, Einnahme und Zerstörung der oberrheinischen Städte, in der Nähe von Argentoratum — dem heutigen Strassburg — doch rettete Julian in der Schlacht daselbst noch einmal die Rheingrenze. Unter Valentinian wurde dieselbe dann von Neuem durch Ausbesserung der vorhandenen Befestigungen und Neuanlage von Waffenplätzen verstärkt, sodass sie sich bei seinem Tode im Jahre 375 in einem besseren Vertheidigungszustande denn je befunden haben soll.

Vom Jahre 378 ab genoss das Grenzland völlige Ruhe, in Folge dessen es sich rasch von den erlittenen Drangsalen erholte. Insbesondere scheint das in den ersten drei Jahrhunderten kaum bekannte Argentoratum damals

zu besonderer Blüthe gelangt zu sein. Trotzdem wurde die Rheingrenze nur noch kurze Zeit behauptet, denn als Stilicho, durch das friedliche Verhalten der Germanen verleitet, im Jahre 403 die Legionen vom Rhein nach Italien zog, überfielen am 31. Dezember des Jahres 406 Vandalen und Alanen das Grenzland, dessen schwache aus Veteranen bestehende Festungsbesatzungen zwar lebhaften Widerstand leisteten, aber bald den Barbaren unterliegen mussten. Bei dem Zustande gänzlicher Auflösung, in dem sich das Reich befand, war an eine Wiedereroberung nicht zu denken.

I. Die Bevölkerung des heutigen Elsass zur Zeit der Römerherrschaft.

Den ältesten glaubwürdigen Geschichtsquellen zufolge bestand die Urbevölkerung des heutigen Elsass aus keltischen Volksstämmen, die in vorgeschichtlicher Zeit aus Mittelasien eingewandert sein sollen. Die Namen zahlreicher Oertlichkeiten und Städte, eines grossen Theiles der Wasserläufe, aufgefundene Begräbnissplätze, sowie noch heute sichtbare Ueberreste der Befestigungen und Opferstätten, lassen keinen Zweifel an dieser Ueberlieferung zu. Nachdrängende Germanen nöthigten dann die Kelten schon lange vor Christi Geburt zur theilweisen Aufgabe ihrer Wohnsitze am Rhein und zur Weiterwanderung nach dem mittleren Gallien.

Wie uns Cæsar im IV. Buch seiner Commentare des gallischen Krieges berichtet, bewohnten zu seiner Zeit die belgischen Mediomatriker und germanischen Triboker das untere Elsass, während sich im oberen Elsass die keltischen Sequaner und Rauraker behauptet hatten. Unzweifelhaft waren aber auch im unteren Elsass Kelten zurückgeblieben, die sich allmälig mit der neu zugewanderten Bevölkerung vermischt hatten. Während nun die Mediomatriker zu jenen germanischen Völkerschaften gehörten, welche bereits längere Zeit vor Christi Geburt in Gallien eingewandert waren, hatten die Triboker den Rhein erst später und zu einer Zeit überschritten, die mit völliger Sicherheit nicht angegeben werden kann. Berücksichtigt man, dass ihre Anwesenheit im Elsass vor Ariovist's Zeiten keineswegs nachgewiesen ist, so wird man verschiedenen Geschichtsschreibern gegenüber mit Schœpflin[1] annehmen dürfen, dass sie frühestens mit Ariovist ins Elsass gekommen sind und sich demnach 14 Jahre dort aufgehalten

1. *L'Alsace illustrée*, par Schœpflin, traduction (von Schœpflin's *Alsatia illustrata*) de Ravenèz, Mulhouse, 1849, I, 349.

hatten, als sie im Jahre 58 v. Chr. mit den Römern zusammenstiessen. Gleichwohl ist es wenig glaubhaft, dass sie schon damals im eigentlichen Sinne des Wortes auf dem linken Rheinufer ansässig gewesen sind, da auch Ariovist sich rühmte, mit seinem Volke seit 14 Jahren niemals unter einem Dache Schutz gesucht zu haben[1]. Aller Wahrscheinlichkeit nach hatten sich die Triboker zwischen die bereits in Ortschaften wohnende ältere Bevölkerung des Landes verbreitet, ohne — ihren germanischen Sitten getreu — sich in grösseren festen Ansiedelungen niedergelassen zu haben.

Während nun Schœpflin weiterhin annimmt, dass die in die Niederlage des Ariovist verwickelten Triboker mit den übrigen germanischen Völkern auf das rechte Rheinufer zurückgegangen und zur Zeit des Bürgerkrieges zwischen Cæsar und Pompejus, wo die Rheingrenze mangelhaft bewacht war, wieder nach dem Elsass gekommen seien, ist de Ring[2] der Meinung, dass die Triboker sich alsbald den Römern unterworfen und das Elsass gar nicht verlassen hätten. Wenn sich nun auch Schœpflin mit Cæsar's Zeugniss nicht im Widerspruch befindet, weil Cæsar seine Commentare erst nach dem Bürgerkriege verfasst hat, zu welcher Zeit ja auch nach Schœpflin die Triboker wieder in das Elsass zurückgekehrt waren, so hat doch die Ansicht de Ring's mehr innere Wahrscheinlichkeit für sich, da es wenig glaubhaft ist, dass ein im Kampf mit den Römern unterlegenes Volk, nachdem es sich der Macht des Siegers entzogen hatte, wenige Jahre darauf zurückgekommen sein und sich freiwillig demselben unterworfen haben sollte. Die thatsächliche Unterwerfung der Triboker lässt sich wohl nur durch den Umstand erklären, dass letztere bereits zu Cæsar's Zeiten im Elsass festen Fuss gefasst hatten und dasselbe deshalb auch nicht wieder verlassen wollten.

Wie dem nun sei, jedenfalls bewohnten die Triboker von Cæsar's Zeiten ab das untere Elsass; auch ist es nicht zweifelhaft, dass im Laufe der Zeit die dort noch vorhandene ältere Bevölkerung entweder über die Vogesen zurückgedrängt oder in den Zugewanderten völlig aufgegangen ist.

II. Die Grenzen des Triboker-Landes.

Ueber die Grenzen des Triboker-Landes gehen die Ansichten mehrfach auseinander. Bezüglich der Ostgrenze liegt das Zeugniss Cæsar's[3] vor, der

---

1. Cæsar, *De bell. gall.*, I, 36.
2. *Mémoire s. l. établissements romains du Rhin et du Danube.* Strasbourg, 1853, I, 134.
3. *De bell. gall.*, lib. IV, cap. X.

den Rhein als die Grenze der Helvetier, Sequaner, Mediomatriker, Triboker und Vangionen bezeichnet. Abweichend hiervon nimmt Napoleon III[1] an, dass die Triboker auch noch zu Cæsar's Zeiten Herren des rechten Rheinufers gewesen seien. Die Westgrenze setzt Beatus Rhenanus (gest. 1549) an die Mosel, Schœpflin aber wohl mit mehr Recht auf den Kamm der Vogesen, da hier noch heute die Sprachgrenze liegt. Als Südgrenze betrachtet man im Allgemeinen den ehemaligen Landgraben — den heutigen Eckenbach — südlich von Schlettstadt[2], Cluverius aber zieht dieselbe weiter südlich, etwa dem 48. Breitengrade folgend, von Burkheim (am rechten Rheinufer nördlich von Alt-Breisach) nach der Meurthe-Quelle. Im Norden hält Cluverius mit Bebel und Spener die Moder für die Grenze gegen die Nemeter, während Lehmann und Schœpflin der Ansicht sind, dass die Queich die Südgrenze der Nemeter und demnach die Nordgrenze der Triboker gewesen sei. Schœpflin will jedoch auch nichts dagegen einwenden, wenn man die Lauter statt der Queich als Grenze annimmt[3]. Jedenfalls ist durch eine im Jahre 1859 ganz in der Nähe des Sauerbaches aufgefundene Säulen-Inschrift bewiesen, dass das Gebiet der Triboker im Norden mindestens bis zu diesem Bach gereicht hat[4].

III. Ueber den Ursprung von Argentoratum.

Leider besitzen wir keinerlei Nachrichten über den Ursprung von Argentoratum, weder über den Zeitpunkt wann, noch über die Art und Weise wie es entstanden ist. Dass wir es an der Stelle des heutigen Strassburg zu suchen haben, bezeugt Gregor von Tours in seiner *Historia Francorum* durch die Angabe, dass der Bischof Aegidius von Rheims im Jahre 590 wegen Majestätsbeleidigung «ad Argentoratensem Urbem, quam nunc Strateburgum vocant» gefangen gehalten sei. Auch lässt das Itinerarium des Antonin und die Karte des Theodosius (Peutinger'sche Tafel) einen Zweifel hierüber nicht zu.

---

1. *Geschichte Julius Cæsar's*, vom Verfasser autorisirte Uebersetzung. Wien, 1865 und 1866, II, 22, 75, 77.

2. Auf Specklin's Karte vom Elsass, 1576, als Lantgrab bezeichnet. Ein Exemplar dieser jetzt sehr seltenen Karte befand sich im Jahre 1880 im Archiv des Stadtbauamtes zu Strassburg.

3. Ueber die verschiedenen Ansichten, siehe Rav., I, 352.

4. De Morlet, *Notice sur les voies romaines du département du Bas-Rhin*, im *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, tome 4; *Mémoires*, 42, 52, 56 et 83.

N.

S.

(Marne-Rhein-Kanal)

Aar

Blauen

Straße nach Aurelia Aquensis?

Bettlingen

Straße von Mons Brisiacus?

Kleiner Rhein

Straße

Der erste Schriftsteller, der Argentoratum erwähnt, ist Ptolemæus, welcher um die Mitte des 2. Jahrhunderts geschrieben hat; ihm folgen Julianus, Ammianus Marcellinus, Zosimus und Eutropius, die es verschiedentlich nennen, sich aber ebenso wie Ptolemæus über seine Entstehung in vollkommenes Schweigen hüllen. Dass es von Tacitus nicht erwähnt wird, obgleich er bei Erzählung des Aufstandes der Bataver Gelegenheit hierzu gehabt hätte, liegt wohl daran, dass er keine Ursache zu haben glaubte, die Standquartiere der Legionen einzeln aufzuzählen, und dass es ihm genügte zu sagen, sie seien sämmtlich, mit Ausnahme von Moguntiacum und Vindonissa, zerstört worden.

Bei einem solchen Mangel an geschichtlichen Beweisen konnte es nicht an entsprechenden Vermuthungen fehlen.

Man wird die wunderlichen Versuche mittelalterlicher und neuerer Chronikenschreiber übergehen dürfen, die, ohne den Schatten eines Beweises erbringen zu können, die Entstehung von Argentoratum in das graue Alterthum zurückversetzen, oder wie Goldmeyer[1] sich gar dazu versteigen, die Zeit der Gründung bis auf die Minute zu berechnen. Auch Kœnigshoven[2], der sonst zu den glaubwürdigeren Chronisten gerechnet werden muss, kann hierbei nicht ausgenommen werden, da seine Erzählung von der Gründung Strassburgs durch einen Sohn der Semiramis sich auf den ersten Blick als reines Phantasiegebilde erweist.

Die sich am wenigsten auf Vermuthungen stützende, im Uebrigen aber nach neueren Forschungen unmöglich zutreffende Erklärung gibt Scaliger, dessen Ansicht zufolge Argentoratum bis zur Regierung des Julian und Valentinian lediglich ein unbefestigter Marktflecken gewesen und erst von Valentinian mit Mauern umgeben worden ist. Diese Ansicht vertreten auch Vinet, Guillemannus und Schurtzfleisch, werden aber von Freher, Cluverius, Obrecht, Celarius und Schœpflin[3] vornehmlich mit dem Hinweis darauf bekämpft, dass sie den Ausonius, auf den sie sich stützen, falsch auslegen, indem dieser in seinem Gedichte Mosella nicht Argentoratum, sondern nur Bingen gemeint haben könnte. Mag Argentoratum in der That anfänglich nur ein Marktflecken gewesen sein, als welchen man es wohl ohne Wei-

---

1. *Strassburgische Chronik, astrologisch beschrieben.* Strassburg, 1634.

2. Hegel, *Die Chroniken der deutschen Städte vom 14. bis 16. Jahrhundert.* Leipzig, 1870, VIII. und IX. Band, die Chronik (Closener's und) Kœnigshoven's enthaltend, nach der im Jahre 1870 mit der Strassburger Bibliothek zu Grunde gegangenen Originalhandschrift Kœnigshoven's.

3. Ueber die verschiedenen Ansichten, siehe Rav., I, 528.

teres bezeichnen kann, wenn man lediglich den mit Mauern umschlossenen Theil seiner Grösse nach in Betracht zieht, so muss doch von vornherein der Ansicht entgegengetreten werden, dass es erst zur Zeit des Valentinian befestigt worden sei, da dies die gänzliche Verkennung der Wichtigkeit des Punktes für die Vertheidigung der Rheingrenze zur Voraussetzung haben würde. Derartiges darf man aber sicher nicht einem Volke zutrauen, das es seit Jahrhunderten in der Kriegskunst auf die höchste Stufe der Vollkommenheit gebracht hatte und besonders in der Befestigungskunst Meister war. Zu allem Ueberfluss bestätigen die seinerzeit an den Ueberresten der Befestigung vorgenommenen Untersuchungen in einer keinen Zweifel zulassenden Weise, dass vor Zerstörung durch die Vandalen und Alanen zur Zeit der Völkerwanderung eine mehrmalige Zerstörung und Wiederherstellung der Befestigung stattgefunden hat[1], Thatsachen, die mit einer erstmaligen Befestigung zur Zeit Valentinian's nicht in Einklang zu bringen sind.

Einen Schritt weiter als Scaliger geht nun Schilter[2] und mit ihm ein Theil der oben Genannten, indem er — ohne jedoch einen Beweis vorzubringen — Argentoratum unter die von Drusus erbauten Castelle rechnet. Auch Schœpflin ist dieser Ansicht, glaubt indessen, dass das Alter des Ortes selbst noch weiter hinaufreichen müsse, und dass derselbe einer keltischen, d. h. vorrömischen Niederlassung seine Entstehung verdanke. Wie Schœpflin ausführt, stammt der Name des Ortes von dem keltischen Wort Argentorat, das nach ihm mit «Ueberfahrt oberhalb einer Mündung», nach Strobel[3] mit «Stadt an der Ueberfahrt» zu übersetzen ist. Diese Bedeutung des Wortes Argentorat dürfte in der That beweisen, dass sich in vorrömischer Zeit in der Nähe der nachmaligen Feste eine Ueberfahrt über Ill und Rhein befunden hat, bei der eine Niederlassung vorauszusetzen wohl keine allzu gewagte Vermuthung ist. Die Sicherung eines solchen Punktes durch Befestigungen war dann nicht mehr wie natürlich. Schweighäuser[4] hält zwar nicht viel von Schœpflin's etymologischem Nachweis, indessen spricht der

---

1. Silbermann, *Lokalgeschichte der Stadt Strassburg*. Strassburg, 1775, 14, 15. — De Morlet, *Notice sur l'enceinte d'Argentoratum*. Strasbourg, 1861, 17.

2. *Die älteste Teutsche so wol allgemeine als insonderheit Elsassische und Strassburgische Chronik von Jacob von Kœnigshoven, Priester in Strassburg etc.*, mit historischen Anmerkungen in Truck gegeben, von D. Johann Schiltern. Strassburg, 1698, Anmerkung IX, 597.

3. *Vaterländische Geschichte des Elsass*. Strassburg, 1841, I, 12.

4. *Mémoire sur les antiquités romaines de la ville de Strasbourg ou sur l'ancien Argentoratum*. Strasbourg?, 34.

nur latinisirte Name Argentoratum wohl am besten für die Annahme, dass es sich hier nicht um eine völlige Neugründung der Römer gehandelt hat, da sie einer solchen schwerlich einen anderen als lateinischen Namen gegeben haben würden. Es wird jedoch als unzweifelhaft anzusehen sein, dass die Römer nicht die Niederlassung der Landeseingeborenen befestigt, sondern an deren Stelle oder in deren Nähe, als an einem (wie wir noch sehen werden) hierzu besonders geeigneten Punkte, ein Castrum angelegt haben, das dann den latinisirten Namen der älteren Niederlassung erhielt und wie die meisten rheinischen Castra mit der Zeit durch eine äussere rein bürgerliche Niederlassung zu einer Stadt anwuchs. Dadurch wird es denn auch erklärlich, dass Argentoratum von Ammianus Marcellinus, Zosimus und Eutropius «urbs», von Julianus aber τεῖχος (munimentum, castellum) genannt werden konnte.

IV. Die Lage von Argentoratum.

Bei Auswahl der Punkte für die zum Schutze der Rheingrenze zu erbauenden Befestigungen waren zwei Bedingungen massgebend, einmal die möglichste Nähe des Stromes, der für die Heranschaffung der Verpflegung und Ausrüstung etc., besonders in den ersten Zeiten, wo das Strassennetz noch nicht völlig ausgebaut war, von grosser Wichtigkeit sein musste, dann die Höhenlage des Geländes, welche die befestigten Posten gegen die Hochwasser des Rheines — hier auch der Ill — sicherzustellen hatte.

Nachweisbar hat der Rhein im Laufe der Jahrhunderte sein Bett verschiedentlich verändert, nicht zum wenigsten in der oberrheinischen Ebene, wo natürliche Hindernisse sich einem solchen Vorgange nur in beschränktem Masse entgegenstellten. Noch bis in die neuere Zeit lassen sich derartige Veränderungen von grösserem oder geringerem Umfange nachweisen, bis die in unserem Jahrhundert vorgenommene durchgreifende Festlegung des Flussbettes dem ein Ziel gesetzt hat.

Dieses fortwährende Entstehen neuer Stromarme und Verlanden der alten, dieses unausgesetzte Wandern der zahllosen Inseln und Sandbänke macht es unmöglich, ein nur einigermassen zutreffendes Bild des Flusslaufes zur Zeit der Römerherrschaft zu entwerfen, wie dies denn kaum für die letztvergangenen Jahrhunderte angängig ist.

Die ältesten Stromkarten, welche im Archive der Stadt Strassburg aufbewahrt und wohl überhaupt die ältesten noch vorhandenen sein werden, stammen aus der Zeit Specklin's, also aus der zweiten Hälfte des 16. Jahr-

hunderts, und zeigen ebenso wie die dem vorigen Jahrhundert angehörigen der Kaiserlichen Fortifikation untereinander die grössten Verschiedenheiten. Eins geht jedoch aus diesen Karten mit Bestimmtheit hervor, nämlich, dass sich der Lauf des Rheins gerade in der Nähe von Strassburg mit der Zeit ungemein verändert hat. Es erscheint daher auch nicht unmöglich, dass sein Hauptarm zur Römerzeit weiter westlich, also mehr in der Nähe von Argentoratum geflossen ist (Zosimus, *Histor.*, lib. III, cap. III, sagt: prope Urbem Argentora, situm ad Rheni ripam). Aber selbst wenn dies nicht der Fall gewesen sein sollte, so müsste die Verbindung von Argentoratum mit dem Rheine doch eine günstige genannt werden, da Ill und Rhein bis in die neueste Zeit durch einen schiffbaren Wasserlauf — den Johannis- oder Rheingiessen — in Verbindung gestanden haben. Im Uebrigen fand sich auch zwischen den benachbarten grösseren Grenzposten Mons Brisiacus (Alt-Breisach) und Saletio (Seltz) kein Punkt in der Nähe des Stromes, der unter den damaligen Verhältnissen so völlig gegen die Hochwasser geschützt gewesen wäre, als die Stelle, auf der Argentoratum erbaut wurde, sodass von einer Auswahl überhaupt kaum die Rede sein konnte.

Im Allgemeinen ist die Rhein-Niederung auf dem linken Ufer bis zur Ill, bezw. bis zu ihren linksseitigen unteren Nebenflüssen, eine vollkommene Ebene und nur wenig über den mittleren Stand der Gewässer erhoben. Letzteres trifft besonders für die fernen Jahrhunderte zu, wo der allgemeinen Annahme nach die Wassermenge der Flüsse eine grössere als heute war. Erst westlich der Ill steigt das Gelände an und bildet bis zu den Vorbergen der Vogesen ein verschieden breites niedriges Vorland derselben, das zwischen der Breusch und Suffel das linke Ufer der Ill begleitet, dann von der Ill, bezw. dem Rhein, zurückweicht, um bei Seltz unmittelbar an den letzteren heranzutreten. Eine eigenthümliche Gestaltung des Geländes, die noch heute innerhalb der Stadt Strassburg zu verfolgen ist, wies den Römern den Punkt, der für die Anlage eines Grenzpostens wie eigens geschaffen war.

Nimmt man einen Uebersichtsplan der Umgebung von Strassburg und einen genaueren Plan der Stadt (vor der Erweiterung derselben im Jahre 1876), aus dem die Höhenzahlen der Strassen und Plätze zu ersehen sind, zur Hand (siehe auch Blatt I), so bemerkt man, dass der das linke Ufer der Breusch und ihren untersten Ablauf, den sogenannten Mühlgraben, begleitende scharf markirte Thalrand am alten äusseren Weissenthurm-Thor sein Ende erreicht, d. h. wegen der Umgestaltung des Grund und Bodens durch Anlage der Festungswerke, nicht mehr verfolgt werden kann. Ver-

gleicht man jedoch die Höhenzahlen innerhalb und ausserhalb der Stadt, so sieht man sofort, dass sich das über die Niederung erhobene Gelände innerhalb der Stadt fortsetzt, den drei Inseln an den Bedeckten Brücken gegenüber die Ill erreicht und jenseits des sogenannten Falschen Wallgrabens das linke Ufer der Ill bis zur Wiedervereinigung mit dem ersteren begleitet. Diese Bodenanschwellung senkt sich etwa von der Juden-, Spiessund Langgasse, sowie von der Weissenthurm-Strasse, nach Nordwesten und Norden ab und bildet solchergestalt einen schmalen Ausläufer des flachwelligen hochwasserfreien Geländes im Westen der Stadt, dessen Abfall gegen die Niederung weiter nach Norden zu, in Folge Anlage der eine Zone von über 500 m Breite einnehmenden ehemaligen Festungswerke, zunächst gewissermassen verwischt ist, ausserhalb des alten Steinthores aber wiederum genau verfolgt werden kann. Das uranfängliche Vorhandensein dieses längs der Ill streichenden Hügelrückens und sein Zusammenhang mit dem im Westen der Stadt gelegenen Gelände wird durch die gleiche Bodenbeschaffenheit beider hinreichend bewiesen. Wenn es nun auch zweifellos ist, dass der Grund und Boden innerhalb der Stadt durch Schuttablagerung, Pflaster etc. mit der Zeit im Allgemeinen um ein gewisses Mass, an den niedrigeren ehemals sumpfigen Stellen in der Nähe des Falschen Wallgrabens — den Brüchen — aber bis zu 2 m erhöht worden ist[1], so ändert dies doch nichts an dem ganzen Charakter der Bodengestaltung.

Diese besser als alles Andere die Wahl des Punktes erklärende Gestaltung des Geländes ist bisher noch nicht gebührend berücksichtigt worden, ja Schœpflin, Silbermann und de Morlet stellen, wenn sie auch bemerken, dass das befestigte Argentoratum etwas höher gelegen habe als das Umgelände, in den ihren Veröffentlichungen beigegebenen Plänen die nähere Umgebung desselben als völlige Ebene dar, nehmen an, dass die Gräben der nachmaligen Stadterweiterungen des linken Illufers natürliche Wasserläufe gewesen seien und setzen solchergestalt Argentoratum auf eine den Hochwassern mehr oder weniger preisgegebenen Insel und damit in eine Lage, die, wenn sie zutreffend wäre, der Umsicht der Römer wenig Ehre machen würde. Schon dies allein hätte die Genannten darauf hinweisen sollen, dass ihre Annahme bezüglich der Geländegestaltung, und insbesondere in Betreff der Wasserläufe, nicht richtig sein kann, und dass die

---

1. SCHWEIGHÆUSER, *L'ancien Argentoratum*, 26; ferner *Observations sur le niveau du sol de l'ancien Argentoratum romain*, par le docteur EISSEN, im *Bulletin*, IIe série, tome 1; *Mémoires*, 5.



letzteren künstlich hergestellt sein müssen. Man wird daran nicht zweifeln dürfen, wenn man in Berücksichtigung zieht, dass diese unbedeutenden Wasserläufe andernfalls den Hügelrücken durchbrochen haben würden, vor dem sich die viel mächtigere Ill in scharfer Biegung zur Seite wandte. Wäre insbesondere der sich bei den drei Inseln an den Bedeckten Brücken abtrennende Wasserlauf ein natürlicher gewesen, so hätte es bei seiner Richtung zum oberen Lauf der Ill nicht ausbleiben können, dass er sich in Folge der Hochwasser mit der Zeit zum Hauptarm des Flusses ausgebildet hätte. Dass die Ill so schon das Bestreben hatte, den Hügelrücken zu durchbrechen, kann man an den drei Inseln erkennen, die offenbar dadurch entstanden sind, dass sich der Fluss allmälig in die ihm vorliegende Bodenanschwellung gewissermassen hineingefressen hat. Im Uebrigen ist es aber auch nicht schwer, aus der Kœnigshovenschen Chronik zu beweisen, dass die in Rede stehenden Wasserläufe, bezw. Stadtgräben, in der That künstlich hergestellt worden sind; sagt doch Kœnigshoven[1] selbst, dass man die Gräben der 1., 2. und 4. Erweiterung der Stadt «gemacht» habe. Dass Silbermann den Wortlaut der Kœnigshovenschen Chronik so wenig beachtet hat, daran ist Specklin mit seinen offenbar willkürlichen Angaben in den im Jahre 1870 leider zu Grunde gegangenen handschriftlichen Collectaneen Schuld, die Silbermann dann auch noch verführt haben, weniger unzweideutige Stellen der Kœnigshovenschen

---

1. Cap. V, 272, 273, die erste Erweiterung betreffend sagt Kœnigshoven: «Dovon «machte men die stat witer und *machte men der stette* Ringmure und *Graben* von der «steinern Brucke by dem Rossmerkete hingonde vswendig an den Bredigern und an den «phenningthurn wieder den Winmerket.... Sus wart die Kirche zum alten sant Peter und «die Oberstrosse mitenander zu der stat (begriffen) mit einer guten Ringmuren und «Graben zu der stat (begriffen) mit einer guten Ringmuren und Graben zu der siten wider «die Almende.» Bezüglich der zweiten Erweiterung sagt er: «Hernoch uf fünfhundert «Jor, alse men zalte noch Gots Geburte MCC. do wart die stat by dem alten sant Peter «wieder das Bruch aber gewitert; und *men machte* die Ringmure und *den Graben* gonde «vs bas von dem alten sant Peter und Bischoues Burgethor wider den jungen sant Peter «vntz zu dem Judenturm an dem Rossemerkete»; wegen der vierten Erweiterung aber «sagt Kœnigshoven: «Und begreif die Vorstette an Steinstrosse und Underwagern und «das Bruch by Bischoues Burgetor alles sament zu der rechten stat. Und men vieng an «der Steinstrosse by dem Wissenturne. Doch was derselbe Wisseturn und der Turn by «sant Aurelien der ouch heisset der Wisseturn und der Turn zu Cronenburg in dem Bruche «by der Kapellen zum elenden Crütze was lange vor gemachet. An diesen dreien Turnen «*wart* ein nuwe mure und *ein guter Grabe umbe gemachet* von Steinstrosse *vnz* (bis) *in* «*die Brüsch* by den tütschen Herren.... und wurdent die Mure und der Grabe mit den «Turnen und Zinnen vollenbrocht noch Gotz Geburte MCCCLXXXX Jor.»

Chronik in dem angegebenen irrthümlichen Sinne auszulegen. Ein so berühmter Architekt und Kriegsbaumeister Specklin auch war, ein so wenig zuverlässiger Geschichtsschreiber ist er zweifellos gewesen, wie schon von Schœpflin und Spach[1] hervorgehoben worden ist.

Auf dem äussersten nordöstlichen Ende des sich längs der Ill hinziehenden Hügelrückens, die Mündung des Rheingiessen beherrschend, lag nun das befestigte Argentoratum, wie dies durch die Aufdeckung seiner Umfassungsmauer zu Silbermann's Zeiten und in den Jahren 1843 und 1859, in Bestätigung der Angabe Kœnigshoven's, alle Zweifel ausschliessend, bewiesen ist. Der gewählte Platz konnte nicht günstiger für eine Ueberfahrt über Ill und Rhein gelegen sein, da man unmittelbar von dem gegen die Hochwasser geschützten Gelände in die Ill und von dieser durch den Rheingiessen in den Rhein gelangen konnte. Auf dem Hügelrücken westlich der Befestigung werden wir dann die bürgerliche Niederlassung zu suchen haben, von der oben die Rede war.

Was die Letztere anlangt, so ist Schœpflin und mit ihm Grandidier[2] der Meinung, dass sie sich auch auf das andere Ufer der Ill und besonders gegen den Rhein hin erstreckt habe, eine Annahme, die auf sehr schwachen Füssen steht, da sie durch nichts weiter als eine an der Stelle des ehemaligen Kapuziner-Klosters aufgefundene Statue des Herkules begründet wird, und schon aus dem Grunde höchst unwahrscheinlich ist, als die Gegend zwischen Ill und Rhein in Folge ihrer niedrigen Lage dem Hochwasser völlig preisgegeben war. Beatus Rhenanus[3] und Fischart[4] nehmen an, dass sich Argentoratum bis St. Gallen, bezw. sogar bis Grafenstaden, ausgedehnt habe. Einen Massstab für die Ausdehnung der Niederlassung darf man vielleicht in der Lage der aufgefundenen Grabstätten finden, die nach römischem Gesetz nicht innerhalb der Städte etc. angelegt werden durften; aber selbst diese können leicht zu falschen Annahmen verführen, da eine Vergrösserung der Niederlassung im Zeitraum von vier Jahrhunderten sehr wahrscheinlich ist und diese Vergrösserung dann ein Hinausgreifen über die nächstgelegenen Begräbnissplätze zur Folge haben konnte. Man wird deshalb angesichts des Mangels an anderweiten massgebenden Funden von der Bestimmung der Grösse der Niederlassung absehen müs-

---

1. Daniel Specklé, *Bulletin*, Ire série, tome 2, 71.

2. *Histoire de l'Église de Strasbourg*, I, 129 und *Histoire d'Alsace*, 12.

3. *Res Germaniæ*, lib. III, 317.

4. *De originibus Argentoratensibus*, nach Bernh. Herzog's Chronik, lib. III, cap. III und X, 7 bezw. 24.

sen, im Uebrigen aber wohl mit ziemlicher Sicherheit annehmen dürfen, dass sich Wohnstätten in der Niederung nicht befunden haben. Dagegen war besonders der nach Süden gelegene Abhang des Geländes bei der Nähe des Wassers und mit seinem Blick auf den Fluss und die bewaldeten Auen wie geschaffen zur Anlage von Landhäusern und Gärten.

V. Die nach Argentoratum führenden Strassen.

Eine der wesentlichsten Bedingungen um sich im Bestize eines eroberten Landes behaupten zu können, war für die Römer, neben der Errichtung von Befestigungen, die Anlage eines Strassennetzes, das in erster Linie den militärischen Anforderungen zu genügen hatte. Man wird nicht daran zweifeln dürfen, dass schon vor dem Erscheinen der Römer im Elsass Fahrstrassen das Land durchzogen, da sowohl die Gallier wie die Germanen erwiesenermassen Fuhrwerke besessen haben, die ohne Strassen oder doch wenigstens gebesserte Wege bei ungünstiger Witterung nicht fortzubringen waren. Ebenso wahrscheinlich dürfte es aber auch sein, dass diese Wege den Seitens der Römer nothwendiger Weise an sie zu stellenden Anforderungen wenig entsprochen haben, sodass man die Anlage des uns durch das Itinerar des Antonin und die Theodosianische Tafel bekannt gewordenen Strassennetzes wohl lediglich, die übrigen durch Funde und aus den alten Bezeichnungen nachgewiesenen Strassen und Wege aber wohl der Hauptsache nach den Römern zuschreiben kann.

Den beiden vorstehenden, im Einzelnen nicht ganz übereinstimmenden Urkunden zufolge bildeten innerhalb des Elsass mehrere Haupt-Heeresstrassen, welche sich in Argentoratum vereinigten, gleichsam den Rahmen des Netzes. Die eine dieser Strassen führte gleichlaufend mit dem Rhein von Arialbinnum (bei Basel) über Cambes (Gross-Kembs am Rhein), Stabula (bei Bantzenheim), Argentovaria (nach Coste[1] Grussenheim), Helvetus (Ehl bei Benfeld) nach Argentoratum und von hier nach Saletio (Seltz), war also ein Theil der grossen Strasse, die aus Italien über die Penninischen Alpen längs des Rheines nach Vetera Castra bei Xanten lief. Oberhalb Argentoratum wurde sie von einer dem Rhein noch näher gelegenen Strasse begleitet, die sich wahrscheinlich bei Stabula abzweigte und über Mons Brisiacus (Alt-Breisach, das damals auch auf seiner Ostseite von einem

---

1. *Argentovaria*, station gallo-romaine, retrouvé à Grussenheim. *Bulletin*, IIe série, tome 2.

Rheinarm umflossen wurde) direkt nach Argentoratum führte, unterhalb Argentoratum verband eine ebenfalls dem Rhein parallel laufende Strasse dies mit den dem Gebirge näher gelegenen grösseren Orten Brocomagus (Brumath) und Concordia (bei Weissenburg). Mone[1] ist der Ansicht, dass der dem Rhein benachbarte Strassenzug die eigentliche Kriegsstrasse, der weiter ins Land hinein gelegene aber die Poststrasse gewesen sei. Eine in militärischer Beziehung ebenfalls sehr wichtige Strasse führte aus dem Innern Galliens von Divodurum (Metz) über Tres Tabernæ (Elsass-Zabern) nach Argentoratum und von hier nach dem anderen Rheinufer, wo sie sich in verschiedene Strassen gabelte, von denen eine den Rhein stromauf- und stromabwärts begleitete, zwei weitere in östlicher und südöstlicher Richtung den Schwarzwald überschritten[2]. Zahlreiche Nebenstrassen vervollständigten dies Netz und dienten zum Theil militärischen Zwecken, zum Theil waren sie lediglich im Handelsinteresse und aus örtlichen Rücksichten angelegt.

Die Lage der alten Römerstrassen in der Nähe von Strassburg ist den eingehenden Untersuchungen de Morlet's zufolge nicht mehr überall mit Sicherheit nachzuweisen, sodass man stellenweise lediglich auf Vermuthungen angewiesen ist. Im Allgemeinen wird man annehmen können, dass unsere Strassen und Wege überall da den Römerstrassen folgen, wo sich die Grundbedingungen für die Anlage der Strassen nicht völlig geändert, wo also beispielsweise in einiger Entfernung von den alten Strassen entstandene Ortschaften nicht eine Verlegung des Strassenzuges bedingt haben. Das Zusammenfallen der alten und neuen Strassen erschwert naturgemäss das Auffinden der ersteren, da bei Fortbenutzung des Strassenzuges, schon in Folge der geringeren Breite der römischen Strassen — sie waren meist nur 2,60, selten bis 7 m breit — die Decke der Strasse im Laufe der Jahrhunderte vielfach verändert worden ist. Hier sind also Merkmale ausserhalb des Strassenzuges, welche auf das Zusammenfallen der alten und neuen Strasse hindeuten, von doppeltem Werthe. Diese Schwierigkeit der näheren Bestimmung liegt beispielsweise für den grössten Theil des dem Rheine benachbarten Strassenzuges vor, von dem man nur vermuthen kann, dass er einerseits, etwa von Plobsheim ab, mit der heutigen Baseler Strasse, andererseits mit der Strasse über Schiltigheim und

1. *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.* Karlsruhe, 1865, 17. Band, 399.

2. Vetter, *Ueber das römische Ansiedelungs- und Befestigungswesen im Allgemeinen, sowie über den Ursprung der Städte und Burgen und die Einführung des Christenthums im südwestlichen Deutschland.* Karlsruhe, 1868, Blatt I der Zeichnungen.

Gambsheim zusammenfällt. Man kann dies beim gänzlichen Mangel anderer Beweise mit um so grösserer Sicherheit annehmen, als an dem thatsächlichen Vorhandensein dieser beiden Römerstrassen nicht gezweifelt werden darf, von Plobsheim ab die Strasse stromaufwärts auch noch sehr gut verfolgt werden kann[1].

Was nun die vom Oberrhein über Helvetus kommende grosse Strasse betrifft, so kann dieselbe von Ehl, wo sie auf das linke Illufer überging, bis Lingolsheim ebenfalls noch verfolgt werden; von da ab verliert sich aber ihre Spur. De Morlet[2] nimmt an, dass sie sich an der Karthause westlich von Königshofen mit der Strasse nach Tres Tabernæ vereinigt habe, eine Annahme, die in der That viel Wahrscheinlichkeit für sich hat, da eine der heutigen Schirmecker Strasse entsprechende Richtung in das zur Römerzeit, in Folge der grösseren Wassermengen und Mangels durchgreifender Flusskorrekturen noch mehr als heute den Ueberschwemmungen ausgesetzte Niederungsgelände geführt hätte. Die Vereinigung beider Strassen bei der Karthause bot auch den grossen Vortheil, dass man in der Richtung auf Divodurum Argentoratum nicht zu berühren brauchte und dadurch immerhin etwas zustreckte, was für die mit grosser Beschleunigung beförderte römische Post, für Kuriere etc. nicht unwesentlich war. Wenn es dagegen darauf ankam, Argentoratum vom Oberrhein her auf dem kürzesten Wege zu erreichen, so brauchte man nur die in der Nähe des Rheines hinziehende Strasse zu benutzen. Besonders Schweighäuser[3] vertritt die Ansicht, dass sich bei der heutigen Karthause das Lager der VIII. Legion, oder doch wenigstens eines Theiles derselben, befunden habe. Wenn dies schon aus den von ihm vorgebrachten, später noch zu erwähnenden Gründen sehr wahrscheinlich ist, so wird es dies durch die Vereinigung beider Haupt-Heeresstrassen an der Karthause noch mehr, da die Römer derartige Knotenpunkte stets zu befestigen und zu besetzen pflegten, wozu im vorliegenden Falle die Nähe der Grenze noch besonders aufforderte. Andererseits macht das Vorhandensein des Lagers an der gedachten Stelle wiederum die Vereinigung beider Strassen daselbst äusserst wahrscheinlich. Möglicherweise bestand beim heutigen Grafenstaden eine Verbindung beider Strassenzüge, um auch über Helvetus auf kürzestem Wege nach Argentoratum gelangen zu können.

Bezüglich der nach Tres Tabernæ führenden Strasse kann wohl in Folge

---

1. Coste, *L'Alsace romaine.* Études archéologiques, etc. Mulhouse, 1859.
2. *Not. s. l. voies rom. Bulletin,* tome 4; *Mémoires,* 54.
3. *L'anc. Argent.,* 54.

der weiter oben erwähnten Geländegestaltung als unzweifelhaft gelten, dass sie der heutigen Langgasse und wohl auch der Weissenthurm-Strasse entspricht; es muss aber fraglich bleiben, ob sie von da ab mit dem Altweg oder der heutigen Pariser Landstrasse zusammenfällt. Für Ersteres spricht jedenfalls der Name des mit der Pariser Landstrasse parallel laufenden Weges, für Letzteres nach Straub[1] der Umstand, dass die meisten Funde unmittelbar an der heutigen Pariser Landstrasse, nicht aber am Altweg gemacht worden sind. Letztere Thatsache möchte indessen nicht als durchschlagender Beweis gelten können, da ganz naturgemäss die meisten Funde an der Pariser Landstrasse, innerhalb Königshofen gemacht werden mussten, indem hier beim Bau der die Strasse begleitenden Häuser der Erdboden in grösserer Tiefe durchwühlt wurde, am Altweg, als einem unbebauten Feldweg, aber nicht tiefer gegangen wird, als es die Beackerung des Landes bedingt. Leider hat auch der Bau der im Jahre 1876 begonnenen neuen Umwallung keine Klarheit über die Lage der Römerstrasse gebracht, obgleich das ganze in Frage kommende Gelände bei der Ausschachtung des neuen Wallgrabens der Quere nach durchschnitten worden ist; — nirgends fand sich eine Spur der Römerstrasse, weder unter der Pariser Landstrasse noch im Zuge des Altweges. Das findet wohl seine Erklärung darin, dass das Gelände ausserhalb des Weissenthurm-Thores im Mittelalter behufs Schüttung der Stadtwälle stellenweise bis zu 4 m Tiefe abgetragen worden ist. Wie dem nun sei, jedenfalls wird man annehmen dürfen, dass die Strasse nach Tres Tabernæ der Pariser Strasse etwa von deren Gabelung mit der Wolfisheimer Strasse bis zur Höhe der Rebberge gefolgt ist, von wo ab dann die alte, noch heute diesen Namen tragende Römerstrasse in ihrer schnurgeraden Richtung über Küttolsheim zu verfolgen ist. — Ebenso entspricht die Strasse nach Brocomagus offenbar der heutigen Blauwolkengasse, Steinstrasse und der Brumather Landstrasse.

---

1. *Les antiquités gallo-romaines de Kœnigshofen.* Strasbourg, 1878, 22. Die Angabe, dass die in den Jahren 1876 und 1877 (nicht 1877 und 1878) beim Bau der neuen Stadtumwallung (auf dem damaligen Bauposten des Verfassers) ausgegrabenen römischen Alterthümer, sämmtlich beim neuen Weissenthurm-Thor gefunden seien, darf bei dieser Gelegenheit wohl dahin erläutert werden, dass unmittelbar beim neuen Weissenthurm-Thor nur eine flache Schale von grauem Thon, Knochen und drei mit Brettern nach Art eines Fasses ausgesetzte runde Löcher, unter der Pariser Landstrasse, die den Bacchus, Merkur, Diana etc., darstellende Bronze und der Kopf einer Statue gefunden, der Begräbnissplatz mit seinen Urnen aber zwischen Halbhafen- und Altweg angetroffen worden ist — dicht neben der Stelle wo im Jahre 1878 eine Anzahl Urnen etc. gefunden wurde (vergl. *Le cimetière gallo-romain*, par Straub, pl. II).

Von wo die nach dem Rhein führende Strasse ausging, ist in Folge der im Laufe der Jahrhunderte erfolgten gänzlichen Umwälzung des Grund und Bodens zwischen Ill und Rhein im Gebiete der heutigen Stadt völlig unbekannt und nicht mehr zu bestimmen; dass sich aber beim heutigen Kehl die Ueberfahrt befunden hat, das dürfte durch die dort gemachten zahlreichen Münzfunde[1] wenigstens sehr wahrscheinlich gemacht sein. Da es zweifellos im Interesse der Sicherheit des befestigten Argentoratum lag, die Zahl der Thore und Ill-Brücken auf das irgend zulässige Minimum zu beschränken, so wird man annehmen dürfen, dass den beiden nach Kehl und nach Mons Brisiacus führenden Strassen nur Ein Thor in der Südostseite der Befestigung und Eine Ill-Brücke entsprochen hat, wie es auf Blatt II angedeutet worden ist. Schweighäuser[2] ist abweichend hiervon der Ansicht, dass die längs des Rheines führende Strasse aus der nach Tres Tabernæ abzweigte und etwa bei der heutigen Nikolaus-Brücke die Ill überschritt, wofür allerdings ein in der Nähe dieser Brücke aufgefundener römischer Begräbnissplatz und die Richtung der Baseler Landstrasse spricht. Abgesehen davon, dass man in diesem Falle wohl auch für die zum Rhein führende Strasse eine besondere Brücke voraussetzen müsste, würde eine Brücke an der Stelle der heutigen Nikolaus-Brücke aber des unmittelbaren Schutzes der Befestigung entbehrt und deshalb militärisch weniger günstig gelegen haben.

VI. Politische Zugehörigkeit, Schreibweise und Besatzung von Argentoratum.

Seit der Abgrenzung der grossen Militärbezirke unter Constantin bildete der Notitia imperii zufolge das Gebiet der Triboker den «tractus Argentoratensis» unter einem zu Argentoratum residierenden Comes, der dasselbe Schloss wie der Dux Sequanorum als Insiegel führte[3] und seinerseits dem Statthalter zu Augusta Trevirorum (Trier) unterstellt war. Dieser tractus Argentoratensis gehörte zur Provinz Germania prima, die vor Constantin mit dem Namen Germania superior bezeichnet wurde. Wegen offenbarer Irrthümer im Texte des Ptolemæus — er setzt auch Argentoratum mit Borbetomagus (Worms) ins Land der Vangionen — bleibt es

---

1. *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 17. Band, 418, 419, 420.
2. *L'anc. Argent.*, 36, 37.
3. Siehe die Abbildung in Schœpflin's *Alsat. illustr.*, I, 309.

ungewiss, ob die Provinz unter beiden Benennungen genau dieselben Landstriche umfasste, doch steht wenigstens die jedesmalige Zugehörigkeit von Argentoratum ausser Zweifel. Dies beweist für Germania superior eine dem Gedächtnisse des Tribokers T. Nigrinus Similis zu Rom gestiftete Inschrift, in der seine Herkunft mit «ex Germania superiore[1]» näher bezeichnet wird, für Germania prima aber Ammianus Marcellinus und die Notitia Galliæ, der zufolge Germania prima aus:

Metropolis Civitas Moguntiacensium,
» » Argentoratensium,
» » Nemetum,
» » Vangionum

bestand.

Im Uebrigen ist die Schreibweise von Argentoratum bei den alten Schriftstellern nicht immer dieselbe, so schreibt Ptolemæus: Ἀργεντόρατον = Argentoratum, Julianus: Ἀργέντορα, Ammianus Marcellinus: Argentoratus, das Itinerarium provinciarum im Ablatif: Argentorato, die Karte des Theodosius: Argentorate, die Chronik des Cassiodorus: Argentoratum und die Notitia Galliæ, wie oben angegeben: Metropolis Civitas Argentoratensium.

Die zur Besetzung der Rheingrenze verwendete Truppenmacht bestand in der Regel aus 8 Legionen mit den zugehörigen Hülfsvölkern. Vier dieser Legionen standen in der Provinz Germania superior, und zwar in der 1. Hälfte des 1. Jahrhunderts die II., XIII., XIV. und XVI., davon die erstere in oder bei Argentoratum, wie drei in den Jahren 1873, 1851 und 1878 zu Strassburg, bezw. Königshofen bei Strassburg, aufgefundene Denkmäler römischer Soldaten beweisen[2]. Die II. Legion Augusta wurde jedoch bereits von Claudius nach der Bretagne geschickt und befand sich auch, wie Tacitus bezeugt, während der Regierung Nero's daselbst. Zur Zeit des Ptolemæus und Dio Cassius stand sie bei den Dumnoniern. Ebenso wurden die drei anderen Legionen im Laufe der Zeit von Ober-Germanien fortgezogen. Ersetzt wurden sie durch die IV. Scythische oder Macedonische, die XVIII. und XXI. Rapax. Ihre Anwesenheit in Ober-Germanien, und zwar zu Galba's Zeit, bezeugt ebenfalls Tacitus und die der IV. Legion zu Argentoratum wenigstens eine in der Mitte der sechziger Jahre unseres Jahrhunderts zu Königshofen gefundene Ziegelplatte mit dem Stempel der Legion[3]. Die IV. Legion stand zweifellos nur kurze Zeit in Argentoratum,

1. Rav., I, 362.
2. Straub, *Les antiquités gallo-romaines*, 23, 18, 7.
3. Desgl., 21.

da sie schon von Vitellius nach Italien gezogen und dort von Vespasian geschlagen wurde, nach Germanien aber nicht zurückkam. Am längsten scheint die VIII. Legion in oder bei Argentoratum gestanden zu haben, wie verschiedene Denkmäler von Legionssoldaten, sowie Ziegelsteine etc., welche mit dem Stempel der Legion versehen sind, bezeugen[1]. Auch Ptolemæus bestätigt die Anwesenheit der VIII. Legion zu Argentoratum. Diese Legion hatte sich unter Cæsar bei der Belagerung von Gergovia ausgezeichnet und von Augustus den Beinamen Augusta, sowie neue Privilegien, später die Beinamen Antonia und Gemina, dann Pia, Fidelis, Constans und schliesslich Commodia erhalten.

Abtheilungen der bei Argentoratum stehenden Legion hielten verschiedenen Funden zufolge, aber wohl nur vorübergehend, einen Theil der Castelle und Burgen am Ausgange der Schwarzwald-Thäler besetzt, von denen der heutige Ortenberg bei Offenburg, der Staufenberg und die Ulmburg bei Renchen als Wartburgen für Argentoratum dienten[2].

Aller Wahrscheinlichkeit nach stand die VIII. Legion nicht in dem befestigten Argentoratum selbst, sondern in dem an der Karthause vermutheten Castrum, was auch, wie schon Schweighäuser hervorhebt, abgesehen von der günstigen militärischen und örtlichen Lage, aus dem Umstande zu folgern ist, dass Ptolemæus die VIII. Legion mit Argentoratum nicht durch die Partikel ἐν ῇ in Verbindung bringt, was er sonst thut, wenn er andeuten will, dass eine Legion in dem betreffenden Orte selbst im Quartier lag.

Bei der verhältnissmässig geringen Streitmacht, die zur Vertheidigung der Grenzprovinz bestimmt war, wird man annehmen müssen, dass die Legionen lediglich den mobilen Theil der Besatzung bildeten, der da hingeworfen wurde, wo der Feind einzubrechen drohte, dass aber die Vertheidigung der befestigten Städte, Castelle und Burgen den ausgedienten Legionssoldaten oblag, die verschiedenen römischen Schriftstellern zufolge hier als Colonisten ansässig gemacht worden waren.

VII. Die Befestigung von Argentoratum.

a. *Die Lage der Befestigung gegen die heutige Stadt.*

Kœnigshoven beschreibt den Umfang des befestigten Argentoratum folgendermassen: «der stette ryngmure und grebe gingent von sant Stef-

1. Zerstreut bei Schœpflin, Silbermann, de Morlet (*Voies romaines*) und Straub (*Les antiquités gallo-romaines*).

2. De Ring, I, 144, 208. Mone, *Urgesch. d. bad. Landes*, I, 202.

«fans brucke wider sant Andres[1] do umb untz an den Judenturn[2] am «Rossemerkete[3], und am selben Judenturne den graben uf nebent dem «Rossemerkete untz an die steinen brucke do man über get von Münster-«gasse an den Rossemerket, also die mure und der selbe grabe ignote «(heute) stont. und was an der selben steynen brucken der stette porten «eine. von der selben brucken und porten ging die ringmure und der «grabe do ignote der brediger closter[4] ist und durch die hüser die do «stond an der erweyslouben[5] und querhes über Sporergasse[6] untz in den «graben der ignote heisset der Snydergrabe[7], do die sprochhüser (Abtritte) «ingont. der selbe Snydergrabe war der stette usserste grabe und an der «ringmure, und ging dozumole also ignote untz in das wasser bei der «Schintbrucken[8]. un von der Schintbrucken untz an sant Steffan brucke «hette die stat keyne ringmure noch graben denne das wasser die Brüsch[9]. «hiebi mag men merken, das der Rossemerket und der Holwig[10] und der «Vischmerket und sant Martin[11] alles was ussewendig der stat, und sant «Erhardes capelle in Kremergasse die lag innewendig an der ringmuren.»

Dass diese Beschreibung im Allgemeinen der Wirklichkeit entspricht,

---

1. An der Stelle des heutigen Montirungs-Magazins an der Ecke der Regenbogen- und Franziskanergasse.

2. Am Falschen Wallgraben, wo heute das Theater steht.

3. Rossmarkt hiess ursprünglich der heutige Broglieplatz und die Meisengasse, dann nur noch der erstere. Vergl. *Strassburger Gassen- und Häusernamen im Mittelalter*. Strassburg, 1871, 139.

4. Das Prediger-Kloster stand an der Stelle des heutigen protestantischen Gymnasiums.

5. Heute Strasse « an den Gewerbslauben » zwischen Kleber- und Gutenbergsplatz.

6. Heute Spiessgasse.

7. Hiermit ist nicht die heutige Strasse « Schneidergraben » gemeint, sondern der ehemalige Schneidergraben oder Albergrien, d. i. der nun in einen Kanal verwandelte Ueberrest des alten Stadtgrabens zwischen den Hinterhäusern des heutigen Schneidergrabens und der Spitalgasse einer- und denjenigen des Gutenbergplatzes und des Alten-Fischmarktes andererseits. Vergl. *Plan II.*

8. Heute Rabenbrücke.

9. D. i. die Ill, eigenthümlicher Weise innerhalb der Stadt in alten Schriftstücken und auf alten Plänen Breusch genannt.

10. In den « Strassburger Gassen- und Häusernamen » wird die Vermuthung ausgesprochen, dass sich der Hohlweg längs des alten römischen Grabens zwischen den Unebenheiten des Bodens hingezogen habe, da wo heute etwa der Kornmarkt sei. Silbermann nimmt an, dass dieser Hohlweg der noch nicht völlig zugeschüttete alte Graben selbst gewesen sei, was in Anbetracht der Bodengestaltung, die einen natürlichen Hohlweg unwahrscheinlich macht, viel für sich hat.

11. *Hôtel du Commerce* am Gutenbergplatz.

haben die mit grosser Sorgfalt angestellten, im Jahre 1773 abgeschlossenen Untersuchungen Silbermann's bewiesen. Das befestigte Argentoratum umfasste demnach ungefähr denjenigen Theil der heutigen Stadt, der vom Falschen Wallgraben, Broglieplatz, der Studentengasse, der Strasse «an den Gewerbslauben», dem Gutenbergplatz, Alten Fischmarkt und der Ill begrenzt wird; es bildete nach der in Blatt II gemäss den Untersuchungen Silbermann's und der in den Jahren 1843 und 1859 erfolgten Entdeckung der Umfassungsmauer in der Spiessgasse, bezw. im Kleinen Seminar, und in der Schlossgasse eingetragenen Trace ein längliches Viereck von 530 und 370 m mittlerer Länge und Breite, dessen abgerundete Ecken — von Vitruv allgemein empfohlen — nach den vier Weltgegenden gerichtet waren und zeigt somit die Grundrissform, welche denjenigen römischen Städten eigen war, die aus römischen Castra hervorgegangen sind. Sein Umfang betrug etwa 1750 m, die von ihm eingeschlossene Fläche nicht ganz 20 ha[1].

Der dem Blatt II zu Grunde liegende, die ganze Stadt umfassende Originalplan befindet sich im Archive der Kaiserlichen Fortifikation zu Strassburg und ist etwa zu Ende der fünfziger Jahre im gleichen Massstabe (1:2000) aufgenommen. Es wurde dieser Plan gewählt, weil derselbe von grosser Genauigkeit ist, ein ebenso brauchbarer aus neuerer Zeit nicht zu Gebote stand und die seit seiner Aufnahme eingetretenen Veränderungen auch nicht von Belang sind. Soweit es für den vorliegenden Zweck erforderlich schien, sind diese Veränderungen durch Punktirung angedeutet, das Kleine Seminar — heute Bezirkspräsidium — ist dagegen nach einem Plane de Morlet's[2] eingetragen worden.

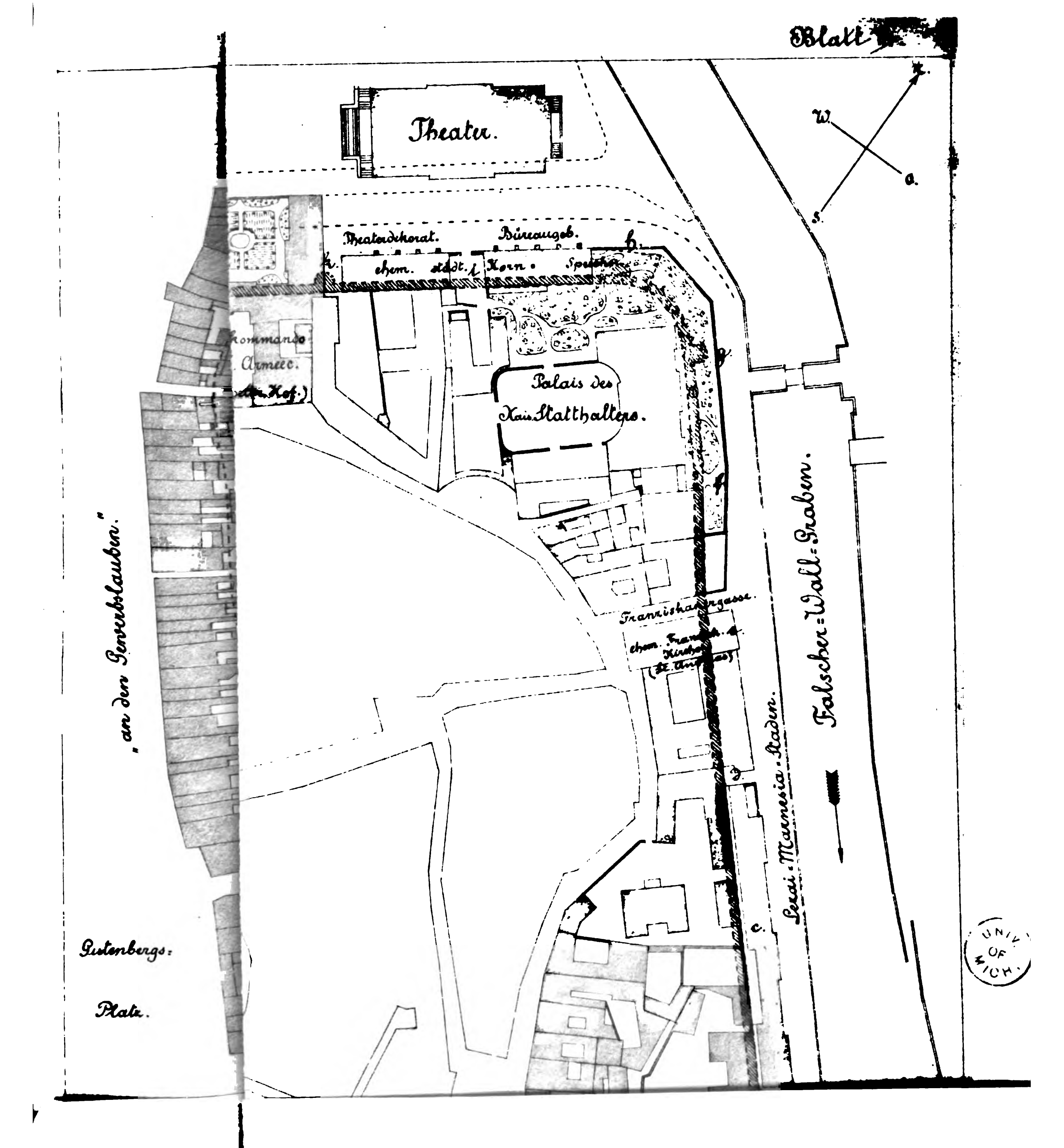
Betrachten wir nun die Umfassung näher. Was die Richtung der Nordostseite betrifft, so wird dieselbe durch die heute noch hinter den Häusern des Lezai-Marnesia-Stadens erkennbare Mauer der mittelalterlichen Befestigung Strassburgs bestimmt, da letztere auf den Fundamenten der Römermauer ruht; auch fand man diese Mauer beim Bau der Franziskanerkirche (ehem. St. Andreas, heute Montirungs-Magazin) im Jahre 1746 und dann 1773 bei Herstellung eines Abzugskanales in der Franziskanergasse[3]. Von hier ab bis zur Nordecke muss die Mauer um ein Weniges von der bis dahin eingehaltenen geraden Richtung abgewichen sein, da die zwi-

---

1. Schweighæuser, *L'anc. Argent.*, 12, berechnet 24 ha., wohl in Folge der noch nicht berichtigten Lage der Südwestseite der Befestigung.

2. *Notice sur l'enceinte d'Argentoratum*, Strasbourg, 1861.

3. Wegen der Umfassungsmauer, siehe Silbermann, Cap. II.


Blatt
Theater.
W.
O.
S.
Theaterdekorat.
Büreaugeb.
h.
k.
i
Palais des
Kais. Statthalters.
g.
f.
Franziskanergasse.
d.
c.
Falscher-Wall-Graben.
„an den Gewerbslauben"
Gutenbergs-
Platz.

schen der Franziskanergasse und dem Palais des Kaiserlichen Statthalters in Elsass-Lothringen gelegenen Häuser mit ihrer Frontmauer auf den Fundamenten der Römermauer stehen, letztere auch im Jahre 1730 beim Bau des Palais unter der Terrasse desselben angetroffen worden ist[1]. Die Abrundung der Nordecke wurde früher durch den auch dieser Rundung folgenden grossen städtischen Kornspeicher bezeichnet, dessen gekrümmter Theil im Jahre 1768 abgebrochen wurde. Der Rest dieses Speichers ist heute durch die Zufahrt zum Palais des Kaiserlichen Statthalters in zwei selbstständige Gebäude getrennt, die, zum Theil umgebaut, als Büreau, bezw. als Aufbewahrungsraum für die Theaterdekorationen benutzt werden.

Von dem ehemaligen Speicher ab kann die Mauer der Nordwestseite in ihren Fundamenten noch heute im Keller des dem Generalkommando XV. Armeekorps gehörigen ehemaligen Zweibrücken'schen Hofes verfolgt werden, da sie bei dem Bau dieses Gebäudes in den Jahren 1753 und 1754 nur bis zur Kellersohle abgebrochen worden ist. Weiterhin durchschneidet sie den ehemaligen Ochsenstein'schen oder Hanau'schen Hof — das heutige Stadthaus — und zieht, in nur ganz unbedeutend von der geraden Linie abweichenden Richtung, durch das protestantische Gymnasium zum Neuen Kirchplatz, wo die Abrundung der westlichen Ecke ungefähr durch die Häuserfronten auf der Westseite des Platzes bezeichnet wird. Auch auf dieser, der Nordwestseite der Befestigung, ist die alte Römermauer mehrfach zu den Fundamenten der Häuser benutzt und ausser bei dem Bau des Zweibrücken'schen Hofes auch bei dem des Hanau'schen im Jahre 1731, bei der Verbreiterung der Luxhofgasse 1757[2], bei der Anlage eines Kanales in der Münstergasse 1773, im protestantischen Gymnasium[3] und in den Jahren 1721, in den dreissiger Jahren des vorigen Jahrhunderts und 1772 am Neuen Kirchplatz beobachtet worden.

Die Südwestseite der Befestigungsmauer kann durch die am Neuen Kirchplatz, am Neuen Markt und in der Spiessgasse aufgefundenen Mauerreste in ihrer Richtung als festgelegt betrachtet werden. An Ersterem

---

1. Das Palais wurde vom Prætor Franz Joseph von Klinglin im angegebenen Jahre erbaut, brannte 1870 ab und wurde in den folgenden Jahren mit Benutzung der alten Mauern wiederhergestellt.

2. Bis ins 16. Jahrhundert Richter- dann Rittergässchen. *Strassburger Gassen- und Häusernamen*, 132.

3. Wann? Siehe Silbermann, 18; ferner daselbst nach dem Brand im Jahre 1860, *Bulletin*, IIe série, vol. 9; *Mémoires*, 230.

wurde die Mauer von Silbermann im Jahre 1772 im Keller des Eckhauses am Dominikanergässchen (bei *s* auf Blatt II), an dem in der Südecke des Neuen Marktes gelegenen Neuen Salmen aber unter der Thoreinfahrt beobachtet, in welche die Mauer nach Silbermann «bei 4 Schuh» hineinreichte. Da diese Einfahrt hart an der linken Ecke des Gebäudes liegt, so darf hieraus wohl gefolgert werden, dass die im Winkel anstossenden nächstgelegenen Häuser der Südwestseite des Neuen Marktes mit ihrer Frontmauer auf der Römermauer ruhen, was dann eine geringe Abweichung der letzteren von der geraden Verbindungslinie der beiden Fundstellen bedingt. In der Spiessgasse wurde die Mauer im Jahre 1843 gelegentlich des Baues eines Wasserabzugskanales und zwar 7,40 m von der Ecke des Schneidergrabens, rechter Hand, wenn man vom Gutenbergplatz kommt, und 1,43 m von der nach diesem Platz vorspringenden Ecke des gegenüberliegenden Hauses angetroffen[1]. Es bleibt zweifelhaft, ob sich die angegebenen Masse auf die innere oder äussere Mauerflucht beziehen; indess wird man aus dem Umstande, dass die weiteren Beobachtungen nach dem Gutenbergplatz fortschreitend aufgeführt werden, vielleicht schliessen dürfen, dass die innere Mauerflucht gemeint ist, anderenfalls wird man im weiteren Lauf der Mauer nochmals eine Abweichung von der Geraden annehmen müssen. Verbindet man nun die beiden Fundstellen am Neuen Salmen und in der Spiessgasse, so trifft die Verlängerung dieser Linie auf den in der Hintermauer des Eckhauses der Spital- und oberen Krämergasse noch sichtbaren Rest der alten Spitalmauer und weiterhin auf die Hintermauern der Häuser der Spitalgasse, die wie die Spitalmauer ohne Zweifel auf den Fundamenten der alten Römermauer erbaut worden sind. Silbermann gibt die Richtung der südwestlichen Seite abweichend an, ihm war die Lage der Mauer in der Spiessgasse noch nicht bekannt. Dagegen hatte man im Jahre 1753 das Eckhaus der Krämergasse und des Schneidergrabens und das daran stossende Haus nach dem Gutenbergplatz zu auf eine daselbst angetroffene alte Mauer gesetzt, die für die römische Umfassungsmauer gehalten wurde. Diesen Punkt verband Silbermann mit den Fundstellen am Neuen Markt und Neuen Kirchplatz durch eine etwas nach aussen gebogene Linie, die er rückwärts über die Krämergasse verlängerte. Hätte Silbermann einen genaueren Plan als den Plan I seiner Lokalgeschichte besessen, so würde er alsbald gefunden haben, dass unter Beibehaltung der von ihm angenommenen Richtpunkte die Gestaltung der

1. Artikel des Professors Jung im *Niederrheinischen Courier* vom 14. Juni 1843.

Südwestseite eine ganz andere werden musste, als sie auf seinem Plane angegeben ist; er würde bis zur Krämergasse, statt einer nach aussen gebogenen Linie, eine stark nach innen gebrochene erhalten haben; an der Krämergasse aber würde er wiederum haben zurückbiegen müssen, wenn er nicht vollständig aus der allgemeinen Richtung kommen wollte. Unter diesen Umständen würde dann Silbermann wohl Bedenken getragen haben, den in der Krämergasse aufgefundenen Mauerrest für ein Stück der eigentlichen Umfassungsmauer zu halten. Der ungenaue Plan veranlasste ihn dann auch, die unbestimmte Ueberlieferung, dass die meisten Hinterhäuser des Schneidergrabens und der Spitalgasse auf der Römermauer erbaut seien, dahin auszulegen, dass unter diesen Häusern diejenigen der südwestlichen Seite der genannten Strassen verstanden seien, während doch zweifellos diejenigen der Nordostseite des Schneidergrabens und der Spitalgasse gemeint sind. Wir werden auf diesen Theil der Umfassung später nochmals zurückkommen.

Während die Südecke bisher nicht erforscht ist, aber wohl in ähnlicher Weise wie die anderen Ecken, der römischen Bauweise entsprechend, abgerundet angenommen werden kann, ist die früher streitige Frage über das Vorhandensein oder Nichtvorhandensein einer Befestigung längs der Ill durch die im Jahre 1859 erfolgte Entdeckung von Mauerresten im Kleinen Seminar und in der Schlossgasse entschieden worden, inbesondere haben auch die im Kleinen Seminar aufgefundenen Bruchstücke der Mauer die Muthmassung bestätigt, dass die Umfassungsmauer mit der westlichen Häuserfront der Kalbsgasse zusammenfällt. Aber nicht nur die Richtung der aufgefundenen Mauerreste spricht hierfür, sondern auch der Umstand, dass das Fundament der Frontmauer der Häuser in der Kalbsgasse zum grössten Theil aus demselben, in Strassburg sonst nur vereinzelt vorgefundenen Material (Dolerith vom Kaiserstuhl bei Breisach) besteht, aus dem die im Kleinen Seminar aufgefundene Mauer erbaut ist. Die Abrundung der ebenfalls im Jahre 1859 aufgedeckten Ostecke ist dann mit einem viel geringeren Halbmesser als der der Nord- und Westecke beschrieben und schliesst sich an die Frontmauer des Kreuzes der St. Stephanskirche an, die in der Verlängerung der Nordostseite der Befestigung gelegen, ohne Zweifel auf den Fundamenten derselben errichtet worden ist.

b. *Beschaffenheit der Umfassungsmauer.*

Trotz der eingehenden Untersuchungen Silbermann's und de Morlet's sind wir, was nun die Beschaffenheit der Befestigung betrifft, zum grossen

Theil auf Vermuthungen angewiesen, da seinerzeit von der Befestigung nur noch einzelne Stücke der Fundamente und die Reste einiger Thürme vorgefunden wurden; indess ist doch soviel gewiss, dass die Umfassung der drei Landseiten zuletzt aus einer Mauer mit Thürmen und vorgelegenem Graben, die vierte an der Ill gelegene Seite dagegen aller Wahrscheinlichkeit nach nur aus einer einfachen Mauer bestanden hat. Diese letztere, über der ehemaligen Bodenoberfläche 1 m stark, treppte im Fundament mit einem Absatz auf der Rückseite und drei Absätzen auf der Vorderseite bis zu einer Stärke von 2 m ab, war in dem über dem Kieslager der Rheinebene angeschwemmten Lehmboden gegründet und aus Basaltsteinen (Dolerith vom Kaiserstuhl) hergestellt. An einzelnen Stellen fand man ein weniger gut ausgeführtes Mauerwerk aus Sandsteinbrocken und grossen Kieseln im ährenförmigen Verbande (opus spicatum). Diese Beschaffenheit der Mauer, insbesondere das bis dahin in der Befestigung von Argentoratum nicht vorgefundene Steinmaterial vom Kaiserstuhl hat de Morlet[1] zu der Ansicht geleitet, dass die Mauer keltischen Ursprunges und von den Römern nur ausgebessert sei; es ist dies jedoch nicht wohl möglich, weil bei den Kelten der Mörtelbau nicht üblich war[2]. Ueberdem wurde weiterhin Steinmaterial vom Kaiserstuhl in dem beim Bau des protestantischen Gymnasiums nach dem Brand vom Jahre 1860 entdeckten Theil der alten Römermauer angetroffen[3]. Man wird deshalb annehmen dürfen, dass die Mauer längs der Ill von der ersten römischen Befestigung herrührt, zu der man das Material vom Kaiserstuhl auf dem sehr bequemen Wasserwege herbeischaffte, während bei den späteren Wiederherstellungs-Arbeiten auch das Material aus den Vogesen Verwendung gefunden hat, deren Erschliessung naturgemäss erst eine Folge des sich mehr und mehr ausdehnenden Wegenetzes gewesen sein kann.

Während also die Umfassungsmauer auf der Seite nach der Ill zu in dem das Kieslager der Rheinebene überdeckenden Lehmboden gegründet war, wurde wenigstens auf der nordöstlichen und nordwestlichen Seite zu unterst im Boden und auf der Kiesschicht aufsitzend ein 11 Pariser Fuss = 3,57 m[4] breites betonartiges Fundament aus Vogesen-Sandstein angetroffen, über dem, mit seinen beiden Aussenseiten bündig, zwei ebenfalls

---

1. *L'enc. d'Argent.*, 17.

2. Cæsar, *De bell. gall.*, lib. V; Strabo, lib. IV.

3. *Bulletin*, IIe série, vol. 9; *Mémoires*, 230.

4. 1 Pariser Fuss = 0,3248 m. 1 Römischer Fuss = 131,15 Pariser Linien; demnach sollte das Fundament wohl 12 Römische Fuss stark sein.

aus Vogesen-Sandstein hergestellte schwächere, aber wie aus der verschiedenen Farbe der Steine zu schliessen, zu verschiedenen Zeiten erbaute Mauern standen, die äussere derselben $4' = 1{,}30$ m, die innere $4\frac{1}{2}' = 1{,}46$ m stark, sodass zwischen beiden ein mit Erde ausgefüllter Raum von $2\frac{1}{2}' = 0{,}81$ m verblieb (vergl. Schnitt *a-b* auf Blatt I). An einzelnen Stellen reichte die hintere der beiden Mauern nicht bis auf das Fundament herab, sondern sass auf dem Schutt und Boden auf, der sich nach Zerstörung der ersten Mauer über dem Fundament gelagert hatte. Da es Silbermann unterlassen hat, nähere Angaben über die Beschaffenheit der am Neuen Kirchplatz und am Neuen Salmen aufgefundenen Mauerreste zu machen, deren Abmessungen festzustellen ihm wohl nicht möglich war, so muss es im Hinblick auf den Befund der in der Spiessgasse und nach dem Brand des Jahres 1860 im protestantischen Gymnasium angetroffenen Mauer vorläufig doch zweifelhaft bleiben, ob die Umfassungsmauer überall von genau derselben Beschaffenheit war, wie an den anderen von Silbermann untersuchten Stellen. Allerdings ist nicht einzusehen, weshalb die Mauer auf den drei Landseiten nicht sollte gleichmässig konstruirt gewesen sein. Wenn in der Spiessgasse über einem, wie der Bericht sagt, «mehr als 2 m breiten» aus Quadersteinen von verschiedener Grösse hergestellten Fundament nur eine einzige 1,25 m dicke Mauer, deren Stellung zum Fundament jedoch nicht näher angegeben wird[1], gefunden, im protestantischen Gymnasium dagegen die Stärke des Fundaments zu 1,80 m ermittelt wurde, so lässt sich dies vielleicht damit erklären, dass man es hier mit stückweisen Wiederherstellungen zu thun hat.

Ob nun diejenige Umfassungsmauer, der das unterste breite Fundament angehörte, ähnlich wie die bei Wiederherstellung der Befestigung errichtete Mauer aus zwei Futtermauern mit Bodenausfüllung bestanden hat, massiv aufgemauert oder in einer anderen Weise, etwa in Gestalt einer Bogenmauer, die man ebenfalls bei den wehrhaften Römerbauten findet, hergestellt war, wird für immer unentschieden bleiben; zweifellos ist aber, dass die erstere keine Thürme besessen hat. Es ergibt sich dies mit völliger Gewissheit aus dem Umstande, dass das Fundament der Thürme an dasjenige der Umfassungsmauer stumpf anstiess und nur durch einzelne Steine mit demselben in Verband gebracht war, und dass sich fernerhin im Mauerwerk des aus verschiedenen Sandsteinarten erbauten Thurmes Stücke von älteren ornamentirten Bautheilen, ganz unten im Fundament

1. *Niederrheinischer Courier* vom 14. Juni 1843.

aber Steine mit römischen Inschriften vorfanden, die dem Ansehen nach dem I. Jahrhundert unserer Zeitrechnung angehörten. Mit der auf dem breiten Fundament stehenden vorderen Mauer war dagegen der von Silbermann untersuchte und eingehend beschriebene Thurm im Verband aufgeführt, also zu gleicher Zeit erbaut. Man wird somit annehmen dürfen, dass die Befestigung erst bei Gelegenheit eines Wiederherstellungsbaues mit Thürmen versehen worden ist.

Die allmälige Entwickelung der Befestigung wird man sich etwa folgendermassen erklären dürfen.

Als die Römer durch die Ausdehnung ihres Reiches bis an den Rhein mit den Germanen in Berührung kamen, war es um die Kriegskunst der letzteren noch schlecht bestellt, insbesondere mangelte ihnen jegliche Kenntniss der Befestigungskunst, des förmlichen Angriffsverfahrens und der hierzu erforderlichen Hülfsmittel, sodass für die römischen Grenzbefestigungen jedenfalls eine ganz einfache Umfassung genügte, eben nur stark genug um gewaltsame Angriffe unmöglich zu machen. Man wird daher kaum fehl gehen, wenn man annimmt, dass auch die erste Befestigung von Argentoratum lediglich aus einer einfachen Mauer bestanden hat, und dass die im Kleinen Seminar aufgefundenen Mauerreste Theile dieser Mauer sind. In der Folge hatten nun die Germanen, durch die im römischen Heere geleisteten Kriegsdienste, Gelegenheit, sich mit dem Angriff auf feste Plätze vertraut zu machen. Gleichwohl konnte eine Verstärkung der Befestigungen am Oberrhein als überflüssig betrachtet werden, da diese Befestigungen, durch das Vorschieben der Grenze, einen feindlichen Angriff kaum noch zu besorgen hatten. Erst mit der Aenderung der angriffsweisen Kriegführung gegen die Germanen in eine lediglich abwehrende Vertheidigung wurde die Verstärkung der festen Plätze zur zwingenden Nothwendigkeit. Man wird deshalb annehmen können, dass etwa zu Gallienus Zeiten die Befestigung der drei Landseiten von Argentoratum durch eine auch den förmlichen Angriffsmitteln gewachsene stärkere Mauer ersetzt worden ist, der also das zu unterst im Boden angetroffene breite Fundament angehören würde; die Mauer längs der Ill blieb dauernd erhalten, da auf dieser Seite von einem regelmässigen Angriff doch nicht die Rede sein konnte. Die so verstärkte Befestigung ist dann erwiesenermassen zu den Zeiten des Probus und Julian von den Germanen zerstört und von den Römern jedesmal wiederhergestellt worden; in welcher Weise dies geschehen, kann eben nur vermuthet werden. Aus der baulichen Beschaffenheit der vorgefundenen Ueberreste wird man wohl schliessen dürfen, dass die hintere der beiden Mauern zur Zeit des Probus,

die vordere Mauer mit den Thürmen aber von Valentinian erbaut worden ist; dass Probus sich aber, wie Silbermann annimmt, lediglich auf die Errichtung dieser einfachen schwachen Mauer beschränkt haben sollte, erscheint wenig glaubhaft, da die Befestigung dann ja nicht einmal diejenige Stärke erhalten hätte, die sie vordem besass. Man wird deshalb bei der von Probus bewirkten Wiederherstellung zum Mindesten noch eine äussere zweite Mauer voraussetzen müssen, die aber bei der Zerstörung zu Julian's Zeiten in Abgang gekommen, von Valentinian unter Hinzufügung der Thürme neu errichtet worden ist.

c. *Die Thürme.*

Von den Thürmen der Befestigung standen im Jahre 1753 noch zwei bis zu 30′ = 9,74 m Höhe über dem Erdboden, während von einigen anderen wenigstens noch die Fundamente angetroffen wurden. Der eine dieser Thürme — *b*, Blatt II — befand sich am Ausgang der Steingasse in den Lezai-Marnesia-Staden, auf der nordwestlichen Seite der ersteren, war wie die übrigen Thürme halbrund, aber nach Silbermann's Zeichnung von geringerem Durchmesser als die übrigen Thürme und hatte nur $3^1/_2$′ = 1,14 m starke Umfassungsmauern; der zweite Thurm — *k* — stand auf der Nordwestseite, da wo sich jetzt der nach dem Broglieplatz vorspringende rechte Flügel des Generalkommando-Gebäudes befindet, 10′ 3″ = 3,33 m vom ehemaligen Speicher entfernt. Der Thurm an der Steingasse ist wohl beim Bau des jetzt dort befindlichen Wohnhauses entfernt, der beim Gebäude des Generalkommandos dagegen bereits im Jahre 1753 bei Erbauung desselben ab- und seine linksseitige grössere Hälfte im folgenden Jahre bis auf den Grund weggebrochen worden. Den rechtsseitigen Theil des Fundamentes ausserhalb des neuen Gebäudes liess man der Arbeits- und Kosten-Ersparniss wegen im Boden stecken. Die Fundamente solcher Thürme fand man noch an den auf Blatt II mit *g*, *h* und *s* bezeichneten Stellen, bezw. in den Jahren 1730, 1768 und 1721 und nach dem Brande von 1860 im protestantischen Gymnasium. Weiterhin standen bis zum Jahre 1731 an der Stelle des heutigen Stadthauses zwei Thürme von ansehnlicher Höhe, die dann beim Bau des genannten Gebäudes abgebrochen wurden, ohne dass bezügliche Beobachtungen angestellt und Aufzeichnungen gemacht worden wären. Den einen dieser Thürme sieht man noch in dem im Zeughause zu Berlin befindlichen stattlichen Modell der Stadt und Festung Strassburg, der andere ist aus demselben im Laufe der Zeit offenbar verloren gegangen. Dies Modell ist im Jahre 1725 im

Massstabe von 1:600 (1 Pariser Zoll = 50 toises) angefertigt und von ausserordentlicher Genauigkeit, daher geeignet, schätzenswerthe Aufschlüsse zu geben. So geht aus demselben hervor, dass der auf Silbermann's Plan I mit der Zahl 3 bezeichnete Thurm mehr nach der Nordecke der Befestigung, an den Punkt *g* des hier beigefügten Planes auf Blatt II gerückt werden muss, da derselbe von dem früher an der Stelle der ehemaligen Franziskaner Kirche befindlichen Thurm 96 m, von der Ecke des ehemaligen Speichers (auf Blatt II punktirt) aber 33 m entfernt war. Hier, beim Punkte *g*, stand bis zum Jahre 1730 einer der viereckigen Thürme der mittelalterlichen Befestigung, in dessen Fundamenten der Ueberrest eines römischen Thurmes gefunden wurde. Letzterer vertheidigte also mit dem nach Silbermann's Angabe bei *h* liegenden Thurme, dessen Spuren man beim Abbruch des Speichers im Jahre 1768 entdeckte, die Nordecke der Befestigung, sodass man, da von Silbermann auch an der Westecke bei *s* ein Thurm entdeckt worden ist, wohl schliessen darf, dass sich auch bei *r* ein solcher befunden hat. Von den beiden Thürmen, die beim Bau des jetzigen Stadthauses abgebrochen worden sind, ist der im Berliner Modell noch vorhandene — derjenige rechter Hand — 111 m vom alten Kornspeicher entfernt, der andere wurde nach Silbermann's Angabe beim Bau der Latrine bis auf den Grund weggebrochen, muss sich also etwa an der mit *n* bezeichneten Stelle befunden haben. Beide Thürme standen somit etwa 44—45 m auseinander. Das gleiche der römischen Praxis und dem Bogenschuss entsprechende Mass der Auseinanderstellung erhält man, wenn man zwischen den Thurm am Generalkommando-Gebäude und die benachbarten Thürme je einen Thurm einschiebt. Dass die den Ecken der Befestigung benachbarten Thürme näher zusammen lagen, findet seine Erklärung in der Absicht, diese dem Angriff am meisten ausgesetzten Stellen der Umwallung entsprechend zu verstärken; überdem zwang auch die durch die Abrundung der Ecke beeinträchtigte Bestreichung der Mauer diese Thürme näher aneinander zu rücken. Somit dürfte die Umfassungsmauer überhaupt von 24 Thürmen flankirt worden sein, die unter Berücksichtigung der im Zuge der Münster- und Krämergasse gelegenen Thore etwa an den auf Blatt II mit den Buchstaben *a* bis *y* bezeichneten Stellen zu suchen sind. Silbermann nimmt nur 23 Thürme an.

Der von Silbermann eingehend untersuchte Thurm am heutigen Generalkommando-Gebäude war wie schon erwähnt mit seinem Fundament an das der Umfassungsmauer nur angelehnt und griff dann auch nur auf die Breite der vorderen Mauer und des mit Boden ausgefüllten Zwischenraumes in die Umfassungsmauer ein, sodass — da die hintere Mauer der letzteren

auf die Breite des Thurmes abgesetzt war — hinter dem Thurm eine Lücke in der Stadtmauer entstand (vergl. Skizze A und B auf Blatt I). Diese Lücke, von Vitruv[1] und anderen römischen Schriftstellern empfohlen, war für gewöhnlich in Höhe des Wehrganges der Mauer mit Balken überdeckt und verhinderte nach Abwerfen der letzteren im Augenblicke der Gefahr die Ausbreitung eines stürmenden Feindes auf der Mauer. Man darf voraussetzen, dass Treppen auf die Mauer und von den abwerfbaren Brücken auf die Thürme führten. Die Breite des in seinem hinteren Theile viereckigen Thurmes betrug 20′ = 6,50 m; 1′ = 0,32 m vorwärts der äusseren Flucht der Umfassungsmauer war er nach der Lehre Vitruv's im Halbkreise gerundet. Wohl nur aus Zufall war die innere Rundung des mit sorgfältig bearbeiteten Sandsteinen bekleideten Mauerwerks mit der äusseren nicht concentrisch, sodass die Stärke der Thurmmauer auf der rechten Seite 5′ = 1,62 m betrug und sich nach links hin bis auf 6′ = 1,95 m verstärkte[2]. Die Masse des Mauerwerks bestand aus Bruchsteinbeton von ausserordentlicher Härte; das Innere des Thurmes scheint mit Erde ausgefüllt gewesen zu sein. In den Resten des Mauerwerks des Thurmes am Neuen Kirchplatz fand Silbermann durchgehende (nicht nach dem Mittelpunkt gerichtete) Löcher, 2′ = 0,65 m von einander, je eine Spanne im Querschnitt, in welchen nach dem an den Wandungen haftenden Mörtel zu schliessen, der Anweisung Vitruv's entsprechend, Balken gelegen hatten, um die Widerstandsfähigkeit des Mauerwerks gegen den Sturmbock zu vergrössern. Löcher von geringerem Querschnitt — Silbermann sagt «ein paar Zoll im Geviert» — führten von diesen durchgehenden Balkenlöchern 1′ = 0,32 m aufwärts in das Mauerwerk und dienten zur Aufnahme von Hölzern, welche — in die Balken verzapft — die Verbindung mit dem Mauerwerk noch dauerhafter machten. Da der obere Theil des Thurmes am Generalkommando-Gebäude vor Silbermann's Zeiten abgebrochen worden war, so kann man nur aus anderen bekannten Römerbauten folgern, dass die Thürme um ein gewisses Mass höher als die Stadtmauer und wie diese mit einer Zinnkrönung versehen gewesen sind. Der Umstand, dass das 10′ = 3,25 m tiefe Fundament des Thurmes aussen keine sorgfältige Bekleidung erhalten hatte, sondern in mehr oder weniger roher Weise aufgemauert war, ist insofern von Interesse, als er beweist, dass

---

1. Lib. I, cap. V.

2. Es ist mir wohl bekannt, dass bei den runden Thürmen der römischen Befestigungen häufig die innere und äussere Rundung absichtlich nicht concentrisch war; in diesem Falle befand sich aber die grösste Mauerstärke vorn an der Rundung des Thurmes.

der Graben die Umfassungsmauer nicht berührt hat. Hierfür hätte auch die Fundamentsohle zu hoch gelegen, da sie nur bis auf den gewöhnlichen Grundwasserstand hinabreichte, der Graben aber wohl zweifellos mit Wasser gefüllt war[1].

d. *Die Thore.*

Ueber Lage und Beschaffenheit der in der Umfassungsmauer befindlichen Thore ist leider so gut wie nichts bekannt; auf alle Fälle muss aber wenigstens je eins in der Nordwest- und Südwest-Seite vorhanden gewesen sein, da von hier erwiesenermassen die Strassen nach Brocomagus und Tres Tabernæ ausgingen. Aller Wahrscheinlichkeit nach lagen diese Thore in der heutigen Münster- und Krämergasse, da man in ersterer bei Gelegenheit eines Kanalbaues im Jahre 1773 ein 17′ = $5{,}_{52}$ m breites Fundament, in letzterer, wie Seite 66 erwähnt, eine Mauer antraf, an der sich auch noch das Loch für die Angel eines Thorflügels befand[2]. Ebenso traf man hier auf ein unter der Krämergasse gelegenes 15′ = $4{,}_{87}$ m weit gespanntes Gewölbe, das zweifellos einen Theil der Grabenbrücke gebildet hat, die dann bei einer Grabenbreite von 30′ (vergl. Seite 77) also zwei Spannungen gehabt haben würde. Indess ist es auch möglich, dass das oben erwähnte breite Fundament in der Münstergasse einer an die innere Seite der Mauer angelehnten Treppe angehörte; in diesem Fall wird man aber immerhin das betreffende Thor in nächster Nähe der Münstergasse zu suchen haben. Dass sich die Oberstrasse, d. h. die heutige Langgasse, und römische Strasse nach Tres Tabernæ gegen das Thor in der Krämergasse hinzog, bezeugt Seb. Brand in seiner Beschreibung der Häuser, die die Stadt behufs Erbauung der früher am oberen Ende des Gutenbergplatzes gestandenen Kanzlei im Jahre 1463 ankaufen musste, indem er erwähnt, dass man in dem Keller eines dieser Häuser «einen Satz schräger Mauern» angetroffen habe, der offenbar von einem Strasseneck hergerührt hätte; die Richtung dieser Mauer, bezw. der durch sie bezeichneten Verlängerung der Langgasse, trifft aber auf das Thor in der Krämergasse. Münstergasse und Krämergasse führen beide in gerader Richtung auf den höchsten Punkt innerhalb der Befestigung, wo heute das Münster steht und wo zur Römerzeit das Prætorium oder ein Tempel gestanden haben mag.

Wenn es nun richtig — was Silbermann als zweifellos annimmt —,

---

1. Silbermann, *Lokalgeschichte*, 29.
2. Desgl., 52.

dass die in der Krämergasse angetroffene Mauer römischen Ursprunges ist, so würde der Umstand, dass ein Thor vor der Stadtmauer lag, darauf hindeuten, ja als gewiss erscheinen lassen, dass die Thore mit einem Vorbau — Propugnaculum — versehen waren, für dessen nähere Gestaltung allerdings jeder thatsächliche Anhalt fehlt[1]. Das Vorhandensein solcher Vorbauten ist schon aus rein militärischen Gründen sehr wahrscheinlich. Da nämlich, wie oben erwähnt, der Graben die Umfassungsmauer nicht berührte, zwischen beiden also ein freier Raum verblieb, so hätte ein Feind von der Grabenbrücke aus diesen Raum betreten und mit Umgehung des Grabenhindernisses an die Mauer gelangen können, wenn nicht ein bis an den Graben reichender Vorbau ein solches Unternehmen unmöglich machte. Man wird also auch zwei Thorverschlüsse hinter einander, den einen an der Grabenbrücke im Propugnaculum, den andern in der eigentlichen Umfassungsmauer annehmen dürfen. Dadurch wurde es ermöglicht, dem alten militärischen Grundsatz zu genügen, in Kriegszeiten ein Thor geschlossen zu halten, während das andere behufs Ein- oder Auslass von Truppen geöffnet werden musste. Diese Vorbauten dürften in einfachster Weise, wie in Skizze C Blatt I dargestellt, eingerichtet gewesen sein.

Durch diese ohne Zweifel einfache, militärisch richtige und der römischen Befestigungsweise durchaus entsprechende Annahme erledigen sich dann auch alle von Silbermann[2] und den Strassburger Gassen- und Häusernamen[3] gegen die Nachricht Kœnigshoven's wegen des sogenannten Schneidergrabens oder Albergriens geltend gemachten Bedenken. Aus der nunmehr berichtigten Lage der Stadtmauer auf der Südwestseite ergibt sich ohne Weiteres die Richtigkeit der Behauptung Kœnigshoven's, dass der Albergrien der Rest des alten römischen Grabens gewesen ist, und fernerhin, dass der heutige Schneidergraben und die Spitalgasse mit ihren Häusern den Raum zwischen Stadtmauer und Wallgraben einnehmen. Der Alte Fischmarkt und die Strasse «an den Gewerbslauben» werden ursprünglich die Strasse am jenseitigen Grabenrand gewesen sein, als der Wallgraben noch nicht völlig zugeworfen war; als dieses geschehen, werden dann an seiner Stelle die Häuserreihen auf der Nordost-Seite dieser Strassen entstanden sein, zwischen sich und den Häusern des heutigen

---

1. Ueber die *Propugnacula* der wehrhaften Römerbauten, siehe: *Krieg von Hochfelden, Geschichte der Militär-Architectur in Deutschland.* Stuttgart, 1859, 25.

2. *Lokalgeschichte*, 20, 29 ff.

3. Seite 149.

Schneidergrabens und der Spitalgasse den sogenannten Schneidergraben oder Albergrien als letzten Rest des alten Wallgrabens übriglassend.

Ausser den in der Münster- und Krämergasse gelegenen Thoren darf man noch zwei Thore voraussetzen und zwar eins in der südöstlichen Seite, mit den Strassen nach dem Oberrhein und dem rechten Rheinufer correspondirend, eins auf der Nordost-Seite, das jedoch wohl von untergeordneter Bedeutung gewesen sein wird. Ersteres möchte etwa in der heutigen Rosenbad-Gasse, letzteres in der Steingasse oder vielleicht an der Stelle der St. Stephanskirche zu suchen sein. Schweighäuser glaubt, dass sich von dem Thor der Nordost-Seite ein Weg in der Richtung auf den heutigen Kirchof St. Helena hingezogen habe, da hier noch ein «Heidengässel» genannter Feldweg vorhanden ist; die Fortsetzung dieses Heidengässels zum nachmaligen Judenthor, also in der Richtung auf das Thor in der Nordost-Seite der Römerstadt, bestand noch im Jahre 1680, wie der von Seupel gestochene Plan: «Grundriss der Statt Strassburg wie solche Anno 1680 im wesen gestanden», bezeugt.

Was die Vermuthung betrifft, dass das Thor der Nordost-Seite an der Stelle der St. Stephanskirche gelegen haben könnte, so ist es jedenfalls auffallend, dass die beiden Seiten-Absiden des Chores genau denselben Durchmesser haben, als der von Silbermann untersuchte und beschriebene Thurm beim Generalkommando-Gebäude (vergl. Skizze D, Blatt I). Vielleicht ist dies ja nur Zufall, vielleicht sind aber auch die Absiden auf den Fundamenten zweier römischen Thürme erbaut, zwischen denen sich das Thor befand. Es könnte übrigens nicht schwer fallen, hierüber Gewissheit zu erlangen, da es nur geringer Aufgrabungen zur Untersuchung des Mauerwerkes bedürfte.

Weitere Thore als die angegebenen wird man nicht voraussetzen dürfen, da ein zwingender Grund für ihre Anlage wohl kaum vorhanden war, militärische Gründe aber dafür sprachen, die Zahl der Thore nach Möglichkeit zu beschränken. In der Regel besass das römische Castrum nur ein Thor in jeder der vier Seiten und nur ausnahmsweise zwei in den langen Seiten, wenn es die Gestalt eines Rechteckes hatte. Diese Zahl der Thore wird man auch bei den aus den Castra hervorgegangenen Städten annehmen dürfen, wenn nicht etwa Gründe örtlicher Natur eine grössere Zahl von Thoren bedingten. Man wird sich durch die während des Mittelalters in der Umfassungsmauer der Altstadt vorhandene grössere Zahl der Thore nicht verleiten lassen dürfen, ebenso viel Thore bei dem römischen Argentoratum vorauszusetzen.

e. *Der Graben.*

Da die Südost-Seite der Befestigung durch die Ill geschützt war, so bedurften nur die drei anderen Seiten einer Verstärkung durch einen Graben. Das Vorhandensein eines solchen ist mit Bestimmtheit nachgewiesen, indem man beim Bau von Kanälen, beim Graben von Brunnen und bei anderen ähnlichen Gelegenheiten zwar bis zu einer gewissen Entfernung von der Umfassungsmauer nur unberührtes Erdreich, dann aber weiter vorwärts eine mit Schutt etc. verfüllte Vertiefung deutlich wahrgenommen hat, auch an verschiedenen Stellen in der muthmasslichen Richtung des Grabens, etwa 20′, d. h. 6,50 m tief unter der jetzigen Erdoberfläche, Hölzer vorfand, die nur von ehemals dort befindlichen Bohlwerks-Bekleidungen etc. herrühren konnten; auch Schilf und Weidenholz wurde zu Tage gefördert.

Die genaue Entfernung des Grabens von der Mauer ist nicht mit Bestimmtheit anzugeben. Nimmt man an, dass die von Silbermann erwähnte, wahrscheinlich zum Vorbau des Thores gehörige Mauer am Fusse des inneren Grabenrandes stand, so ergibt sich der Abstand des letzteren von der Umfassungsmauer zu etwa 20 m oder rund 60 Pariser Fuss. Silbermann nimmt an, dass die Ränder des Grabens 30, bezw. 60 Fuss, von der Mauer entfernt gewesen seien und stützt sich hierbei auf die frühestens aus der ersten Hälfte des XII. Jahrhunderts stammenden Stadtartikel. Sei es nun dass der Graben damals bereits verändert war, sei es, dass der Sinn des betreffenden Artikels anders zu verstehen ist, jedenfalls können nach Berichtigung der Lage der südöstlichen Seite der Befestigung die Annahmen Silbermann's als nicht zutreffend bezeichnet werden. Der auf die Frage bezügliche Artikel lautet nach Schilter: «Vallis civitatis debet in circuitu «habere extra à muro LX pedes, intus XXX», und in der deutschen Uebersetzung: «der Stette Grabe der sol haben al umbe sich utzwendig vor der «Muren sechzig Vützc, inwendig drizig», was Silbermann dahin ausgelegt hat, dass der äussere Rand des Grabens 60′, der innere 30′ von der Mauer gewesen sei. Wenn man diese Stelle dahin deuten dürfte, dass der Stadtgraben 60 Fuss ausserhalb der Mauer, d. h. um dieses Mass von derselben entfernt, und dass er innerhalb, d. h. zwischen seinen Rändern, 30 Fuss breit gewesen sei, so würde auch diese Frage geklärt und mit den thatsächlichen Verhältnissen in Einklang gebracht sein. Silbermann gibt übrigens selbst an, dass aufgefülltes Erdreich etc. erst in der Nähe des ehemaligen Gerbergrabens gefunden sei; dieser war aber etwa 30 m, d. h. rund 90 Fuss von der Umfassungsmauer entfernt. Die Annahme einer Ent-

fernung von 20 m von der Mauer erhält grössere Wahrscheinlichkeit noch durch den Umstand, dass eine im Jahre 1859 auf der Illseite aufgefundene Uferbekleidung aus Bohlwerk[1] ebenfalls 20 m von der Mauer entfernt war, sodass sich zwischen Umfassungsmauer und Graben, bezw. Ill, ringsum ein gleichbreiter freier Raum befunden hätte. Wie die Lage dieses Bohlwerkes beweist (vergl. Blatt II), ist die Ill ehemals innerhalb der heutigen Stadt etwa doppelt so breit als gegenwärtig gewesen. Ihre allmälige Einengung wurde nur möglich durch die Anlage und spätere Verbreiterung des heutigen Falschen Wallgrabens, der somit die Rolle eines Umfluthkanals übernahm.

Auch über Breite und Tiefe des Grabens fehlen sichere Nachrichten, sodass man nur muthmassen kann, wenigstens die obere Breite sei wohl grösser als das in den Stadtartikeln angegebene Mass, die Tiefe aber so gross gewesen, dass das Wasser der Ill eintreten konnte. Es ist zunächst sehr wahrscheinlich, dass im 12. Jahrhundert, also 700 Jahre nach Zerstörung des römischen Argentoratum, der Graben zum Theil bereits zugeworfen war, dann aber würde man bei 30 Fuss oberer Grabenbreite wenigstens in dem höheren Gelände nicht bis zum Wasser gelangt sein, da z. B. bei ganzer Anlage der Grabenböschungen für diese allein nur bis zum Wasserspiegel etwa 36—40 Fuss erforderlich waren. Man ist also entweder gezwungen, anzunehmen, dass sich das Mass von 30′ auf die Sohle und nicht auf die obere Breite des Grabens bezogen hat, und dies ist bei der naturgemäss verschiedenen Breite der Grabenböschungen, also auch der oberen Breite des Grabens, das Wahrscheinlichere, oder man wird eine grössere obere Breite oder schliesslich einen trockenen Graben voraussetzen müssen. Es ist jedoch wenig wahrscheinlich, dass die Römer davon abgesehen haben sollten, das Wasser als Hinderniss zu verwerthen.

VIII. Was wir sonst noch von Argentoratum wissen.

Ueber die nähere Beschaffenheit der Niederlassung ausserhalb der Befestigung, wie auch des Innern der letzteren, besitzen wir nur spärliche Nachrichten, da in Folge der Wiederbebauung beider Bezirke nach Beendigung der Völkerwanderung auch die im Wege liegenden Ruinen des alten Argentoratum beseitigt worden sind. Silbermann berichtet nur, dass man in den Jahren 1646 und 1748 in den Fundamenten des Eckhauses

1. De Morlet, *Not. s. l'enc. d'Argent.*

der Dornen- und Schlossergasse, der Schlosser-Apotheke und Zunftstube zum Spiegel gegenüber, also innerhalb der äusseren Niederlassung und nur 150 m von der Stadtmauer entfernt, die Ueberreste dreier Thürme, mehrerer Gewölbe und anderer starker Mauern, dann Reste von Schmelzöfen, Tigel, sowie einen viereckigen Stein mit dem Zeichen der VIII. Legion gefunden habe; er glaubt eine römische Münzstätte erkennen zu dürfen. Schweighäuser hält diese Ansicht nicht für richtig, da nicht anzunehmen sei, dass die Römer im Elsass Geld geprägt hätten. Seiner Meinung nach gehören die aufgefundenen Ueberreste einer von ihm wie auch von Schœpflin, de Morlet und Anderen in Argentoratum vorausgesetzten Waffenfabrik an, die wegen der Feuersgefahr ausserhalb der eigentlichen Stadt angelegt und zur Sicherung gegen feindliche Anfälle mit flankirenden Thürmen versehen worden sei. Beides ist lediglich Vermuthung, die Ansicht Silbermann's aber um deswillen wahrscheinlicher, als eine Waffenfabrik sich thatsächlich nicht in Argentoratum befunden hat. Die bezügliche Annahme beruht lediglich auf einer ungenauen Lesart der Notitia imperii, wie schon Hegel im VIII. Band der Chroniken der deutschen Städte nachgewiesen hat. Dass eine Münzstätte, wenn sie ausserhalb der Befestigung gelegen war, schon durch ihre Bauart gegen Gewaltthätigkeiten sicher gestellt werden musste, erscheint nicht mehr als selbstverständlich. — Schweighäuser vermuthet dann noch in einigen im Jahre 1772 beim Abbruch der zwischen der St. Thomas-Kirche und der Ill gelegenen Häuser und beim Abbruch des Kreuzganges der Kirche aufgefundenen massigen Mauern Reste eines römischen Gebäudes; Silbermann dagegen will diese Ueberreste mit einem fränkischen Königssitze in Verbindung bringen. Da Lage und Konstruktion der Mauern nicht angegeben wird, so ist es nicht möglich, zu untersuchen, ob dieselben vielleicht der Befestigung der 1. Erweiterung von Strassburg angehörten; das aber dürfte sicher sein, dass sie von einem fränkischen Königssitz nicht herrühren, da nachweisbar die fränkischen Paläste und Landhäuser in leichter Bauart hergestellt waren, massive Wohngebäude im frühen Mittelalter überhaupt zu den grössten Seltenheiten gehörten.

Auch die von Silbermann, de Morlet, Hegel und Anderen in Argentoratum vorausgesetzte Burg muss unter die zum mindesten zweifelhaften Dinge gerechnet werden. Allerdings spricht Kœnigshoven, dem offenbar gute Ueberlieferungen zu Gebote standen, von einer Heidenburg, die an der St. Stephans-Brücke erbaut worden sei; Schœpflin bemerkt aber schon, dass der Stiftungsbrief des Herzogs Adalbert für das Kloster St. Stephan zwar die Ruinen des alten Argentoratum erwähnt, von einer Burg aber

nichts berichtet. Wenn nun auch in der Notitia imperii von einem Schlosse des Comes Argentoratensis die Rede ist, so bleibt doch immer hin fraglich, ob damit nicht das befestigte Argentoratum im Hinblick auf die ganze Niederlassung gemeint ist. Auf jeden Fall bleibt die Frage in ein gewisses Dunkel gehüllt, da bis auf den heutigen Tag von einem Schlosse oder richtiger Castell keine Spur gefunden worden ist; indess darf man das Vorhandensein eines solchen nicht schlechtweg leugnen, da derartige, gewissermassen Citadellen bildende Castelle bei den meisten Römerstädten nachgewiesen worden sind.

Die Strassen-Anlage innerhalb der Befestigung dürfte aus derjenigen der heutigen Stadt noch einigermassen zu erkennen sein, indem man bei dem Wiederaufbau nach der Völkerwanderung nicht ohne zwingenden Grund Häuser hingesetzt haben wird, wo sich bisher Strassen befanden, da letztere doch wohl mehr oder weniger von der Zerstörung verschont geblieben waren. Von den römischen Strassen hat man übrigens nur Reste des gepflasterten Pomœriums innerhalb und ausserhalb der Umfassungsmauer, im Jahre 1859 im Eckhause der Schreiber- und Kalbsgasse, bezw. im Jahre 1843 in der Spiessgasse, aufgefunden.

Aller Wahrscheinlichkeit nach hat sich an der Stelle des Münsters und des Münsterplatzes, als des höchsten Punktes innerhalb der Befestigung, ursprünglich das Prætorium und dann ein Tempel der Minerva befunden. Das Vorhandensein des Letzteren ist durch eine im Jahre 1849 in der Bahrgasse aufgefundene Inschrift nachgewiesen. Dieser Inschrift zufolge lag der Tempel bereits im Jahre 201 in Trümmern und wurde bis zum darauf folgenden Jahre wiederhergestellt. Trotz der verhältnissmässig kurzen Bauzeit scheint es ein ziemlich ansehnliches Gebäude gewesen zu sein, da sich zwei wichtige Personen vereinigten um seine Wiederherstellung ins Werk zu setzen und die Dazwischenkunft eines Dritten nöthig war, um die Sache zu vollenden. Gar zu lange Zeit dürfte das Gebäude nach seiner Wiederherstellung als heidnischer Tempel nicht mehr bestanden haben, da das Christenthum im Elsass zur Zeit Constantin's, nach Einigen noch früher eingeführt sein soll.

Auf den soeben erwähnten Platz führten ohne Zweifel die beiden von Tres Tabernæ und Brocomagus kommenden grossen Heerstrassen, denen die heutige Krämer- und Münstergasse entsprechen. Die Fortsetzung der Ersteren wird die heutige Bruderhofgasse gewesen sein, die sich nach der östlichen Ecke der Römerstadt hinzieht, wo die Burg des Comes gestanden haben soll. Aehnlich den römischen Feldlagern waren auch die häufig noch dazu aus ihnen entstandenen Städte von rechtwinklig sich schneiden-

den Strassen durchzogen, sodass die hiervon auffallend abweichende Strassen-Anlage allerdings auf das Vorhandensein einer hervorragenden Baulichkeit in der Ostecke der Stadt schliessen lässt. Ob die in Rede stehende Strasse aber in der That schon vor der Stiftung des Klosters St. Stephan bestanden hat und nicht etwa dem Kloster ihre Entstehung verdankt, lässt sich mit Bestimmtheit nicht behaupten, da das in der VIII. Anmerkung Schilter's angeführte Instrument des Bischofs Werner, welches diese Strasse zuerst erwähnt, aus dem Jahre 1005 stammt, das Kloster aber Jahrhunderte älter ist.

Behufs Versorgung der Stadt mit gutem Trinkwasser war eine bei Küttolsheim befindliche Quelle gefasst und mittels zweier Rohrstränge nach Argentoratum geleitet. Die Denkschrift Schweighäusers über diese Wasserleitung ist, wie es scheint, beim Brande der Bibliothek im Jahre 1870 verloren gegangen; doch findet sich ihr wesentlicher Inhalt in de Morlet's *Notice sur les anciens aqueducs de Strasbourg,* Strasbourg 1860. Danach bestand die Leitung aus zwei Thonrohrsträngen von 0,20 m Lichtweite, die in etwa 1 m Tiefe unter der Erdoberfläche längs der alten Römerstrasse über Fessenheim und Hürtigheim bis zum Abhange des Geländes nach dem Musbach verlegt waren. Hier kreuzte die Leitung die genannte Strasse, folgte dem Hange des Geländes bis zu der heute von Oberhausbergen nach Stützheim führenden Strasse, setzte durch die Geländesenkung zwischen Reb- und Hausbergen und führte von hier wahrscheinlich in gerader Richtung nach Argentoratum; 1600 m östlich von Oberhausbergen verliert sich nämlich ihre Spur; Reste der Leitung sind aber innerhalb der Befestigung selbst aufgefunden worden.

Was nun die Beschaffenheit der Wasserleitung weiterhin betrifft, so haben die zu verschiedenen Zeiten gemachten Funde dargethan, dass die Leitung genau nach den Vorschriften Vitruv's für Wasserleitungen von untergeordneterer Bedeutung hergestellt worden war.

Die Vertheilung des Wassers innerhalb der Stadt erfolgte mittels 4 bis 7,5 cm weiter Thon- und Bleiröhren, die derart mit Beton und ausserhalb mit Ziegeln umkleidet waren, dass Blöcke von 0,80 auf 0,33 m Querschnitt entstanden; den Richtungswechsel im Röhrensystem vermittelten in Haustein eingebettete Bogenstücke. Am St. Stephanskloster fand man auch konische Röhren, die über Hölzer geformt und von geringer Güte waren.

Die Leistungsfähigkeit der Leitung berechnet de Morlet auf 3110 cbm pro Tag und meint, dass dies Quantum ein geringes zu nennen sei für eine Niederlassung von der Ausdehnung wie sie Argentoratum innerhalb und ausserhalb der Mauern gehabt habe. Da wir weder die Ausdehnung

der Niederlassung, noch viel weniger ihre Bevölkerungsziffer kennen, so dürfte dieser Ansicht kein zu grosser Werth beizumessen sein, und das um so weniger, als bis jetzt nicht einmal mit Sicherheit erwiesen ist, dass auch die Niederlassung ausserhalb der Befestigung durch die Leitung mit Trinkwasser versorgt wurde; die mit Bruchstücken von Töpferwaaren an einer einzigen Stelle in Königshofen aufgefundenen Reste von Wasserleitungsröhren werden vorläufig nicht als Beweis für das Vorhandensein der Leitung in der äusseren Niederlassung angesehen werden können.

IX.

Aus den vorstehenden Erörterungen werden wir nun etwa folgendes Bild des römischen Argentoratum entwerfen dürfen:

Schon zu vorrömischer Zeit befand sich an der Stelle oder in der Nähe des nachmaligen Argentoratum eine Ueberfahrt über Ill und Rhein und eine Ansiedelung der keltischen Ureinwohner des Landes. Die örtliche Beschaffenheit und die günstige militärische Lage des Punktes veranlasste die Römer, hier eine ihrer zur Sicherung der Grenze bestimmten Befestigungen anzulegen, die sich dann mit der Zeit zu einer Stadt entwickelte, vergrössert durch eine äussere rein bürgerliche Ansiedelung. Der Name des keltischen Ortes Argentorat ging latinisirt auf diese Stadt über. Die Vertheidigung derselben lag den in und bei ihr ansässig gemachten ausgedienten Legionssoldaten ob, während die hier stationirte Legion in einem am Knotenpunkte der Strassen nach Helvetus und Tres Tabernæ gelegenen Castrum untergebracht war. Nach und nach standen hier die II., IV. und VIII. Legion.

Das befestigte Argentoratum nahm das nordöstliche Ende des die Ill begleitenden Hügelrückens ein und bildete ein längliches Viereck mit abgerundeten Ecken, 530 und 370 m im Mittel lang und breit, mit einem Umfang von etwa 1750 m und einem Flächenraum von etwa 20 ha. Seine Umfassung bestand ursprünglich, und wahrscheinlich bis zu des Gallienus Zeiten, aus einer einfachen, wohl von einem Graben umgebenen, 1 m starken, aus Basaltsteinen vom Kaiserstuhl erbauten Mauer, die später auf den drei Landseiten durch eine stärkere, 3,67 m dicke Mauer ersetzt wurde. Diese, zu den Zeiten des Probus und Julianus von den Germanen zerstört, wurde jedesmal und zwar das zweite Mal von Valentinian unter Hinzufügung von 24 Thürmen wiederhergestellt; auf der Flussseite blieb die erste Mauer weiter bestehen.

Die von Valentinian errichtete Umfassungsmauer bestand aus zwei Futtermauern von Vogesen-Sandstein, 1,30 bezws. 1,46 m stark, mit einer Bodenausfüllung des 0,81 m breiten Zwischenraumes, besass also eine Gesammtstärke von 3,57 m. Mittels Treppen gelangte man auf den durch eine Zinnenkrönung gedeckten Wehrgang.

Die hinten rechteckigen 6,50 m breiten, 0,32 m über die Mauer vorspringenden Thürme waren vorn im Halbkreis gerundet, hatten hier eine Mauerstärke von 1,69 bis 1,95 m, überhöhten die Stadtmauer, waren ebenfalls mit einer Zinnenkrönung versehen und bildeten Abschnitte in der Umfassungsmauer, wenn die hinter ihnen befindliche Brücke des Wehrganges abgeworfen wurde; sie waren mit Boden ausgefüllt und mittels Treppen von der Brücke des Wehrganges aus zugänglich.

Ein Wassergraben umgab die Befestigung auf den drei Landseiten, vier Thore öffneten sich in der Umfassung für die grossen Heerstrassen und die in das Umgelände führenden Wege und Vorbauten sicherten diese Thore gegen gewaltsame Unternehmungen des Feindes.

Im Innern der Befestigung und zwar in der Ostecke derselben stand wahrscheinlich ein Castell, das dem Comes Argentoratensis zur Residenz, der Stadt als Citadelle diente; an der Stelle des heutigen Münsters befand sich ein der Minerva geweihter Tempel; eine von Küttolsheim kommende Wasserleitung versorgte die Stadt mit gutem Trinkwasser.

Am Abhange nach der Ill und längs der Strasse nach Tres Tabernæ lagen Landhäuser und Gärten, dazwischen ein mit mächtigen Mauern und Thürmen umgebenes Gebäude, in dem sich wahrscheinlich eine Münzstätte befunden hat.

Alles dies verschwand fast spurlos vom Erdboden als die Stürme der Völkerwanderung darüber hinwegfegten.

F. von Apell.

GULDENTHALER ALSACIEN

A L'EFFIGIE DE

FERDINAND Ier, EMPEREUR.

Les écus et florins à l'effigie du frère de Charles-Quint sont extrêmement nombreux. Schulthess, dans son *Thalercabinet*, en décrit cent onze différents (n°s 53 à 163). Mais jusqu'à présent on n'en connaissait pas qui se rapportassent spécialement à l'Alsace. Non seulement le savant et patient collectionneur que nous venons de citer n'en mentionne aucun, mais encore Herrgott, Schœpflin et Berstett, si complets en général et si bien renseignés quant à l'Alsace, paraissent en avoir ignoré l'existence.





La pièce que nous possédons, est donc inédite ou du moins excessivement rare, et il nous paraît intéressant de la faire connaître dans le *Bulletin*.

Guldenthaler non daté; module, 38 millimètres; poids, 24,12 grammes.

Droit: FERD · I · G · RO · IMP · S ·.· AVG · GER · HVNG · BOHE · REX ✠

L'empereur à mi-corps, regardant à senestre, portant la couronne impériale et une cuirasse fort ornée, tenant de la main gauche un globe impérial avec le chiffre 60 (*kreuzer*) et de la main droite un sceptre terminé par une sorte de fleur de lis allongée; le tout enfermé dans un double cercle, dont l'extérieur, très large, est cordonné. Le I après FERD avait d'abord été un D, dont on aperçoit encore la boucle sous le gros point qui suit la lettre.

Revers: INF · HIS · ARCH · AVST · D · BVR · LAND · ALSATIA (*sic*).

Dans un double cercle, pareil à celui du droit, l'aigle impériale à deux têtes, portant en cœur un écusson espagnol écartelé de Hongrie et de Bohême, et sur le tout les armes du landgraviat supérieur d'Alsace.

Très bonne conservation.

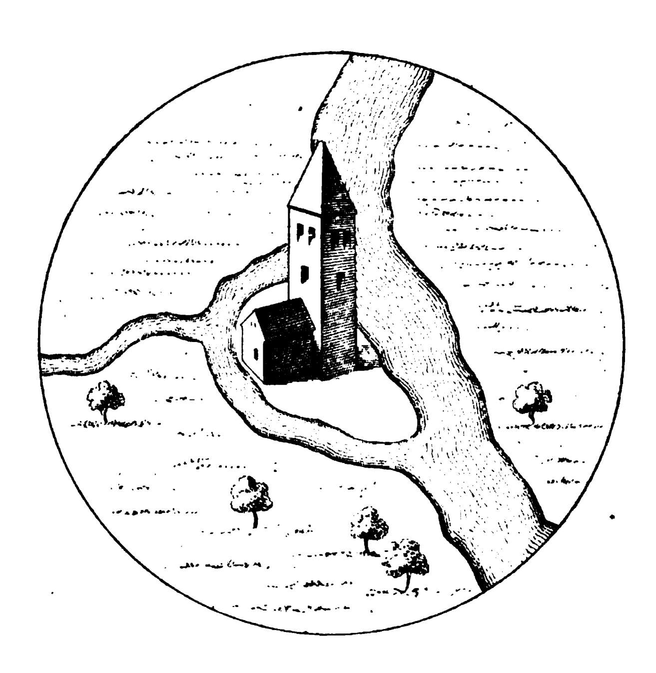
Lausanne, 27 mars 1883.

Ernest Lehr,
Professeur de droit.

NOTICE

SUR LE

BREUSCHECKSCHLÖSSLEIN.



En sortant de Strasbourg par la porte Nationale on trouve à gauche de Kœnigshofen, au lieu dit *Schnokenloch*, une vieille tour, englobée dans des bâtiments plus récents et surmontée d'un petit pavillon; cette construction portait le nom de *Millionenschlœssel;* voici ce que j'ai pu trouver relativement à son histoire.

Au moyen âge c'était un des 12 *Wighœusser* ou *Warthürme* qui entouraient la ville, dont les faubourgs n'étaient pas encore protégés par des murailles; des gardiens veillaient au haut de ces tours et donnaient l'alarme, en cas de danger, aux personnes occupées dans les champs et aux habitants des faubourgs.

Silbermann, dans sa *Lokalgeschichte* (page 84), fait mention dans les termes suivants de ce petit fort :

« *Die Warte zu Breuscheck liegt vor dem Weisenthurne, hinter dem Begräbniss von St. Gallen. Sie wird in Bernhard Herzogs Chronik ein Burgstall, und in neueren Schriften das Breuscheck-Schlösslein genennet, und war vor Zeiten ringsum mit dem Wasser der Breusch umgeben.* »

Avant la Révolution, cette propriété appartenait à François-Louis Treitlinger, licencié en droit, secrétaire-adjoint et plus tard membre de la chambre des XV, *oberer Gewürzherr* et *Obmann bei der Meisterschau der Zimmerleut, Maler und Bildhauer*, etc. Cette dernière qualité ferait supposer qu'il n'a pas dû être étranger aux arts.

Ce Treitlinger émigra et sa propriété fut vendue comme bien d'émigré, le 1er fructidor an III, pour la somme de 1 million de livres (en assignats) à Jean-Daniel Grimmeisen, aubergiste au *Tilleul;* de là le nom de *Millionenschlœsslein.* Ce million en assignats équivalait alors (suivant Hermann) à 22,600 fr.

Le 19 pluviôse an VI (7 février 1798), J. D. Grimmeisen vend le *Schlœssel* pour 22,000 fr. à Jean-Jacques Kamm, aubergiste, qui le revend, le 24 germinal an XII (14 avril 1804), à Thomas Lauth, professeur de la Faculté de médecine, pour 17,777 fr. 77 c.

Ce propriétaire fit subir à l'immeuble une transformation complète ; c'est lui qui fit bâtir le kiosque au haut de la tour et la grande salle de réunion. A-t-il aussi fait creuser l'étang qui donnait à cette campagne un aspeot si particulier? Son fils M. Ch. Lauth n'en était pas certain.

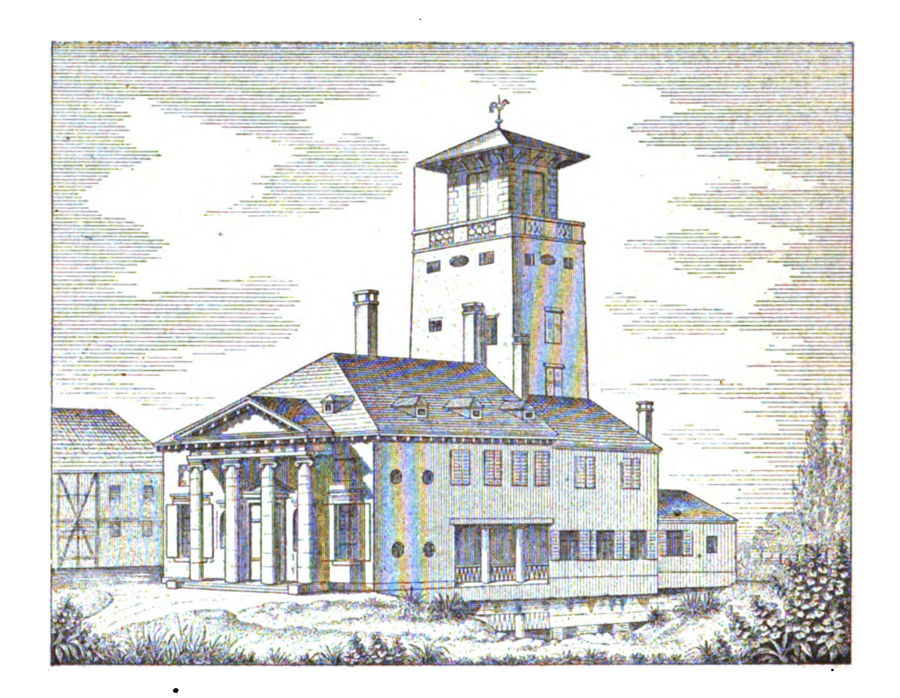
La grande salle et une pièce au haut de la tour furent décorées de peintures qu'on a restaurées récemment; le peintre était un Italien en garnison à Strasbourg.

A cette époque, cette campagne était une retraite charmante, fréquentée par tout ce que Strasbourg avait alors de lettrés et d'artistes; mais tout finit, et le 8 octobre 1835 les enfants de M. Thomas Lauth, qui étaient : Mme Jean-Geoffroi Schweighæusser, MM. Charles Lauth, juge de paix, et Alexandre Lauth, vendent la propriété avec les orangers et les plantes exotiques à Jean-Guillaume Fritz, architecte, pour la somme de 21,000 fr.

Les temps de splendeur de la propriété étaient passés. Pendant bien des années l'entretien le plus indispensable fit défaut; le bombardement éventra les toitures, sans qu'un couvreur fût chargé d'en réparer les brèches énormes par lesquelles la pluie entrait à flots. C'est donc à l'état de ruine que ce châtelet arriva par don testamentaire du dernier des Fritz

à son nouveau propriétaire, l'établissement des dames diaconesses, qui eut fort à faire pour remettre les bâtiments en état habitable.

La vignette en tête de cette notice est tirée (agrandie) de Silbermann; la tour, entourée d'eau, est couronnée par une toiture pointue, comme le sont encore les tours des ponts couverts. Vers le sud, là où se trouve la porte de la tour, une maisonnette y est accolée. Certainement Silbermann n'a pas vu la tour telle qu'il la donne, car différentes parties des constructions encore existantes remontent au dix-septième siècle et devaient par suite être anciennes au temps où parut la *Lokalgeschichte.*



Avant les remaniements récents on entrait du vestibule dans une loge ouverte sur l'étang. Cette loge, avec ses deux colonnes doriques et le voisinage immédiat de la pièce d'eau, avait un cachet particulier, presque mystérieux. A gauche de cette loge se trouve une longue pièce peu haute, à plafond cintré, avec trois croisées donnant sur l'étang; cette pièce a dû servir de salle à manger.

A droite de la loge se trouve le grand salon, très haut et décoré de peintures à fresque. Un péristyle de quatre colonnes en pierre, surmontées d'un fronton en bois, forme l'entrée de ce salon. Le manque de proportion de cette partie du bâtiment ferait supposer que M. Lauth n'a pas

fait faire ces colonnes pour l'emplacement qu'elles occupent, mais qu'il les a trouvées ailleurs et les a utilisées.

Un escalier en bois, partant du vestibule, donne accès au premier étage, qui n'a rien de remarquable, la salle de la tour exceptée. Cette salle, aux murs très épais, est décorée de grisailles qui, sans être plus que les autres peintures l'œuvre d'un artiste, présentent cependant un certain intérêt. Le second et le troisième étage de la tour contiennent chacun deux petites chambres; le quatrième étage forme une seule pièce, dont les murs sont décorés de peintures représentant les ustensiles d'un ménage rustique. Le pavillon au haut forme le cinquième étage; de la galerie qui l'entoure on a une vue fort belle sur les Vosges, la Forêt-Noire, la ville et les alentours. Cette galerie est à 18 mètres du sol; la hauteur totale de la tour, pavillon compris, est de 24 mètres.

Ce qui donnait un charme particulier à cette propriété était l'étang, qu'on a dû faire disparaître récemment pour des raisons de sûreté et de salubrité; les terres qu'on avait extraites dans le temps pour le creuser et qui avaient formé une élévation du côté de la grande route, ont repris leur place primitive; une grande pelouse remplace la pièce d'eau et la loge sert de vestibule; l'amateur du pittoresque peut regretter ces changements, mais il est forcé d'approuver cette concession faite à l'hygiène moderne.

E. Salomon, architecte.



LA CHRONIQUE

DE LA

MAISON DE L'ŒUVRE NOTRE-DAME

A STRASBOURG.

DIE CRONICKA UFF UNSER-FRAUEN-HAUS.

Étude sur une copie manuscrite de la Chronique de Kœnigshoven.

(Avec quatre planches.)

En 1698, Schilter publia à Strasbourg chez Josias Stædel un volume in-4° contenant le texte de la Chronique allemande abrégée du chanoine de Saint-Thomas, Jacques Twinger de Kœnigshoven[1]. Dans son introduction[2], il nous apprend que, tout en utilisant diverses copies alors existantes, il s'est attaché spécialement à reproduire un manuscrit sur parchemin appartenant à l'Œuvre Notre-Dame et conservé au *Frauenhaus*, «le plus précieux, dit-il, et le plus ancien de tous». Schilter ajoute que, «d'après la propre déclaration de l'auteur, cette chronique avait été composée en 1386», et en effet, poursuit-il, «le manuscrit du *Frauenhaus* s'arrête à cette date, bien que, de la page 353[3] et des suivantes, on puisse conclure que Kœnigshoven a continué lui-même sa Chronique jusqu'en 1389».

En dernier lieu, une note de la page 1 nous avertit que les numéros placés en marge, à côté du texte, dans l'édition de 1698, indiquent les nu-

1. On sait que Kœnigshoven a remanié plusieurs fois sa chronique, dont il existait au moins trois textes différents: le plus ancien, objet de cette étude; un second texte, déjà augmenté; et enfin un troisième, plus étendu encore, publié par M. Hegel.

2. §§ XXII et XII.

3. Il s'agit de la page 353 de l'édition de Schilter.

méros des folios du manuscrit auxquels Kœnigshoven renvoie dans sa préface et dans la table des matières. Les lettres *a*, *b*, *c*, *d* désignent les quatre colonnes du recto et du verso.

Ce sont là tous les renseignements que Schilter nous donne sur le manuscrit en question. Le savant J. J. Oberlin nous fournit quelques détails de plus dans une thèse[1] de 1789 dont il est l'auteur, bien qu'elle porte le nom de Simon-Frédéric Hollænder. En voici le résumé.

Le manuscrit du *Frauenhaus* forme un volume en parchemin de format in-folio, et comprend 319 feuillets à deux colonnes par page; il est remarquable par son bon état de conservation et la beauté de l'écriture, dont la thèse donne un spécimen gravé. Le chapitre Ier se termine à Cléopâtre; le chapitre II à l'élection de Venceslas en 1376; une main plus récente l'a continué jusqu'en 1452, où Frédéric III fut couronné à Rome. Le chapitre III va dans le manuscrit primitif jusqu'à Urbain VI (1384), et a été également continué jusqu'à Sixte IV, élu en 1471. Le chapitre IV se termine à l'élection de Frédéric de Blanckenheim en 1375; plus tard on y a ajouté le récit de l'élection de Guillaume de Honstein, en 1506. Enfin le chapitre V qui contient le récit des événements survenus en Alsace et dans les pays voisins jusqu'en 1386, a été continué plus tard jusqu'en 1505.

L'index, ajoute Oberlin, donne l'année 1386 comme celle de la rédaction de la Chronique, et celle-ci ne dépasse pas non plus cette date[2].

Dans une note de la page 23, le savant professeur relève un certain nombre de fautes d'impression qui se sont glissées dans l'édition de 1698, et il les rectifie d'après le manuscrit du *Frauenhaus;* du reste, il rend hommage à la fidélité avec laquelle Schilter a reproduit le texte original.

Ce précieux manuscrit qu'Oberlin décrivait ainsi en 1789, disparut depuis sans laisser aucune trace; dans l'édition de la Chronique de Kœnigshoven que publia en 1870 M. Hegel[3], celui-ci dut se borner à reproduire les renseignements fournis par Schilter et Oberlin, en déplorant amèrement la perte du manuscrit original, et il fut réduit à utiliser, pour la collation des textes, l'édition de Schilter et quelques copies conservées dans diverses bibliothèques de l'Allemagne.

---

1. *Jacobum Twingerum Regiovillanum vulgo Jacobum de Kœnigshoven præside J. J. Oberlino* etc. *solemni eruditorum examini subjicit auctor Simon Fridericus Hollænder Argentoratensis, die XVII septembris A. R. S. MDCCLXXXIX.* Argentorati, H. Heitz.

2. P. 18, sqq.

3. *Die Chroniken der deutschen Städte*, VIII^er^ Band.

Aujourd'hui, grâce à un heureux hasard, cette lacune n'existe plus. Dans une visite que M. le professeur Charles Schmidt fit, il y a quelques années, à la bibliothèque du Grand-Séminaire de Strasbourg, le bibliothécaire lui montra une copie manuscrite de la Chronique de Kœnigshoven, qui y est conservée. M. Ch. Schmidt fut frappé de l'aspect de ce volume et soupçonna que ce pouvait bien être le vieil exemplaire jadis déposé à l'Œuvre Notre-Dame. Avec sa bienveillance accoutumée il communiqua son idée à l'auteur de ces lignes, et une étude approfondie du manuscrit a confirmé sa supposition.

Le manuscrit en question présente en effet tous les caractères signalés par Schilter: les chiffres des folios répondent exactement à ceux qu'il indique à la marge de chaque page; le texte est identique à celui qu'il publie comme tiré du manuscrit du *Frauenhaus*, y compris cette continuation qu'il attribue à Kœnigshoven, et qui, nous le verrons plus tard, est en effet sortie de la plume du vénérable chanoine de Saint-Thomas.

La description faite par Oberlin ne s'applique pas moins fidèlement à
Pl. I. notre manuscrit: le fac-simile a été incontestablement pris sur la première page, folio 1; en comptant les 25 folios qui suivent le dernier folio de la Chronique, chiffré 294, on retrouve le nombre 319, donné comme étant celui des folios du manuscrit du *Frauenhaus*. Les chapitres s'arrêtent précisément aux dates indiquées; enfin les passages altérés dans l'édition de Schilter se retrouvent dans notre manuscrit tels que les corrige Oberlin d'après le manuscrit du *Frauenhaus*.

Geiler de Kaisersberg nous fournit également un argument en faveur de notre thèse, dans un passage qu'il cite comme tiré du folio 233 de la «*Chronica domus fabrice beate virginis*», et qui se rencontre effectivement sur ce folio dans notre manuscrit[1].

Devant cet ensemble de preuves, le doute est en quelque sorte impossible; nous sommes bien en présence du manuscrit jadis conservé au *Frauenhaus*, et désigné sous le nom de *Cronicka uff U.-Fr.-Haus*, par nos anciens écrivains alsaciens, — de ce manuscrit disparu depuis près d'un siècle. Nous n'avons pu découvrir comment il est arrivé dans la bibliothèque du Grand-Séminaire, où il se trouve au moins depuis 1836; en tout cas il n'y a point passé directement du *Frauenhaus*, car on sait que cette

1. *Sermones prestantissimi*, 1515, fol. 90^{b}. — De ce fait on peut conclure que les autres citations faites par Geiler, *Brösamlin*, fol. 12 — *Narrenschiff*, fol. 76 — *Evangelia mit Usslegung*, 1517, fol. 215, se rapportent aussi à notre chronique, contrairement à l'opinion d'Oberlin, p. 20.

bibliothèque, confisquée lors de la Révolution, fut réunie à celle de la ville, comme celle des autres maisons religieuses de l'Alsace. C'est en 1825 seulement que, sur un ordre venu de Paris, le Grand-Séminaire reçut, non pas son ancienne bibliothèque, mais une bibliothèque composée des doubles de celle de la ville, et dans laquelle on se fût bien gardé de laisser entrer une pièce de cette valeur.

Le manuscrit a le format grand in-4°, est écrit sur beau vélin et Pl. IV, n° 2.
mesure encore, après les rognures qu'il a dû subir lorsqu'il fut relié en dernier lieu, $0^{m},323$ sur $0^{m},243$. L'écriture est en minuscules du quatorzième siècle, à deux colonnes de 32 lignes à la page, réglées à la pointe sèche[1]. Le titre des chapitres est écrit en rouge au haut de la colonne. De grandes initiales, hardiment tracées à la plume en deux couleurs et ornées des feuilles typiques de l'époque ou de figurines grotesques, se trouvent à la tête de la préface (𝔐 fol. 1), du commencement de la Chronique (𝔊 fol. 2), des chapitres IIIe (𝔇 fol. 121), IVe (𝔇 fol. 171), V^{e} (𝔍 fol. 207), et VIe (𝔖 *Index*). Les pages, marquées par ces grandes initiales, sont de plus bordées sur deux côtés de paraphes ou filigranes allongés tracés à la plume, alternativement à l'encre rouge et à l'encre bleue. Cette alternance est également observée dans les capitales de grandeur moyenne. Une sorte de titre courant ou d'indication des matières est écrite en rouge au haut de la page ou sur les marges des colonnes.

La reliure est en bois recouvert de peau de truie, avec gaufrures de peu de relief. La peau, détachée en partie des ais de bois qui forment les couvercles, est de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle. Les fermoirs en cuivre ont disparu ; il n'en reste que les attaches et les entrées. Un clou saillant, rivé sur une rosette ajourée en cuivre et formée de quatre fleurs de lis épanouies, protégeait le milieu de chaque couvercle; celui du recto a disparu. Cinq clous analogues, sur huit qui garnissaient les coins, ont disparu de même; le reste de la garniture des coins est bien conservé.

Les feuillets portent les chiffres I—CCLXXXXIIII; les 24 suivants, contenant l'*Index,* sont chiffrés à rebours en chiffres arabes. A la fin des chapitres et dans le corps même du chapitre V, un certain nombre de feuillets ont été laissés en blanc, suivant l'usage du temps, afin que la Chronique pût être continuée. Ces blancs existaient d'ailleurs déjà dans le manuscrit de l'auteur, qui fut remis au copiste sans être achevé, et que celui-ci a

1. Les additions postérieures courent entre des lignes réglées à l'encre.

reproduit servilement, y compris des phrases commencées et restées incomplètes[1].

Un certain nombre de ces feuillets blancs ont été enlevés : ce sont les folios 117, 118, 160, 161, 168, 169, 196 à 205, 290 à 293; mais cette opération s'est faite lorsqu'ils étaient encore vides; nous en avons la preuve au chapitre III, où la continuation remplit sans interruption les folios 157 à 166, bien que les n°s 160 et 161 aient disparu.

Deux de ces feuillets ont été employés à recouvrir intérieurement les couvertures: celui de la fin porte le chiffre 169; un troisième, chiffré 201, figure comme feuillet de garde en tête du volume, si bien qu'en réalité le manuscrit ne compte plus que 300 folios.

Pl. I. Le texte primitif commence folio 1 et se poursuit sans interruption jusqu'au folio 107, comprenant les deux premiers chapitres (fol. 1-34, 35-107; *Schilter*, pp. 1-50, -152). Il s'arrête à l'élection de Venceslas, après ces mots: « *do men zalte noch gotz geburte. mccclxxxvi ior.* » (*Schilter*, p. 141.) Une continuation en cursive du seizième siècle nous conduit jusqu'au couronnement de Frédéric III en 1452, et se termine par ces mots: « *zu allen zeiten lōblich v. vberwündung gebe. Amen.* »

Schilter, qui donne cette continuation (pp. 141-152), n'en a pas reproduit le texte avec une rigoureuse fidélité. C'est évidemment par suite d'une transposition que la note où il en indique le commencement, se trouve page 143, au lieu de page 141.

Les folios chiffrés 116, 119 et 120 sont vides. Le chapitre III commence fol. 121 et se termine fol. 157^{b} par ces mots: « *Bobenberg. Proge. und Lubiche.* » (*Schilter*, pp. 152-207.)

La même main qui a continué le chapitre II, reprend ici l'histoire des papes jusqu'au fol. 166; les derniers mots sont « *desz hellischen feürs* ». (*Schilter*, pp. 207-217.) La suite, donnée par Schilter, est tirée du manuscrit *Künast*, comme il l'indique lui-même.

Les deux folios 167^{b} et 170 sont blancs, puis vient le chapitre IV qui se termine fol. 195 par ces mots: « *sine arme lüte vaste.* » Au seizième siècle on y a ajouté en mauvaise gothique le récit abrégé de la mort de l'évêque Albert de Bavière, et de l'élection de son successeur Guillaume de Honstein. Le tout a été reproduit par Schilter, pages 229 à 263.

Les folios 196 à 205 manquent; 206 est blanc. Au fol. 207 commence le chapitre V, divisé en sept sections par des intervalles plus ou moins consi-

1. Ainsi fol. 216, 217, 221^{b}, 222^{a} et ^{b}, 234, 251^{b}.

dérables demeurés vides. La première section s'arrête fol. 214, après le troisième agrandissement de la ville, dont la date 1380 a été postérieurement changée en 1390 par l'addition d'un *x*, ce que Schilter omet de signaler (pp. 264-274). Pl. II, n° 1.

La seconde section renferme l'histoire des couvents et des fondations pieuses «*von den stiften und clostern*» (fol. 214-222) avec les lacunes du manuscrit original où diverses notices[1] étaient restées inachevées.

La troisième section «*von brenden zu strosburg*» (fol. 223-224) se terminait primitivement par ces mots : «*uf einen tag verbrantent*». (*Schilter*, pp. 288-291.)

Jusqu'ici le manuscrit n'a présenté que deux écritures; un copiste a magistralement écrit les trois premiers chapitres; un autre, bien moins habile, a transcrit les chapitres IV et V. Maintenant apparaît pour la première fois une troisième main, que nous retrouverons encore plus loin, et qui, à la suite du texte primitif, fol. 224, inscrit l'histoire de l'incendie de Rosheim en 1385. Le titre «*der brand zu Roszheim*» est une addition de Schilter (p. 291), lequel ne relève pas le fait que ce passage a été ajouté, ce qui se reconnaît facilement et à l'écriture et à l'absence du D initial, dont la place est vide.

Le reste du fol. 225 et tout le fol. 226 sont blancs; au fol. 227 reprend la quatrième section qui comprend l'histoire du massacre des Juifs, celle des Flagellants et l'énumération des épidémies : «*Wie die iuden gepiniget... Von der grossen geischelfart... Von sterbotten...*» Dans le principe le texte s'arrêtait fol. 234^{a}, à la date de 1381 après ces mots : «*nüwe kurchen dar machen*», que suivaient probablement ceux-ci : «*Do man zalte....*» Après avoir gratté ces derniers, sauf le D, le continuateur Pl. II, n° 2.
signalé plus haut a inséré ici l'histoire de l'épidémie de 1387, laissant vide la ligne grattée, destinée à recevoir à l'encre rouge le titre «*aber ein sterbot*» qu'on lit en marge en lettres microscopiques, mais qui n'y a jamais été inscrit. Schilter (pp. 300-303), cette fois-ci encore, reproduit ce passage, sans dire qu'il a été ajouté au texte primitif.

Une cinquième section reprend au verso du fol. 234, et contient le récit de la querelle entre les nobles et les artisans : «*Das alte geschelle zwüsschent den edeln und den antwerken ze strosburg*». A la fin de l'histoire de la révolution de 1385 (fol. 239^{b}), une colonne et demie est restée vide, puis vient l'histoire de la querelle entre les «Rosheim» et les

---

1. SCHILTER, pp. 274-288. Cela arrive pour les chevaliers teutoniques, Saint-Jean-in-Undis, Sainte-Marguerite, la foire de Strasbourg, Altorf et Dorlisheim.

«Rebstock» en 1374, et celle de la création de nouveaux corps de métiers à Strasbourg (*Schilter*, pp. 303-312).

Suit fol. 240[b], la sixième section, comprenant l'histoire des guerres et des expéditions militaires dont l'Alsace a été le théâtre: «*die criege, strite und reisen die hie geschehen sind....*»

Dans l'origine, cette section s'arrêtait fol. 257[b] en 1383, à la fin du récit de l'expédition contre Hombourg (Schilter, pp. 313-341), et les onze feuillets suivants étaient vides.

Plus tard vinrent diverses additions:

1° De la troisième main, mentionnée deux fois déjà: le récit de la destruction de Bœrsch en 1385, et de Lœwenstein en 1386 (fol. 257[b] et 258[a]), puis, fol. 259-261, l'histoire de la guerre entre les ducs d'Autriche et les Suisses en 1386.

Pl. II, n° 3. 2° De la main de Kœnigshoven lui-même en cursive: le récit de la guerre
Pl. IV, n° 1. entre les seigneurs et les villes, de 1377-1389: «*Der grosse krieg zwüschent herren und stetten...*» (fol. 262-268).

Pl. III, n° 2. Enfin 3° une petite note du quinzième siècle concernant l'anoblissement de Bernard Wurmser et autres en 1472 (fol. 268[b]).

Schilter imprime le tout (p. 342-360), sans mentionner que ce sont des additions faites au texte primitif; le dernier passage seulement est donné en petits caractères.

La septième section commence fol. 269; elle est interrompue une première fois folio 270[b], après le tremblement de terre de 1372; une seconde fois, même page, après «*grosse winde*»; une troisième, après «*der kalte winter*» (fol. 271[a]); une quatrième, après «*der win erfror*, 1384» (fol. 272[b] et 273); enfin le texte reprend fol. 274[a] «*dis sint grosse wassere*», et après une lacune d'une page entière (274[b]), continue fol. 275[a] «*der stettebuch uf der phaltzen*», pour se terminer définitivement à la page suivante par le récit de la visite que fit à Strasbourg le roi de Danemark en 1364. (*Schilter*, p. 360-367.)

Plus tard on a ajouté au manuscrit primitif une note sur le prix du poisson en 1505 (fol. 276[a]), et à la page suivante commence l'histoire de la guerre de Bourgogne en 1473 «*der burgundisch kriege*» (fol. 276[b]-289). Schilter donne ces additions (p. 367-385) et fait observer qu'elles ne sont pas de Kœnigshoven, mais d'un continuateur inconnu. Les folios 290-293 manquent, 294 est resté vide.

Suit l'*Index* qui remplit 24 folios; beaucoup de lignes y ont été laissées en blanc, en vue d'additions postérieures. Celles-ci sont nombreuses; nous n'en avons pas compté moins de 23, se rapportant en partie à des faits

contenus dans l'histoire de la guerre entre les seigneurs et les villes, et portant les dates de 1388 et 1389. Une note marginale, peut-être de la main de Kœnigshoven, relate l'incendie de la Krutenau en 1398.

Cependant, chose singulière, le texte primitif contient la mention suivante : « *Jubel ior oder romevart die dirte ist m.cccc.* », et rien ne permet d'y voir une addition, ce qui semble indiquer que l'*Index* n'a été écrit qu'en 1400 ou 1401. C'est la conclusion à laquelle est déjà arrivé M. Hegel.

Du reste, il n'est pas question de ce jubilé dans le texte primitif de la chronique, non plus que de divers autres faits également mentionnés dans l'*Index*. Celui-ci n'a pas non plus été composé sur notre manuscrit, mais sans doute sur le texte original, lequel était d'un folio en retard sur notre copie; c'est ce que n'a pas remarqué le copiste, qui s'est borné à reproduire les chiffres de l'original, d'où il résulte que la plupart des renvois sont inexacts.

Fol. 14 se trouve le texte bien connu qui donne la date de la rédaction ou, plus exactement, de l'achèvement de la chronique: *Jocob von Kungeshoven mahte dis buch mccclxxxvj.* Pl. III, n° 1.

Les trois premiers mots appartiennent seuls au copiste qui a écrit l'Index; le reste de la ligne a été gratté ainsi que la ligne suivante tout entière. Il paraissait impossible jusqu'ici de déchiffrer ce qui y avait été écrit; en précisant les vagues contours du texte gratté, la photographie a inopinément résolu le problème et permis de lire à peu près surement à la seconde ligne: *mahte dis bůch von latyne in tutsche mccclxxxvj.* — Il est plus difficile de retrouver sous la nouvelle écriture, ce qui a été gratté à la fin de la première ligne; tout au plus peut-on deviner une majuscule, peut-être un T (goth.) après le mot *bůch.* Nous ne serions pas éloigné d'admettre qu'on y lisait: *Kirchherre in* ou *zů Trusenheim,* comme le portaient au rapport de Wencker et de Hegel[1] divers manuscrits de la chronique allemande.

On aurait ainsi pour la leçon primitive « *Jocob von Kungeshoven Kirchherre zu Trusenheim mahte dis bůch von latyne in tutsche mccclxxxvj* » — ce qui ne nous apprend rien de nouveau et confirme simplement ce que Wencker déjà affirmait en parlant de la chronique latine, à savoir que K. en a tiré sa chronique allemande: « *Ex hoc apparatu contexuit dein anno 1386 chronicon suum germanica lingua.*[2] »

---

1. Code hist. et dipl. de la ville de Strasbourg, I, page 32, note 22. — Chroniken der Stadt Strassburg, pages 158 et 199 (planche).

2. Code hist. et dipl., page 33.

— Il est difficile dès lors de deviner ce qui a pu provoquer ce singulier grattage; serait-ce parce que, en 1400, l'auteur de la chronique n'était plus «*Kirchherre zu Trusenheim*» et que ce titre, exact lors de la rédaction de la chronique, avait cessé de l'être au moment où l'on révisait l'*Index?* Il est impossible de rien décider; en tout cas la correction est ancienne et semble être de la même main qui apparaît pour la première fois fol. 224 et que nous avons signalée plus haut: peut-être est-elle l'œuvre de Kœnigshoven lui-même.

L'écriture de l'*Index* ne ressemble entièrement à aucune de celles que l'on trouve dans le manuscrit.

De ce qui précède, on peut tirer les conclusions suivantes:

I. Rien n'empêche d'admettre que, conformément à l'affirmation for-
Pl. III, n° 1. melle contenue dans l'*Index:* «*Jocob von küngeshoven mahte dis bůch mccclxxxvj*», l'auteur n'ait réellement terminé son travail et ne l'ait livré au copiste en cette année 1386, car le texte primitif du manuscrit ne relate aucun fait postérieur à cette date.

Nous avons vu, en effet, que les dates de 1387 et 1389 se trouvent dans
Pl. II, n° 1, 2, 3. les additions (fol. 234, 262-268), et que celle de 1390 est une correction
Pl. IV, n° 1. postérieure (fol. 214). L'*Index* seul doit avoir été écrit en ou après 1400.

II. C'est parce que Schilter, en publiant notre texte, n'a pas établi la distinction entre le manuscrit primitif et les additions les plus anciennes, que M. Hegel a été conduit à reporter en 1389 ou 1390 la rédaction définitive de la chronique, comme aussi il recule jusqu'en 1400-1401 l'époque de la confection de notre copie. Cette dernière conclusion est admissible pour l'*Index,* mais non pour le reste du manuscrit, qui peut fort bien avoir été écrit en 1386-1387.

III. Autant que l'on en peut juger par l'écriture, Kœnigshoven a revu et corrigé de sa propre main le travail du copiste; c'est lui qui a changé en 1390 la date 1380 (fol. 214); il a, *de sa propre main,* écrit toute l'histoire de la grande guerre entre les seigneurs et les villes, et probablement inscrit divers faits dans l'*Index.* C'est ainsi qu'il est à la fois vrai de dire avec Oberlin, que rien dans le texte ne dépasse la date de 1386, et, avec Schilter, que Kœnigshoven a lui-même continué son œuvre jusqu'en 1389, «*dasz er bisz 1389 dise Chronick noch selbst continuirt gehabt*». (*Vorrede,* § XII bis.) Seulement aucun des deux ne s'est exprimé avec assez de précision.

IV. L'exemple de Kœnigshoven a été suivi par d'autres, et nous avons vu que, jusqu'à la fin du seizième siècle, divers continuateurs ont complété son œuvre. On ne trouve cependant dans ces additions ni ordre ni mé-

thode, et rien ne permet de conclure que notre manuscrit ait eu en quelque sorte un caractère officiel; rien non plus ne vient confirmer l'assertion de Wencker, qui prétend que Kœnigshoven a composé sa chronique «*nomine civitatis*», ni établir que là copie dont nous parlons ait été faite aux frais de l'Œuvre Notre-Dame[1].

V. Aujourd'hui que tous les manuscrits originaux de Kœnigshoven, jadis conservés à la bibliothèque de la ville et utilisés par M. Hegel, ont péri, cette copie, revue, corrigée et continuée par l'auteur, acquiert presque la valeur d'un original, et représente selon toute apparence le dernier débris de l'œuvre historique du vieux chroniqueur strasbourgeois.

Quelques mots encore sur l'édition de Schilter, comparée au manuscrit original.

I. Ainsi qu'on l'a vu, Schilter a reproduit à peu près intégralement le contenu de notre manuscrit.

II. Son édition est cependant très incorrecte, et fourmille de fautes d'impression dont l'erratum ne relève que la moindre partie.

III. Le texte original de Kœnigshoven n'a pas été systématiquement altéré, mais le copiste l'a reproduit sans aucun soin; par suite, au point de vue de la langue, ce texte diffère considérablement de celui de Schilter, lequel ne saurait donner aucune idée de l'allemand de Kœnigshoven.

IV. Enfin on a vu que Schilter n'a pas toujours eu soin de distinguer entre l'œuvre primitive et les additions postérieures, et qu'il a ainsi égaré la critique historique, touchant la date de la rédaction primitive de l'œuvre de Kœnigshoven.

L. DACHEUX.

---

1. Cfr. MARTIN et WIEGAND, *Strasb. Studien*, Bd. I, Art. *Closener u. Kœnigshoven*, von Dr. A. SCHULTE.



NOTICE

SUR

UN SARCOPHAGE

DÉCOUVERT

DANS L'ANCIENNE ÉGLISE DE DIEDENDORF.

(Avec deux gravures.)

Au mois d'août 1881, le sieur Sommer père, cultivateur à Wolfskirchen, village du canton de Drulingen, était occupé à arracher des pommes de terre dans un champ qu'il possède au ban de cette commune[1], lorsque sa houe vint à heurter un gros bloc de grès bigarré. Cette pierre, étrangère au sol, lui paraissant être taillée, il chercha immédiatement à la dégager et, à sa grande surprise, il mit ainsi à jour un sarcophage.

Cette découverte a été faite à 1 kilomètre environ à l'ouest de Wolfskirchen, dans la direction de Diedendorf, et à 120 mètres seulement des

1. Wolfskirchen est situé à 12 kilomètres de Drulingen, près de la Sarre et du chemin de fer de Sarrebourg à Sarreguemines. — Vers le milieu du siècle dernier, la condition politique de cette localité était encore extrêmement bizarre. Tandis que sa banlieue relevait exclusivement du prince de Nassau, le village, au contraire, était divisé en trois quartiers, parfaitement délimités, dont l'un (23 maisons en 1743) appartenait à ce même prince, l'autre (50 maisons) au duc de Lorraine, successeur des seigneurs de Fénétrange, et le troisième (3 maisons) au comte de Salm. Ces trois quartiers (*Nassauischer, Finstingischer und Rheingräflicher Dorfbezirk*), dont les deux premiers avaient chacun un maire spécial, formaient pourtant à certains égards (cultes, instruction publique, police, etc.) une seule commune, qui était placée sous la juridiction supérieure (*Directorium*) du prince de Nassau, dont les agents avaient seuls le droit de faire des règlements obligatoires pour tous les habitants (*«Ge- und Verbott anzulegen, die gemeine Glocke zu läuten»*, etc.). L'un des privilèges que possédaient les sujets nassoviens, consistait en ce que *«bei denen Kirchweyhen die Nassauischen Knaben den Vortantz haben»*. Cf. *Description des bans du comté de Saarwerden*, etc., de l'an 1743, aux Archives de la Basse-Alsace, série E, 5136.



bords de la Sarre, qui sépare actuellement les territoires de ces deux localités. Le champ qui renfermait ce tombeau est une parcelle de terre maraîchère qui forme avec quelques autres de même nature le petit canton dit *près de l'ancienne église de Diedendorf* (*Gärten bei der alten Diedendorfer Kirche*). Effectivement il existait autrefois en cet endroit une église qui, paraît-il, était encore debout il y a quelques siècles. J'en ai exhumé les substructions en 1884 et j'ai pu constater ainsi que c'est dans l'enceinte même de ce sanctuaire détruit que reposait le cercueil de pierre en question.

Je me propose de décrire tout d'abord ce sarcophage, puis ce qui reste de «l'ancienne église de Diedendorf». Je suivrai ainsi l'ordre chronologique dans lequel ces deux monuments ont été successivement mis à découvert.

I.

Le sarcophage[1] qui fait l'objet principal de cette notice, offre cela de particulier, c'est que, d'une part, il date selon toute apparence de l'époque mérovingienne et que, d'autre part cependant, il a été construit avec des matériaux provenant d'un ou même de deux monuments romains.

Ce sépulcre qui, au moment de sa découverte, ne se trouvait plus qu'à 20 centimètres au-dessous de la surface du sol, était orienté très exactement de l'ouest vers l'est. On sait que cette orientation est commune à presque toutes les tombes mérovingiennes.

Suivant cette direction ouest-est, le cercueil de pierre allait en diminuant légèrement et de largeur et de hauteur. Voici quelles en étaient les dimensions :

	Mètres.
Longueur dans œuvre	1,93
Largeur dans œuvre à l'extrémité ouest	0,52
Largeur dans œuvre à l'extrémité est.	0,45
Profondeur à l'extrémité ouest	0,30
Profondeur à l'extrémité est.	0,25
Hauteur hors œuvre du petit côté ouest	0,45
Hauteur hors œuvre du petit côté est	0,39

Les parois verticales ont une épaisseur qui varie de $0^m,10$ à $0^m,15$. Comme elles sont surtout plus fortes vers l'extrémité est du sarcophage,

1. La Société pour la conservation des monuments historiques a fait l'acquisition de ce sarcophage et l'a placé dans son musée.

il en résulte que de ce côté le sépulcre n'offre pas hors œuvre une diminution de largeur aussi marquée que dans œuvre[1].

Ce tombeau était dépourvu de son couvercle; celui-ci doit avoir disparu depuis des siècles. C'est lors de son enlèvement sans doute que l'auge sépulcrale a été fouillée, dépouillée de son mobilier funéraire et remplie de terre; car, outre les os, elle ne renfermait plus aucun objet intéressant.

Mais, chose remarquable, cette tombe, au dire de l'inventeur, ne contenait pas moins de trois squelettes. Étant donnée la faible profondeur du sarcophage, ces trois corps ont dû nécessairement y avoir été déposés à des intervalles assez longs. On sait que la présence de plusieurs sépultures dans un seul et même cercueil de pierre a déjà été observée à maintes reprises dans les cimetières mérovingiens de la Belgique et de l'Alsace, bien qu'une pareille superposition fût sévèrement interdite par la législation de l'époque à laquelle remontent ces champs funéraires, je veux dire par la loi salique[2]. Malheureusement les crânes et la plupart des ossements que renfermait cette tombe, ont été brisés et dispersés avant mon arrivée sur les lieux. J'ai pu néanmoins recueillir encore dans le sarcophage laissé en place des fragments de deux tibias qui présentent l'un et l'autre des protubérances et des déviations telles qu'on peut en induire avec certitude que l'un des morts était atteint de rachitisme[3].

Lorsque les deux blocs constituant en grande partie le sépulcre dont il s'agit, furent soulevés en ma présence, j'ai constaté qu'ils reposaient sur un lit de mortier dans lequel étaient empâtées quelques menues pierres calcaires (épaisseur: $0^{m},12$). L'emploi de ce béton a sans doute été jugé nécessaire parce que le lourd cercueil de pierre a été déposé dans un sol humide et peu consistant. Une disposition analogue a été observée dans le cimetière mérovingien de Wasselonne, où «les tombes, placées» — comme

1. Largeur hors œuvre du petit côté ouest: $0^{m},74$; du petit côté est: $0^{m},72$.

2. Loi salique, tit. XVII, § 3: *si quis mortuum hominem aut in nauffo, aut in petra, ... super alium miserit, MMD denarios .... culpabilis judicetur.* — «Dieses Verbot ist durch die Thatsache gerechtfertigt, dass wirklich in Belgien und im Elsass zwei und mehrere Körper in einem und demselben Plattenhause gefunden worden sind.» L. Lindenschmit, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, I, p. 130. — Ainsi une tombe mérovingienne renfermant également trois squelettes a été trouvée près de Hirschland (c. de Drulingen). D'autres découvertes de ce genre ont été faites à Lohr, à Lorenzen, à Molsheim, à Zinswiller, etc. *Bulletin*, série I, t. III, P.-V., p. 6; série II, t. III, P.-V., p. 82. — T. II, Mém., p. 3. — T. IV, Mém., p. 92.

3. Ces os et deux vertèbres, également déformées, provenant du même squelette, ont été soumis à l'examen de MM. les docteurs Frœlich, de Drulingen, et Faudel, de Colmar.

en cet endroit — « dans le fond de la vallée, reposaient sur un solide béton de $0^m,30$ d'épaisseur[1]. »

Entre ce béton et l'ancien sol naturel[2], la terre, d'une couleur très foncée, renfermait ici, sur une épaisseur de 8 à 10 centimètres, des parcelles de charbon et, de plus, quelques ossements. Ceux-ci se trouvaient exclusivement au-dessous de la moitié orientale ou inférieure du coffre sépulcral. Ils n'ont pas été conservés et examinés, mais il est à croire que c'étaient là des os humains provenant d'une sépulture plus ancienne qui aura été dérangée, et non les restes de quelque animal immolé à l'occasion des funérailles[3].

Voyons maintenant de quelle manière et avec quels matériaux a été construit le sarcophage trouvé près de Wolfskirchen. C'est sous ce rapport surtout que cette découverte offre de l'intérêt.

Ce sépulcre se composait de deux blocs de grès bigarré, de couleur blanche, qui ont à peu de chose près la même longueur (1^m et $1^m,06$) et dont l'un renfermait la partie supérieure des corps, l'autre la partie inférieure[4]. Mais, au lieu d'être posés bout à bout, ils étaient placés à 20 centimètres l'un de l'autre et réunis par une petite maçonnerie en pierres calcaires. Si ces deux masses de grès avaient été immédiatement juxtaposées, l'auge sépulcrale n'aurait eu dans œuvre qu'une longueur de $1^m,73$, c'est-à-dire qu'elle n'aurait pas pu contenir un corps dépassant quelque peu la moyenne actuelle. C'est donc, selon toute probabilité, pour allonger la cavité du sarcophage qu'on a laissé entre ces blocs un petit intervalle où le fond et les parois latérales du sépulcre ont été faits en remplage. Cet expédient a sans doute été employé à l'époque où ce tombeau a reçu la première sépulture. On ne peut guère admettre, en effet, qu'on y ait eu recours plus tard. Mais n'est-il pas déjà évident que, si pour la construction

---

1. *Bulletin*, série II, t. II, Mém., *Notice sur les cimetières gaulois et germaniques déc. dans les environs de Strasbourg*, par M. de Morlet, p. 190.

2. Ce terrain, situé à la limite des alluvions anciennes et des alluvions modernes, consiste en un mélange de sable et de limon jaune.

3. J'ai également remarqué des parcelles de charbon dans plusieurs tombes découvertes naguère dans le cimetière mérovingien du Lupberg, près de Durstel (c. de Drulingen). Ces charbons provenaient sans doute des foyers sur lesquels ont été préparés les sacrifices et les repas funèbres. Dans ce cimetière aussi des sépultures plus anciennes, reposant en pleine terre, ont dû céder la place à des tombes plus récentes. Les ossements des morts, ainsi dépossédés, ont alors été entassés pêle-mêle à côté ou *au-dessous* des *Plattengräber* qui les ont évincés.

4. Les sarcophages romains, que les Francs et les Allémans ont imités, étaient aussi « parfois formés de deux pierres creusées et ajustées l'une à l'autre ». De Caumont, *Abécédaire d'archéologie*, p. 536 ; Lindenschmit, *loc. cit.*, p. 113.

de ce sarcophage, on s'était servi de matériaux tirés *ad hoc* d'une carrière, on aurait choisi des pierres d'une grandeur suffisante?

Examinons maintenant séparément chacun des deux blocs dont je viens de parler.

Celui qui contenait la partie supérieure des corps a subi de graves mutilations lors de sa mise à découvert. Deux grands morceaux notamment en ont été violemment détachés; ces fragments, il est vrai, ont été recueillis et depuis lors soudés de nouveau à la masse à l'aide d'un ciment. La cavité, en forme d'auge, qui a été creusée dans cette pierre, est très grossièrement appareillée; ses faces externes, au contraire, ont été l'objet d'un travail plus soigné. Ainsi la paroi latérale gauche[1] a été convenablement égalisée; la paroi latérale droite porte une inscription, enfin, le petit côté qui les réunit et qui formait la face ouest du sépulcre, est ornée d'un bas-relief.

Il est donc hors de doute que ce tombeau a été construit avec un bloc de grès provenant d'un monument plus ancien qui, lui, avait été élevé à ciel découvert; car on n'a pas l'habitude de faire graver des inscriptions ou de faire sculpter des bas-reliefs sur des pierres destinées à être enfouies. Or, comme l'épigraphe dont il s'agit est incontestablement d'origine romaine, le monument d'où elle a été enlevée doit dater de la même époque. D'autre part, la destruction de ce monument et le réemploi de ses matériaux n'ont guère pu avoir lieu avant l'invasion des barbares. A l'époque mérovingienne, les habitants de Wolfskirchen[2] et de Diedendorf[3] ont assurément trouvé qu'il était fort commode de prendre des pierres de taille tout appareillées dans les ruines romaines qui les entouraient, d'autant plus que les carrières de grès bigarré les plus rapprochées étaient

---

1. Par rapport aux corps qui y étaient déposés.

2. Wolfskirchen, qu'un état des revenus du comté de Saarwerden, commencé vers le milieu du quatorzième siècle, appelle d'abord *Wolbeskirchen,* puis *Wolfeskirchen,* existait sans doute déjà à l'époque mérovingienne. Mais c'est à tort, je crois, que M. A. Socin (*Strassburger Studien,* I, p. 187) a identifié cette localité avec le *Wolfgundavillare*, qu'une charte de l'abbaye de Wissembourg, de l'an 830 (Zeuss, n°s 198 et 251), place dans le Saargau. Wolfgundavillare, en effet, n'est pas désigné, suivant l'usage de l'époque, comme étant situé *super fluvio Saroa.* Il faut le chercher sans doute au sud de Sarrebourg, dans la vallée de la Bièvre (Cf. Zeuss, n°s 51, 200, 205, 212). Quoi qu'il en soit, Wolfskirchen doit apparemment son nom à son ancien patron saint Wolfgang. La fête de ce village a encore lieu le jour de la fête de ce saint ou le dimanche suivant. — Au quatorzième siècle, il existait entre Wolfskirchen et Posdorf (alors Polstorf) un hameau du nom de Sultzen (*tas wasser uffeder Yschen zu Sultzen*). De là encore aujourd'hui, au ban de Wolfskirchen, les dénominations de *Sultzer Weg*, *Sultzer Matt*, *Sultzer Wald.*

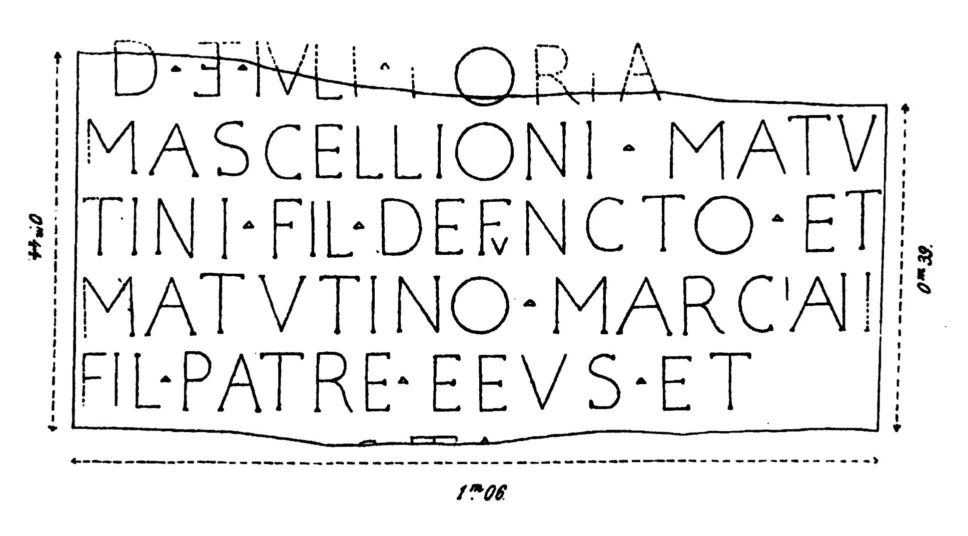
3. Diedendorf, anciennement Dietendorf, est le village de Dieto (nom propre d'homme). Cf. W. Arnold, *Ansiedelungen deutscher Stämme*, p. 377.

situées à une distance de 15 à 18 kilomètres. En utilisant notamment ces matériaux dans la construction de leurs tombes, ils n'ont fait que suivre l'exemple de leurs contemporains et surtout de leurs voisins. En effet, dans presque toutes les parties de l'ancienne Gaule, on a trouvé des monuments ou des débris de monuments romains (stèles funéraires, bornes milliaires, colonnes, etc.) qui, fort heureusement pour nous, ont servi à la confection des sarcophages mérovingiens[1]. A Mackwiller, entre autres, on a découvert une tombe franque qui était creusée dans un fragment de frise romaine[2]. On peut même affirmer que dans notre région une notable partie des *Plattengräber* mérovingiens, composés de dalles *de grès,* ont été construits avec des matériaux qui antérieurement déjà avaient été façonnés par des ouvriers romains[3].

Considérons tout d'abord l'inscription que porte sur sa paroi latérale droite le bloc qui formait la partie supérieure du sarcophage; voyons si elle peut nous apprendre par qui et dans quel but a été élevé le monument qu'elle ornait autrefois.

La face de la pierre qui en est revêtue, a une largeur de 1m,06; sa hauteur, qui diminue graduellement de gauche à droite, varie de 0m,44 à 0m,39. Contrairement à l'habitude, elle n'est pas entourée d'un encadrement.

Voici une transcription de cette épigraphe que j'ai tout lieu de croire exacte:



1. Lindenschmit, ouvrage cité, p. 110—112.
2. *Bulletin*, IIe série, t. II, P.-V., p. 102.
3. Cela est vrai notamment des cimetières mérovingiens du Lupberg, près de Durstel, — où l'on a trouvé la stèle funéraire de Magiorix, fils de Natalis — et de celui du Kahl-

Cette inscription, on le voit, est loin d'être complète. Nous n'en possédons que quatre lignes qui soient à peu près intactes; deux autres — la première et la sixième sur cette pierre — n'ont laissé que de faibles vestiges. Mais alors même que ces deux lignes ne seraient pas endommagées, nous n'en aurions pas moins devant nous un texte tronqué; car le commencement et très probablement aussi la fin de cette épigraphe nous feraient encore défaut.

Les mutilations qu'a subies cette inscription — en tant qu'elle était gravée sur le bloc qui nous occupe — ont été commises à l'époque mérovingienne, lorsque cette pierre a été retaillée pour servir à la construction d'un sarcophage. On ne s'est pas contenté alors d'y creuser une cavité; comme cette masse de grès avait une hauteur plus considérable que ne l'exigeait sa destination nouvelle, on crut devoir la diminuer tant à sa partie supérieure qu'à sa partie inférieure. Dans le haut, cette réduction a été effectuée d'une façon très inégale; on a donné, en effet, une certaine inclinaison à la surface supérieure de la pierre, parce que, suivant l'usage du temps, le sarcophage devait aller en diminuant de hauteur de l'ouest vers l'est. Vers le bas, au contraire, cette réduction a été faite d'une manière plus uniforme, quoique plus expéditive encore. On s'est borné à fendre la pierre transversalement et à en détacher ainsi plusieurs gros éclats; c'est ce qu'indiquent clairement les aspérités ou plutôt les ondulations que présente la surface de dessous du bloc, laquelle n'est point taillée.

Il n'est pas impossible, je crois, de déterminer, à 1 ou 2 centimètres près, l'importance des diminutions que cette pierre a subies à la fois à sa partie supérieure et à sa partie inférieure. En effet, le bas-relief qui orne l'un des petits côtés de ce bloc, était entouré d'un encadrement qui, selon toute apparence, avait la même largeur sur tout le pourtour de la paroi sculptée. Actuellement cette bordure n'est plus entière qu'à la droite de l'anaglyphe, à l'angle même de la pierre où aboutit d'autre part l'inscription. De ce côté elle a $0^{m},065$ de large. Au-dessus de la sculpture, cette plate-bande n'a laissé que de faibles traces çà et là; enfin elle a complètement disparu au-dessous du bas-relief dont la partie inférieure a été enlevée

berg, près de Lorenzen, — où l'on a découvert un bas-relief de Vénus. L'un des *Plattengräber* mis à jour près de Lohr était construit en partie avec une dalle de grès portant l'image du dieu Mercure. Voir *Bulletin*, série II, t. VI, P.-V., p. 30; — t. X, P.-V., p. 32. — Les cinq inscriptions romaines, plus ou moins mutilées, qui pendant les vingt dernières années, ont été trouvées dans notre contrée, proviennent toutes, sans exception, de tombes mérovingiennes.

en même temps sur une hauteur que l'on peut évaluer à 2 ou 3 centimètres. Il est donc à peu près certain que la face épigraphique de la pierre a été réduite : en bas d'environ 9 centimètres, en haut de $0^{m},065$ au commencement de la première ligne et de $0^{m},10$ à la fin de la partie encore visible de cette même ligne. Elle avait donc à l'origine une hauteur d'environ $0^{m},60$, c'est-à-dire de 2 pieds romains.

Si, comme je le crois, ces supputations sont exactes, on est naturellement amené à cette conclusion, c'est que le bloc en question n'a jamais porté que les six lignes d'inscription plus ou moins endommagées qu'on y remarque de prime abord. Cependant on verra tout à l'heure que cette épigraphe a dû être primitivement bien plus longue, et l'on sera ainsi obligé d'admettre que le surplus de ce texte se trouvait sur d'autres pierres placées au-dessus et au-dessous du bloc qui nous occupe.

Examinons maintenant de plus près le fragment d'inscription qui nous a été conservé sur cette paroi.

Les lignes en sont espacées de 25 millimètres. Tout mot qui ne termine pas une ligne est suivi d'un point triangulaire. Les lettres ont, en général, une hauteur de 65 millimètres. Deux d'entre elles seulement sont de petit module; c'est le V du mot *defuncto* et le premier I du nom propre *Marciani*[1].

Cette inscription, à en juger par la forme et la beauté des caractères, doit dater du deuxième ou du troisième siècle de notre ère. Les ligatures y sont rares. La gravure en est nette et soignée. On remarquera notamment le dessin élégant des C, des D, des O et des R.

Au commencement de la première ligne, il ne reste que la partie inférieure de onze lettres qui toutes sont décapitées; les amorces qu'elles ont laissées vont en diminuant de gauche à droite. Vers la fin de cette même ligne, quatre ou cinq lettres ont entièrement disparu. Nous savons d'où provient la destruction inégale de ces caractères.

Le D par lequel s'ouvre cette ligne, est suivi d'un point. C'est donc un sigle. Comme il n'est pas placé devant le signe abréviatif M (D[is] M[anibus]), sa présence en cet endroit suffit à elle seule à prouver que nous ne possédons pas le début de cette épigraphe, lequel a dû se trouver sur une autre pierre du même monument. La signification de ce D ainsi détaché

1. Dans les inscriptions romaines ce sont surtout les lettres I, O et V qui sont souvent de dimensions plus petites que les autres, soit que le lapicide ait voulu gagner de la place, soit qu'il n'ait obéi qu'à un simple caprice.

de ce qui le précédait, ne saurait être facilement déterminée, tant sont variées les interprétations auxquelles ce sigle peut donner lieu suivant les cas[1].

Puis vient la partie inférieure d'un caractère qui sans doute était le monogramme ꝈT. En effet, la conjonction *et* a pu être écrite ici en lettres liées, bien qu'un peu plus bas elle soit deux fois représentée par des caractères séparés : ET.

Viennent ensuite quatre lettres dont la restitution ne fait pas difficulté et qui formaient à elles seules un mot, celui de IVLI[2].

Après un petit intervalle correspondant à un point qui a disparu, se présentent ensuite les extrémités inférieures de cinq lettres qui ont été presque entièrement enlevées. La première et la quatrième étaient pourvues chacune d'une haste verticale qui à sa base ne portait ni traverse, ni boucle; c'étaient donc des F, des P ou des T; la seconde était vraisemblablement un O, la troisième était sûrement un R, la cinquième un A. Si je ne craignais de pratiquer ce que Rabelais (I, 1) appelle par moquerie «l'art dont on peult lire lettres non apparentes», je dirais que je crois entrevoir ici le mot PORTA. Mais que signifieraient ces mots: *Juli porta?* S'agirait-il ici d'une porte qui, comme le *Forum Juli,* par exemple (Fréjus), aurait dû son nom à Jules César?

Les lignes 2, 3, 4 et 5 de ce texte sont d'une conservation relativement bonne et partant d'une lecture facile. Leurs lettres initiales ou terminales, qui ont été légèrement mutilées, peuvent être restituées sans peine. — A la quatrième ligne, dans le mot *Marciani*, les lettres A et N sont liées. — A la cinquième ligne, il faut évidemment lire EIVS au lieu de EEVS, le lapicide ayant par inadvertance mis un E au lieu d'un I. Mais ce n'est pas là la seule erreur qu'il ait commise. Il est hors de doute, en effet, que lorsque cette épigraphe était encore intacte, les noms propres de *Mascellio* et de *Matutinus* étaient régis tous deux par un mot (verbe, préposition),

---

1. Cette lettre, à en juger par le diamètre de sa boucle, était plus grande que les autres D de ce même texte. Cependant elle ne saurait avoir terminé la dédicace I. H. D. D. (*in honorem domus divinae*); cette formule, en effet, est presque toujours suivie du nom d'une divinité, lequel est placé au datif et n'est point précédé de la conjonction *et :* ce qui ne serait pas le cas ici.

2. Après les lettres I. V. L. I. on croit apercevoir de prime abord la partie inférieure d'un A. Mais quand on examine la pierre de plus près, on remarque que ce qui semblait être tout d'abord l'amorce du premier jambage de l'A, n'est qu'une ligne fortuite et que ce qui paraissait être le pied du second jambage, est, au contraire, l'extrémité inférieure d'un trait vertical appartenant au mot suivant.

exprimé ou sous-entendu, qui déterminait pour l'un et pour l'autre soit le datif, soit l'ablatif. Si donc la désinence dative de *Mascellioni* est exacte, le nom de *Matutinus* et le substantif *pater*, placé en apposition avec lui, doivent être au même cas, et au lieu de PATRE, il faudrait PATRI. Ou bien c'est l'ablatif PATRE qui est correct, et alors il devrait y avoir MASCELLIONE et non MASCELLIONI[1]. Assurément, une inscription aussi fautive ne saurait avoir été placée sur un monument public.

A la fin de la cinquième ligne, on remarquera le vide considérable — 15 centimètres — que le lapicide a laissé entre le mot ET et le bord de la pierre. Cet espace, qui aurait pu recevoir deux lettres, est toujours resté libre. La surface épigraphique, en effet, ne présente en cet endroit aucune dépression indiquant qu'elle ait été endommagée ou même simplement grattée. Voilà aussi pourquoi la conjonction ET n'est pas suivie d'un point.

De la sixième ligne il ne reste que la partie supérieure de quatre lettres, dont deux seulement, ST, sont encore reconnaissables. On y lisait sans doute jadis le nom d'une autre personne suivi probablement encore du nom de son père. Il est même possible que cette liste de noms ne se soit pas arrêtée là. Après cette énumération de personnes venait sans doute encore une des formules qui terminent habituellement les inscriptions et qui indiquent pour quelle raison et avec quelles ressources tel ou tel monument a été élevé, par exemple: V.S.L.M ou bien D.S.P.F.C. Il y a donc grande apparence qu'après la dernière ligne restée visible sur cette pierre, l'épigraphe en question se prolongeait sur quelque autre bloc faisant partie de la même construction.

Le texte lapidaire que nous venons de parcourir nous fait ainsi connaître trois hommes issus l'un de l'autre en ligne directe, savoir: Mascellio, son père Matutinus et son aïeul Marcianus. On sait que dans les inscriptions de notre pays, les Romains et les Gaulois romanisés portent un prénom (*prænomen*), un nom de famille (*nomen gentilicium*) et un surnom (*cognomen*), ou tout au moins un prénom joint soit à un *nomen*, soit à un

---

1. Il importe toutefois de rappeler que dans les inscriptions romaines l'E est souvent employé pour I et inversement l'I parfois pour E. On possède notamment un certain nombre de textes épigraphiques où le datif de la troisième déclinaison est en *e* au lieu d'être en *i* (*conjuge* pour *conjugi*, *patre* pour *patri*). Cette désinence *e* était sans doute conforme au parler populaire (Cf. VARRON, *De re rustica*, I, § 11). Il est donc très difficile de dire si dans le cas présent il y a eu de la part du *quadratarius* inadvertance, affectation d'archaïsme ou simplement ignorance de l'orthographe classique. Voir ZELL, *Handbuch der römischen Epigraphik*, II, § 24.

cognomen. Au contraire, les Gaulois, restés fidèles sous ce rapport à leurs anciennes traditions nationales, ne sont mentionnés que par un seul nom suivi du nom de leur père en toutes lettres, avec ou sans la marque de filiation[1]. Ce nom unique est emprunté le plus souvent à la langue latine, quelquefois à l'idiome celtique[2]. Il est donc certain que Mascellio, Matutinus et Marcianus appartiennent à une famille gauloise ou pour le moins indigène. Chacun d'eux ne porte qu'un seul nom tiré du latin, et pour Mascellio et Matutinus, les seuls qui soient dénommés d'une manière complète, ce nom est suivi de celui de leur père. Ces trois hommes qui ne possèdent pas de nom de famille, ne sont pas non plus désignés par l'un des 38 ou 40 prénoms dont se servaient les Romains; suivant l'usage de leurs ancêtres, ils ne portent que des surnoms (*cognomina*) purement individuels[3].

Tel est tout d'abord le caractère du nom de *Mascellio*. Ce qui prouve que c'est un *cognomen*, c'est qu'on l'a déjà trouvé précédé d'un prénom et d'un nom gentilice[4]. Ce nom paraît être dérivé du latin *mas*, diminutif populaire *mascellus* (?) et signifie probablement *garçonnet*[5]. Il appartient à la classe si nombreuse des *cognomina* terminés en *io*, tels que *Augustio*, *Marcio*, *Felicio*, etc. Cette désinence est, comme on sait, une forme diminutive (cfr. *homuncio*, *pusio*). Le nom de *Mascellio* est assez rare sur les monuments épigraphiques; cependant on l'a rencontré dans des régions très éloignées l'une de l'autre, sur les bords du Rhin et du Danube, en Angleterre, en Espagne, dans la Gaule cisalpine, en Afrique, etc.[6]. Jusqu'à ce jour il n'avait pas encore été signalé en Alsace-Lorraine.

1. Dans les inscriptions topiques de la Gaule, le mot *filius* est ordinairement abrégé, FIL. ou simplement F.; parfois même il est sous-entendu après le nom du père mis au génitif.

2. Du moins dans le pays des Mediomatrici. Voir Ch. ROBERT, *Épigraphie de la Moselle*, *passim*. Ainsi, par exemple, au Lupberg, entre Drulingen et Durstel, on a découvert l'épitaphe suivante: D. M. MAGIORIGI NATALIS FILIO; le défunt avait donc un nom incontestablement celtique, tandis que son père portait un nom latin. — Ne faut-il pas conclure de ces faits que chez les Mediomatrici le fond de la population était celtique, et non pas germanique, comme le prétendent certains auteurs. Cf. p. 46 ci-dessus, *Mém.*

3. CH. ROBERT, *Épigraphie de la Moselle*, p. 27 et 35.

4. Par ex.: *Lucius Gnatius Mascellio*, à Alzei, Hesse rhénane.

5. Cf. les noms de *Masculus*, *Masclus*, *Masclius*, *Masculinus*, *Masculinius*. Le pendant féminin de *Mascellio* était sans doute *Mascellita;* ces deux noms se lisent dans une seule et même inscription, découverte à Côme. (*C. I. L. Inscript. Galliae cisalp.*, n° 5311.)

6. On l'a trouvé sur des monuments votifs à Mayence, à Alzei et à Spire. Voir BRAMBACH, *Corpus inscript. Rhen.*, n°s 1331 *a* et *b*, 879 et 1801; STEINER, *Corp. inscript.*

Le nom de *Matutinus*, qui signifie *matineux*, est évidemment aussi un surnom[1]. Il semble avoir été moins répandu, géographiquement parlant, que celui de *Mascellio*[2]. Les recueils d'inscriptions de Steiner et de Brambach ne renferment que trois textes lapidaires où il figure soit au masculin, soit au féminin. Deux de ces épigraphes ont été découvertes dans la Basse-Alsace[3], l'une près de Gundershofen, l'autre dans la forêt de Haguenau, entre Schweighausen et Marienthal[4].

Le nom de *Marcianus*, dérivé de *Marcus*, *Marcius*, rentre aussi dans la catégorie des *cognomina*. Mais il avait un caractère moins exclusivement plébéien que ceux de *Mascellio* et de *Matutinus*[5]. On le rencontre assez fréquemment dans les divers recueils épigraphiques. Jusqu'ici il n'a été constaté en Alsace-Lorraine que sur un seul monument découvert à Ingwiller; le nom de Lucius Sextius Marcianus y est répété jusqu'à quatre fois[6].

Quel rôle l'inscription que nous venons d'analyser, attribue-t-elle aux deux personnes qui y sont dénommées, à Mascellio, fils de Matutinus, et à Matutinus, fils de Marcianus? Est-ce à leur mémoire, en leur honneur ou seulement par leurs soins qu'a été élevé le monument qu'elle ornait autrefois? L'état de mutilation dans lequel se trouve ce texte, l'incertitude qui existe en ce qui concerne les cas auxquels devraient être mis les noms de

---

Rheni et Danubii, n°s 587 et 3720. — Dans le Norique, marque de potier, trouvée à Carnuntum. Steiner, n° 3470. — *C. I. L. Insc. Britanniae lat.*, n° 1336. — *Insc. Hispaniae lat.; Baetica:* n°s 2293 et 2639; *Tarraconensis:* n°s 1110 et 4299. — *Insc. Galliae cisalp.:* n°s 5311, 5478 et 5676. — *Insc. Africae lat.*: n° 7161.

1. Sur un monument découvert à Constantine : *Marcus Albanius Matutinus. C. I. L. Insc. Africae lat.*, n° 7185.

2. Il n'a pas encore été rencontré dans les provinces romaines de la vallée du Danube, ni en Suisse, ni en Espagne, etc. Il est particulièrement fréquent en Algérie.

3. La troisième a été mise au jour à Lichtenberg (régence de Coblence). Brambach, n° 749.

4. À Gundershofen, sur un bas-relief de Mercure: DEO MERCVRIO JVLIVS MATVTINVS EX V. P. (Brambach, n° 1849); dans la forêt de Haguenau, sur un bas-relief de Mithra: MATVTINA COBNERTA (Brambach, n° 1902). Cf. *Bulletin*, série I, t. IV, *Mém.*, p. 88 et 91.

5. Cærellius, l'un des gouverneurs romains de la Germanie supérieure, avait un fils du nom de Marcianus et une fille appelée Germanilla. D'après Steiner (n° 291), ces deux derniers noms dénoteraient une époque postérieure (fin du troisième siècle). Toujours est-il que la sœur de l'empereur Trajan s'appelait Marciana et que dès lors ce nom a pu se propager rapidement.

6. Brambach, n° 1878.

personnes qui y figurent, tout cela fait qu'il est difficile de répondre à cette question d'une manière catégorique.

Une chose est certaine, c'est que cette inscription ne provient pas de quelque grand monument funéraire, érigé à la mémoire de Mascellio et de son père Matutinus, etc. Il y est bien dit que Mascellio est mort. Mais cette mention ne serait-elle pas parfaitement superflue dans une épitaphe après la formule *Dis Manibus* ou après les mots *monimentum, memoriæ?* Il y a plus: de cette indication il faut précisément conclure par argument *a contrario* que le père de Mascellio vivait encore. *Qui dicit de uno, negat de altero.* D'ailleurs si Matutinus n'avait plus été du nombre des vivants, il n'aurait certainement pas été nommé *après* son fils.

D'autre part, il est tout à fait invraisemblable que cette épigraphe ait été placée sur un monument élevé en l'honneur de Mascellio déjà décédé, de son père Matutinus encore vivant et..... d'autres encore. Ce n'étaient pas là assurément de bien grands personnages; même un esclave ou un affranchi n'aurait guère pu les honorer de la sorte.

Il y a donc plutôt lieu d'admettre que cette inscription a été gravée sur un monument, votif ou autre, érigé à frais communs par les personnes qui y étaient désignées. On sait que dans ces circonstances les noms de tous les consacrants ou de tous les fondateurs sont au nominatif, ou bien c'est le premier de ces noms seulement qui est à ce cas, tandis que les autres sont à l'ablatif avec *cum.* L'épigraphe disait sans doute que le monument a été élevé par une personne quelconque avec le concours de Mascellio, fils de Matutinus, déjà décédé, et de son père Matutinus, fils de Marcianus et de..... *cum Mascellione Matutini filio defuncto et Matutino Marciani filio patre ejus et.....* Mascellio, en effet, a pu mourir avant l'achèvement du monument à l'érection (ou à la restauration) duquel il aura contribué avec son père qui lui a survécu. S'il en est ainsi, son nom devrait être à l'ablatif comme l'est celui de son père Matutinus, et il faudrait MASCELLIONE au lieu de MASCELLIONI.

Cette inscription mutilée ne nous fait donc pas connaître quelle était la destination du monument d'où elle provient. Voyons si le bas-relief qui se trouve sur la même pierre, à gauche et en retour d'équerre de l'épigraphe, pourra nous mettre sur la voie et jeter un peu de lumière sur ce point.

Cet anaglyphe qui, comme on sait, ornait le petit côté ouest du sarcophage, a malheureusement subi bien des dégradations. Une grande portion de la paroi qui le porte a été détachée de la masse de grès lors de la découverte du sépulcre; en outre, plusieurs parties de la sculpture ainsi fendue ont été gravement endommagées.

Ce bas-relief, je l'ai déjà dit, était entouré d'un encadrement qui consistait en une simple plate-bande sans moulure. Celle-ci n'apparaît plus dans toute sa largeur ($0^m,065$) qu'à la droite de l'aire creuse sur laquelle se détachait l'anaglyphe; à la gauche et au-dessus de cette surface elle n'a laissé que de faibles vestiges par suite des mutilations et des diminutions qu'a subies la pierre; enfin, ce cadre a complètement disparu au-dessous de la sculpture et de ce côté le tableau lui-même a été enlevé sur une hauteur de 2 à 3 centimètres.

Ce bas-relief, dont l'exécution est assez soignée, représente — de gauche à droite — une porte devant laquelle se tiennent deux personnes: l'une assise, l'autre debout.

La porte est, à en juger par sa forme et son élévation, celle d'une ville. Elle n'a qu'un seul passage, qui est voûté en plein cintre[1]. Aucune moulure ne décore l'arcade ni les pieds-droits qui la supportent. Au-dessus de l'arcade est une corniche, surmontée d'une sorte d'attique, dans lequel sont pratiquées symétriquement deux petites ouvertures, à peu près carrées, destinées sans doute à surveiller les abords de la porte. Vers la gauche, celle-ci fait corps sur presque toute sa hauteur avec un mur dans lequel est percée, à un niveau très élevé au-dessus du sol, une fenêtre, dépourvue de châssis, qui est également cintrée[2]. La partie supérieure de cette muraille, qui peut-être était crénelée, a malheureusement été enlevée sur toute sa longueur par une grande cassure de la pierre faite lors de la construction du sarcophage. Tandis que ce mur se présente de face au spectateur, la porte, au contraire, est disposée obliquement, parce qu'elle forme avec le mur un angle très obtus. Il importe de remarquer que ces constructions occupent la moitié de la surface du bas-relief. Ce n'est pas là assurément un simple fond de tableau que le sculpteur a choisi au hasard. Cette représentation a sans aucun doute ici une signification toute particulière et une relation très directe avec la scène que je décrirai à l'instant. Est-ce à cette porte que se référeraient les mots *Juli portam* que j'ai cru lire sur une autre face de la pierre?

Contre le jambage droit de ce passage est adossé un fauteuil sans bras, à dossier très haut et à peu près vertical, dans lequel est assis, vu de profil, un personnage probablement du sexe masculin. Sa tête, un peu grosse, est presque entièrement fruste. A l'occiput cependant, on distingue encore

1. Hauteur encore apparente: $0^m,30$; largeur: $0^m,10$.

2. Hauteur de la fenêtre: $0^m,10$; largeur: $0^m,065$.

une saillie qui semble indiquer que le sculpteur a voulu représenter un vieillard dont le chef, entièrement chauve sur le sommet, ne porte sur les côtés qu'une simple couronne de cheveux. Cet homme est vêtu d'une longue tunique qui descend jusque sur les jambes. La partie antérieure du corps est, en outre, recouverte, depuis les épaules jusqu'aux genoux, d'un tablier, rectangulaire en haut, arrondi vers le bas, qui paraît être en cuir ou tout au moins d'une étoffe très épaisse. La main droite de ce personnage est ramenée sur la poitrine; elle disparaît sous le tablier que l'avant-bras soulève légèrement. Les pieds du siège et ceux de l'homme qui y est assis, ont été enlevés lorsque la pierre a subi les diminutions dont j'ai parlé plus haut.

Devant cette personne assise, un autre homme se tient debout. Il est également vu de profil. Sa tête a été entièrement mutilée lors de l'exhumation du sarcophage. Il porte une tunique très ample dont les manches, extraordinairement larges, s'allongent presque jusqu'aux poignets, où elles sont un peu retroussées. Ce vêtement, qui n'est pas serré à la taille à l'aide d'une ceinture et qui s'arrête un peu au-dessus des genoux, n'est probablement autre chose que le *sagum* gaulois. La jambe droite du personnage est cachée par le siège qu'occupe la figure assise; la jambe gauche est nue; le pied qui devrait y répondre, a disparu avec toute la partie inférieure du bas-relief. Cette personne tend les deux bras vers l'homme assis devant elle. De la main droite elle tient un petit vase qui, par sa forme très singulière, rappelle les paniers à fruits que, dans le cortège de Bacchus, portent souvent le vieux Silène, les Satyres et les Bacchantes[1]. Pour employer une comparaison plus vulgaire, je dirai que ce vase ressemble au talon plein d'une *crepida* ou, si l'on veut, d'une chaussure moderne, qui aurait été coupé obliquement d'arrière en avant. Le personnage qui est debout, tient ce petit vase par ses bords les plus élevés qu'il serre entre le pouce abaissé et les autres doigts, sa main droite étant placée au niveau et tout près du nez de la personne assise; celle-ci relève légèrement la tête et plonge dans ce vase le menton et la bouche. Sur la paume de sa main gauche, moins relevée, mais également tendue en avant, l'homme debout tient un plateau ou une soucoupe, comme s'il voulait être en état de recueillir, en cas de besoin, un liquide qui pourrait s'échapper du vase placé sous le menton et devant la bouche de la figure assise. C'est sans

1. Voir *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par SAGLIO et DAREMBERG, V° Bacchus, figure 714.

doute en prévision de la même éventualité que celle-ci porte sur le devant du corps un long et large tablier.

Que signifie cet étrange bas-relief? Quelle est cette scène bizarre qui se passe ainsi aux portes d'une ville, au bord d'une route[1]? C'est là encore une question qu'il est difficile de résoudre et force nous est de reconnaître que cette sculpture est loin de satisfaire notre curiosité et de nous fournir les éclaircissements que nous lui avions demandés.

Examinons maintenant le bloc qui constituait à peu de chose près la moitié inférieure (orientale) du sarcophage et qui était relié à celui que nous venons de considérer par une petite maçonnerie; voyons s'il provient, lui aussi, de quelque monument romain et si, malgré la métamorphose qu'il a subie, il porte encore des traces de sa destination antérieure.

Ce bloc, qui n'a pas été brisé comme l'autre au moment de sa mise à découvert, a 1 mètre de long; sa hauteur varie de $0^m,37$ à $0^m,39$; sa largeur, qui est à peu près constante, est de $0^m,72$. Ses parements sont simplement taillés à la smille; l'excavation en forme d'auge qui y a été pratiquée est encore plus grossièrement appareillée. La seule face de la pierre qui mérite de fixer l'attention, est le petit côté vertical qui dans le sol touchait à la petite maçonnerie dont je viens de parler. On y remarque, en effet, des vestiges d'une inscription latine qui, elle aussi, était originairement placée sur un monument romain. Il ne subsiste malheureusement plus qu'une petite portion de cette ancienne paroi écrite de la pierre, celle-ci ayant été profondément entaillée lors du creusement de la cavité sépulcrale. Ce qui en reste équivaut à une coupe transversale du sarcophage; en d'autres termes, c'est une surface qui se compose d'un bandeau horizontal (largeur : $0^m,075$) surmonté à ses extrémités de deux bandeaux verticaux dont la largeur va en diminuant légèrement de bas en haut ($0^m,125$ à $0^m,10$).

L'inscription qui recouvrait cette paroi, alors qu'elle était intacte, ne s'étendait pas jusqu'aux bords de la pierre; elle était entourée d'un encadrement, sans doute très simple, dont les montants seuls (largeur : $0^m,085$) ont laissé des traces sur le bandeau horizontal[2] ainsi que sur les deux bandeaux verticaux. Ces vestiges, il est vrai, sont bien faibles; car ce qui reste

1. Ces conditions de lieu ne permettent guère d'admettre que le sculpteur ait voulu représenter une scène d'initiation ou un médecin soignant un malade.

2. Au bas du bandeau vertical gauche, le cadre forme encore actuellement une saillie d'un centimètre.

de cette ancienne face de la pierre a été en grande partie retaillé superficiellement lors de la construction du sarcophage.

L'aire creuse dans laquelle était gravée l'épigraphe en question, avait $0^m,55$ de large; sa hauteur primitive ne saurait être appréciée. Sa partie supérieure a été détruite[1] par l'entaille qui a été également pratiquée dans le milieu de cette paroi et qui, elle, a une largeur variant de $0^m,50$ à $0^m,57$.

Nous ne possédons plus de cette inscription qu'une seule lettre intacte; les autres, au nombre de quinze ou de seize, sont toutes mutilées. Ces caractères appartenaient à trois lignes immédiatement superposées.

De la première ligne, il ne nous reste que la moitié d'un O, de forme ovale. Cette lettre, qui terminait la ligne et sans doute aussi un mot, est placée sur le bord même du bandeau vertical droit.

La ligne 2, qui se trouve sur le bandeau horizontal, se compose de plusieurs lettres qui, à l'exception de l'A qui la termine, sont toutes décapitées. Les amorces qui en subsistent sont si peu considérables — un tiers à peine de la hauteur primitive — que la plupart de ces caractères sont d'une lecture douteuse. On peut affirmer toutefois qu'à la fin de cette ligne il y avait un nom de femme qui très probablement était terminé en RILA.

La ligne 3, qui sans doute était la dernière de ce texte, comprenait seulement les deux mots : FLIA EJVS, dont il ne nous reste que la partie supérieure — environ les trois quarts —. FLIA est vraisemblablement pour FILIA, le premier I de ce mot ayant, selon toute apparence, formé un mogramme avec le F ou le L[2].

Ce fragment épigraphique ne saurait évidemment nous fournir des renseignements certains au sujet de la destination du monument auquel il a été emprunté. A en juger par son contexte, on serait tenté d'y voir une épitaphe à peu près ainsi conçue : A un tel, une telle, sa fille. Pourtant, comme cette pierre ne formait pas une stèle isolée, mais faisait partie d'un véritable édifice, cette conjecture semble peu plausible. Ce qui est intéressant dans cette inscription presque entièrement détruite, ce ne sont pas les mots plus ou moins hypothétiques qu'on y peut lire ou entrevoir; c'est bien plutôt l'aspect paléographique de l'ensemble. La gravure, quoique ori-

1. Probablement sur une hauteur de 25 centimètres.

2. Comme les lettres qui composent cette dernière ligne sont toutes tronquées vers le bas, il faut en conclure que la pierre a été réduite de ce côté. C'est ce que confirme d'ailleurs l'aspect de la surface inférieure du bloc, qui est inégale et raboteuse. Cette diminution a même été assez considérable, puisque, en cet endroit, l'encadrement de l'épigraphe a complètement disparu.

ginairement profonde, est mauvaise; les lignes sont inégales et tortues; elles penchent sensiblement vers la droite où elles finissent par se toucher. Même les letres contiguës sont placées à des niveaux différents. Les traverses de l'E et de l'F se réduisent à fort peu de chose. L'A qui termine la ligne 2, rappelle ceux des *graffiti*: Λ[1] il diffère complètement de l'A (barré) du mot FILIA, qui a la forme ordinaire. Dans le V de EJVS la branche gauche est une ligne ondulée qui se rattachait à l'autre bras par une sorte de boucle. Tout nous prouve donc que ce texte tronqué et mutilé date des bas temps de l'empire romain, probablement de la fin du quatrième siècle.

Les deux inscriptions que nous venons d'examiner, appartiennent ainsi à deux époques assez éloignées l'une de l'autre. Il en était probablement de même des monuments sur lesquels elles étaient autrefois placées. Cependant il n'est pas absolument certain qu'elles proviennent de deux édifices distincts. Comme les deux blocs de grès qui formaient le sarcophage en question ont à peu de chose près les mêmes dimensions, comme, d'autre part, les constructions érigées avec des matériaux aussi puissants n'ont pas dû être bien nombreuses sur les bords de la Sarre même du temps des Romains, il ne serait pas tout à fait déraisonnable de prétendre que ces deux pierres épigraphiques ont été arrachées à un seul et même monument qui à diverses époques aurait été orné d'inscriptions relatant des restaurations, des embellissements, etc.

II.

Y a-t-il lieu de croire que sous la domination romaine des constructions monumentales se soient élevées à proximité de l'endroit où a été mis à jour le tombeau que je viens de décrire? Les découvertes faites dans le cours de ce siècle seulement ne laissent aucun doute à cet égard. Wolfskirchen, en effet, paraît avoir été une station romaine d'une certaine importance. La situation de cette localité près du confluent de l'Isch et de la Sarre, au sommet d'une sorte de promontoire[2] qui s'abaisse par des versants peu rapides vers ces deux rivières, les vues très étendues dont on

---

1. Cf. *Revue archéologique*, septembre 1880: *Sept inscriptions inédites du cabinet de M. de Torcy, à Dijon*, par M. Ernest Desjardins, page 136, figure 3.

2. Altitude du sol près de l'église: 290 mètres; près du pont de la Sarre: 226 mètres.

jouit de cette hauteur, la fertilité remarquable du sol alluvionnaire qui en recouvre les pentes moyennes et inférieures, toutes ces circonstances expliquent pourquoi ce coin de terre a été habité et recherché dès l'antiquité. Dans le village même et sur tout le penchant de la colline qui regarde Diedendorf, on a déjà trouvé en maint endroit des fragments de tuiles à rebords. Non loin de l'église et tout près du vieux tilleul communal (*Gerichtslinde*)[1], un homme, «en creusant des caves, a déterré des constructions dénonçant l'ancienne existence de bains[2]», des colonnes de grès brisées, de gros tuyaux de plomb, etc.[3]. A 150 mètres à l'ouest du village, «le propriétaire d'un verger, en nivelant son terrain, découvrit, au printemps de 1838, des ruines, des voûtes et des décombres, au milieu desquels se trouvaient les débris nombreux d'une statue équestre en bronze. On remarquait qu'une partie du métal avait été mis en fusion, ce qui fit présumer que la statue avait été détruite dans un incendie[4].»

Mais descendons par le chemin qui conduit de Wolfskirchen à Diedendorf vers le lieu dit communément «près de l'ancienne église» où a été découvert le sarcophage ci-dessus décrit. Ce petit canton est situé sur la rive droite de la Sarre, vis-à-vis du moulin de Wolfskirchen qui s'élève sur la

---

1. Le pied de cet arbre plonge dans une petite maçonnerie circulaire qui a une hauteur d'environ un mètre et qui autrefois était surmontée d'une grille. C'est sous ce tilleul qu'au siècle dernier encore, le maire, nommé par le prince de Nassau, publiait devant la commune, convoquée au son de la cloche du village, les règlements (*Ge- und Verbote*) émanant des autorités nassoviennes. En cas de pluie, ces publications devaient être faites dans la maison d'école. D'après une tradition locale les habitants étaient tenus de se présenter à ces assemblées en habits de dimanche. Voir *Description des bans du comté de Saarwerden,* de l'an 1743, et la première note de ce mémoire.

2. *Annuaire du Bas-Rhin* de 1844. C'étaient sans doute des hypocaustes qui dans cet édifice, d'ailleurs luxueux, portaient soit un bain privé, soit simplement des chambres pouvant être chauffées en hiver.

3. Ces tronçons de colonnes se trouvent encore actuellement près du tilleul en question, sur le mur d'un jardinet faisant partie de la propriété où ils ont été découverts (maison Schlosser-Brua, n° 98).

4. *Annuaire du Bas-Rhin* de 1844. Lorsque les habitants du village parlent de cette statue, ils l'appellent : *der kupferne Mann.* D'après des renseignements (manuscrits) recueillis dans cette localité, en 1865, par un ancien membre de la Société, on aurait trouvé, en outre, dans cette ruine «l'aile en bronze d'un génie et des restes d'une autre aile, les pieds également en bronze d'un animal ressemblant à un cerf. Ces objets ont été envoyés au musée des antiquités à Strasbourg. Cette découverte donna l'idée de faire des fouilles dans tout le jardin et on a trouvé partout des substructions, mais aucun objet remarquable».

rive gauche. A quelques mètres au sud de l'endroit où ce tombeau a été mis à jour, j'ai remarqué, sur une étendue de plusieurs ares, des débris de tuiles romaines; j'ai même recueilli à la surface du sol un fragment d'un petit disque en serpentine (épaisseur: $0^m,01$) provenant d'un pavé ou d'un revêtement antique. A 60 mètres au nord du même endroit s'élevait un autre édifice romain dont les substructions, placées à une faible profondeur, ont à maintes reprises déjà été attaquées à coups de pic par les propriétaires successifs du terrain qu'elles gênaient dans leurs labours. L'un d'eux découvrit dans ce champ, il y a un demi-siècle environ, un bronze, très probablement antique, qui, m'a-t-on dit, pesait plusieurs livres et représentait, paraît-il, un chien couché sur le ventre, semblable à ceux qui décorent parfois les chenets[1]. Peut-être est-ce là l'objet d'art qu'a voulu désigner le *Bulletin* de notre Société pour l'année 1857-1858 (p. 55) lorsqu'il mentionne «une statue de bronze» qui aurait été «trouvée à Wolfskirchen, il y a une vingtaine d'années et qui, donnée par M. le pasteur Liebrich, de Saarunion, à M. le professeur Schweighæuser, orne aujourd'hui le musée de la Bibliothèque de Strasbourg[2].»

Des constructions romaines d'une certaine importance s'élevaient donc en ce lieu bas et humide où de nos jours l'on ne se déciderait pas volontiers à bâtir. Elles n'étaient situées, en effet, l'une et l'autre qu'à 120 mètres environ des bords de la Sarre, à 25 ou 30 mètres seulement des limites du bassin submersible de cette rivière et à quelques décimètres à peine au-dessus du niveau qu'atteignent actuellement ses plus hautes eaux[3]. En vain objecterait-on que, il y a quinze siècles, la Sarre a dû couler à une distance plus considérable de ces anciennes constructions; comme cette rivière décrit ici une grande courbe dont la convexité est dirigée vers Diedendorf, elle n'a pas pu, dans le cours des temps, se rapprocher de ces ruines. Le choix de cet étrange emplacement s'expliquerait-il par cette raison qu'à l'époque romaine la Sarre, le *naviger Saravus* d'Ausone, constituait sans doute une voie de communication très importante qui, depuis Sarrebourg (*Pons Saravi*), conduisait, après un long parcours (*longus*

---

1. *Es ist ein Feuerhund gewesen*, disent les gens du village lorsqu'ils veulent donner une idée de ce bronze.

2. On sait que cette collection a péri en 1870 et qu'il n'en reste pas même un catalogue imprimé ou manuscrit.

3. Il est vrai qu'à l'époque romaine où notre pays était encore très boisé, les hautes eaux des rivières atteignaient sans doute un niveau moins élevé que de nos jours; d'ailleurs le fond des vallées a dû depuis lors s'exhausser quelque peu.

amnis), jusque sous les murs de la cité impériale de Trèves (*augusta mura*)[1] ?

C'est entre ces deux ruines et à égale distance de la Sarre qu'a été mis à jour le tombeau dont j'ai essayé de donner la description. En voulant le dégager complètement, le propriétaire du terrain a trouvé un squelette qui reposait en pleine terre le long du côté nord de ce sépulcre et qui, comme lui, était orienté de l'ouest à l'est. Quelques jours plus tard, en défonçant çà et là sa parcelle de terre dans l'espoir d'y découvrir encore quelque sarcophage, il a rencontré des moellons calcaires encore recouverts de mortier, des morceaux de tuiles à rebords, des parcelles de charbon. Mais, chose curieuse, à ces débris étaient associés des fragments de briques ornées de figures en relief (feuilles ou cœurs) et des tuiles creuses pourvues à leur extrémité supérieure d'une saillie triangulaire[2]. Or, des tuiles de ce genre ont été en usage dans notre pays au moyen âge et même au commencement des temps modernes. J'étais donc autorisé à croire que « l'ancienne église » devait s'être élevée en cet endroit. Cette présomption serait devenue bien vite une certitude pour moi si dès lors j'avais songé à consulter l'ancien livre terrier de la commune de Wolfskirchen, ce que je n'ai fait que bien plus tard.

Ce registre, qui date du milieu du siècle dernier, nous apprend que la route conduisant de Wolfskirchen à Diedendorf portait autrefois, entre la première de ces localités et la Sarre, le nom aujourd'hui à peu près

---

1. AUSONE, *Mosella*, v. 367 à 369:

> *Naviger undisonâ dudum me mole Saravus*
> *Totâ veste vocat : longum qui distulit amnem*
> *Fessa sub augustis ut volveret ostia muris.*

Dans une convention conclue en 1776 entre le roi de France et le prince de Nassau-Weilburg « concernant les limites de leurs États respectifs » (Lorraine et comté de Saarwerden), il est encore dit (art. 5) : « Le Prince de Nassau se prêtera aux mesures qui seront proposées de la part de la France pour rendre *la rivière de Saarre* (sic) *plus navigable et pratiquable* (sic) *à de grosses barques* ». — Le chemin dit *Herrenweg* qui traversait la banlieue de Wolfskirchen depuis la route de Pisdorf, dans la vallée de la Sarre, jusqu'au *Sultzerweg*, dans la vallée de l'Isch, sur une longueur de 1,821 mètres (largeur moyenne : 5^{m},65), est peut-être une ancienne voie romaine (*Heerweg*). Il a été vendu aux propriétaires riverains.

2. « Die charakteristischen schweren Leistenziegel kommen nur bei Römerbauten vor ; .... Im Mittelalter hatte man Hohlziegel mit starken Nasen am obern Theil, mit welchen die Ziegel an den Dachlatten befestigt waren. » *Jahrbücher des Ver. v. Alterthumsfreunden im Rheinl.*, LXXVI, p. 157.

inconnu de *heilige Weg*[1], qui sans doute lui a été donné parce qu'il se dirigeait vers l'ancienne église[2]. A 170 mètres environ en avant du pont qui franchit la Sarre, vers la gauche, se détachait à angle droit de cette *via sacra* un autre chemin, aujourd'hui en état de terre cultivée, mais encore facilement reconnaissable[3], qui, après un parcours d'à peu près 150 mètres, s'arrêtait devant le champ où a été mis à jour le sarcophage ci-dessus décrit[4]. Or, cette dernière parcelle est désignée dans le livre terrier comme étant le lieu « où s'élevait dans les anciens temps l'église de Diedendorf, *ein Platz Garten, wo vor alten Zeiten die Diedendorfer Kirche gestanden* ». Chose remarquable, cette indication si précise et si précieuse était inconnue des habitants de Wolfskirchen, voire même du propriétaire du terrain, et moi-même je n'en ai pris connaissance que lorsque, à la suite de mes premières fouilles, faites en 1882, j'eus rencontré les substructions d'un édifice entouré d'un cimetière, c'est-à-dire bien évidemment les substructions de l'ancienne église. Ces recherches, que j'avais commencées dans l'espoir bientôt déçu de trouver un groupe de tombes mérovingiennes, étant demeurées incomplètes, je les ai reprises en 1884, dans le but cette fois de mettre entièrement à découvert les fondations de « l'ancienne église ». Voici quels ont été les résultats de mes travaux :

J'ai retrouvé les substructions de ce lieu saint à une profondeur moyenne de $0^m,50$ au-dessous de la surface du sol. L'édifice, qui était orienté très exactement de l'ouest vers l'est, avait dans ce sens et hors œuvre une longueur totale de 15 mètres et demi, tandis que sa largeur ne dépassait pas $11^m,60$. Ces dimensions sont celles d'une chapelle, plutôt que celles d'une

---

1. « *Der kleine oder heilige Weeg ziehet sich vornen aus dem grossen Weeg an die Saar. 420 Ruthen lang.* » Aujourd'hui *Wendweg.*

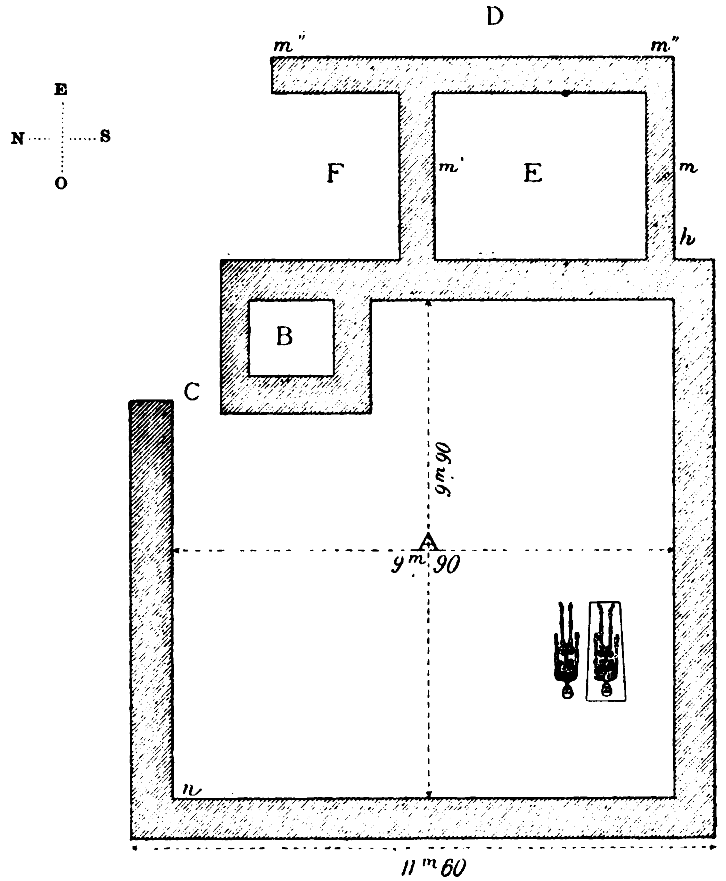
2. Dans notre pays la qualification de *heilige* (vulgairement *helge*) est ordinairement attribuée aux biens fonciers qui anciennement ont appartenu à une église, à une abbaye, etc. Or, tel n'a jamais été le cas pour le chemin en question, qui certainement a toujours été une propriété communale.

3. Ce chemin est représenté aujourd'hui par une parcelle de terre cultivée (section E, n° 363) qui, semblable à une impasse, est bordée dans toute sa longueur par deux rangées d'aboutissants. Elle est désignée dans l'ancien livre terrier (Jardins, n° 535) comme touchant par l'une de ses extrémités au *heilige Weg* et par l'autre au terrain où s'élevait autrefois l'ancienne église (id., n° 536). Aucune autre parcelle ne remplit ces deux conditions.

4. Cette parcelle (section E, n° 360, 6[a], 10) est la dernière qui, à droite, vers la Sarre, aboutisse latéralement au champ dont il est question dans la note précédente.

église. C'est donc bien à tort que la tradition locale plaçait en ce lieu les fondements d'une «grande église»[1].

Cette construction se composait de deux parties bien distinctes, savoir: du sanctuaire proprement dit (*aula*) et de quelques dépendances qui le précédaient du côté de l'orient.



Plan des substructions de l'ancienne église de Diedendorf.
Échelle 0m,0066 par mètre.

Le sanctuaire A, qui est dépourvu d'abside, a, dans son ensemble, la forme d'un carré mesurant 9m,90 de côté dans œuvre. Chacune de ses faces regarde l'un des quatre points cardinaux. Les murs ouest, nord et sud

1. *Annuaire du Bas-Rhin* de 1844 : « A 200 mètres (!!) des maisons actuelles se trouvent sous terre les fondements d'une grande église. » M. X. Krauss (*Kunst und Alterthum*, V° Wolfskirchen) a simplement traduit ce passage, sans en vérifier l'exactitude.

ont dans le sol une épaisseur de $0^m,85$; celle du mur est n'est que de $0^m,75$. Cependant cette *aula* ne constituait pas un carré complet. Dans l'angle nord-est les murs d'enceinte ne se rejoignaient pas. L'intervalle qu'ils laissaient entre eux, était fermé en grande partie par le mur extérieur, un peu en retraite, d'un local B qui était adossé au mur est de la chapelle proprement dite et faisait saillie dans l'intérieur de celle-ci. Quelle a pu être la destination de cette construction carrée qui, dans œuvre, n'a que $1^m,60$ de côté? Assurément ce n'était pas une tourelle; car les fondations, d'épaisseur inégale ($0^m,50$ et $0^m,75$), auraient été trop faibles pour supporter des murs bien élevés. Peut-être y avait-il là un puits dont l'eau servait à l'administration du baptême.

L'ouverture C, qui n'a que $0^m,90$ de largeur, n'était sans doute qu'une porte secondaire[1]. L'entrée principale de l'édifice a dû être du côté D. C'est, en effet, à la façade est de l'édifice qu'aboutissait le chemin qui conduisait à l'église. Les fidèles traversaient la pièce E qui paraît avoir été un vestibule. La pièce F, complètement ouverte du côté du nord, était probablement un charnier. Ces dépendances, E et F, sont, selon toute apparence, des additions faites postérieurement à l'édifice qui dans le principe ne se composait que du sanctuaire proprement dit. En effet, les murs *m*, *m'*, *m''* étaient moins solidement bâtis et ont été plus profondément démolis que les autres; d'ailleurs, au-dessous du mur *m*, au point *h*, j'ai trouvé des ossements humains, ce qui indique que ces pièces ont été construites dans le cimetière qui entourait déjà la chapelle[2].

En cherchant à dégager le mur est de l'*aula* carrée, les ouvriers en ont arraché un fragment considérable de la meule inférieure[3] d'un moulin à bras qui, lors de la construction de l'édifice, a sans doute été recueilli dans l'une des deux ruines romaines du voisinage. Ces mêmes ruines, transformées en carrières, ont évidemment fourni à cette occasion bien d'autres matériaux, des pierres de taille en grès bigarré, des moellons calcaires, etc. Il est donc très probable que cette chapelle a été bâtie à une époque où ces décombres jonchaient encore le sol, c'est-à-dire pendant les premiers siècles qui ont suivi la chute de l'empire romain.

Ce qui frappe dans le plan de ce lieu saint, c'est moins encore l'exiguïté

---

1. Au point *n*, le mur ouest présentait une solution de continuité due probablement à une destruction plus radicale des fondations; peut-être cependant y avait-il primitivement en cet endroit une porte très étroite correspondant à la porte C.

2. Toutes ces substructions, sans distinction, sont en moellons calcaires.

3. Cette meule paraît avoir été taillée dans un bloc de meulière de Brie.

remarquable de ses proportions que sa forme carrée. En effet, les chapelles quadrangulaires, anciennes ou modernes, grandes ou petites, offrent presque toujours la forme d'un rectangle plus ou moins allongé. Cependant des églises de forme carrée ne sont pas sans exemple. Ainsi, dans la campagne de Rome, on a retrouvé de nos jours, au-dessus des escaliers conduisant aux catacombes, des églises de petites dimensions qui, construites peu de temps après le triomphe du christianisme, affectent fréquemment cette forme carrée. «Ces édifices», dit l'abbé Martigny[1], «présentent des copies aussi exactes que possible des *cubicula*, des cryptes, des petites églises des catacombes. En effet, la forme commune de celles-ci est le quadrilatère, et il s'en trouve par centaines où, en dehors du *carré* et sur trois de ses faces, s'ouvrent trois *arcosolia*, destinés à servir en même temps de tombeaux et d'autels pour le sacrifice.» Ce type primitif, auquel se rattachaient tant de pieux souvenirs, a pu avoir été adopté dans d'autres pays au commencement du moyen âge pour les églises de petites dimensions. Ainsi le baptistère de Naples qui s'élève près du dôme de cette ville, derrière l'église Sainte-Restitute, et qui présente des dimensions assez exiguës, est également carré. Or, cet édifice, à en juger par le style de ses belles mosaïques, remonte à la seconde moitié du cinquième siècle. Il importe aussi de rappeler que l'une des plus vieilles basiliques de l'Allemagne, le dôme de Trèves, dont les parties les plus anciennes datent de l'époque romaine, a été jusqu'au onzième siècle une église de forme carrée. Il n'est pas impossible dès lors que, dans la province ecclésiastique dépendant de cette métropole, des chapelles aient été construites sur le même plan. Quoi qu'il en soit, la forme carrée du petit sanctuaire qui nous occupe, est un indice de plus en faveur de sa haute antiquité et l'on ne risque guère de se tromper en affirmant que cette église est l'un des édifices religieux les plus anciens du Saargau.

Cette chapelle était entourée d'un cimetière qui semble avoir eu une certaine étendue. En y faisant des fouilles, je n'ai rencontré qu'une seule sépulture encore intacte. Elle reposait en pleine terre dans la direction de l'ouest vers l'est et les mains du défunt étaient croisées sur le milieu du corps. Mais partout dans ce champ funéraire j'ai trouvé, en outre, des os humains épars çà et là. Il semble donc, qu'avant d'abandonner ce cimetière, on ait eu soin de rechercher et de recueillir les ossements des morts, ainsi que cela se pratique encore parfois de nos jours. — Le long du côté

1. *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, v° Basilique, n° 3.

nord de l'édifice, entre la porte C et la pièce F, j'ai déterré un amas d'ossements entremêlés qui gisaient à une très faible profondeur et qui paraissaient provenir d'un ancien ossuaire.

Il est temps enfin que j'indique d'une façon plus précise l'endroit où a été découvert le sarcophage ci-dessus décrit qu'accompagnait une sépulture en pleine terre. Ce cercueil de pierre se trouvait dans l'intérieur de l'église et c'est à cette circonstance que nous devons la conservation de cet intéressant coffre sépulcral qui certainement n'eût pas échappé à la destruction s'il avait été déposé dans le cimetière qui entourait le sanctuaire et qui, dans le cours des siècles, a été tant de fois remanié. Ce tombeau était placé dans l'angle sud-ouest de l'édifice[1]. Si, quoique privé de son couvercle, il ne reposait plus, au moment de sa découverte, qu'à une profondeur de $0^{m},20$, c'est sans doute parce que, dans l'intérieur de la chapelle, le sol, naturellement très humide, a été remblayé lors de la construction de cet édifice et que plus tard, après sa destruction, les terres rapportées ont été de nouveau enlevées, soit par l'action lente des labours, soit de toute autre manière.

Chose digne de remarque, je n'ai pas trouvé d'autre sépulture dans cette église. Je n'y ai même rencontré aucun autre objet intéressant. Partout le sol d'un brun clair y tranchait sur la couleur foncée de la terre qui remplissait le cimetière.

Mon opinion est donc que « l'ancienne église de Diedendorf » et le sarcophage qu'elle renfermait, tous deux construits avec des matériaux romains, datent l'un et l'autre des temps mérovingiens. Cette assertion, facilement admissible en ce qui concerne la chapelle, est plutôt sujette à des doutes en tant qu'elle se rapporte au tombeau qui s'y trouvait. On peut objecter, en effet, qu'à l'époque mérovingienne, les ensevelissements dans les églises étaient interdits par une loi romaine de l'an 381[2], encore en vigueur, et que c'est à partir du neuvième siècle seulement que les conciles ont concédé à certaines personnes déterminées le privilège d'être enterrées dans les lieux consacrés au culte. Cela est vrai, mais il est certain aussi que, du cinquième au neuvième siècle, les défenses des autorités temporelles et spirituelles relatives aux inhumations dans les églises étaient souvent violées. « Depuis la fin du cinquième et pendant tout le

---

1. A un mètre du mur sud et à deux mètres du mur ouest.

2. Édit des empereurs Gratien, Valentinien et Théodose : « *Nemo apostolorum vel martyrum sedem humandis corporibus existimet esse concessam* ». Code, L. 2, *de sacrosanctis Ecclesiis* (I, 2).

sixième siècle », dit M. Tourret[1], « on rencontre souvent en Italie des épitaphes qui mentionnent des sépultures faites dans les églises.... En Gaule et en Espagne, à la même époque, les abus étaient plus manifestes, puisque le concile de Bragues, en 563, et celui d'Auxerre, en 578, défendirent formellement d'ensevelir les défunts à l'intérieur des églises et des baptistères. Mais toutes ces prescriptions restèrent à peu près inutiles. Au septième siècle, dit Pellicia, la discipline se relâcha peu à peu sur ce point; les canons des conciles du neuvième siècle, comme les capitulaires de Charlemagne, en rappelant les anciennes prescriptions ecclésiastiques, montrent combien s'était affermie la coutume de faire des églises un lieu de sépulture »[2]. D'ailleurs, à l'époque mérovingienne, on trouvait tout naturel que le fondateur d'une basilique s'y fît enterrer. D'autre part, dans notre pays, bien des églises — celles de Berg et de Hambach[3], par exemple, — appartenaient alors, avec ou sans le village où elles s'élevaient, à quelque membre de l'aristocratie (*persona honoratior vel potens*)[4]. Celui-ci pouvait disposer librement, par vente ou par donation, du sanctuaire qui

---

1. *Étude épigraphique sur un traité de Saint-Augustin.* (*Revue archéologique*, mars 1878, p. 285.)

2. Concile de Bragues, canon 18: « *Item placuit ut corpora defunctorum nullo modo in basilica sanctorum sepeliantur; sed, si necesse est deforis, circa murum basilicae usque adeo non abhorret* ». — Concile d'Auxerre, canon 14: « *Non licet in baptisterio corpora sepiliri.* — Concile de Mayence, en 813, canon 52: « *Nullus mortuus intra ecclesiam sepeliatur, nisi episcopi, aut abbates, aut digni presbyteri, vel fideles laïci* ». — Le concile de Tribur, de l'an 895, reconnaît que la sépulture dans une église peut être la récompense « *cujuslibet justi hominis qui per vitae meritum talem vivendo suo corpori defuncto locum acquisivit* ».

3. La *villa* mérovingienne de Hambach portait encore en 713, outre le nom de *Hagenbach* (ruisseau des bois), celui de *Disciacum* (Zeuss, n[os] 192, 256). Cette seconde dénomination, sans doute plus ancienne que la première, n'est probablement autre chose qu'une forme latinisée du mot alléman *Zwischachen* ou plutôt *Zwiskachen* (entre deux eaux; cf. latin: *Interamnes*). En effet, dans les chartes de l'abbaye de Wissembourg (Zeuss, n[os] 192, 196, 227, 262), la *villa* de Hagenbach est toujours désignée comme étant située « *inter Aquilam et Mittilibrünnen* ». L'*Aquila* ou *Achilla* (petite eau), c'est l'Eichel d'aujourd'hui. Le *Mittilibrunnus*, en dépit de son nom, est aussi un cours d'eau (*rectus excurrit*; Zeuss, n° 227) et, comme l'a fort bien démontré M. le pasteur Dahlet, de Hambach, il faut entendre par ce mot: 1° le cours inférieur du Spiegelbach, tributaire de l'Eichel; 2° un affluent du Spiegelbach qui descend de Volksberg et qui, en tant qu'il borde la banlieue de Hambach, porte encore le nom de Mittelbach. C'est donc à tort que l'Atlas de Spruner-Menke a identifié *Mittilibrunnus* avec le village de Mittelbronn, près Phalsbourg.

4. Cf. Zeuss, *Traditiones Wizenburgenses*, n[os] 195, 196, 198, 205, 217, 227, 237, 251.

était sa propriété privée, ainsi que du ou des prêtres qui y étaient attachés (*basilicam cum clericis ibidem deservientibus*)[1]. Comment des ecclésiastiques si peu indépendants auraient-ils pu, dans tous les cas, résister au désir exprimé par leur seigneur et maître d'être enterré dans l'église faisant partie de son domaine, auprès des reliques d'un saint vénéré? Enfin, dans ce temps-là, certaines chapelles peuvent avoir été construites au-dessus de tombes déjà existantes, et cela par les descendants des morts qui auront voulu, par cette œuvre pie, contribuer au salut des âmes de leurs parents ou de leurs ancêtres, *pro eorum animis, in eorum eleemosynam.* Il n'y a donc, ce me semble, rien d'étonnant à ce qu'une tombe mérovingienne, renfermant même plusieurs corps[2], se trouve dans une église datant de la même époque.

Il serait du reste difficile de concevoir que dans un pays dépourvu de pierres de taille, comme le sont les environs de Wolfskirchen, et en un temps où ces pierres étaient très recherchées pour la construction des tombeaux, de beaux blocs de grès, comme l'étaient ceux qui ont servi à la confection du sarcophage en question, aient pu être laissés à l'abandon dans une ruine romaine depuis l'invasion des barbares jusqu'au neuvième siècle.

Je ne connais pas un seul document historique qui parle de l'ancienne église de Diedendorf. Ce qu'un état des revenus du comté de Saarwerden, du milieu du quatorzième siècle, dit de l'église de cette localité, se rap-

---

1. Ainsi, en 718, Chrodoïn, fils de Pierre, disposa par donation en faveur de l'abbaye de Wissembourg, des églises de Berg et de Hambach, ainsi que des prêtres Wieland et Agino qui les desservaient (*clericis ibidem deservientibus*). Or, Chrodoïn paraît avoir été un parent de Verald, qui lui-même était fils du comte Audoïn (peut-être un ancien comte du Saargau). Indépendamment d'autres domaines, Verald et Chrodoïn possédaient presque toute la *marca* de Hagenbach, c'est-à-dire presque tout le territoire compris, suivant les *Traditiones Wiz.* (n[os] 192, 194, 195, 197, 224, 227) « entre l'Eichel, le Mittilibrunnen, la *via bassoniaca* (ancienne voie romaine, plus tard route des Pays-Bas en Italie), le Breitenstein (*lata petra*) et le Deubach » ou Theotbach, aujourd'hui le Kupertbach, qui se jette dans l'Eichel à Tieffenbach (anciennement Dietbach). C'est M. le pasteur Dahlet qui le premier, à ma connaissance, a établi les identifications : *lata petra* = Breitenstein, Theotbach = Tieffenbach. Le premier aussi il a constaté que l'ancienne *marca* de Hagenbach correspond, à très peu de chose près, au district qu'occupent actuellement Hambach et les « colonies » notoirement issues de ce village, savoir: Weisslingen, Volksberg et Rosteig. Cf. *Strassb. Studien,* II, p. 326 et P.-V. ci-après, déc. 1883, p. 131.

2. Il est possible d'ailleurs que deux des corps trouvés dans le sarcophage ci-dessus décrit, y aient été placés bien plus tard, à l'occasion d'une reconstruction de la chapelle ou d'un remaniement de son pavé.

porte sans doute au temple qui s'élève actuellement dans l'enceinte de ce village[1]. Si ce registre ne mentionne que cette église (*die Kirche zu Dietendorf*) et ne la distingue d'aucune autre, on ne saurait en conclure que la chapelle qui nous occupe n'existait déjà plus.

Les substructions de « l'ancienne église » se trouvent aujourd'hui dans le ban de Wolfskirchen; mais, d'après une tradition très vraisemblable, ce sanctuaire aurait été compris autrefois dans le territoire du village plus rapproché de Diedendorf et c'est de là que lui serait venu son nom. Plus tard, Diedendorf aurait abandonné la partie, d'ailleurs peu considérable, de sa banlieue située sur la rive droite de la Sarre, à la commune de Wolfskirchen, qui en retour aurait cédé à sa voisine les terres qu'elle possédait sur la rive gauche de ce même cours d'eau. S'il en est ainsi, comme c'est très probable, cet échange a eu lieu avant 1728; car un titre de cette année[2] dit que la Sarre sépare les territoires de ces deux localités. Ce qui confirme cette tradition, c'est qu'au siècle dernier encore, les châtelains de Diedendorf percevaient les dîmes d'un certain nombre de terres situées dans le voisinage de l'ancienne église et que, réciproquement, les dîmes d'une partie de la banlieue de Diedendorf étaient dues à l'église de Wolfskirchen et aux divers seigneurs de cette dernière commune[3].

La tradition raconte aussi que l'ancienne église a été détruite pendant la guerre de Trente Ans. Sans doute, l'imagination populaire attribue trop volontiers à cette guerre calamiteuse toutes les ruines sans distinction, même celles qui lui sont antérieures de plusieurs siècles. Il n'en est pas moins vrai que, pendant cette longue lutte, le village de Diedendorf a été entièrement détruit; car sur une carte annexée à un plaidoyer imprimé de l'an 1653, cette localité est désignée comme ayant été récemment reconstruite (*neu erbautes Dorf*). Au siècle précédent déjà, ce village était en ruines et c'est le comte Jean IV de Nassau-Saarbrück (1568-1574) qui le fit rebâtir. Entre ces deux destructions si rapprochées — pour ne parler que de celles-là — se place en outre une période de plus de soixante-dix ans (1557-1629), pendant laquelle le culte catholique cessa d'être publi-

1. « *So liget ém grave von Sarwerden die Kirche zu Dietendorf zwir nachenander ún sine gemeinen tarna einmal un vallent von der Kirchen alle jar an dem Winahttage 18 pf. St. . . . . . . un ist zu wissen tas ein grave zu Sarwerden oberste richter zu Dietendorf ist.* »

2. *Descriptiones aller zur Grafschaft Saarwerden gehörigen Bännen.* (Archives de la Basse-Alsace, E, 5133.)

3. *Description des bans du comté de Saarwerden*, etc., de l'an 1743.

quement exercé dans le comté de Saarwerden[1]. Comme les chapelles isolées ne pouvaient guère être utilisées par le culte protestant, beaucoup d'entre elles furent sans doute démolies à cette époque, surtout dans les territoires des localités où, comme à Diedendorf, l'on avait grand besoin de matériaux de construction.

SCHLOSSER.

1. W. RÖHRIG, *Mitth. aus der Geschichte der ev. Kirche des Elsasses* (II, p. 131): « Im Jahre 1557 war das Werk (der religiösen Umbildung der Grafschaft Saarwerden) schon so weit gediehen, dass kein katholischer Geistlicher mehr im Lande war. » — DAG. FISCHER, *Histoire de l'ancien comté de Saarwerden*, ch. IV, p. 115: « Vers la fin du seizième siècle, l'œuvre de la réformation était accomplie dans tout le comté..... Le culte catholique était interdit. »

Addenda et Corrigenda.

Page 100, note 1, ligne 1, *au lieu de* 12 kilomètres, *lisez* 10 kilomètres.

Page 105, ligne 7, *au lieu de* des sarcophages, *lisez* de sarcophages.

Page 111, en note, ligne 1, *au lieu de* Dans le Norique, *lisez* Dans la Pannonie.

Page 116, ligne 20, *au lieu de* EJVS, *lisez* EIVS.

Page 117, ligne 6, *au lieu de* EJVS, *lisez* EIVS.



NOTES

SUR LE

CHATEAU DE GIRBADEN

AU POINT DE VUE PUREMENT TECHNIQUE[1].

Ce château en ruine est situé sur l'un des contre-forts des Vosges qui séparent la vallée de la Nagel de celle de la Bruche.

Il se compose de deux parties distinctes, savoir: le château proprement dit occupant la partie de l'enceinte la plus élevée vers l'est et de l'enceinte fortifiée, espèce de camp retranché.

Entre ces deux parties il existe un large et profond fossé taillé dans le roc.

L'accès du château avait lieu par deux portes, dont l'une s'ouvre sur le côté est. L'on y arrivait en passant par un fossé également taillé dans le roc, au moyen d'un pont à deux arches, la dernière était mobile, c'est-à-dire à pont-levis dont on remarque encore les traces dans l'encadrement de la porte même.

L'autre porte se trouve sur le côté sud du château et donne accès à une première cour paraissant remonter au quatorzième siècle et longeant la façade sud du château.

De cette cour on entre dans une seconde, laquelle est desservie par la porte à pont-levis déjà citée plus haut.

Poursuivant le chemin plus loin pour arriver au château même, l'on traverse encore deux autres cours plus petites, dont l'une est accessible par

---

1. V. le Mémoire historique et descriptif du château de Girbaden, par L. Levrault, dans le *Bulletin*, vol. I, 1re série, p. 269—295.



une porte de la fin du treizième ou du commencement du quatorzième siècle portant dans sa clef deux armoiries de la maison de Bade et des Müllenheim.

Le nom de *Girbaden* aurait-il peut-être un rapport avec la maison de Bade (*Baden*)? Ce que nous ne savons pas.

Après avoir traversé une quatrième enceinte, on entre par une porte romane du douzième siècle dans une cinquième grande cour bordée à l'est par une construction du dixième—onzième siècle et à l'ouest par des constructions du douzième siècle.

Quant à la première construction, l'on voit que c'est là le noyau du château de Girbaden et que les autres parties ne forment que des agrandissements successifs, résultant des besoins d'extension des familles ou du progrès de l'art de la guerre.

La construction du dixième—onzième siècle consiste en un donjon assis sur un rocher, contre lequel s'appuient les restes d'un gros mur d'enceinte. On y remarque encore des fondations d'une maison ayant probablement servi de maison d'habitation. Ce château primitif avait une cour basse, située à l'ouest du rocher sur lequel il est assis et dont les murs ainsi que la porte d'entrée existent encore aujourd'hui. La construction du douzième siècle vis-à-vis et à l'ouest du château du dixième—onzième siècle consiste en un grand bâtiment d'environ 36 mètres de longueur sur 15 mètres de profondeur, bâti contre le fossé qui sépare le château proprement dit du camp retranché. Ce bâtiment était précédé d'une espèce de halle sur piliers dont les bases se trouvent encore en partie à leur place. Un bâtiment plus petit, mais de la même époque, se trouvait à l'angle sud-ouest du château; il est séparé du grand bâtiment par une cour peu large. Ce dernier bâtiment était éclairé par des fenêtres romanes géminées donnant vers le sud, richement traitées et montrant dans leurs chapiteaux quelques images dans lesquelles on a voulu reconnaître des sujets obscènes. Le grand bâtiment même paraît avoir subi des changements vers le seizième siècle, car les anciennes fenêtres romanes donnant vers le fossé sont en partie murées et remplacées par des fenêtres de l'époque de la renaissance.

De nombreux débris de l'époque romane et de l'époque gothique jonchent le sol de la grande cour et consistent en corniches à arcatures, tympans de porte, colonnes, chapiteaux et autres restes d'architecture.

Le camp retranché à l'ouest du château consiste en une enceinte polygone et irrégulière, défendue par un donjon, espèce de propugnaculum, avec mur d'enceinte vers l'intérieur. Le mur du camp n'est flanqué que sur le côté nord par une tour mi-circulaire.

A l'intérieur du camp se trouve une chapelle dont l'abside doit remonter au dixième—onzième siècle; un premier agrandissement de cette chapelle avait lieu au douzième siècle; un deuxième vers la fin du dix-huitième siècle.

La longueur totale du château, y compris les avant-cours, est d'environ 265 mètres et sa plus grande largeur de 110 mètres. Il est donc beaucoup plus grand comme superficie que le Hohkœnigsbourg.

Au point de vue de la construction il est à ajouter qu'il est exécuté en grès rouge des Vosges d'après la mode de l'époque romane ou gothique et de grande solidité, capable de résister encore longtemps aux intempéries. Cependant il serait nécessaire d'exécuter quelques travaux de consolidation au donjon primitif, qui est à moitié écroulé et dont l'autre moitié ne résistera plus longtemps, si l'on ne cherche pas à lui venir en aide [1].

C. Winkler.

Nota. — Les dimensions du plan autographié sont faussées par le procédé de réduction employé par le lithographe.

1. Dans la séance du 4 janvier 1858, le Comité, à la suite d'un rapport présenté par M. Ringeisen, se déclare disposé à allouer une somme de 300 à 400 fr. pour les travaux de consolidation proposés (*Bullet.*, 1re série, II, 24). En février de la même année, M. de Wangen informa le Président de la Société, qu'étant devenu propriétaire de la ruine de Girbaden, il mettait volontiers cette somme à la disposition de M. l'architecte Ringeisen (*ibid.* p. 220). Les travaux, commencés dans le courant de l'année même, furent continués en 1859, et coûtèrent une somme de 800 fr., fournie moitié par la Société et moitié par le propriétaire (*ibid.* III, Pr.-V. 22, 94. — IV, Pr.-V. 45). Depuis, le château de Girbaden est devenu la propriété de M. Coulaux. *Note de M. Straub.*

SOCIÉTÉ

POUR LA

CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

D'ALSACE.

Séance du Comité du 10 janvier 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

La séance est ouverte à 2 heures et quart, dans le local de l'ancien Petit-Séminaire de Saint-Étienne.

Présents : MM. Blanck, professeur Euting, abbé Keller, F. Kurtz, baron H. de Müllenheim-Rechberg, Nessel, Petiti, Ringeisen, Salomon, Jules Sengenwald, R. de Türckheim, secrétaire en fonctions.

MM. Fleischhauer, membre du sous-comité de Colmar, et de Stichaner, directeur du cercle de Wissembourg, assistent à la séance.

M. le professeur Dr Barak s'est fait excuser.

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre 1880, rédigé par M. Salomon, est lu et adopté. **Lecture et adoption d'un procès-verbal.**

Sont reçus membres de la Société, savoir : **Admission de nouveaux membres.**

1° Sur la proposition de M. le président Straub :

MM. Zschüschner, Geheimer Postrath und Oberpostmeister, à Strasbourg;

Hagemann, libraire, *idem;*

Gapp, curé à Osthausen.

2° Sur la proposition de M. le baron de Müllenheim-Rechberg :

MM. Hofmann, Excellenz, Staatsminister und Staatssekretär von Elsass-Lothringen, à Strasbourg;

Stolterfoth, Oberlandsgerichtsrath, *idem.*

Présentations pour la prochaine séance.

On annonce pour la prochaine séance la proposition de deux autres personnes.

Ouvrages reçus.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Basler Chroniken, 2e vol., de la Société historique de Bâle;

Bulletin de la Société de Picardie;

Bulletin d'histoire ecclésiastique et archéologie religieuse, dont les auteurs demandent à entrer avec nous en échange de publications.

M. le Président se charge de répondre.

Accroissement de nos collections.

M. le Président annonce que nos collections se sont accrues de quelques nouveaux objets présentant un grand intérêt.

Ce sont d'abord deux pierres tombales de l'ancien cimetière israélite hors la porte des Juifs, que M. le professeur Euting décrit plus loin.

Casque du monument du général Desaix.

C'est ensuite un casque monumental en pierre de grès, orné de bas-reliefs, que M. Straub attribue à Ohmacht, et qui selon lui a fait partie autrefois du monument du général Desaix à l'île des Épis. Ce casque, cédé depuis plusieurs mois au Président, pour la Société des monuments historiques, avait dans l'intervalle été retiré indûment de la place qu'il occupait à côté de la maison de l'octroi, près de l'ancienne porte des Juifs. Le Président a réussi à le retrouver et à le faire restituer.

Le cimier du casque, détérioré d'ailleurs en plusieurs autres endroits, manque encore, et il s'agira avant tout de faire des recherches pour le retrouver également.

Une longue discussion s'engage au sujet de cette sculpture monumentale.

M. le Président cite la planche dessinée par Zix et gravée par Guérin, représentant l'arrivée à l'île du Rhin de Napoléon et de Joséphine, en 1806. On y distingue parfaitement le mausolée de Desaix, surmonté d'un casque de très grandes dimensions[1]. Comme on sait, les sculptures de ce monument ont été exécutées par le célèbre Ohmacht. M. Straub pense que les figures du combat des centaures, qui ornent les faces latérales du casque, sont dues au même ciseau que les admirables bas-reliefs du monument.

L'un des membres propose de rétablir le casque, une fois qu'il sera complété, et de le remettre sur le monument dont il faisait encore partie dans les premières années de ce siècle. On fait observer à ce propos que le monument de Desaix et le terrain sur lequel il se trouve appartiennent

1. Voy. Relation des fêtes données par la ville de Strasbourg, à Leurs Majestés Impériales et Royales, les 22 et 23 janvier 1806, à leur retour d'Allemagne. Strasbourg, gr. in-folio.

au Gouvernement français, et qu'il pourrait surgir des difficultés de compétence et des embarras difficiles à surmonter.

L'essentiel pour le moment est de compléter l'objet en question par le cimier qui manque, puis de rechercher à quelle époque le monument du général Desaix a pu être ainsi mutilé, et pour quelle raison l'objet monumental, qui en faisait partie au commencement du siècle, en a été distrait et livré à l'abandon.

Le Comité prie M. le baron de Müllenheim-Rechberg de vouloir bien se charger de la première partie de cette mission, et M. Petiti, de vouloir faire des recherches sur la seconde, c'est-à-dire sur l'historique de la mutilation du monument et de la disparition du casque qui en faisait primitivement partie.

Pierres tombales de l'ancien cimetière israélite.

M. le professeur Euting rend compte ensuite des inscriptions des deux pierres tombales découvertes sur le lieu de l'ancien cimetière israélite.

La pierre A, brisée en deux morceaux, porte en hébreu (traduction allemande):

Und ward begraben am 17. (oder 16.) [des Monats] Tebet im Jahr 86 (= 1326 nach Chr.)

Möge seine Seele gebunden sein in den Bündel der Lebendigen mit den Gerechten im Garten Eden. Amen. Sela.

La pierre B (la plus ancienne des pierres strasbourgeoises) porte, également en hébreu :

Dieser Leichenstein ist gesetzt zu Häupten der Herrin Bruna, der Tochter des R. Mose, der geachteten, der frommen, welche verstarb im Jahr [4] 983 [= 1223 n. Chr.] am 19. Tammus am 1. Wochentag.

Möge ihre Ruhe in Ehren sein. Amen. Sela.

NB. Les dates judaïques partent de la création du monde. Pour la première pierre il y aurait à compléter par 5000, et pour la seconde par 4000.

M. le professeur Euting promet d'ailleurs un travail complet au sujet de ces trouvailles.

M. Blanck signale au Comité la conférence faite récemment à Stuttgart par le célèbre professeur et archéologue Lübke sur les cathédrales d'Ulm et de Strasbourg, et dans laquelle ce savant, dont personne ne récusera la haute autorité en matière d'archéologie, conclut à peu près comme suit: De toutes les cathédrales de l'empire d'Allemagne, celle d'Ulm est la seule basilique de premier ordre qui réclame un prompt achèvement, tandis que la cathédrale de Strasbourg doit être considérée comme un monument

complet, comme un souvenir historique de tous les âges, de tous les développements successifs de l'architecture du moyen âge et pourtant comme un ensemble d'une harmonie parfaite, *auquel il ne faut plus toucher.*

Visite faite à notre local par S. Exc. M. le secrétaire d'État Hofmann et M. de Pommer Esche, sous-secrétaire d'État.

M. le Président rend compte d'une visite qui a été faite récemment à notre local par Son Excellence le secrétaire d'État d'Alsace-Lorraine M. Hofmann et M. de Pommer Esche, sous-secrétaire d'État, qui ont vu nos collections et notre installation et ont témoigné beaucoup d'intérêt pour l'œuvre que poursuit la Société.

Ces messieurs ont fait espérer que le concours du gouvernement d'Alsace-Lorraine ne nous ferait pas défaut s'il s'agissait de compléter notre installation, et qu'il y a lieu d'espérer même une subvention plus large que par le passé.

Ancienne cloche de l'église de Walbourg.

M. de Stichaner, président du cercle de Wissembourg, fait savoir que l'église de Walbourg a été mise à même, par des dons et de larges subventions, d'acquérir de nouvelles cloches, mais que pour parfaire le payement de ces dernières, il faudrait céder au fondeur une cloche, provenant probablement du treizième siècle, ne portant pas d'inscription, à la vérité, mais présentant de l'intérêt en raison de son âge. Si la Société jugeait cette cloche digne d'être conservée, elle pourrait peut-être l'acquérir moyennant une somme de 600 fr., prix offert par le fondeur.

Le Comité estime que l'intérêt archéologique que présente un objet de cette nature n'est pas suffisant pour une collection — vu surtout le manque absolu d'inscription et d'ornements en relief — pour que la Société fasse un sacrifice de cette importance, et il engage M. de Stichaner à faire utiliser l'ancienne cloche de Walbourg dans une autre église de son arrondissement, ou bien à demander au Gouvernement une subvention qui permette de la conserver comme monument historique.

Question des anciennes cloches, et en général des objets de plus ou moins d'importance appartenant aux communes ou aux paroisses, et qui peuvent avoir un intérêt archéologique.

A ce sujet, M. de Stichaner émet le vœu que la Société veuille bien se ménager le moyen d'intervenir en général dans les cas très fréquents, où les paroisses ou les communes voulant acquérir de nouvelles cloches sacrifient sans hésiter les anciennes, souvent très bonnes encore, et qui, dans certains cas, sont de véritables monuments historiques.

Il y aurait lieu de rendre le Gouvernement d'Alsace-Lorraine attentif à l'utilité de l'intervention de la Société, ne fût-ce qu'à titre officieux et purement consultatif dans une foule de cas semblables.

Il serait important surtout qu'aucune décision relative à la démolition ou restauration d'une église, chapelle ou autre monument ne fût prise sans que les organes de la Société fussent mis en état de faire valoir leurs avis.

Après une discussion longue et approfondie, le Comité, sans vouloir examiner quelle est la personne compétente de l'administration d'Alsace-Lorraine, chargée de veiller à la conservation des monuments historiques, et d'empêcher qu'ils ne disparaissent ou soient détériorés avant que notre Société ait été consultée, et si cette personne habite ou n'habite pas l'Alsace, émet le vœu qu'il soit fait le plus tôt possible une démarche auprès du Gouvernement pour lui signaler le manque de surveillance et de contrôle qui existe dans l'organisation actuelle, et pour le prier de prendre des mesures, afin que la Société puisse exercer utilement, non seulement la mission qui lui est échue, mais le contrôle que cette mission implique forcément. Résolution.

M. Ringeisen dit qu'à l'occasion d'une grande excursion qui a eu lieu récemment au Hoh-Kœnigsbourg, quelques pierres ont été détachées et des murs un peu endommagés, qu'il a de suite fait réparer les dommages, mais s'est demandé s'il ne fallait pas retenir le montant de ces réparations sur la gratification allouée au garde forestier chargé de la surveillance du monument. Surveillance au château de Hoh-Kœnigsbourg.

Le Comité n'est pas d'avis qu'il faille retenir quelque chose au garde, mais il pense qu'il faut le prévenir que, si de pareils dégâts devaient se représenter, il ne pourrait plus toucher sa gratification.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 7 février 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. le Dr Barak, Blanck, professeur Euting, abbé Keller, Kurtz, baron de Müllenheim-Rechberg, Petiti, Ringeisen, Salomon, Sengenwald, R. de Türckheim, secrétaire du Comité de Strasbourg ;

MM. Jean Schlumberger et Fleischhauer du sous-comité de Colmar.

M. le Dr Wiegand, archiviste en chef de la Basse-Alsace, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 10 janvier est lu et adopté après quelques modifications. Adoption du procès-verbal.

Les ouvrages suivants sont déposés sur la table du bureau : Ouvrages reçus.



XVI. und XVII. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Dresden, 1878—1880.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, Hefte LXVI, LXVII, LXVIII, LXIX.

Nachtrag zum XVII. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Dresden, 1879—1880.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Langres, 1er janvier 1881.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, n° 3 de 1880.

Plans offerts par la Société archéologique de Constantine, relatifs aux bains de Pompéianus.

Démission de M. Mitscher comme membre du Comité.

M. Mitscher, directeur au Landesgericht de Mulhouse, annonce par lettre qu'il va quitter cette ville pour aller à Cologne, et donne sa démission de membre du Comité. Il sera donné acte à M. Mitscher de sa démission.

Recherches sur l'affaire du casque du monument Desaix.

M. le baron de Müllenheim-Rechberg, chargé lors de la dernière séance du Comité des recherches à faire au sujet du cimier du casque qui doit avoir fait partie du monument du général Desaix, à l'île des Épis, rend compte des démarches faites par lui pour rentrer dans la possession de ce cimier pour la collection de la Société.

Ces démarches n'ont pas donné de résultat jusqu'à ce jour, mais il y sera donné suite de la part du Bürgermeisteramt, qui est parfaitement qualifié pour cette recherche. Il ajoute que le monument Desaix, de l'île des Épis, a passé dès 1873 dans les mains du Gouvernement allemand, et rectifie ainsi une observation faite à ce sujet à la dernière séance.

M. l'architecte Petiti s'est occupé de la question de tradition au sujet de ce casque et de sa provenance; il a questionné à ce sujet M. Spach, secrétaire général de la mairie, frère de notre ancien et regretté président honoraire, et l'un des plus anciens fonctionnaires de l'administration municipale. Ce dernier lui a dit ne rien savoir de l'incident en question.

M. Salomon, de son côté, a vérifié l'indication du casque sur des dessins de notre compatriote Zix, et d'après ces dessins il portait bien le cimier qui fait l'objet de nos recherches.

Objets provenant de la démolition de l'ancienne église de Mutzig et offerts à la Société.

M. le Président a reçu de M. Back, président du département de la Basse-Alsace, une lettre en date du 21 janvier, relative aux restes intéressants provenant de la démolition de l'ancienne église de Mutzig, et

que le Gouvernement veut bien mettre à la disposition de la Société pour les conserver dans ses collections. Les frais de transport seront remboursés par le Gouvernement.

Ces restes se composent :

1° De huit colonnes romanes, au chapiteau cubique, à la base ornée de pattes d'angle.

2° Du couvercle monolithe d'un sarcophage roman de grandes dimensions. Il porte, en relief, une croix pattée, posée sur une haste qui ne manque pas d'élégance. L'inscription, en grandes lettres, REQIESCANT IN XPO, semble indiquer que le sarcophage était destiné à recevoir plus d'un corps. La partie supérieure du couvercle est tronquée.

3° Du tympan de la porte principale de l'ancienne église. Il est orné de l'*Agnus Dei*, grossièrement sculpté, et porte en outre l'inscription : (ED) ELBERTVS PRESPITER CONS WIL[1].

4° D'une belle sculpture du douzième siècle, figurant le Christ assis dans la gloire, à dextre bénissante et tenant un livre de la main gauche[2].

5° De plusieurs débris provenant de la porte latérale.

6° De restes de vitraux peints du quatorzième siècle, qui se trouvent en ce moment déposés auprès de M. Ott, peintre-verrier, à Strasbourg. La cession en a été faite au Ministère, du consentement du conseil de fabrique et du conseil municipal.

Le Comité accepte le dépôt.

Caveau dans la cour de la Realschule, église Saint-Jean.

M. le chanoine Straub a été prévenu par le directeur de la Realschule de la découverte d'un caveau de 2 à 3 mètres de long sur 70 à 80 centimètres de large. Ce caveau se trouve dans la cour de l'église Saint-Jean, tout à côté de ladite école.

M. le Président se rendit sur place pour voir s'il n'y avait pas là quelque découverte pouvant intéresser l'archéologie ou l'histoire. Jusqu'à présent quelques fouilles, opérées sur une petite échelle, n'ont pas encore fourni de résultat appréciable; mais M. le directeur de la Realschule s'étant mis en relation avec l'administration de la ville, qui fait faire des travaux en cet endroit, M. Petiti veut bien se charger de les suivre au point de vue de l'intérêt que le caveau en question pourrait présenter éventuellement.

---

1. Voy. le dessin du tympan, dessiné par Winkler (*Kunst u. Alterthum,* von Kraus, p. 160).

2. Voy. le dessin dans l'ouvrage cité, p. 167.

Lettre de M. H. Gaidoz, demandant un dessin d'un autel gallo-romain qui se trouve dans nos collections.

M. R. de Türckheim communique une lettre de M. H. Gaidoz, directeur adjoint à l'école des Hautes Études à Paris, demandant s'il ne pouvait pas avoir un dessin ou une photographie d'un autel gallo-romain faisant partie de nos collections et dont les surfaces sculptées présentent un grand intérêt.

M. le Président veut bien se charger d'envoyer ce dessin à M. Gaidoz.

Comptes de 1880 fournis par M. Kurtz, trésorier.

M. Kurtz, trésorier de la Société, soumet au Comité les comptes de l'exercice 1880-1881 (d'une assemblée générale à l'autre) et rend hommage tout d'abord à la façon scrupuleuse dont était tenue la comptabilité de la Société jusqu'à ce jour, avant qu'il ait été chargé de ces comptes.

Le nombre des sociétaires est actuellement de 357.

Les recettes ordinaires ont été de.	7,413^{f}65^{c}
Les recettes extraordinaires ont été de	8,368 56
Le *Hortus deliciarum* a donné par la vente.	360 —
Ensemble	16,142^{f}21^{c}

Les dépenses ont été de :

Dépenses ordinaires	5,172^{f}80^{c}	
Dépenses extraordinaires relatives à la publication du *Hortus deliciarum*.	2,599 80	
Ensemble.		7,772 60
Différence actif		8,369^{f}61^{c}

Observations.

1° La ville de Strasbourg n'a pas encore donné de subvention pour 1880, malgré d'anciennes promesses faites.

M. le Président se charge de réclamer à ce sujet.

2° La subvention de 4,000 *M*, allouée pour le même exercice par le Landesausschuss d'Alsace-Lorraine pour des buts archéologiques, ne semble pas mentionner spécialement notre Société.

Pour l'exercice 1881-1882 il y a 1,200 *M* prévus au budget pour elle.

Commission de vérification.

Une commission est nommée pour examiner les comptes de M. le trésorier, et rendre compte de son examen à la prochaine séance du Comité.

Elle est composée de :

MM. le Dr Barak, Blanck et Salomon.

Un projet de budget sera présenté avant l'assemblée générale, c'est-à-dire dans la prochaine séance du Comité.

M. le baron de Müllenheim-Rechberg dit que les journaux n'ont pas publié les derniers comptes rendus de nos séances mensuelles, n'ayant probablement pas pu recevoir les sommaires de nos séances. *Retard dans la publication des procès-verbaux.*

M. le Président veut bien se charger de faire arriver à l'avenir aux principaux journaux les sommaires en question en temps utile.

Est reçu membre de la Société : *Réception d'un nouveau membre.*

Sur la proposition de M. le baron de Müllenheim-Rechberg:

Freiherr Edwin von Manteuffel, Hauptmann und Kompagniechef im 1. Garderegiment, Berlin.

M. le baron de Müllenheim-Rechberg propose trois nouvelles admissions, qui pourront être faites à la prochaine séance. *Nouvelles présentations.*

MM. Petiti et Salomon annoncent que l'inscription de 1576, relative à l'entrée des Zurichois en cette année, et qui se trouvait sur l'ancien Bain de Spire, a été récemment encastrée dans une des pièces du nouvel établissement de ce nom. *Pierre avec inscription relative à l'entrée des Zurichois en 1576 au nouveau Bain de Spire.*

La séance est levée à 3 heures 40 minutes.

Séance du Comité du 7 mars 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. le Dr Barak, Blanck, professeur Euting, abbé Keller, Kurtz, professeur Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Nessel, Petiti, Ringeisen, Salomon, Jules Sengenwald, baron Hugues Zorn de Bulach, R. de Türckheim, secrétaire.

MM. Kindler de Knobloch et Dr Wiegand assistent à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 7 février est lu et adopté. *Adoption du procès-verbal.*

M. le Président annonce qu'ayant fait, conformément à la décision de la dernière séance, une nouvelle démarche auprès de M. l'administrateur municipal, nous pouvons inscrire pour l'exercice 1880-1881 la somme de 400 ℳ ou 500 fr. comme allocation de la ville, et une somme au moins égale dans le budget de l'exercice prochain. *Allocation de la ville de Strasbourg pour 1880/81 500 fr.*



Découverte et mise en place du cimier du casque du monument Desaix.

M. le Président annonce que le cimier du casque qui faisait partie du monument du général Desaix a été retrouvé. Le cimier est dès aujourd'hui en place, dans le préau du Petit-Séminaire, et les membres du Comité peuvent juger, après la séance, de la valeur artistique de ce beau trophée, aujourd'hui complété.

Révision des comptes du trésorier pour l'exercice 1880/81.

Approbation desdits.

Au nom de la Commission chargée de vérifier les comptes de 1880-1881, présentés à la dernière séance par M. le trésorier Kurtz, M. Blanck déclare que ces comptes ont été examinés et trouvés parfaitement exacts. En conséquence, le Comité approuve les comptes de 1880-1881, tels qu'ils lui ont été présentés, et en donne décharge à M. le trésorier.

Ouvrages reçus.

Les ouvrages suivants sont déposés sur la table du bureau :

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar, 20e et 21e années, 1879-1880, 1 vol. in-8°.

Messager des Sciences historiques ou *Archives des Arts et de la Bibliographie de Belgique*, année 1880, 4e livr.

Verhandlungen der gelehrten Esthnischen Gesellschaft zu Dorpat, 10. Bd., 3. Hft.

Archivalische Zeitschrift, herausgegeben von Dr Franz von Löhr, 5. Bd. Stuttgart, 1880; 1 vol. in-8°.

Deux brochures de M. Kindler de Knobloch. Remercîments.

Sur la fin de la séance, M. Kindler de Knobloch dépose sur la table du bureau deux brochures dont il fait hommage à la Société. Ce sont :

Elsässische Studien. Die Burggrafen- und Vitzthumgeschlechter im Elsass, et

Das Turnier zu Strassburg von 1390.

Les deux ouvrages sont de M. Kindler de Knobloch, à qui le Comité en exprime ses plus sincères remercîments.

Nouveaux membres reçus.

Sont reçus membres de la Société, sur la proposition de M. le baron de Müllenheim-Rechberg :

MM. Rolke, Regierungsrath, à Strasbourg;

von Hörmann, Bibliothekar im Ministerium von Elsass-Lothringen, à Strasbourg.

Annonce de quatre nouvelles présentations.

Quatre autres personnes sont proposées pour être admises à la prochaine séance.

Projet de budget pour 1881/82.

M. le Président donne lecture du projet de budget pour l'exercice de 1881-1882.

D'après ce projet, le prochain budget comprendrait :

Recettes ordinaires	6,390f 56c
Dépenses ordinaires	6,220 —
Solde actif.	170f 56c

Pour le *Hortus deliciarum* il y a lieu de faire figurer :

En recettes la somme de	8,232f 35c
Et en dépenses celle de.	4,100 —
Resterait encore.	4,132f 35c

Après une courte discussion, portant surtout sur le chiffre attribué aux travaux de conservation et de consolidation, jugé insuffisant, le Comité s'arrête pour le chapitre des recettes et dépenses ordinaires aux sommes suivantes :

7,390f 56c en recettes,
et 7,220 — en dépenses,
reste 170f 56c solde actif, comme auparavant.

Examen du canal mis au jour dans la cour de l'ancienne « Commanderie de Saint-Jean ».

M. Blanck rend compte de l'examen, auquel il s'est livré, des caveaux mis à jour, à propos des travaux qui se font dans la cour de l'ancienne « Commanderie de Saint-Jean », et soumet au Comité un croquis qui donne une idée de la disposition de ces excavations. L'excavation principale, qui est voûtée, a $2^m,95$ de long sur $1^m,05$ de large, et une hauteur de $1^m,70$ sous la voûte. Cette construction souterraine semble être du seizième et même du dix-septième siècle seulement, et paraît avoir servi de cachette pour serrer quelque objet précieux. Quant au contenu, rien absolument, dans les déblais qui ont été faits, ne peut donner une indication des objets qui ont pu s'y trouver cachés.

M. Nessel dit que deux réduits semblables ont été trouvés sous le sol de la Commanderie de Saint-Jean, de Haguenau; il ne s'y trouvait qu'un coffre vide.

En tout cas, et pour ce qui concerne les fouilles faites à Strasbourg, il ne peut être question ni de sépulture antéhistorique, ni d'aucune sépulture quelconque, comme on a voulu le faire entendre.

Demande de M. Ingold au sujet de l'appropriation de la chapelle de l'église abbatiale de Massevaux en Musée.

M. le Président donne connaissance de deux lettres de notre collègue M. Ingold, de Cernay, demandant une subvention de 100 à 150 fr. à la Société à l'effet d'approprier comme « Musée de monuments historiques », la chapelle de l'église abbatiale de Massevaux, l'édifice principal devant

être transformé en bâtiment pour «l'Amtsgericht» de la commune et du canton de ce nom.

Une discussion a lieu à ce sujet.

M. Nessel fait observer entre autres que, s'il s'agit d'un musée à créer, la commune de Massevaux n'aurait qu'à demander au Gouvernement un subside sur le crédit de 4,000 ℳ votés par le Landesausschuss pour 1880-1881 sous le titre: «Fonds destiné à créer des musées.»

Quelques membres sont d'avis qu'il ne faudrait cependant pas refuser tout concours de la Société, d'autant plus qu'il s'agit plus ou moins de la «conservation» d'un monument ancien et que, sans intervenir directement, il y a lieu de témoigner de l'intérêt pour la conservation d'une partie, au moins, d'un bâtiment qui porte à un haut degré, à ce qu'il semble, le caractère de monument historique.

Le Comité, entrant dans ces vues, prie M. Ringeisen de se rendre sur les lieux, de parler avec les personnes compétentes, de voir où en est la question et ce qu'il y aurait à faire pour conserver, s'il en est temps encore, la chapelle en question, et se réserve toute discussion ultérieure quant à l'intervention de la Société.

Prochaine assemblée générale.

M. le Président entretient le Comité de la prochaine assemblée générale et propose la date du 7 avril prochain, qui est acceptée.

Seront à remplacer ou à réélire les membres du Comité dont les noms suivent:

MM. Nessel. . . . . pour 5 ans.
Ringeisen. . . . . » 5 »
H. Zorn de Bulach . . . . » 5 »
Conrath. . . . . » 5 »
Mitscher, démissionnaire » 2 »

Au sous-comité de Colmar:

MM. Stoffel, décédé, qui est à remplacer pour 1 an.
Ingold, de Cernay, pour 5 ans.

M. Ringeisen fera un rapport sur les travaux faits par la Société en 1880.

VŒUX: a) Histoire des vieilles maisons de Strasbourg.

M. le baron de Müllenheim-Rechberg émet le vœu que la Société s'occupe de l'histoire des vieilles maisons de Strasbourg, et que le Comité charge une commission nommée à cet effet de se mettre en communication avec les propriétaires de ces immeubles, pour pouvoir consulter et étudier les titres de propriété qui sont entre leurs mains.

Remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Le même membre propose de discuter dans une des prochaines séances du Comité le projet d'une exposition artistique et archéologique à organiser pour l'Alsace en l'année 1882 ou l'une des années suivantes, sous le patronage du Gouvernement et avec le concours de toutes les personnes qui en Alsace disposent d'objets, de quelque nature que ce soit, *intéressant l'histoire de notre province.* b) Exposition archéologique à organiser en 1882.

Remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

M. Euting demande qu'on mette également à l'ordre du jour d'une des prochaines séances: c) Recherche et nomenclature des anciens villages d'Alsace disparus.

Une étude avec nomenclature des anciens villages d'Alsace disparus, ou dont il ne reste plus que peu de traces, mais dont les noms sont conservés à l'histoire, et réciproquement une étude avec nomenclature et description des ruines d'anciennes localités, dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

M. le professeur Euting formulera d'ailleurs une proposition dans ce sens ultérieurement.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 4 avril 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. le docteur Barak, Blanck, professeur Euting, abbé Keller, Kurtz, professeur Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Nessel, Ringeisen, Salomon, J. Sengenwald, R. de Türckheim, secrétaire.

M. le docteur Wiegand assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 7 mars est lu et adopté après quelques observations. Adoption du procès-verbal.

Sont reçus membres de la Société: Admission de 4 nouveaux membres.

Sur la proposition de M. Wiegand:

MM. le docteur Henning, Professor an der Universität Strassburg, et
le docteur Victor Bayer, Privatdozent an der Universität Strassburg.

Sur la proposition de M. Ingold:

M. Ostermann, propriétaire du château de Rouffach.

Sur la proposition de M. le professeur Michaëlis:
M. Jules Holtzmann, Professor an der Universität Strassburg.

Ouvrages reçus.

Sont déposées sur la table du bureau : *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie,* 115ᵉ et 116ᵉ livraisons.

Découverte de 2 vases romains à Herrlisheim.

M. Napoléon Nicklès, fils de notre regretté collègue de ce nom, envoie le dessin grandeur naturelle de deux vases romains trouvés à Herrlisheim. Remercîments.

Excavations de l'ancienne commanderie de Saint-Jean.

M. le docteur Schædel, directeur de la Realschule, soumet un dessin et un plan des excavations découvertes à l'ancienne commanderie de Saint-Jean, derrière l'église de ce nom (v. p. 6). Les dessins sont exécutés par M. Zimmermann, un des professeurs de l'établissement, sur la prière de M. Straub, et accompagnés d'une lettre de M. le directeur, dans laquelle celui-ci donne des indications sur les objets mis au jour. Les ossements qui ont été trouvés dans la voûte cintrée et surtout dans une des caves adjacentes, provenaient d'animaux (sangliers, chevaux, bœufs); on prétend avoir reconnu quelques ossements humains. Dans tout le terrain fouillé, on a rencontré des débris de poterie vernissée, de couleur verte. M. Schædel pense que les gros clous et une penture violemment contournée proviennent d'une porte qui fermait le caveau. Les indications fournies par cette lettre ne modifient pas sensiblement les appréciations du Comité quant à la destination du canal mis à jour.

Il est produit également une lettre de M. Bernhard sur le même sujet, qui pense que l'excavation en question ne servait probablement que de dépôt de braises à des fours à pain établis dès le seizième siècle dans le couvent de Saint-Marc.

Remercîments et dépôt des lettres et plans dans les archives.

Communication d'un dessin à la main du monument Desaix, tel qu'il était en 1816.

M. Blanck communique au Comité un dessin fait à la main dès l'année 1816 par un honorable habitant de Strasbourg, et représentant le monument du général Desaix tel qu'il était alors, surmonté du casque retrouvé depuis.

Ce croquis, très intéressant, pourra guider le Gouvernement pour le rétablissement projeté du monument tel qu'il était originairement.

Échange de publications.

Le *Verein für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde*, Jena, demande un échange de publications. Il sera répondu affirmativement.

Lettre de M. C. Schlumberger au sujet du « Schlüsselstein » de Ribeauvillé et du château de Saint-Ulrich.

M. Camille Schlumberger, maire de Colmar, notre collègue au sous-comité de Colmar, écrit pour signaler la disparition prochaine du *Schlüs-*

selstein près de Ribeauvillé, rocher très remarquable, unique dans son genre en Alsace et que Golbéry a décrit dans les *Antiquités*.

En même temps M. Schlumberger signale une fente qui s'est produite dans la tour du château de Saint-Ulrich, près Ribeauvillé; il demande si la Société ne serait pas disposée à intervenir pour la conservation de ces deux monuments si intéressants, quoiqu'à différents titres.

Après délibération, le Comité est d'avis:

1° Relativement à la roche du *Schlüsselstein*, que, puisqu'elle n'est pas un monument historique, elle ne rentre pas dans les attributions de la Société. Le conseil municipal de Ribeauvillé d'ailleurs ayant décidé la destruction de cette roche, il est probablement trop tard pour intervenir utilement.

Notre collègue M. Euting, président du «Club vosgien», veut bien se charger d'aller examiner la roche en question, et se rendre compte s'il y a lieu ou non de s'en occuper d'une façon quelconque.

2° Relativement au château de Saint-Ulrich, M. Ringeisen se charge d'aller examiner la lézarde signalée par M. Schlumberger.

Monnaies d'or et d'argent trouvées par M. Ebelmann, curé à Osenbach, et communiquées par M. Richard, curé de ce lieu.

M. Richard, curé à Osenbach (près Soultzmatt), a envoyé à M. le Président une série de monnaies d'or et d'argent trouvées récemment dans une vigne de ce lieu. Les monnaies passent sous les yeux du Comité; elles sont des quatorzième et quinzième siècles et doivent avoir été enfouies avant l'invasion des Armagnacs.

M. le chanoine Straub en a fait un examen très attentif et remet une note descriptive sur ce petit trésor, qui renferme des pièces intéressantes à plusieurs points de vue.

«Chronologiquement les ducats pourraient être classés ainsi que suit:

1) Ducat de l'archevêque de Trèves, Cunon (1362—1388), frappé à Offenbach.

Avers: S. Jean-Baptiste · S · IOHANNES · B · A la suite, deux petites clefs en sautoir.

Revers: Armes de l'archevêché + CONO : ARCHIEPS : TREVEREN

2) Ducat de l'archevêque de Trèves, Werner (1388—1418), frappé à Offenbach.

Avers: S. Jean-Baptiste, un croissant entre les pieds. + WERNER ARCH (T) RE'.

Revers: Armes de l'archevêché, dans un ornement bitriangu-

laire, renfermant dans les angles supérieurs les écus de la famille de Falkenstein et de la ville de Mayence.

3) Ducat de Reinold, duc de Julich et Geldern (1402—1423), frappé à Berchheim.

Avers: S. Pierre; au bas, dans un petit écusson, le lion de Julich. · REIN' · DVX · IVĹGELEOR'.

Revers: Les armes de Julich accostées des écussons de Mayence, Trèves, Cologne et de Bavière. * MON' * NOV' * BER ** CHE'.

Trois ducats de Louis, comte palatin de Bavière (1410—1436), sortis des ateliers monétaires de Baccharach et offrant des différences notables.

4) *Avers:* S. Pierre; au bas les armes de Bavière. · LVDWIC' · C' · P R · DVX · BAVA'.

Revers: Écu parti de Palatinat du Rhin et de Bavière; tout autour les écus de Trèves, Mayence, Cologne et Palatinat * MON' * NOV' * BAC ** HER'.

5) *Avers:* S. Pierre, comme ci-dessus, mais avec un autre coin (petite croix à côté de la clef), * LVDWIC' * C' * P' * R' * DVX * BAV'.

Revers: Mêmes armes, mais avec écu central écartelé; même légende.

6) *Avers:* Christ siégeant sur un trône, à dextre bénissante, un livre fermé dans la gauche. Sous les pieds, l'écu mi-parti de Palatinat du Rhin et de Bavière. * LVDWIC' * C' * P' * DVX * B'.

Revers: Entre les bras d'une croix fleuronnée, les écus de Bavière, Mayence, Cologne et Trèves. + MONETA : NOVA : BACHERA'.

Cinq ducats de Sigismond, roi des Romains (1411—1437), dont deux frappés à Francfort, les autres à Bâle.

7) *Avers:* S. Jean-Baptiste avec sceptre fleurdelisé en main, un croissant entre les pieds. MONET NO FRA'CFORD'.

Revers: Autour du globe de l'empire + SIGISMV'D' * RO' * NORVM * REX.

8) *Avers:* S. Jean-Baptiste avec un petit agneau non nimbé sur la main gauche. Entre les pieds un croissant et une rosette (?) MONET' * NOV' FRA'CFORD'.

Revers: Autour du globe de l'empire la légende † SIGISMV'D' * RO' * NORVM ∘ REX.

9 et 10) *Avers:* Sainte Vierge portant l'enfant Jésus * MONET' NOV' BASILIEN'.

Revers: Globe de l'empire + SIGISMV'D' * RO' * NORVM * REX.

11) *Avers:* Vierge, comme ci-dessus, mais frappée avec un autre coin ∘ MONETA NO BASILIEN.

Revers: Globe de l'empire + SIGISMV'D' * RO'NORVM IMPATOR.

Trois ducats de l'archevêque de Cologne, Thierry II, de Mœrs (1414—1463), dont un frappé à Bonn.

12) *Avers:* S. Jean-Baptiste avec sceptre fleurdelisé en main. Aigle à deux têtes près de son chef. MONETA BVINSIS.

Revers: Au centre: Écu écartelé de Cologne et de Mersch (?); à droite, deux clefs en sautoir; à gauche, l'écu de Trèves; au bas, une rose à six feuilles. THEODIC · AREPI COLONI.

13 et 14) *Avers:* Évêque bénissant, tenant la crosse dans la gauche. THEODIC' ARCPI' * COL'.

Revers: Armes de l'archevêché. † MONETA * NOVA * AVREA * RIL.

Deux ducats de Rodolphe, évêque d'Utrecht (1433—1455), frappé l'un avant son sacre.

15) *Avers:* Évêque bénissant. SANCTE * MERTIN' * EPIS.

Revers: Le grand pareil à celui de Cologne. + MON' * RODLP' * POSTVL' * TRAIET.

16) Ne diffère de la précédente pièce que par la légende du revers: + MON' * RODLP' * EPISC' * TRAIET.

« Les monnaies en argent se partagent ainsi que suit:

49 gros de Metz, avec l'image de saint Étienne sur l'avers. Comme on ne m'a envoyé que deux exemplaires et que l'étude des variantes présenterait seule de l'intérêt, je n'entrerai dans aucun détail.

9 monnaies de Milan, frappées, les unes sous les vice-comtes Bernaboz et Galeaz II (1354—1378), les autres sous Galeaz III, vice-comte (1378—1402). L'avers représente saint Ambroise armé d'un fouet à trois lanières, symbole de l'ardeur, avec laquelle il a fustigé les ariens.

2 pièces du même, un peu plus petites, et portant sur le revers une croix au lieu de la givre.

5 petites monnaies de Milan, la même époque, enfin

6 Silberpfenning de Strasbourg. »

Chapelle de l'ancienne église abbatiale de Massevaux. (Voy. séance du 7 mars.)

M. Ringeisen rend compte de l'état de la question signalée à la dernière réunion, au sujet de la chapelle de l'ancienne église abbatiale de Massevaux qui va être convertie en bâtiment pour « l'Amtsgericht ». Il s'est renseigné très exactement auprès de M. Winckler, et remet une note avec dessins très complets dus à l'obligeance de cet architecte.

Il s'agit en définitive d'une petite absidiole, dont notre sous-comité de Colmar a déjà demandé la conservation et l'appropriation comme musée pour cette partie de la Haute-Alsace. Il y a donc lieu de prier M. Ingold de s'adresser à M. le maire de Massevaux et de lui demander d'intervenir pour la conservation et l'appropriation de cette partie du monument et à cet effet de réclamer un subside sur les fonds votés par le « Landesausschuss » pour « création de musées », etc.

Des remercîments seront en outre adressés à M. Winckler pour l'obligeance qu'il a eue dans cette circonstance, en nous renseignant aussi exactement sur l'état de la question et nous soumettant tous les dessins y relatifs.

Photographies des vieilles portes de Strasbourg par M. Winter.

M. le Président a reçu de M. Winter, photographe, des vues photographiques de l'ancienne porte des Pêcheurs, aujourd'hui détruite, et de celle des Juifs, qui va tomber l'un de ces jours, avec une note de 154 fr. 25 c., dont 64 fr. frais de clichés pour huit épreuves des vitraux de Saint-Guillaume, représentant la légende de sainte Catherine.

M. le Président dit que ce dernier travail n'ayant jamais été commandé, le compte qui y a trait ne saurait être accepté, à moins que M. Winter consente à abandonner complètement ces clichés à la Société. Quant aux photographies des portes, qui sont d'ailleurs d'une très belle exécution, on pourrait les accepter comme un solde de l'ancienne commande, tout en disant à M. Winter que c'est à titre exceptionnel et de bonne volonté.

M. le trésorier Kurtz veut bien se charger de cette négociation.

Sujets à l'ordre du jour de la réunion de mai.

M. le baron de Müllenheim-Rechberg demande qu'on veuille bien mettre à l'ordre du jour de la séance de mai les deux vœux formulés par lui : celle de mars (Exposition de monuments et d'objets d'art en 1882 et Recherche des titres de propriété des vieilles maisons de Strasbourg). Adopté.

M. le professeur Michaëlis fera à cette même séance du Comité une proposition au sujet des diplômes à remplacer par des cartes de petit format.

Photographies des monuments et bas-reliefs retrouvés après l'incendie de l'ancien « Poêle des Tonneliers » de Schlestadt.

M. Ringeisen expose que les objets retrouvés et conservés après l'incendie de l'ancien Poêle des Tonneliers de Schlestadt, dont il avait déjà entretenu le Comité en 1880, ont été photographiés, et que sur le crédit mis à sa disposition pour cet objet, il y a eu jusqu'à présent une dépense de 33 fr. 30 c., dont il demande la régularisation. Accordé avec remercîments à notre dévoué collègue.

La séance est levée à 4 heures.

Assemblée générale du 7 avril 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

L'assemblée générale s'est réunie à 2 heures, dans la grande salle de l'Aubette, que M. l'administrateur municipal a bien voulu mettre à la disposition de la Société.

M. Back, président de la Basse-Alsace, assiste à la séance.

Sont présents au bureau MM. les membres du Comité : Barak, Brucker, Euting, Fleischhauer, Keller, Kurtz, Michaëlis, de Müllenheim-Rechberg, Petiti, Ringeisen, Salomon, C. Schlumberger, J. Sengenwald, Zorn de Bulach et Blanck; ce dernier tenant la plume en l'absence de MM. les secrétaires.

M. le Président prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

« L'année qui vient de s'écouler depuis notre dernière réunion générale n'a pas été moins féconde en résultats favorables à la conservation de nos monuments historiques que les années précédentes, et si tout ne me trompe, l'avenir s'annonce sous de bons auspices. J'en juge par le nombre considérable d'adhésions nouvelles que nous avons eu à enregistrer. Les chiffres, Messieurs, ont une éloquence incontestable et prouvent souvent mieux qu'on ne saurait le faire par des discours, la valeur d'une œuvre et ses chances de succès. Lorsqu'en 1856, une année après la fondation de notre Société archéologique, le Comité rendit pour la première fois compte de sa gestion, le nombre des membres inscrits était de 206. L'année suivante il se trouva élevé à 237, puis successivement, d'une année à l'autre, à 285, 308, 350, 400, 475 et pendant les trois années 1864, 1865 et 1866, la Société comptait 500 membres, chiffre qui n'a subi qu'une très faible diminution pendant les quatre dernières années avant la guerre.

« Si l'amour de nos compatriotes pour les nombreux et glorieux témoins de notre histoire n'était pas si profond et si vif, les événements de 1870 auraient amené la ruine de la Société pour la conservation des monuments d'Alsace. Quand nous nous sommes comptés en 1873, il restait encore 181 membres. La mort, le départ des fonctionnaires publics, des malheurs de famille, etc., avaient réduit la Société à ce chiffre. Aujourd'hui il se trouve plus que doublé, après une marche progressive qui, lente d'abord, est subitement devenue rapide. La dernière année seule nous a amené 60 collaborateurs. Nous comptons aujourd'hui 365 membres.

« Je le répète, Messieurs, ces chiffres ne prouvent-ils pas que notre

Société répond à nos besoins, et j'ose ajouter — pourquoi ne le dirais-je point — que les honorables membres auxquels vous avez fait l'honneur d'assigner une place dans le Comité ont constamment fait leur devoir.

« Vous venez aujourd'hui entendre les rapports sur la gestion de l'année. Avant de donner la parole à M. Kurtz, qui a bien voulu se charger des fonctions de trésorier, et à M. Ringeisen, qui nous entretiendra des travaux de consolidation entrepris, ou du moins patronnés par notre œuvre, je voudrais dégager ma responsabilité des retards qu'éprouve l'impression du Bulletin. Ces retards qui proviennent en partie de la confection de plusieurs plans, indispensables à l'un des Mémoires, me sont plus désagréables qu'à qui que ce soit. Je puis cependant affirmer que le Bulletin pourra être expédié sous peu. Il formera tout un volume et renferme, outre le mémoire sur les fouilles opérées dans notre antique nécropole de Strasbourg: un travail important sur l'ancien oratoire de la Toussaint par M. de Müllenheim-Rechberg, une étude sur une maison ancienne de notre ville par M. l'architecte Salomon, et le rapport d'une excursion dans les Vosges par M. le professeur Euting. La lettre collective par laquelle votre Comité a protesté contre le projet de remaniements à faire subir à notre cathédrale, est insérée dans le procès-verbal de décembre.

« J'ai l'honneur de vous rappeler, Messieurs, que mon mandat va expirer. Veuillez croire que je serai toujours heureux et fier de travailler au milieu de vous, quel que soit le rang que vous veuillez m'assigner dans le Comité.

« Conformément aux statuts, un cinquième du Comité doit être renouvelé. Les membres désignés par le sort sont MM. Nessel (5 ans), Ringeisen (5 ans), H. Zorn de Bulach (5 ans), Conrath (5 ans), Mitscher, démissionnaire (2 ans) et Ingold (5 ans). De plus, une place est devenue vacante au sous-comité de Colmar par suite du décès de M. Stoffel, qui avait encore à y siéger un an. Nous avons à le remplacer par un membre du Haut-Rhin. Je me fais un devoir, Messieurs, de rendre ici un public hommage à la mémoire de ce savant distingué, aussi érudit que modeste, auquel l'Alsace doit, entre autres travaux, le « Dictionnaire topographique du Haut-Rhin », ouvrage modèle dans son genre. La mort de ce patriotique pionnier de la science a été une douleur pour tous les membres du Comité; l'assemblée, qui s'associe à ces sentiments de regrets, voudra bien charger son président d'en faire parvenir l'expression à la famille du défunt. »

Après ces paroles, qui ont produit une vive émotion dans l'assemblée, M. le trésorier Kurtz donne lecture des comptes de l'exercice 1880, en faisant observer que, si le nombre des sociétaires indiqués par M. le Pré-

sident ne se trouve pas exactement reproduit dans ses comptes, la cause en est à chercher dans les départs ou décès de plusieurs membres arrivés dans le courant de l'année. Il invite alors l'assemblée à venir prendre connaissance de son livre des quittances et autres documents formant les pièces justificatives.

Compte de 1880.

RECETTES.

Recettes ordinaires.

CHAP. Ier. *Intérêts de capitaux.*

Intérêts de 5 titres de l'Emprunt allemand . . .	318f 40c	
Intérêts des fonds déposés en compte courant à la Banque d'Alsace et de Lorraine, à différents taux	25 25	
		343f 65c

CHAP. II. *Cotisations des sociétaires.*

1° Cotisations perçues pour l'exercice 1880 à Strasbourg . . . . 174 quittances.
2° Cotisations perçues au dehors . . . . 183 »
357 quittances.

A 10 fr. l'une, fait	3,570 —

Il a été détaché du registre à souche 374 quittances,
dont 357 recouvrées,
11 de démissionnaires et décédés,
6 ajournées.
Total égal: 374

CHAP. III. *Subventions.*

§ 1. Subventions ordinaires.

Subvention de la Haute-Alsace pour 1880/81 .	500 —	
Subvention de la Basse-Alsace pour 1880/81 .	1,500 —	
§ 2. Subventions extraordinaires.		
Subvention extraordinaire pour la confection d'une vitrine destinée au musée de la Société et pour l'établissement de rayons de la bibliothèque	1,500 —	
		3,500 —
		7,413 65

CHAP. IV. *Recettes diverses.*

(Néant.)

Recettes extraordinaires.

Reliquat actif du compte de 1879	8,368f 56c	
Produit de la vente du *Hortus deliciarum* en 1880	360 —	
		8,728f 56c

Récapitulation :

Recettes ordinaires.	7,413 65
Recettes extraordinaires	8,728 56
Total général des recettes . . .	16,142 21

DÉPENSES.

Dépenses ordinaires.

CHAP. Ier. *Frais de bureau et d'administration.*

§ 1. Location et entretien du local des séances.		
A. Loyer du local occupé par la Société dans les bâtiments de l'ancien Petit-Séminaire, pour l'année 1880	1,000f —c	
B. Assurance contre l'incendie du mobilier et de la bibliothèque; prime pour 1880.	13 50	
C. Balayage du local	40 —	
D. Disposition de la petite salle de l'Aubette pour la tenue de l'assemblée générale de la Société en mars 1880.	16 50	
		1,070 —
§ 2. Frais d'administration.		
A. Indemnité au commis du président. . .	200 —	
B. Indemnité au commis du trésorier . . .	150 —	
		350 —
§ 3. Frais de bureau.		
A. Affranchissement des bulletins et des procès-verbaux envoyés aux membres	24 —	
A reporter		1,420 —

Report		1,420 f — c
B. Affranchissement de la correspondance, de convocations, de comptes rendus envoyés aux journaux et d'envois divers	67 f 08 c	
C. Transport à domicile des bulletins, convocations et diplômes destinés aux membres domiciliés en ville, et commissions diverses	40 —	
D. Imprimés divers	95 —	
E. Frais de bureau divers	28 35	
F. Droits de garde des titres déposés à la Banque d'Alsace	1 60	
		256 03
§ 4. Frais de perception.		
A. Encaissement des quittances des cotisations payées par les membres domiciliés à Strasbourg	40 —	
B. Encaissement des quittances recouvrées au dehors	20 98	
		60 98
Payé au sieur Neukirch, menuisier-ébéniste, pour une grande vitrine[1] riche destinée au musée de la Société et pour des rayons neufs de bibliothèque		1,464 35
		3,201 36
CHAP. II. *Fouilles, recherches, travaux de conservation.*		
§ 1. Fouilles.		
1° Cimetière de la porte Blanche	324 75	
2° Hochfelden	5 —	
A reporter		3,201 36

1. Cette vitrine, pour l'acquisition de laquelle une subvention spéciale a été accordée par le Gouvernement (voir chapitre III des recettes), reste propriété de l'État, ainsi que les objets trouvés sur un terrain militaire près de la porte Blanche, qui y sont renfermés.

Report		3,201f 36c
§ 2. Recherches, travaux de conservation.		
Frais de transport de pierres antiques, provenant de différentes découvertes, et amenées au musée de la Société	123f 75c	
Estampage et moulage en plâtre de Paris d'une pierre funèbre d'un soldat romain.	115 —	
Travaux de déblai exécutés dans la cour du château de Hoh-Kœnigsbourg.	9 —	
		577 50
CHAP. III. *Publication du Bulletin de la Société.*		
Payé à M. Kræmer, photographe, pour fourniture de 500 exemplaires de 6 planches, destinées au Bulletin et représentant des objets trouvés dans les fouilles faites près de la porte Blanche	300 —	
Payé à l'imprimerie Schultz et Cie pour tirage des procès-verbaux des séances nos 11 et 12.	41 87	
Payé à la même imprimerie pour composition de 7 feuilles de la 1re livraison du tome XI du Bulletin de la Société. . . .	919 50	
		1,261 37
CHAP. IV. *Dépenses diverses et imprévues.*		
§ 1. Encouragements et gratifications.		
Gratification accordée au garde du château de Hoh-Kœnigsbourg, pour l'exercice 1880	20 —	
Gratification accordée aux deux gardes des châteaux de Fleckenstein et de Hohenbourg pour l'exercice 1880.	30 —	
	50 —	
§ 2. Frais de déplacement.	82 75	
		132 75
Total des dépenses ordinaires		5,172 98

Report . . . . 5,172^{f}98^c

Dépenses extraordinaires.

Publication du *Hortus deliciarum.*		
Payé à M. Kræmer, photographe, le dernier acompte de la 2e livraison du *Hortus deliciarum,* tiré à 600 exemplaires	1,12^{f}812^c	
Payé au même un premier acompte pour la 3e livraison	1,000 —	
Payé à la manufacture de papier à la Robertsau, pour 161 kilogr. de papier gr. in-f^o, destiné à l'impression du texte de la 2e livraison du *Hortus deliciarum*	240 —	
Payé à l'imprimerie Schultz et Cie pour composition et tirage de 2 feuilles d'introduction de la 2e livraison du *Hortus deliciarum*	219 50	
Port à domicile des exemplaires de la 2e livraison du *Hortus deliciarum,* destinés aux membres de la ville	12 —	
		2,599^{f}62^c
Total des dépenses extraordinaires		7,772 60

RÉCAPITULATION.

Recettes.

Recettes ordinaires.

Chapitre Ier. Intérêts de capitaux	343 65	
— II. Cotisations des sociétaires	3,570 —	
— III. Subventions	3,500 —	
— IV. Recettes diverses (Néant)	— —	
		7,413 65

Recettes extraordinaires.

Reliquat actif du compte de 1879	8,368 56	
Produit de la vente du *Hortus deliciarum* en 1880.	360 —	
		8,728 56
Total général des recettes		16,142 21

Dépenses.

Dépenses ordinaires.

CHAPITRE Ier. Frais de bureau et d'administration	3,201f 36c	
— II. Fouilles, recherches et travaux de conservation.	577 50	
— III. Publication du Bulletin de la Société.	1,261 37	
— IV. Dépenses diverses et imprévues . .	132 75	
		5,172f 98c

Dépenses extraordinaires.

Publication du *Hortus deliciarum*	2,599 62
Total général des dépenses	7,772 60

Balance :

Recettes	16,142 21	
Dépenses	7,772 60	
Reliquat	8,369 61	
Qui se décompose ainsi:		
Fonds déposés à la Banque d'Alsace et de Lorraine.	36 70	
En caisse	50 56	
En dépôt chez le président.	400 —	
		487 26
A ce reliquat il convient d'ajouter la valeur représentée par le prix d'acquisition des cinq titres de l'emprunt d'Allemagne, déposé à la Banque d'Alsace et de Lorraine.		7,882 35
Ce qui porte l'avoir total de la Société à.		8,369 61

Personne n'ayant demandé la parole, M. le Président déclare que les comptes pour 1880 sont approuvés.

Rapport d'ensemble sur les travaux d'art.

M. Ringeisen présente le rapport conçu en ces termes:

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu sommaire des travaux de déblai et de consolidation, exécutés en 1880 sur les fonds ou avec le concours de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Lorsque l'on remonte la pittoresque vallée de la Liepvrette, lorsque le chemin de fer vous a déposé à l'entrée de Sainte-Marie-aux-Mines, que vous parcourez la rue principale de plus de 2 kilomètres de longueur, resserrée entre ses collines, vous ne rencontrez que constructions modernes, quelques-unes très importantes, indiquant un confort recherché, des fabriques, des filatures et tous les accessoires des grandes industries. Sainte-Marie-aux-Mines, 200 fr.

Les édifices publics ont également un caractère moderne. On chercherait en vain quelques-uns de ces monuments caractéristiques, si nombreux dans nos villes de la montagne. A peine voit-on quelques encadrements de portes et de fenêtres portant les traces des temps antérieurs.

Cependant Sainte-Marie a eu une époque brillante. En 1486 il est déjà fait mention des mines qu'on y exploitait, et vers le milieu du seizième siècle l'importance de leur rendement s'élevait à plus de 6,500 marcs d'argent par an, indépendamment d'une prodigieuse quantité de cuivre et de plomb.

La peste, la guerre de Trente Ans, les malheurs du temps réduisirent la vallée à l'état le plus misérable.

La partie à droite de la Liepvrette qui traverse la ville, dépendait du bailliage de Ribeaupierre, était protestant et parlait l'allemand. La partie à gauche appartenait au duc de Lorraine, était catholique et parlait le français.

Depuis que Sainte-Marie s'est appartenu et qu'elle a demandé à l'industrie et au commerce sa prospérité et sa réputation, ces divergences ont disparu.

La mairie actuelle, édifice construit en 1833, occupe l'emplacement de l'ancien château des ducs de Lorraine. Il ne reste plus de traces de ce dernier.

L'ancien Hôtel-de-Ville d'Alsace était situé plus bas, sur la Liepvrette. A en juger par ses restes, c'était une construction modeste de la Renaissance allemande. Après diverses transformations, menaçant ruine, elle vient d'être démolie. Il ne reste plus debout qu'une petite tour contenant un escalier à vis, en pierre, et quelques parties d'encadrements que l'on a conservées.

L'emplacement de cet ancien bâtiment n'a pas encore de destination. Il dégage complètement cette partie centrale de la ville.

Quelques personnes, soucieuses des vieux souvenirs de la localité, ont demandé la conservation de cet édicule. Une commission, nommée dans le conseil municipal pour examiner la question, en a proposé le maintien.

Sur la demande d'une subvention, je me suis transporté sur les lieux, et après avoir constaté l'avantage qu'il y aurait à conserver ce petit monu-

ment, votre Comité a mis à la disposition de la commune une somme de 200 fr. pour aider à sa consolidation, à la condition qu'il serait pour l'avenir à l'abri de toute atteinte.

Nous estimons l'appropriation très facile.

M. Baumgartner, maire de Sainte-Marie, amateur distingué et membre de notre Société, porte un grand intérêt à la réussite de cette œuvre. La couverture qui manquait a été restituée, en attendant que les autres travaux puissent être entrepris.

La maison voisine, qui date aussi de la Renaissance et possède également une petite tour correspondante, doit être réparée par son propriétaire d'après nos principes. Effet de l'exemple! Les murs du jardin seraient remplacés par des grilles et formeraient avec la nouvelle place un ensemble qui laisserait voir à travers la verdure ces restes intéressants d'un autre âge et rattachant, comme un jalon, les temps modernes aux anciens.

Vous ne regretterez pas, Messieurs, d'avoir contribué à cette œuvre de conservation dans la modeste proportion indiquée ci-dessus.

Echery.

Le château des nobles d'Echery, les premiers propriétaires des mines de Sainte-Marie, paraît avoir été construit au treizième siècle.

Il ne présente plus que quelques pans en ruine, sur un rocher escarpé, à l'entrée de la vallée du Grand-Rombach.

Ces ruines étaient devenues propriété particulière. Elles n'étaient pas entretenues et menaçaient, par de fréquents éboulements, la sécurité des passants.

Je suis heureux de vous informer que l'État est devenu acquéreur de ces ruines, moyennant 200 *M* et que, dès que les formalités seront remplies, il sera établi par les soins de l'administration quelques travaux de consolidation et de défense qui préserveront ces ruines de l'action du temps et de la malveillance.

Schlestadt. Kœnigsbourg. Voûtes.

J'ai eu l'honneur de vous entretenir successivement, depuis 1876, des grosses réparations entreprises au château de Hoh-Kœnigsbourg. Sous les auspices de la Société des monuments historiques, un crédit de 7,784 fr. 70 c. avait été voté pour la consolidation des voûtes du grand château qui menaçaient de s'écrouler. Votre Comité s'y était associé pour une somme de 1,000 fr., la ville de Schlestadt pour 1,500 fr., non compris les matériaux, et l'État généreusement pour le reste.

Ces travaux, très compliqués, ont donné lieu aux opérations de consolidation des voûtes en 1876 et à l'établissement des chapes extérieurement en ciment, en 1878.

Ces premiers points remplis, il restait à pourvoir à un danger qui aurait, à la longue, compromis ces travaux. Des écartements importants se manifestaient de plus en plus entre le vieux mur roman au sud et les voûtes, dans la partie correspondante aux trois arcades de la cour. J'ai eu soin d'appeler avec insistance l'attention des hommes compétents à ce sujet.

Les 945 fr. disponibles étaient insuffisants. Suivant devis de M. Winckler, architecte des monuments historiques, et sur la proposition de M. Pawelt, notre honorable collègue, le crédit a été élevé à 1,250 fr.

Ces derniers travaux, consistant en six grands tirants en fer, placés aux deux étages supérieurs de la voûte, viennent d'être faits par M. Metz, maître serrurier à Dambach, un de ces rares forgerons qui manient le fer comme on savait si bien le faire au moyen âge. Ils ont donné lieu à une dépense de 1,457 fr. Ces travaux étaient extrêm ement délicats; nous pen sons qu'ils seront efficaces et assureront pour longtemps encore l'avenir de ce château, auquel la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace s'est toujours si vivement intéressée.

Nous regrettons que le manque de ressources, sans doute, ait empêché d'appliquer le même système d'ancrage au grand puits circulaire situé à l'entrée du château, près de la porte des Lions. Ce puits présente les indices de grands mouvements, que l'on doit attribuer principalement à l'effet de la poussée produite à l'intérieur par des décombres qu'on y avait accumulés. Il a été vidé déjà depuis longtemps par les soins de la Société dans toute la partie hors de terre; par conséquent, la cause de ces désordres a disparu. Mais il serait nécessaire d'en conjurer les effets au moyen d'ancres et de tirants en fer, comme il vient d'être procédé pour les voûtes. Puits.

Ces travaux sont urgents; ils présentent moins de difficultés que les précédents; leur dépense sera peu élevée. Ils devraient donc être entrepris le plus tôt possible.

Par contre, les travaux de réparation à la citerne ont pu être exécutés sur les mêmes crédits. Cette citerne, située à l'arrière-cour intérieure, contre les cuisines, était de forme rectangulaire, de 2 mètres de côté sur 3 mètres de profondeur. Ses quatre parois intérieures, formées de pierres de taille de faible épaisseur, avaient fait ventre, petit à petit, au point de se détacher. Citerne.

Cet état, outre l'inconvénient de rendre la citerne impraticable, aurait pu compromettre la solidité des fondations du bâtiment des cuisines adjacent. Ces parois ont été démontées, complétées et rétablies dans leur



état primitif et permettent de recueillir dès à présent les eaux de pluie de la cour, dont les pentes ont été ménagées dans ce but.

Schlestadt, 33 fr. 30 c.

Le Poêle des Tonneliers et des Bateliers, situé dans la rue des Chevaliers, était une des maisons les plus curieuses de la ville. Elle était arrêtée en avant et en arrière par deux pignons crénelés très aigus. Autrefois le rez-de-chaussée servait de halle et de salle de travail. On y accédait par deux grandes arcades ogivales correspondantes, placées sur le côté gauche de la façade. Le plafond était en charpente apparente, supportée par une grande poutre longitudinale et par deux piliers cassés en chêne, sculptés et portant sur chacune de leur face des écussons armoriés.

Dans l'angle de droite se trouvait un escalier en pierre, ajouté en 1610. Cet escalier, de forme circulaire, de $3^{m},40$ de diamètre dans œuvre, était évidé au centre et protégé à l'extérieur de la cage par une balustrade à jour à maincourante largement profilée et arrêtée d'espace en espace par des colonnettes sculptées.

Le premier étage, formé d'une pièce secondaire et d'une grande salle, était revêtu sur ses faces et sur son plafond de lambris en sapin, à moulures rapportées d'un dessin et d'une exécution remarquables d'effet, malgré la simplicité des moyens employés.

Dans des renfoncements des parties latérales étaient établies de grandes armoires à deux battants, décorées de colonnettes annelées, avec moulures saillantes et ferrées de peintures ouvragées.

Sur les murailles du rez-de-chaussée on voyait à hauteur d'appui les traces de grandes fresques représentant des guerriers couverts d'armures et de casques en posture de combattants.

Au-dessus de la porte de l'escalier était un cartouche encadrant un écusson aux armes de la tribu des tonneliers et des bateliers avec la date de 1610.

Dans la salle du premier étage était scellée une dalle avec la date de 1616, portant au milieu l'écusson des deux corporations et étendards, onze écussons différents de chefs de tribu.

Tout cet édifice est devenu la proie des flammes. Il est remplacé par une construction moderne.

J'ai été autorisé par votre Comité à en faire prendre les photographies les plus intéressantes. La dépense de 33 fr. 30 c., ci-dessus indiquée, représente la valeur des trois planches ci-jointes, ainsi que les frais de déblai et d'étançonnement nécessaires pour rétablir les fragments d'escalier, démontés pendant l'incendie.

D'un autre côté j'ai pu relever tous les détails nécessaires pour reproduire par des dessins les plans et les coupes de l'édifice disparu. Lorsque le temps me le permettra, je mettrai ces notes à jour et je serai heureux de pouvoir offrir ce travail à la Société, en même temps qu'une notice très intéressante sur le même sujet, faite par M. Wendeling, bibliothécaire de la ville de Schlestadt.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer, Messieurs, que les fonds consacrés, l'année dernière, aux travaux de consolidation des monuments, ont été réduits à leur plus minime expression. L'importance de l'œuvre capitale que nous avons entreprise nous force à une circonspection rigoureuse pour ne pas dépasser nos ressources. Conclusion.

Nous avions espéré mettre aujourd'hui à votre disposition la troisième livraison du *Hortus deliciarum.* Les dix planches qui la composent sont complètement achevées. Elles forment une série très remarquable, comprenant :

Les prophètes;

Jonas;

Deux planches figurant les sacrifices de l'ancienne loi, comme image du sacrifice du Christ;

L'image de Léviathan;

La naissance de Jésus-Christ; l'annonce faite aux bergers par l'ange;

Les mages s'adressant à Hérode;

Le massacre des innocents.

Les difficultés pour compléter et coordonner le texte, suppléer aux lacunes, exigent un travail et des recherches que la science la plus spéciale et la connaissance approfondie de l'ancien manuscrit permettent seules d'aborder. Aussi devons-nous nous féliciter du dévouement consacré à cette œuvre de prédilection par notre cher Président. Que notre reconnaissance lui soit un encouragement dans sa tâche et, à défaut de mieux, la récompense de son travail.

Que nos remercîments aillent aussi à l'adresse de l'Administration supérieure qui nous aide de sa bienveillance et de ses subventions; qu'ils aillent encore à M. de Müllenheim-Rechberg, notre collègue du Comité, dont l'ardeur et le dévouement ont trouvé moyen de faciliter nos fouilles sur le terrain militaire et d'aider à réunir les fragments épars qui composent notre musée lapidaire.

Si, malgré ces bons vouloirs et par suite des transformations profondes qui se sont opérées autour de nous, nous n'avons pu conserver nos vieilles

portes de ville, spécimens de l'architecture militaire du seizième siècle, au moins avons-nous mis à profit la circonstance unique qui nous était offerte, pour suivre à la piste les fouilles qui s'opéraient dans l'ancien sol gaulois et romain; constater ce que nous avait transmis la tradition, recueillir des armes, des bijoux, des ustensiles, des poteries, des vases en verre.... si savamment décrits dans le magnifique travail de notre Président et classés par ses soins dans une vitrine qui est notre joyau le plus précieux et qui ne serait pas déplacée dans plus d'un musée en renom.

Aussi, forts de nos convictions et de notre dévouement, nous venons avec modestie, mais sans crainte, soumettre nos efforts à votre approbation et demander plus que jamais votre concours pour l'avenir.

La lecture de cet intéressant travail provoque les applaudissements de l'assemblée.

M. le Président se fait l'organe de la Société pour exprimer sa reconnaissance envers M. Kurtz et envers M. Ringeisen pour le zèle que ces messieurs ont déployé dans leurs diverses fonctions.

L'ordre du jour appelle la nomination du Président.

M. le chanoine Straub est nommé par acclamation.

Celui-ci déclare qu'il consacrera toutes ses forces à l'accomplissement de ses devoirs.

Avant de procéder au renouvellement d'une partie du Comité, M. le Président fait observer que M. Mietscher n'avait plus que deux ans à rester au Comité et que M. Ingold n'avait été nommé que pour un an. Il propose à l'assemblée de procéder de la même manière que l'année passée, savoir: faire entrer au Comité pour un temps moindre que cinq années les candidats qui auront obtenu le moins de voix. Cette proposition ayant été acceptée, le scrutin est ouvert, dont voici le résultat:

Nombre des votants, 72. Nombre des bulletins de vote, 72.

Ont obtenu:

MM. Nessel	72	voix
Ringeisen	71	»
Schlosser	43	»
Wiegand	39	»
Kindler de Knobloch	39	»

De plus:

MM. Conrath	32	voix
Zorn de Bulach	30	»

Et pour le Comité de Colmar :

MM. Ingold	70	voix
Auguste Stœber	57	»
Klemm	11	»

MM. Wiegand et Kindler de Knobloch ayant réuni le même nombre de voix, ce dernier cède spontanément le rang à M. l'archiviste, pour faire éviter la perte de temps causée par un ballottage.

En conséquence sont proclamés membres du Comité pour cinq ans : MM. Nessel, Ringeisen, Schlosser et Wiegand ; et pour deux ans : M. Kindler de Knobloch. Puis pour le sous-comité de Colmar : M. Ingold pour cinq ans et M. Aug. Stœber pour un an.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du même jour.

M. le Président, ayant réuni les membres présents du Comité autour de la table, leur soumet la question de la constitution du bureau.

A la suite d'un vote par acclamation, les membres du bureau sont confirmés dans leurs fonctions respectives.

Le bureau reste donc composé pour l'année 1881-1882 comme suit :

MM. le chanoine Straub, président ;
le professeur Ch. Schmidt, vice-président ;
Nessel, } secrétaires ;
le baron Rodolphe de Türckheim, } secrétaires ;
Ch. Kurtz, trésorier ;
le professeur Michaëlis, bibliothécaire et conservateur.

Séance du Comité du 2 mai 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Brucker, Euting, de Müllenheim-Rechberg, Michaëlis, Kurtz, Kindler de Knobloch, Ringeisen, abbé Keller, J. Sengenwald, Petiti, Salomon, Wiegand, archiviste de la Basse-Alsace, et Nessel, secrétaire.

M. Berlage, Schulrath, membre libre, assiste à la séance.

MM. Ch. Schmidt et Schlosser se font excuser.

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux des séances du 7 mars et du 4 avril, qui sont adoptés.

Sont présentés comme membres de la Société:

MM. L. Christman, maire à Monswiller, par M. Blanck;
H. Luthmer, Oberlehrer à Saverne, par M. Euting;
S. Ræss, chanoine à Strasbourg, par M. Straub.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Ch. Schmidt, qui pour motifs de santé se démet de ses fonctions de vice-président; le Comité, en raison des nombreux services rendus à la Société par l'honorable démissionnaire et pour rendre hommage à ses hauts mérites, refuse d'accepter cette démission et par acclamation maintient M. Ch. Schmidt dans ses fonctions de vice-président.

M. Michaëlis propose: 1° de faire réimprimer les statuts et d'en remettre un exemplaire aux membres nouvellement reçus; 2° de remplacer les diplômes délivrés aux membres de la Société par des cartes annuelles d'un petit format, qui serviront en même temps de quittance pour la cotisation; 3° de faire recouvrer la cotisation par la poste, contre remise de la carte. Le Comité admet ces propositions et décide que les statuts seront réimprimés dans les deux langues.

Le même membre propose d'adresser au Ministère une demande, tendant à ce que les antiquités alsaciennes, disséminées dans divers locaux du Gouvernement, où elles sont inaccessibles au public, soient transférées dans les collections de la Société, où chacun pourra les voir et les étudier. Le Comité accepte cette proposition et le Président se charge d'adresser la demande au Ministère.

M. le Président communique une lettre de M. Audiguier, de Saverne, accompagnée de fort beaux dessins, rendant compte de la découverte d'une sépulture franque à Ernolsheim. Les dessins représentent: un fer de lance, long de $0^m,21$, un umbo, qui faisait saillie au centre du bouclier, de $0^m,15$ de diamètre, deux vases en terre cuite, deux lames de coutelas, une notable partie de la garde d'un coutelas, deux plaques de ceinturon, plusieurs boutons, dont deux faits avec des monnaies romaines. M. Audiguier croit reconnaître sur l'une le type de Flavius Magnentius (349—353). Remercîments et dépôt dans les archives.

M. le Schulrath Berlage offre au Musée une collection d'échantillons d'étoffes de diverses époques, provenant la plupart de sépultures ecclésiastiques des pays rhénans, plusieurs galons d'or du dernier siècle, et une broderie du quinzième siècle, paraissant avoir orné une palle. On remarque entre autres deux bandes tissées, sur lesquelles des arbustes fleuris et des couronnes de fleurs alternent avec les noms de **maria, s. anna, s. petr'. ihesus**, etc.

Le Comité examine cette collection avec le plus grand intérêt et accepte le dépôt destiné au futur musée.

M. le Président dépose divers objets provenant d'une sépulture franque, découverte dans la forêt de La Petite-Pierre, et envoyés par M. Kautsche, Oberförsterkandidat à Lützelstein. Remercîments et dépôt dans la collection de la Société.

M. Ringeisen donne communication d'une lettre de M. Winkler qui relate la découverte faite par lui d'une inscription dans le tympan de la porte principale de l'église de Kaysersberg. Cette inscription, cachée jusqu'ici par le badigeon, est d'autant plus intéressante, qu'elle donne très probablement le nom de l'architecte de cette église, CVNRADVS. Ce nom est gravé sur un livre, timbré d'une croix et tenu contre la poitrine par une figure. Tout auprès l'archivolte du tympan est marquée d'un instrument de tailleur de pierre.

M. Winkler signale en même temps un couvercle de cercueil du treizième siècle, assez rare dans sa forme et qui se trouve au château de Lützelbourg, près d'Obernai, servant de chaperon de mur.

La communication de M. Winkler est accompagnée de dessins.

Remercîments et dépôt aux archives.

La séance est levée à $3\frac{1}{2}$ heures.

Séance du Comité du 20 juin 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Barak, Keller, Michaëlis, de Müllenheim-Rechberg, Ch. Schmidt et Salomon.

MM. Nessel, Schlosser et A. Stœber se font excuser.

M. Erichson, directeur du collège de Saint-Guillaume, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 2 mai est lu et adopté.

Retrait de la démission par M. Schmidt, vice-président. Dépôt de l'édition de luxe de l'ouvrage de M. Straub, sur le cimetière gallo-romain.

M. le professeur Schmidt, sur les instances unanimes du Comité, veut bien continuer encore quelque temps à rester vice-président; cette déclaration est accueillie avec grande satisfaction. M. le Président dépose sur le bureau un exemplaire de l'édition de luxe de son ouvrage sur le cimetière gallo-romain près de la porte Nationale et en fait hommage à la Société. Le texte est à peu de chose près[1] le même que celui qui paraît dans le Bulletin, mais les planches photoglyptiques sont autres et plus nombreuses; de plus, une planche lithographiée reproduit le dessin que l'auteur a fait pour la Société archéologique de Bonn d'un verre gravé de la collection. En souvenir du vingt-cinquième anniversaire de la première organisation de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, M. Straub a dédié son travail à M. Migneret, ancien préfet du Bas-Rhin, qui a été le fondateur de l'œuvre. La dédicace est imprimée en or et en pourpre. Le Comité remercie M. le président de ce don.

Admission de nouveaux membres.

Sont admises comme membres de la Société les personnes suivantes, présentées à la séance du 2 mai:

MM. Simonis, chanoine honoraire à Niederbronn;
Mézière, propriétaire à Sarrebourg;
Roth, curé à Walbourg;
Stephan, curé à Kurtzenhausen;
Charles Rouge, à Saverne;

---

1. Au paragraphe consacré au type des têtes, M. Straub a ajouté un tableau de mensuration de quatre crânes particulièrement remarquables.

Ernest Meininger, négociant à Mulhouse; les 6 présentés par M. le Président.

Pierron, notaire à Strasbourg, présenté par M. Salomon.

Albert comte Ebrecht de Dürckheim-Montmartin, de Frœschwiller, présenté par M. Kindler de Knobloch.

Fabricius, Generaldirector der Zölle und indirekten Steuern, à Strasbourg, présenté par M. Michaëlis.

M. le Président communique une lettre de M. Bietrin, de Délemont, qui propose à la Société de lui vendre un modèle de l'ancienne abbaye de Lucelle. Les statuts de la Société ne permettant pas d'acquisitions pareilles, l'offre n'est pas acceptée.

Il donne ensuite connaissance de la lettre suivante qui lui a été adressée par M. l'architecte Winkler:

Colmar, le 5 mai 1881.

Monsieur le Président,

« Occupé en ce moment à faire rejointoyer la flèche de la cathédrale de Thann, j'ai pu déchiffrer une ancienne inscription qui mérite d'être remarquée, surtout pour la raison que son texte a été mal rapporté par les différents auteurs, tels que Tschamser, Bacquol et autres.

Voici cette inscription :

Anō / dm̄ / MCCCCCvi / zelend / iſt / dis / acht ort / Angefangē / howen / vnd / noch / zwein / jorn / angefangē / sezen / vnder / Dē · wolgeporē · hern Graf Sichmūnd / vō / Lupfen / vogt / zů / tan̄ / vnd / der / erſam / Gabriel / Sůrgant / chafner · zů · tann. ———

·1·5·1·6· / Mit / der / hilff / gottes / dvrch / Mich / rvmig / våſch / vol / Brocht /.

Si l'on compare le texte de cette inscription avec celui de la *Chronique de Thann* (Tschamser, p. 711) et qui est ainsi conçu :

« *Anno Domini DCCCCCVI zehlend, ist disz acht Orth angefangèn zu hauen, und nach zehn Jahren angefangen zu setzen, under dem wohlgebohrnen Graff Sigmundt von Lupfen, Vogt zu Thann, und dem ehrsamen Gabriel Surgant, Schaffner zu Thann, mit der Hilf Gottes durch mich Rumiger Vosch, vollbracht 1516.* »

on y remarque une grande différence entre l'original et le texte de Tschamser.

Le texte véritable dit qu'en 1506 on a commencé à tailler les pierres pour l'*Achtort,* c'est-à-dire pour la partie octogonale de la tour, et que seulement deux ans après on en aurait commencé la pose pour finir l'œuvre en 1516.

Tschamser dit en outre que l'architecte s'appelait Rumiger Vosch; plus tard, page 740, il l'appelait Rumiger Vasch.

Je suis d'avis que Tschamser commettait là encore une erreur et qu'il faut lire:

« *1516 Mit der Hülfe Gottes durch mich Rumig wälsch vollbracht* »,

c'est-à-dire qu'un architecte nommé Rumig aurait achevé la tour en 1516 dans le style français.

Cette manière de voir concorde parfaitement avec l'usage du moyen âge, où l'on désignait l'art gothique de *wälsche Manier*.

Pensant que cette petite notice vous intéressera, je m'empresse de vous la transmettre par cette voie, tout en vous présentant l'assurance de ma haute considération.

E. WINKLER. »

Des remercîments seront adressés à M. Winkler pour cette intéressante communication.

Église de Saint-Pierre-sur-l'Hate, près de Sainte-Marie-aux-Mines.

M. le Président rend compte d'une visite qu'il vient de faire, en société de M. Ringeisen, à l'église Saint-Pierre-sur-l'Hate, près de Sainte-Marie-aux-Mines. Il parle avec éloges des travaux d'assainissement et de restauration, exécutés sous les ordres de M. Baumgartner, maire de Sainte-Marie-aux-Mines, dans cette intéressante église, construite au seizième siècle à l'usage des mineurs. Le sol a été baissé autour de l'édifice et d'utiles dispositions ont été prises pour le rapide écoulement des eaux pluviales. A l'extérieur il reste peu à faire pour rendre à cette église son caractère monumental d'autrefois. Les premiers travaux consisteront dans le débadigeonnage du chœur, auquel on pourra donner un vitrail en couleur, et dans l'enlèvement de deux appendices qui flanquent l'autel et dont l'un masque complètement une belle custode du seizième siècle, ornée de sculptures dans le goût du temps. M. Straub cite ensuite la remarquable cloche datée de 1536, donnée aux mineurs par Guillaume de Ribeaupierre. La forme des types avec lesquels l'inscription a été composée, et surtout le grand médaillon de saint George, lui ont fait reconnaître une œuvre

sortie des moules des Lampert de Denièvre, qui dans l'intervalle d'une soixantaine d'années ont fourni à l'Alsace un nombre considérable d'excellentes cloches, comme celles du Kappelthurm d'Obernai (1474), de Mittelwihr (1506), de Müttersholz (1500), de Rosheim, de Saarunion (1520), de Gresswiller (1521), etc. L'inscription porte les mots suivants en minuscules gothiques :

+ *O Sancta · Maria · ora · pro · nobis. Wilhelm zu Raperstein Hohenack Geroltz* ☛ *MCCCCC et XXXVI.*

Les caractères, moulés avec cette netteté qu'on observe dans toutes les œuvres de cette famille de fondeurs lorrains, ont la forme de bandelettes plissées à l'extrémité des jambages et tranchent sur un fond de gracieux rinceaux. Outre un médaillon de la Vierge et un calvaire, on distingue l'empreinte de plusieurs pièces de monnaies appliquées contre le moule avant la fonte.

Statuts et cartes.

Les propositions de M. Michaëlis, concernant la réimpression des statuts et des cartes des membres, sont renvoyées à la prochaine séance.

Appel à adresser aux propriétaires d'anciennes maisons, pour communication de leurs titres historiques.

M. de Müllenheim-Rechberg renouvelle sa proposition[1] de faire un appel aux propriétaires, ayant d'anciens titres de propriété, de vouloir bien les communiquer à la Société. L'archiviste de la Basse-Alsace, M. Wiegand, se chargerait de centraliser ces recherches et M. Brucker promet son concours, surtout en ce qui concerne les documents des archives municipales.

Maison Kammerzell. Proposition d'y établir un musée de mobilier antique, avec le concours de dons volontaires.

M. le Président pense que la maison Kammerzell, maintenant en voie de restauration, devrait peu à peu être convertie en musée; on y réunirait un choix de meubles à peu près contemporains et on disposerait les petits objets d'art dans une série de vitrines, rangées à hauteur d'appui devant les nombreuses fenêtres. Il pense que plus d'une famille strasbourgeoise consentirait à se dessaisir, du moins pour quelque temps, d'un de ces objets antiques, aujourd'hui hors d'usage, mais précieux comme témoins de la technique et du goût des derniers siècles, tels que bagues et autres bijoux, émaux, éventails, miniatures, médailles, etc. Dans dix ou quinze ans la maison Kammerzell serait, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au troisième étage, meublée comme l'étaient nos maisons au seizième et au dix-septième siècle, et l'intérieur répondrait aux deux façades dont l'orne-

1. Voy. séance du 7 mars, p. 9.

mentation est d'une étonnante richesse de sculpture. On aurait ainsi, à côté de la cathédrale, que chaque étranger vient visiter à Strasbourg, un petit musée d'antiquités empruntées à la vie privée d'autrefois et pouvant donner une idée de la disposition intérieure et du mobilier de nos familles patriciennes.

Le Comité s'associe à ce vœu, d'autant plus que sa réalisation empêchera l'exportation de plus d'un objet d'art local et mettra la ville en mesure de former une collection utile et précieuse à plus d'un titre.

La séance est levée à $3^1/_2$ heures.

Séance du Comité du 4 juillet 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. le Dr Barak, professeur Euting, abbé Keller, professeur Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Ringeisen, Salomon, J. Sengenwald, Schlosser, Dr Wiegand, R. de Türckheim, secrétaire.

MM. Kindler de Knobloch et Fleischhauer se font excuser.

Le procès-verbal de la séance du 20 juin, rédigé et lu par M. Salomon, est adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. A. Stœber, membre du sous-comité de la Haute-Alsace, qui, en raison de ses nombreuses occupations, prie ses collègues de Strasbourg de vouloir accepter sa démission.

Il sera écrit à M. A. Stœber, pour le prier de revenir sur sa détermination communiquée à M. le Président.

Sont reçus membres de la Société, sur la proposition de M. le président Straub :

MM. Bertrand, curé de Limersheim;
Richter, Oberregierungsrath, à Strasbourg.

Trois nouvelles propositions d'admission sont faites, sur lesquelles il sera statué à la séance prochaine.

M. Fleischhauer, notre collègue du sous-comité de Colmar, rend compte

par lettre d'une demande faite par M. Auguste Dollfus, président de la Société industrielle de Mulhouse, tendant à obtenir entre cette Société et la nôtre un échange de nos publications. Cette proposition est acceptée.

M. le Président donne des nouvelles du Bulletin de 1880-1881, qui est sur le point d'être expédié aux membres de la Société, et demande au Comité l'autorisation d'en faire l'envoi à tous les membres inscrits à ce jour. Adopté.

A cette occasion il est question aussi de la troisième livraison du *Hortus deliciarum*, qui est très avancée, et il est décidé qu'un avis sera envoyé à tous les membres qui n'ont pas encore retiré chez M. Trübner la deuxième livraison.

M. le D[r] Wiegand revient avec instance sur la récente proposition de M. le baron de Müllenheim-Rechberg au sujet de la recherche des titres de propriété des anciennes maisons de Strasbourg. « Il serait extrêmement désirable, dit-il, que notre Société entrât en possession, ne fût-ce que d'expéditions certifiées de ces titres de propriété qui, avec tout ce qui existe déjà dans ce genre dans les différentes archives de la ville, du département et des établissements hospitaliers, trésor unique dans son genre dans tout l'empire d'Allemagne, apporteront des matériaux de la plus haute importance à la reconstitution idéale de l'histoire et de la physionomie du vieux Strasbourg du moyen âge. »

M. le D[r] Wiegand propose que le Comité s'occupe à fond de cette question dès la fin de septembre ou le commencement d'octobre, et le prie de nommer dès à présent une commission chargée de représenter la Société vis-à-vis du public. Il donne lecture d'une note qui pourrait être mise dans les journaux au moment opportun, et dont la teneur est approuvée.

La Commission en question sera nommée à la prochaine séance.

M. le Président signale au Comité les collections archéologiques, composées en grande partie d'urnes cinéraires et de vases trouvés à Seltz, Brumath, Stephansfelden, Ehl, et les calques de peintures murales, dont nous sommes aujourd'hui les dépositaires dans notre local du Petit-Séminaire. Ces collections, appartenant en partie à l'État d'Alsace-Lorraine, en partie au département de la Basse-Alsace, se trouvaient jusqu'ici au Ministère, ou secrétariat d'Alsace-Lorraine, quai Kléber; nous en possédons un catalogue complet.

M. le Président va prochainement accuser réception de ces objets, au nom de la Société, au Ministère d'Alsace-Lorraine.

M. Salomon communique des modèles de cartes qui pourront servir de spécimen pour les cartes dont les membres de la Société seront porteurs à l'avenir, suivant décision récente.

M. le Président soumet de nouveau à la Société l'idée de comptes rendus sommaires des travaux du Comité, à faire pour les journaux de Strasbourg avant l'approbation du procès-verbal, et en dehors du contrôle du Président. Le Comité ne voit pas d'inconvénient au fonctionnement de ce mode de publicité, sous la seule responsabilité des membres du Comité qui communiqueront des notes aux journaux, une rectification par le Président ou le secrétaire étant toujours possible par la voie des journaux. MM. l'abbé Keller et le professeur Wiegand veulent bien se charger à l'avenir de la rédaction, l'un en français, l'autre en allemand, de ces comptes rendus sommaires.

La séance est levée à $3^3/_4$ heures.

Séance du Comité du 8 août 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. le professeur Euting, Kurtz, professeur Michaëlis, Nessel, Ringeisen, Salomon, Schlosser, de Türckheim, secrétaire. — MM. Barak, abbé Keller, de Müllenheim-Rechberg, A. Stœber et Wiegand se font excuser.

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet est lu et adopté.

Admission de trois nouveaux membres.

Sont admis membres de la Société, sur la proposition de M. le chanoine Straub :

M. W. Deecke, Direktor des Kaiserlichen Lyceums, Strassburg.

Sur la proposition de M. le baron de Müllenheim-Rechberg :

Freiherr von Reichlin, Regierungsrath bei dem Bezirkspräsidium des Unter-Elsass, Strassburg.

Enfin sur la proposition de M. Ringeisen :

M. S. Metz, entrepreneur de serrurerie à Dambach (près Schlestadt).

Proposition de deux nouveaux membres.

Deux nouveaux membres sont proposés pour la prochaine séance.

Sont déposés sur la table du bureau les ouvrages dont la liste suit: Dépôt d'ouvrages.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 3e série, t. VI, 1880.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1881, n° 1.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, janvier-mars, juillet-décembre 1880.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 2e partie, VI, VII, VIII, IX et X.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, t. II, n° 18.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 6e année, 1880-1881.

Messager des sciences historiques ou *Archives des arts et de la bibliographie de Belgique*. 1881, 1re et 2e livraisons.

Jahrbuch für schweizerische Geschichte, 6. Bd., 1881.

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. XVI.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 3e série, 2e vol.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, Bd. XLV, Zurich, 1881.

Urkundensammlung der Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte, 3. Bd., II. Theil, 1880.

Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte, 10. Bd.

M. le Président annonce trois nouvelles trouvailles, ce sont: Trouvailles.

1° Une hallebarde trouvée à l'occasion du creusement d'un égout près de la porte Blanche, dans le prolongement de la rue de la Course; elle se rapporte aux types suisses des quatorzième et quinzième siècles. Cet objet fait aujourd'hui partie de nos collections.

2° 42 ducats d'or trouvés à Blienschwiller, du milieu du quinzième siècle, avec une soixantaine de monnaies d'argent.

3° Deux écuelles (*Becken*) en bronze forgé, trouvées dans l'Ill près l'église Saint-Étienne, avec des dessins remarquables qui permettent d'attribuer ces vases au douzième siècle. Une notice descriptive en sera faite par M. le chanoine Straub, qui a acquis ces vases pour sa collection.

Une nouvelle tombe a été mise à jour, tout près du cimetière fouillé, hors la porte Blanche. On n'y a trouvé qu'un flacon en verre renfermant de l'eau d'infiltration, un pot en terre cassé, des clous de cercueil et des débris de verre. La place de cette tombe a été marquée par M. Straub sur le plan qu'il a tracé de tout le cimetière. Nouvelle tombe hors la porte Blanche.



Historique de la vieille tour de fortification dite « Breuscheck-schlössel ».

M. Salomon décrit la vieille tour de fortification dite *Breuschegg-Schlössel*, située près du cimetière de Saint-Gall, et qui, avant les nombreuses modifications dont elle a été l'objet, a servi de tour d'observation lors des guerres que la ville de Strasbourg a soutenues au quatorzième siècle contre ses évêques. M. Salomon lit une notice sur l'état actuel de cette tour et des maisons qui y ont été accolées, et sur les propriétaires qui s'y sont succédé depuis plus d'un siècle.

Ruines du château et du bain de Mackwiller.

M. Nessel, qui a visité récemment les ruines de Mackwiller avec M. Schlosser, de Drulingen, notre nouveau collègue, rend compte de l'état déplorable des murs de ce monument, autrefois étudié avec tant de soin par M. le pasteur Ringel. Si la Société ne s'occupe pas à bref délai de la conservation de ces constructions, elles ne seront bientôt plus qu'un amas de décombres absolument méconnaissables.

Décision. 250 fr.

Il est décidé que la Société s'occupera du travail à faire; M. Schlosser consent à se charger d'en parler dès maintenant à M. Schmidt, Kreisingenieur de Saarunion, et le Comité vote en attendant, comme premier acompte pour les travaux à faire, une somme de 250 fr.

Commission pour la recherche et l'étude des titres de propriété des maisons de Strasbourg.

Il est ensuite procédé à la constitution de la Commission qui aura à s'occuper de la recherche des titres de propriété des vieilles maisons de Strasbourg.

Elle se composera de:

MM. Blanck, Brucker, Petiti, Salomon, Straub et D[r] Wiegand, qui acceptent.

M. le Président veut bien se charger de prier M. le professeur Schmidt de vouloir s'associer également aux travaux de cette commission.

Spécimens pour les nouvelles cartes de membre de la Société.

M. le professeur Euting communique quelques spécimens de cartes, déjà en usage dans différentes sociétés et pouvant servir pour l'étude de cette question. M. le Président présentera un projet.

Offres de trouvailles curieuses: saumon en fer; morceaux d'étoffe des douzième, treizième et quatorzième siècles.

M. Schlosser offre à la Société:

Un saumon en fer trouvé dans un ruisseau près de la commune de Vœllerdingen (Lorraine allemande), de fabrication romaine. Remercîments.

La séance est levée à $5^1/_2$ heures.

Séance du Comité du 7 novembre 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barak, Blanck, Keller, Kindler de Knobloch, Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Nessel, Petiti, Schlosser, professeur Schmidt, J. Sengenwald, Wiegand et Salomon faisant fonction de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 8 août 1881 est lu et adopté.

Sont admis comme membres de la Société :

Admission de deux nouveaux membres.

MM. Kromeyer, pasteur de Sainte-Aurélie, à Strasbourg, présenté par M. Salomon ;

Mosser, directeur-économe du Grand-Séminaire, présenté par M. le chanoine Straub.

Sept nouvelles demandes d'admission sont présentées, sur lesquelles le Comité sera appelé à statuer dans sa prochaine réunion.

Découverte d'une tombe mérovingienne près de Wolfskirchen.

M. Schlosser, de Drulingen, rend compte de la découverte d'une tombe trouvée près de Wolfskirchen (canton de Drulingen), paraissant dater de l'époque mérovingienne, mais formée de deux blocs de grès, provenant d'un édifice plus ancien. Ce monument était couché presque à fleur de terre et orienté de l'ouest à l'est. Il renfermait trois squelettes. Sur l'une des faces se trouve une inscription malheureusement tronquée ; un bas-relief occupe un des autres côtés. M. Schlosser se propose de fournir un mémoire détaillé, qui sera inséré dans le Bulletin. Le Comité lui vote des remercîments pour son intéressante communication.

M. Petiti a appris que le grillage qui doit protéger les antiquités rassemblées dans le petit temple élevé en 1869 sur le sommet du grand Donon est en mauvais état et que ces antiquités sont exposées à être dégradées. M. le Président veut bien se charger de prendre des informations à ce sujet.

Découverte de poteries du moyen âge, à Strasbourg.

M. le Président soumet au Comité deux vases et un fragment de lampe et fait la communication suivante : « Il y a peu de temps, à l'occasion de « constructions faites dans la maison 15, rue de la Croix, contre la place

« Saint-Étienne, les ouvriers ont rencontré cinq vases d'une forme caractéristique et très différente de celle des vases romains trouvés dans les « sépultures gallo-romaines. Ils sont faits d'argile blanchâtre, bien cuite et « présentant un orifice d'un diamètre égal à celui de la panse. Deux vases « sont restés dans un état presque complet, un troisième pourra être recomposé, car j'en ai recueilli les débris. Le vase a été brisé à coups de « hache la veille du jour où je me suis présenté pour savoir si les travaux « n'avaient pas amené quelque découverte. Il ne reste que des fragments « des deux autres vases. Près de ces objets, gisant au milieu d'ossements, « se trouvait une lampe avec l'estampille TAIVTIVS F, que la pioche de « l'ouvrier a mise en morceaux et dont on n'a retiré que le fragment marqué « du nom du potier. Les vases remontent probablement au treizième ou « quatorzième siècle. On n'oubliera pas que près de cet emplacement se « trouvait une chapelle de la Croix, qui a laissé le nom à la rue adjacente. »

Dépôt des collections de l'État.

Le Ministère d'Alsace-Lorraine a remis à la garde de la Société des objets antiques recueillis et conservés jusqu'à présent par les soins et moyennant les fonds de l'État d'Alsace-Lorraine. Ces objets sont consignés dans deux registres, dont l'un renferme 398 et l'autre 104 numéros. La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace consent à recevoir ces collections dans le musée installé au Petit-Séminaire et à se charger de leur conservation, avec l'espoir d'obtenir une subvention destinée à leur entretien.

Titres anciens ayant rapport aux maisons de Strasbourg.

Le Comité adopte le projet d'appel, rédigé en allemand, par M. Wiegand, à adresser à tous les possesseurs de titres anciens ayant rapport aux maisons de Strasbourg, pour les prier de donner communication de ces pièces à la Société. Tous les membres du Comité se chargent de recevoir ces titres, soit pour les copier ou analyser eux-mêmes, soit pour les transmettre à M. Wiegand. M. le Président se charge de faire l'appel en français.

Le Comité vote les crédits nécessaires pour l'achat et le transport d'un sarcophage, ainsi que des déblais faits au château de Dreistein, par les soins de M. Hering, de Barr.

M. le Président annonce qu'il a reçu pour la Société 400 marcs, montant de la subvention du Haut-Rhin.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 5 décembre 1881.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barak, Blanck, Euting, Ingold, Keller, Kindler de Knobloch, Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Petiti, Ringeisen, Schlosser, J. Sengenwald, R. de Türckheim, Dr Wiegand et Salomon faisant fonction de secrétaire.

MM. Bertrand, curé de Limersheim, et Martin, professeur à l'Université, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre est lu et adopté.

M. Kindler de Knobloch offre à la Société une importante collection de sigilles moulés sur les originaux existants dans les archives de Strasbourg. Le Comité accepte avec reconnaissance. Don de M. Kindler de Knobloch.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le directeur du cercle d'Erstein, par laquelle ce fonctionnaire demande si la Société veut s'occuper de la restauration de l'ancien clocher de Bolsenheim, ainsi que l'avait fait espérer la délibération du Comité du 4 février 1878. Une description du clocher, faite par M. Ringeisen, prouve que ce monument présente un certain intérêt. Cependant le Comité reconnaît qu'il ne pourrait s'engager seul à entreprendre les travaux de restauration à faire ; il se déclare tout prêt à s'y intéresser et à contribuer à la dépense, si le Gouvernement voulait bien prendre l'initiative de l'affaire. M. le Président écrira dans ce sens à l'Administration supérieure. Bolsenheim. Conservation du clocher.

Sont admis les nouveaux membres suivants : Admission de trois nouveaux membres.

MM. Auguste Herzog, étudiant en droit ; Ehrhard, instituteur à Fegersheim, et Freusberg, professeur à l'école normale d'Oberehnheim, présentés par M. Straub ;

Freiherr Job von Manteuffel, premier-lieutenant et adjudant du Statthalter ; Schulze et Sohm, professeurs de l'Université, présentés par M. de Müllenheim-Rechberg ;

La Bibliothèque royale de Berlin, proposée par M. Michaëlis.

M. Caspar, architecte du chemin de fer, écrit pour offrir à la Société un

couteau de chasse, trouvé dans les fouilles de la nouvelle gare. Remercîments.

Thermes de Mackwiller. Travaux de conservation.

M. Schlosser rend compte des travaux faits pour la conservation des ruines des thermes de Mackwiller. Sur les 250 fr. votés, 205 fr. ont été dépensés; les 45 fr. restants ne suffiront pas pour garnir le dessus des murs d'une chape en ciment; le Comité vote un supplément de crédit de 75 fr. et prie M. le Président de remercier M. Schmidt, ingénieur à Saarunion, des bons soins qu'il a bien voulu donner à ce travail.

M. Barak communique une lettre du Museum Francisco Carolinum, de Linz, en Autriche, qui propose à la Société de faire l'échange des publications. La proposition est acceptée.

M. Ingold a appris que M. Zeller, d'Ollwiller, veut reprendre des fouilles faites, il y a quelques années, au Schimmelrain, colline à 3 kilomètres de Cernay; ces fouilles ont, dans le temps, mis au jour des débris romains assez intéressants. M. Ingold veut bien se mettre en rapport avec M. Zeller et informer M. le Président, si l'intervention de la Société était désirée par M. Zeller.

La séance est levée à 3 heures 40 minutes.

Séance du Comité du 9 janvier 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Euting, Fleischhauer, Keller, Kurtz, Michaëlis, Petiti, Ringeisen, J. Sengenwald, de Türckheim et Salomon.

MM. Barak, Blanck, de Müllenheim-Rechberg et Wiegand se font excuser.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 1881 est lu et adopté.

Les livres suivants sont déposés sur le bureau :

Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst. Frankfurt, 1881, 1 Band.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1881, n° 3, 1 br.

Bulletin du Musée historique de Mulhouse, année 1881, 1 vol.

Der Geschichtsfreund. Mittheilungen des historischen Vereins der fünf Orte Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug, XXXVI. Band, 1881.

Mittheilungen an die Mitglieder des Vereins für Geschichte und Alterthumskunde in Frankfurt a. M., 6. Band. Frankfurt a. M., 1881, 1 Band.

M. le Président rend compte d'une visite qu'il vient de faire à Bolsenheim, où il a constaté que le clocher, de la conservation duquel il a été question, a été fortement endommagé par des démolitions inintelligentes; il se demande si l'argent de la Société, dépensé pour la restauration de cette bâtisse, serait bien employé.

Après une discussion, à laquelle prennent part M. Ringeisen et d'autres membres, on décide de maintenir la subvention de 500 fr., à condition que la restauration soit faite complètement et convenablement.

M. le Président est prié d'écrire dans ce sens à M. le Président de la Basse-Alsace et à M. le Kreisdirector d'Erstein.

M. le Président place sous les yeux du Comité deux registres contenant l'inventaire des objets appartenant à l'État et à la Basse-Alsace, et que la Société a en dépôt; ces inventaires sont signés, l'un par M. le secrétaire d'État, l'autre par M. le président de la Basse-Alsace.

Le double de ces registres, avec inscription identique, est resté entre les mains du Gouvernement.

La Société historique de Saarbrück a adressé au Président ses statuts et la liste de ses membres; elle désire échanger ses publications contre les nôtres. Cette proposition est acceptée.

Le Comité donne pleins pouvoirs à M. le Président et à M. Euting, pour l'exécution des cartes de membres. Ces cartes, renouvelables tous les ans, serviront en même temps de quittance.

Il sera statué dans la prochaine séance sur l'admission d'un nouveau membre proposé.

La séance est levée à $3^1/_2$ heures.



Séance du Comité du 6 février 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Blanck, Euting, Keller, Kindler de Knobloch, Michaëlis, Petiti, Ringeisen, J. Sengenwald, Schlosser, Wiegand et Salomon, membres du Comité.

MM. de Müllenheim-Rechberg et Barak se font excuser.

MM. Erichson et Hertzog, membres de la Société, assistent à la séance.

Les livres suivants sont déposés sur le bureau:

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome XX, livr. 2.

Schriften der Universität zu Kiel, Band XXVII.

Sitzungsbericht der gelehrten estnischen Gesellschaft zu Dorpat, 1880.

Neunter und zehnter Jahresbericht der historisch-antiq. Gesellschaft von Graubünden, 1879—1880.

Sammlungen des historischen Vereins von Oberbayern, 1880.

Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte, herausgegeben von dem historischen Vereine von Oberbayern, 39. Band.

Le procès-verbal de la séance du 7 janvier 1882 est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Audiguier, de Saverne, qui annonce la découverte d'une pierre tombale sur le terrain de l'ancienne léproserie de Saverne. Elle mesure $1^{m},76$ en longueur, sur une largeur de $0^{m},93$. L'inscription qui la pourtourne nous fait connaître le nom et la qualité du défunt, Benoît Rutt, curé de Bærendorf, ainsi que l'année de sa mort, mais non le jour du décès, qui manque rarement sur les épitaphes. Un écusson, entaillé au milieu du monument, porte, au-dessus d'un calice, un poisson posé en fasce et les initiales B R. M. Straub appelle l'attention sur ce qu'il y a d'ingénieux dans la composition de ces armes, en partie parlantes, choisies par le curé. Non-seulement le poisson rappelle le nom de l'ecclésiastique (Rutt = poisson), dont le caractère est indiqué par le calice, mais encore le symbole eucharistique du Christ et remplace ici l'hostie, qui est ordinairement figurée au-dessus du calice, sur les monuments funéraires des prêtres. Voici l'inscription:

+ Fossa · do | mini · Benedicti Rutt . . | curati in | Berndorff.
qui obijt A 1529

Le Comité vote des remercîments à M. le conservateur du musée de Saverne, en exprimant le vœu que la dalle funéraire puisse être conservée.

M. Solms, Kreisdirector de Strasbourg (campagne), envoie à la Société les objets suivants :

1° Une épée trouvée dans la forêt de Brumath, à une profondeur d'environ 60 centimètres;

2° Un couteau;

3° Un petit fer à cheval;

4° Deux bracelets.

Le tout accompagné d'une note de M. le comte de Pocci, garde général. Remercîments et acceptation.

M. le secrétaire d'État Hofmann écrit pour proposer à la Société d'admettre les objets suivants pour le futur Musée du pays :

1° Plusieurs cercueils, signalés comme mérovingiens, se trouvant à Schlestadt,

2° Un cercueil en pierre de Stephansfeld;

3° Un couvercle de cercueil antique de Haslach;

4° Une pierre tombale romane se trouvant à Dambach, près Niederbronn.

M. Ringeisen fait observer que les cercueils mentionnés sous le n° 1 sont la propriété de la ville de Schlestadt, qui sans doute ne voudra pas s'en dessaisir.

Les objets sous la rubrique 2, 3, 4 semblant devoir présenter de l'intérêt, le Comité désire les voir placés dans le Musée de la Société. M. le Président répondra dans ce sens à M. le secrétaire d'État.

Par une seconde lettre, M. le secrétaire d'État offre quelques fûts de colonne provenant d'un ancien portail de Mutzig. L'offre est acceptée.

M. Hartmann, de Münster, présenté par M. Kurtz, à la dernière séance, est admis comme membre de la Société.

Depuis le commencement de la publication du *Hortus deliciarum*, 15 membres de la Société sont décédés et 12 ont donné leur démission. Pour les premiers le Comité a décidé que la famille du défunt peut entrer dans les droits du défunt et peut léguer ce droit à des tiers qui recevront le reste de la publication, à condition de payer la cotisation pendant au moins 4 ans; quant aux démissionnaires, ils renoncent par le fait de leur démission au droit de percevoir les livraisons qui paraissent

après leur sortie de la Société et ne sauraient le transmettre à d'autres. La Société risque donc d'avoir un certain nombre d'exemplaires, dont les premières livraisons manqueraient. Pour obvier à cet inconvénient, M. le Président propose de réduire le tirage dans la proportion voulue et d'offrir à M. Kræmer, photographe, s'il le demande, un dédommagement proportionné à cet amoindrissement de tirage.

Pleins pouvoirs sont donnés, à cet effet, à M. le Président.

Dans l'origine, la publication du *Hortus*, entreprise par la Société, ne devait pas comprendre les planches éditées en 1818 par Engelhardt. Mais comme il est désirable que la publication de la Société soit aussi complète que possible et qu'il y a moyen de fournir des planches mieux réussies que celles de l'ouvrage d'Engelhardt, le Comité entre dans les vues de M. Straub, exprimées déjà en assemblée générale, le 11 mars 1880[1], et décide de comprendre ces planches dans la publication.

M. Schlosser communique un extrait du registre des décès de la commune de Völlerdingen, village du canton de Saarunion, qui anciennement faisait partie de la paroisse protestante de Domfessel. Cet acte a été rédigé, en 1628, par le pasteur de Domfessel, David Hiemeyer, le même dont il est question dans Rœhrich, *Mittheilungen aus der Geschichte der evangelischen Kirche des Elsasses*, tome II, p. 136.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 6 mars 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barak, Blanck, Enting, Keller, Kindler de Knobloch, Kurtz, Michaëlis, Petiti, Ringeisen, Wiegand et Salomon, membres du Comité.

M. de Müllenheim-Rechberg se fait excuser.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est lu et adopté.

M. Camille Jæger, pasteur adjoint à la Robertsau, présenté à la dernière séance, est reçu membre de la Société.

---

1. Voy. *Bulletin*, tome XI, page 65.

Une nouvelle proposition de membre est faite, sur laquelle il sera statué à la prochaine séance.

M. Barak offre à la Société, de la part de M. Rottmann, instituteur à Banzenheim, un grain oblong en mastic de deux couleurs, provenant d'un collier franc. Remercîments.

M. le secrétaire d'État a invité M. le chanoine Straub à entreprendre, sous les auspices du Ministère d'Alsace-Lorraine, la publication d'un travail sur les anciennes constructions civiles de Strasbourg et des environs. Les maisons les plus intéressantes seront photographiées ou dessinées sur pierre, avec les détails de sculpture et d'ornementation qui leur donnent un cachet tout spécial. Son Excellence espère que la Société archéologique d'Alsace voudra patronner cette publication, dont les frais seront supportés par le Gouvernement.

Cette proposition est acceptée.

M. Hering, président honoraire du Club vosgien, écrit que le propriétaire des châteaux de Dreistein lui a donné l'autorisation de faire abattre les arbres qui ont poussé sur les murs et dont les racines enfoncées profondément dans la maçonnerie forment un engin de destruction considérable; il demande un crédit de 30 fr. pour faire exécuter ce travail.

Ce crédit est voté, mais la Société fait toutes ses réserves relativement aux accidents possibles, dont elle n'entend être responsable en aucune façon.

M. Hering est prié de faire assurer les ouvriers, ce qui ne coûtera qu'une somme minime que la Société s'offre de payer. On écrira dans ce sens à M. Hering.

M. Euting fait hommage à la Société d'une brochure qu'il vient de publier: *Ein gelehrter Benedictiner als Tourist auf dem Donon.* Remercîments.

La séance est levée à $3^1/_2$ heures.

Séance du Comité du 3 avril 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barak, Keller, de Müllenheim-Rechberg, Ringeisen, Salomon et Nessel, secrétaire.

MM. Euting, Michaëlis, de Türckheim et Wiegand s'excusent par lettre.

M. Rauch, d'Oberbronn, membre de la Société, assiste à la séance.

Plusieurs présentations sont faites, sur lesquelles le Comité statuera ultérieurement.

M. le major Kindler de Knobloch, obligé de quitter Strasbourg pour une autre résidence, exprime ses regrets de ne pouvoir continuer à faire partie du Comité, par suite de son départ, qui pourtant ne l'empêchera pas de rester en communication avec la Société, dont il continuera à rester membre.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de regret qu'éprouvent les membres du Comité en apprenant cette nouvelle, et remercie vivement M. Kindler de Knobloch de l'active collaboration qu'il a prêtée au Comité, lequel gardera bon souvenir de ses services.

M. le Président rend ensuite compte d'une visite qu'il a faite aux fouilles entreprises par une société d'amateurs, de Bischwiller, dans un tertre dit le *Schlösselberg,* situé sur la banlieue de cette commune. Ces fouilles, qui n'ont pas été conduites systématiquement, n'ont pas encore donné de résultats bien importants; elles sont momentanément arrêtées, mais doivent être reprises si l'on obtient le consentement des propriétaires des terrains. M. Straub croit qu'il serait opportun, en cas de reprise des travaux, de faire intervenir la Société par une allocation de fonds. Le Comité, se rangeant à cet avis, vote un crédit de 100 fr. pour le cas où les fouilles, qui devront se faire d'après un plan tracé, seraient reprises.

M. le Président expose qu'en conformité de la décision prise par le Comité il s'est adressé au Gouvernement pour le prier de faire examiner l'état du clocher roman de l'église de Bolsenheim, offrant une contribution de 400 marcs de la part de la Société dans la dépense pour les travaux d'une restauration éventuelle. A la suite d'une expertise, le Gouvernement a décliné l'entreprise de tous travaux pour cette tour, par le motif que

l'enlèvement des contreforts, opéré par la commune, a fortement compromis la solidité de la construction, dont la restauration nécessiterait une dépense complètement hors de proportion avec la valeur artistique et archéologique de ce clocher.

Le Comité, considérant qu'il a rempli sa mission en offrant une contribution, passe à l'ordre du jour.

Le Ministère d'Alsace-Lorraine a fait remettre deux pierres, trouvées au Donon, par suite de travaux de terrassements opérés sur la route d'Alberschweiler, dans l'Oberförsterei de Saint-Pierre. Ces pierres, qui sont des meulières de forme oblongue, seront placées au Musée de la Société.

M. Benoît communique, par lettre, un *ex-libris* de Schœpflin, devenu fort rare par suite de l'incendie de la Bibliothèque de Strasbourg; le Comité décide que ce petit monument sera reproduit dans le Bulletin, avec une notice de M. Benoît.

M. le Président appelle l'attention du Comité sur un tableau de 1512, dont le Ministère l'a chargé de faire acquisition et qui sera déposé dans un de nos musées du pays. Ce tableau, qui provient d'un ancien autel à volets, représente, sur un côté, saint Martin partageant son manteau, un saint guerrier (saint Guillaume?) et sainte Ursule; sur l'autre, une seconde fois saint Martin, saint Euchaius (*sic*) et saint Sébastien. Il a été longtemps suspendu aux murs de la sacristie de l'ancienne église de Ribeauvillé, où il était placé dans les conditions les plus défavorables à sa conservation, malgré les réclamations de M. Straub, qui l'a signalé à l'Assemblée générale de Colmar, dès 1860. Depuis l'agrandissement de l'église et la reconstruction du chœur ainsi que de la sacristie, il a été déposé, d'abord dans une remise de la maison d'école, puis au presbytère, d'où il vient d'être retiré.

Une acquisition analogue a été faite par M. le Président dans l'intérêt de notre collection. C'est la partie supérieure d'un autel à volets, de la première moitié du seizième siècle, provenant de l'ancienne chapelle du cimetière de Soulzbach, dédiée à saint Michel.

M. Straub extrait de ses notes prises en 1869 ce qui suit:

« L'extérieur des deux volets présente deux grandes figures, vigoureusement dessinées, malheureusement détériorées en plusieurs endroits. D'un côté, un chevalier avec bannière, peut-être saint Maurice, patron des malades affectés de la goutte; de l'autre, un évêque, sans doute saint Valentin, évêque de Passau ou de Terracine, invoqué contre l'épilepsie.

A ses pieds on voit un jeune homme étendu sur le sol, en proie à un accès de cette terrible maladie.

«En ouvrant les volets, nous sommes en présence d'une grande image de saint Michel tenant dans la main gauche une balance pour peser une âme, humblement agenouillée dans un des deux bassins. L'archange brandit l'épée pour chasser le démon qui voudrait perdre cette âme en jetant une meule dans l'autre bassin. Tout le sujet est peint sur un fond d'or, orné d'un dessin de tapisserie. Les vêtements de l'ange paraissent avoir subi des retouches nombreuses. En somme, cette peinture a moins de valeur que les quatre scènes figurées sur le côté intérieur des volets, et traitées avec beaucoup de délicatesse.

«A notre droite nous avons, en haut, la parabole du mauvais riche et de Lazare; dans la partie inférieure, le sacrement de pénitence et celui de l'eucharistie. Un démon, assis sur le confessionnal, fait des efforts pour empêcher l'aveu des fautes; un second, volant au-dessus des fidèles, déroule une longue liste des péchés commis pour terrifier les coupables, un autre retient par une chaîne trois personnes qui veulent s'avancer vers le tribunal de la pénitence. — Tout à côté, un prêtre donne la sainte communion aux pécheurs réconciliés.

«Le volet du côté gauche présente le Jugement dernier et la Mort. Tandis qu'une longue file d'élus s'avancent vers le ciel, les réprouvés sont jetés dans les flammes. Dans le châtiment qu'ils subissent, l'artiste a su caractériser la luxure, l'avarice, la gourmandise, etc. — C'est un petit tableau fort émouvant. Dans la moitié inférieure, nous voyons la Mort fauchant impitoyablement les hommes de tout âge et de toute condition, sans se laisser corrompre par l'or que lui offre un vieillard, ni influencer par les supplications d'un jeune homme ou fasciner par les charmes d'une jeune fille, qui va tomber sous sa faux.

«Le cadre du tableau principal est orné en haut de belles ramifications gothiques, délicatement sculptées en bois et dorées; les deux côtés offrent de gracieux motifs peints en camaïeu, en style de la Renaissance, terminés en bas par les armes de Hattstatt et de Rathsamhausen (?).»

Le Comité remercie son Président des démarches qu'il a faites pour obtenir ce précieux rétable, dont l'existence était menacée à la place où il se trouvait depuis la démolition de la chapelle du cimetière de Soulzbach.

M. Salomon expose qu'une somme de 30 fr., votée précédemment pour enlever les arbres compromettant l'existence des ruines du Dreistein, a

été employée à cet effet; il ajoute que des travaux de consolidation seraient d'une grande urgence pour ces ruines, et que le propriétaire offre de fournir le bois nécessaire aux échafaudages pour les réparations que la Société voudrait entreprendre. Le Comité, après discussion, vote une somme de 600 ℳ pour travaux de consolidation à exécuter aux ruines de Dreistein.

Sur la proposition de M. le Président, le Comité décide la convocation de l'Assemblée générale de la Société pour jeudi 11 mai.

La séance est levée à 3½ heures.

Séance du Comité du 1er mai 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barak, Euting, abbé Keller, Kurtz, professeur Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Nessel, Petiti, Ringeisen, J. Sengenwald, Wiegand et R. de Türckheim, faisant fonction de secrétaire.

M. Gunzert assiste à la séance.

M. Salomon s'est fait excuser, étant indisposé.

Date de l'Assemblée générale ou séance publique.

Sur la proposition de M. le Président, la date de l'Assemblée générale ou séance publique est remise au 25 du courant, à 2 heures. L'ordre du jour sera le même que celui des années précédentes.

Église de Bolsenheim.

M. Winkler signale plusieurs objets faisant partie de la tour de l'église de Bolsenheim, qui mériteraient d'être conservés dans un musée, tels que dalle tumulaire, ferrements de porte du onzième (?) siècle, custode du seizième. Tous ces objets ont été signalés à l'attention de la municipalité de cette commune. Des démarches seront faites pour les obtenir et en assurer la conservation.

Metzgerthurm de Ribeauvillé.

La ville de Ribeauvillé demande le concours de la Société pour une « restauration » à faire à son ancien beffroi dit « Metzgerthurm ». Il s'agit surtout d'une balustrade à réparer ou à remplacer.

MM. Petiti et Ringeisen voulant bien se charger d'aller examiner ce dont il s'agit, le Comité accepte l'offre avec reconnaissance et estime qu'en tout cas, s'il s'agit d'une restauration ou même d'un embellissement, la Société devra s'abstenir, pour rester fidèle aux statuts.

Trouvaille à l'occasion de la démolition du café Baur.

A l'occasion de la démolition du café Baur, au coin de la rue du Dôme et des Juifs, M. le Président Straub signale une pierre du quinzième siècle, qu'il y a trouvée, et qui semble être une pierre commémorative des décès de la famille des « Offenburg » ; cette pierre a probablement été déplacée et provient peut-être du béguinage de la rue des Juifs. M. Straub pense qu'elle pourra être obtenue pour la Société, et se charge des démarches à faire dans ce sens.

La pierre, endommagée en plusieurs endroits, et mutilée surtout dans la partie inférieure, mesure $1^{m},04$ en hauteur, sur une largeur de $0^{m},72$. En voici l'inscription :

g$\overset{e}{o}$tz · offnburg · starp · ano
M · c · ccc · lxix jor · agnes berhto
ld · offenborg · husfrow · im
lxx · jor · veronica · offenburger
in · aus · Rodwil . . . . husfrow
im lxxxj jor · Claus · b . ach · im .
lxxx · jor · peter · becher · im lxxxvj
bechtold · offenburg · m · v^{c}
v · jor . . . . margret · von
noll. . . . . offenbur . . .
husfrow . . . .
offenburg . . . .
husfrow m v^{c} v ior iacob
Merger m v^{c} i ior

Peintures murales de la maison Spielmann, place du Dôme.

A cette occasion M. le Président signale à l'attention du Comité les peintures murales très intéressantes, découvertes au premier étage de l'ancienne maison Spielmann, aujourd'hui propriété de M. Hissette, pharmacien, et qu'on est en train de débadigeonner. Elles représentent, en une série d'images, la prospérité de l'homme juste, décrite par David dans le psaume premier, et paraissent appartenir au premier tiers du dix-septième siècle. Plusieurs figures, entre autres celle d'un mendiant assis sur le bord de la route et implorant la charité, celle d'un usurier, etc., sont traitées de main de maître.

M. le Président engage les membres du Comité à se transporter avec lui, après la séance, dans la maison Spielmann, ce qui est accepté avec reconnaissance.

M. le professeur Euting dit qu'il a vu le « sac de pierre » du Donon, dont il a été question dans l'une des précédentes séances. Sans avoir pu trouver d'inscription, notre collègue croit être en droit de supposer que c'est une pierre milliaire, et il en a fait un estampage. Il rend ensuite compte de plusieurs recherches et découvertes qu'il a faites dans les derniers temps. Il a vu au local de la Société philomatique de Saint-Dié une pierre de ce genre trouvée dans les Vosges, il y a deux ans, et qui porte une inscription, sur laquelle M. Alfred Dieterlen de Rothau pourrait peut-être fournir une notice. M. Euting entretient ensuite le Comité d'un missel, provenant de la cathédrale de Saint-Dié et orné de miniatures remarquables. Ce missel est déposé dans le même local. Un de ses feuillets représente des travaux de mines, probablement des exploitations anciennes de Sainte-Marie-aux-Mines. M. Euting a appris qu'il existe à Saint-Dié une armoire dont les sculptures représentent le même sujet, mais sont mal conservées; il fournira une notice à ce sujet.

Sac de pierre du Donon et objets de la Société philomatique de Saint-Dié.

M. le Président propose l'acquisition d'une très belle armoire du dix-septième siècle qu'il a vue en ville et qui coûterait environ 300 *M*, à prendre sur le crédit de 1,200 *M* accordé par le Ministère d'Alsace-Lorraine, et de l'emploi duquel le Ministère demande qu'il soit justifié, 900 *M* ayant déjà été dépensés pour les vitrines. Accordé.

Armoire du dix-septième siècle à acquérir sur le crédit de 1,200 *M* du Ministère d'Alsace-Lorraine. 300 *M*

M. l'abbé Straub demande enfin au Comité si ce n'est pas le cas de s'intéresser à la conservation de la maison *Kammerzell,* aujourd'hui propriété de l'Œuvre Notre-Dame, et dont la façade est en ce moment restaurée sur la demande de la Société d'embellissement. Cette conservation lui semble compromise par suite de la distribution intérieure et par l'établissement de poêles nombreux et d'âtres improvisés. Il demande ensuite si le Comité ne doit pas faire la proposition à la ville de louer cet immeuble à notre Société, à l'effet de le meubler d'objets antiques et d'en faire une sorte de musée, rappelant les anciennes installations strasbourgeoises.

Location possible de la maison Kammerzell.

Une longue discussion s'engage à ce sujet.

Sur la première question on est parfaitement d'accord; mais pour examiner mûrement la seconde, une commission est nommée, se composant de MM. Euting, baron de Müllenheim-Rechberg, Petiti, Salomon, J. Sengenwald, et qui fera un rapport à l'une des prochaines séances.

Commission nommée.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 19 mai 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barak, Kurtz, Michaëlis, Petiti, Ringeisen et J. Sengenwald.

MM. Brucker, Euting, abbé Keller, de Müllenheim-Rechberg, Salomon, Schlosser et R. de Türckheim se font excuser. En l'absence des deux secrétaires, M. l'architecte Ringeisen tient la plume.

Le procès-verbal de la séance du 1er mai est lu et adopté.

M. le trésorier Kurtz donne communication des comptes de l'exercice 1881-1882. Il résulte de son rapport que le nombre effectif des membres est de 352; celui des membres inscrits de 382.

Les comptes donnent un actif de . .	17,382f 72c
Un passif de	7,986 01
Partant un excédant de . . .	9,396 71

Le rapport de M. Kurtz, ainsi que les pièces justificatives déposées sur le bureau, sont remis à une commission de révision, composée de MM. Barak et du Président, qui se fait un devoir d'adresser dès maintenant les remercîments les plus empressés à M. Kurtz pour les soins qu'il a donnés à cette gestion.

L'assemblée générale reste définitivement fixée au jeudi 25 mai.

M. le Président fait savoir à MM. les membres du Comité que l'ancien rétable de Ribeauvillé, portant des peintures sur les deux faces, dont il a été récemment chargé de négocier l'acquisition, a été donné au musée de Colmar par S. M. l'Empereur.

Après une restauration intelligente, ces tableaux, exécutés en 1512 par un artiste qu'il n'a pas encore été possible de déterminer, formeront un des plus beaux joyaux du musée des Unterlinden, déjà si riche en peintures de prix de cette époque. M. le Président prendra tous les soins nécessaires pour que le transport à Colmar s'effectue dans les meilleures garanties possibles. Il annonce que la demande auprès du propriétaire de la maison

reconstruite sur l'emplacement du café Baur a été couronnée de plein succès. M. Hommel a cédé, comme don à la Société, la dalle commémorative dont il a été fait mention dans la dernière séance. Des remercîments sont votés au donateur.

Le Président expose ensuite sur la table une série d'objets antiques en bronze, trouvés près d'Osthausen, et provenant sans doute d'un harnais. Il en a fait acquisition pour le musée.

La séance est levée à 3 heures.

Assemblée générale du 25 mai 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

La séance a lieu, à 2 heures de relevée, dans une salle de l'Aubette, que M. l'Administrateur de la municipalité de Strasbourg a gracieusement mise à la disposition de la Société.

Présents : MM. Barak, Brucker, Euting, Keller, Kurtz, Michaëlis, de Müllenheim-Rechberg, Petiti, Ringeisen, Schlosser, R. de Türckheim, Wiegand et Salomon, membres du Comité.

Quarante-quatre autres membres de la Société assistent à la séance.

M. le Président ouvre la séance et prononce le discours suivant :

Messieurs,

Un motif grave nous a empêchés de vous convoquer pour cette assemblée générale, à l'époque devenue traditionnelle depuis 1873. Nous avons dû attendre la rentrée de quelques allocations importantes qui avaient à figurer dans le compte annuel, que M. le trésorier ne devait pas être réduit à présenter en déficit, du moins apparent.

L'empressement avec lequel, de toutes les parties de l'Alsace, vous vous êtes rendus à notre invitation, prouve que la date reculée de notre réunion générale ne vous a pas été désagréable. Il a même fallu des raisons majeures pour empêcher plusieurs membres éminents de nous honorer de leur présence.

Je me fais un devoir de nommer notre Président d'honneur M. Back, aujourd'hui en tournée administrative; notre vénéré vice-président

M. Ch. Schmidt, M. Fleischhauer, en voyage depuis plusieurs jours; M. A. Stœber, retenu à Mulhouse par de pressantes occupations. Tous m'ont exprimé leurs vifs regrets, que personne ne partage plus que le Président, qui a l'honneur de vous adresser la parole.

Conformément aux statuts, je viens, Messieurs, vous rendre compte de nos travaux de l'année, du moins des communications littéraires et de la marche générale de nos opérations. Une voix autorisée, M. Ringeisen, que nous entendons chaque année avec un nouveau plaisir, vous entretiendra de la partie technique de nos attributions.

Il y a quelques mois, vous avez reçu le volume XI du Bulletin. Plusieurs mémoires nous ont été remis pour le volume suivant. Celui-ci renfermera un travail sur deux tumulus, ouverts et étudiés par M. Schlosser, de Drulingen. Un travail analogue, dû à M. le professeur Martin, expose le résultat des fouilles faites par ce membre à Sessenheim. Il y paraîtra de plus, soit dans la partie consacrée aux mémoires, soit dans le texte complet des procès-verbaux, une note sur l'*Ex-libris* de Schœpflin, communiquée par M. Benoît; une série de dessins relatifs au château de Guirbaden, dus à M. l'architecte Winkler; deux autres communications du même membre, relatives l'une à la construction du portail roman de l'église de Kaisersberg, l'autre à l'achèvement de la flèche de l'église de Thann, dont M. Winkler a rétabli une inscription, inexactement transmise par les historiens; la description d'une tombe du seizième siècle, par M. Audiguier, de Saverne; enfin une notice de haut intérêt sur la vieille tour de «Breuscheck», dont le nom paraît si souvent dans nos chroniques locales, à l'occasion des nombreuses guerres que la ville de Strasbourg eut à soutenir pendant le moyen âge. Cette notice nous a été transmise par M. l'architecte Salomon.

Une décision importante relative à la publication du *Hortus deliciarum* a été prise par votre Comité, sauf ratification, que l'assemblée générale ne refusera point, j'en ai l'intime conviction. Les sujets figurés sur les planches d'Engelhardt, parues en 1818, et que nous avions voulu éliminer de notre travail, par motif d'économie, entreront dans le corps de la publication faite sous vos auspices. On nous blâmera d'autant moins que pour tous ces sujets votre Président a entre les mains des calques mieux réussis que les reproductions du graveur auquel Engelhardt a confié ses planches. Par suite de cette mesure, l'œuvre à laquelle la Société des monuments historiques d'Alsace attache son nom, deviendra aussi complète que possible. Les matériaux réunis en ce moment permettent de porter le nombre des livraisons à huit.

La troisième a déjà été distribuée aux membres domiciliés à Strasbourg; les autres membres pourront la retirer chez M. Trübner, libraire, à partir de la semaine prochaine; les matériaux de la quatrième sont prêts pour l'impression.

Voilà, en résumé, ce qui concerne nos publications, dont la collection parue jusqu'à ce jour, nous pouvons le dire sans fausse modestie, ne manquera pas d'exercer une influence conservatrice et vraiment patriotique.

Mais là ne s'arrête pas l'activité de votre Comité, comme M. l'architecte Ringeisen nous le détaillera tantôt, son action préservatrice s'étend de la manière la plus heureuse. Je dois citer comme une marque de haute confiance, comme un véritable progrès, l'empressement avec lequel on a fait appel à notre Société, pour obtenir avis et concours, soit dans les fouilles et découvertes, soit dans les travaux relatifs à quelque antiquité locale.

C'est ainsi que nous avons pu suivre, dès les premiers jours, le déblai d'un caveau trouvé près de l'église de Saint-Jean à Strasbourg, dont M. le directeur de la Realschüle a bien voulu nous donner connaissance.

C'est ainsi que les intéressantes peintures murales d'une antique maison de la place de la Cathédrale ont été préservées d'une ruine très probable, grâce à l'appel que M. Hissette a adressé à votre Président, à la première apparition des couleurs cachées sous la chaux séculaire. Ces peintures, dont personne ne soupçonnait l'existence, sont restaurées avec soins et décorent parfaitement l'intérieur d'une chambre. Elles ont été exécutées par un artiste de mérite du commencement du dix-septième siècle.

Une mention spéciale est due à M. Baumgartner, maire de Sainte-Marie-aux-Mines, qui n'a pas voulu entreprendre le moindre travail dans la vénérable église de Saint-Pierre-sur-l'Hâte, qu'après avoir pris l'avis de notre collègue, M. Ringeisen, dont la haute compétence est connue et justement appréciée de tout le monde.

J'aurais voulu, Messieurs, vous entretenir de quelques mesures prises par le Comité, comme du remplacement du diplôme par une carte de membre; mais l'avantage qui résulte de cette innovation est si évident, que je craindrais d'abuser de vos moments en cherchant à le faire valoir. Je me permettrai seulement de réitérer l'appel adressé par le Comité à tous les propriétaires de maisons, qui possèdent des titres anciens, pouvant nous aider à reconstituer en quelque sorte la physionomie du vieux Strasbourg; enfin, d'appeler votre attention sur l'augmentation considérable de nos collections depuis un an. Les objets d'antiquité confiés à notre garde, parmi lesquels se trouvent de fort remarquables, dépassent aujourd'hui le nombre de 2000, dont 850 appartiennent à l'État d'Alsace-Lorraine, 400 à

un membre de la Société, 120 à la Basse-Alsace, 50 à la ville de Strasbourg, le reste à notre Société.

Les objets appartenant à la ville sont ce qui reste des monuments gallo-romains et de quelques importants objets du moyen âge, comme les baptistères de Bischofsheim, d'Eschau, de Sainte-Aurélie à Strasbourg, etc., autrefois déposés au rez-de-chaussée de l'ancienne bibliothèque du Temple-Neuf, où nous les avons fait retirer de dessous les décombres après le bombardement. Même dans leur état de mutilation partielle, ces sculptures, qui nous rappellent bien des souvenirs, ont conservé une haute valeur pour l'histoire de la province. Le classement des objets se fait; un catalogue détaillé suivra. Sans vouloir rivaliser avec les villes de Stuttgart, Carlsruhe, Bâle et Colmar, pour ne parler que des villes voisines, nous pouvons dès aujourd'hui nourrir l'espoir que Strasbourg aura après peu d'années un musée d'antiquités qui ne sera pas sans importance.

Rapport d'ensemble sur les travaux d'art.

M. Ringeisen présente le rapport qui suit:

Messieurs,

Le compte rendu technique des travaux de fouille et de consolidation exécutés pendant le cours de l'année 1881 pour le compte de la Société des monuments historiques d'Alsace, sera bien succinct cette année.

Il consiste dans les travaux suivants:

Dreistein, 132 fr.

Travaux préparatoires, enlèvement d'arbres qui avaient poussé dans les murs, les ébranlaient et menaçaient d'entraîner leur ruine.

Une seconde somme de 600 francs a été votée et les travaux de consolidation les plus urgents seront entrepris pendant le cours de cette campagne sous les auspices de M. Salomon, notre collègue du Comité. C'est assez vous dire quelle garantie ils présenteront.

Mackwiller, 250 fr.

Travaux de consolidation sommaire des parties de murs les plus exposées aux atteintes du temps et des hommes.

Ces travaux seront continués par les soins obligeants de MM. Schmidt, Kreisingenieur à Saarunion, et Schlosser, membre du Comité, nos collègues, sur les premiers fonds disponibles.

Osthausen, 25 fr. 50 c.

Acquisition de 13 pièces de bronze ancien, trouvées par hasard dans un champ près d'Osthausen. Ces objets de fortes dimensions et très bien conservés faisaient partie du harnachement d'un attelage et de l'ajustement d'un char. Ils pourront faire l'objet d'une notice spéciale dès que les renseignements nécessaires à leur origine auront été suffisamment éclaircis.

Nous avons été obligés de borner nos travaux à ce contingent.

Notre abstention est suffisamment justifiée par les dépenses extraordinaires auxquelles nous avons été entraînés, d'abord par la publication de notre Bulletin qui, cette année, comme vous avez pu vous en convaincre, a présenté une importance exceptionnelle.

Ce travail, produit de circonstances uniques et dû à la sagacité, à la science et au dévouement de notre cher Président, fait autant d'honneur à l'homme éminent qui l'a mené à bonne fin, qu'à la Société qui l'a encouragé.

Nos ressources ont encore été absorbées par la publication du *Hortus deliciarum*, œuvre capitale, dont *3 livraisons*, comprenant 30 planches et 10 feuilles de texte, grand in-folio, ont déjà paru. La 4e livraison est très avancée et n'a été retardée que par des difficultés dont on ne peut se rendre compte qu'en suivant les opérations de composition et de tirage.

Grâce aux propositions de notre Président, des dispositions ont été prises pour compléter le programme primitif, et lorsque le travail sera terminé, la Société pour la conservation des monuments historiques, qui n'a pas craint d'entreprendre un ouvrage aussi difficile et d'aussi longue haleine, aura à son actif une œuvre remarquable, à laquelle n'aurait pu s'attendre l'optimisme le plus confiant.

Ces dépenses, Messieurs, comme vous le verrez par l'exposé de notre budget, ont fortement entamé notre fonds de réserve et momentanément arrêté nos travaux de consolidation.

Est-ce à dire que pendant ce temps nous sommes restés inactifs? Votre Comité n'a pas ménagé ses avis, ses conseils et ses encouragements. Les procès-verbaux mensuels de ses séances en font foi. Il a préparé une série de travaux pour l'avenir, et, dès que nos fonds deviendront disponibles aussi bien par la terminaison de ces deux œuvres importantes que par les subventions bienveillantes de l'administration et le nombre croissant de nos cotisations, il reprendra avec ardeur les travaux de consolidation, comme il a été heureux de le faire jusqu'à ce jour.

A cet égard, M. le Président m'a suggéré l'idée d'exposer d'une manière sommaire les travaux entrepris depuis la fondation de notre Société. Il a pensé qu'une récapitulation par nature de travaux ne vous serait peut-être pas indifférente, et, si vous le voulez bien, Messieurs, je vais avoir l'honneur de vous présenter les tableaux aussi sommaires que possible des travaux et des dépenses de cette catégorie, effectués pendant ce laps de temps.

FOUILLES ET ACCESSOIRES.

SITUATION.	Nombre.	LOCALITÉS EXPLORÉES.	Date d'exécution.	NOMS des ordonnateurs.	Dépense partielle.	Dépense par section.	
Basse-Alsace	3	Mackwiller et environs	1859	Ringel	1,150 f —	3,448 f 10 c	7,536 f 20 c
		» villa romane	1860/61	»	2,100 —		
		Haguenau, tumuli; Wissembourg, tumuli	1862	de Ring	198 10		
Alsace centrale	6	Sainte-Odile	1859	Schir	18 10	1,463 10	
		Niedermünster, ruines romanes	»	»	200 —		
		Saint-Jacques, » »	»	»	295 —		
		Benfeld et environs; Ehl	1862	Nicklès	750 —		
		Franckenbourg, château roman	1865	Walch, Ringeisen	200 —		
Haute-Alsace	4	Türkheim et environs	1866	Schelbaum, Martin	800 —	1,300 —	
		Cernay »	1867/68	Ingold	60 —		
		Wettolsheim			240 —		
		Herlisheim	1867	Dietrich, Leprieur, Fandel	200 —		
Strasbourg	2	Porte Blanche, cimetière gallo-romain	1878	Straub	600 —	1,325 —	
		Kœnigshoffen, » »	1879	»	375 —		
		Porte Blanche, » »	1880	»	350 —		
TOTAL	15						
Acquisition et transport de fragments			—	—	—	1,170 15	7,316 —
Moulages, estampages, calques et photographies			—	—	—	2,642 50	
Organisation de musée, bibliothèque et vitrines			—	—	—	934 75	
Indemnités pour recherches, frais de voiture, etc.			—	—	—	705 —	
Gratifications aux gardes forestiers et ouvriers			—	—	—	873 —	
Encouragements, médailles décernées			—	—	—	990 60	
TOTAL FOUILLES ET ACCESSOIRES							14,852 f 20 c

TRAVAUX: ÉDIFICES RELIGIEUX.

SITUATION.	Nombre.	MONUMENTS ENTREPRIS. I.	Date d'exécution.	NOMS des ordonnateurs.	Dépense partielle.	Dépense par groupe.	Dépense par section.
Basse-Alsace .	9	Avolsheim, église romane.	1863	Morin	124f 30c	884f 20c	9,132f 55c
		Obersteigen	1862	» Straub.	259 90		
		Domfessel, église ogivale	1866	Fürst.	200 —		
		Petite-Pierre.	1867	Straub	200 —		
		Dettwiller			100 —		
		Wissembourg, église collégiale . . .	1862	Ohleyer. . . .	1,200 —	3,700 —	
		» soubassement, grattage, pierre. . . .	1876	» . . .	1,250 —		
		» cloître, appropriement.	1877	» . . .	1,250 —		
		Walbourg, église ogivale	1866	Klotz.	1,330 —	3,998 35	
		» custode en pierre, mutilée.	1867	»	1,335 —		
		» réparée, mise en place . .	1870/71/72	»	1,333 35		
		Singrist, église romane.	1866	Appréderis . .	300 —	550 —	
		Saverne, ogivale, mausolée	1876	Straub	250 —		
Arrondiss. de Schlestadt .	4	Rosenviller, tour ogivale, fresque. .		Straub	100 —	100 —	4,745 —
		Epfig, chapelle Sainte-Marguerite, romane.	1870	Straub, Ringeisen, Rahlmann.	1,000 —	3,500 —	
		» décapement, soubassement. .	1875	» »	2,000 —		
		» pignons, combles.	1876	» »	500 —		
		Schlestadt, Saint-Georges, Sainte-Foi.	1877	Ringeisen. . .	345 —	345 —	
		Ebersmünster, église abbatiale . . .	1875	Ringeisen, Wetterwald.	500 —	800 —	
				» »	300 —		
Haute-Alsace	2	Bermont, restes romans	1868		200 —	1,200 —	1,200 —
		Vieux-Thann, église ogivale, vitraux.	1873/75	Straub. . . .	1,000 —		
TOTAL. . .	15			TOTAL ÉDIFICES RELIGIEUX			15,077f 55c

TRAVAUX: ÉDIFICES CIVILS.

SITUATION.	Nombre.	MONUMENTS ENTREPRIS. II.	Date d'exécution.	NOMS des ordonnateurs.	Dépense partielle.	Dépense par groupe.	Dépense par section.
Haute-Alsace .	11	Morimont, château, ruines . .	1864/65	Quiquerez	1,300 f — c		
		Thann, Bannwarthütte	1876	Ingold, Cariage. . . .	600 —		
		Engelbourg, ruines près Thann.	1862	Ingold, Meklin. . . .	300 —		
		Eguisheim, château, ruines. .	1863	Ortlieb, Chauffour . .	1,500 —		
		Plixbourg, » » . .	1864	Schelbaum.			
		Wineck, » » .	1866	»	200 —	8,783 f 85 c	8,783 f 85 c
		Kaysersberg, » » . .	1866	Hartmann	500 —		
		Hoh-Landsperg, » » . .	1862/66	Schelbaum.	1,500 —		
		Hunawihr, cimetière fortifié .	1863	Straub.	313 80		
		Saint-Ulrich, château roman .	1859/62	Rosenstiehl	1,570 05		
		Colmar, Loggia Renaissance. .	1877	Winkler, Chauffour. .	1,000 —		
Alsace centrale	9	Hoh-Kœnigsbourg, ruines . .	1856	de Favier, Ringeisen .	5,854 50		
		» parties des quinzième et seizième siècles.	1866	» » .	110 —	7,004 50	
		» déblais, consolidation, voûtes	1867	» » .	40 —		
		» (gouvernement et commune, 6,000 fr.) .	1876/78	» » .	1,000 —		
		Châtenois, borne milliaire . .	1866	Ringeisen	40 —		
		Franckenbourg, roman, ruines	»	Fettig, Ringeisen. . .	300 —		10,311 75
		Ortenberg, » »	»	Morin, » . . .	200 —		
		Ramstein, » »	»	» » . . .	200 —		
		Andlau, », porte d'entrée	1859	Ringeisen	200 —	3,307 25	
		Landsperg, roman, ruines . .	1859/60	de Türckheim, Ringeisen.	1,300 —		
		» » » . .	1869	» »	500 —		
		» déblais, réparations au donjon.	1876	» »	500 —		
		Rathsamhausen, ruines. . . .	1856	Levrault, »	67 25		
Basse-Alsace .	6	Niedeck, ruines	1858	Morin, Eissen	200 —		
		Greiffenstein, »	1861	Fürst	739 40	939 40	
		Gérolseck, »	1862				
A reporter.	26			*A reporter* . . .		939 f 40 c	19,095 f 60 c

SITUATION.	Nombre.	MONUMENTS ENTREPRIS.	Date d'exé-cution.	NOMS des ordonnateurs.	Dépense partielle.	Dépense par groupe.	Dépense par section.
Report . .	26			*Report* . . .	. . . . .	939f 40c	19,095f 60c
		Fleckenstein, ruines.	1865	Rœhrig.	300f —c	975 —	2,599 40
		» »	1876	Administr. forestière.	400 —		
		» »	1877	» »	200 —		
		» »	1879	» »	75 —		
		Hohenbourg, »	1877	» »	400 —	685 —	
		Schœneck, »	1879	de Türckheim	285 —		
Total. . .	26			Total Édifices civils. . . .		2,599f 40c	21,695f —c

RÉCAPITULATION.

Fouilles. . . .	15 localités importantes explorées, etc.	7,536f 20c	14,852f 20c
	Acquisitions, transport, moulage, estampage, photographie, musée, encouragements	7,316 —	
Consolidation.	15 édifices religieux	15,077 55	36,772 55
	26 édifices civils et militaires	21,695 —	
		Total général	51,624f 75c

Tel est le bilan sommaire des travaux effectués depuis notre fondation, en décembre 1857, au moyen de ressources modestes, mais décuplées par la conviction, les bonnes méthodes, la tradition et le dévouement à notre chère Alsace. Conclusion.

25 ans! un quart de siècle! Que d'ouvriers de la première heure ont disparu! Lorsque je regarde autour de moi, que les rangs se sont faits clairs! Que sont devenus les Spach, les de Ring, les Jung, les de Schauenbourg, les Chauffour, les Petit-Gérard, les de Morlet, les Nicklès, les Klotz ... et tant d'autres, pour ne citer que les plus marquants!

Que le respect et l'amour dont leurs noms sont entourés, servent d'exemple à nos jeunes collègues; qu'ils leur donnent l'ardeur de faire mieux encore et de pouvoir dire à leur tour, dans 25 ans : la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace a été utile et a bien mérité du pays!

Ces deux discours ont été accueillis par les acclamations de l'assemblée.

M. Kurtz, trésorier, présente les comptes de l'année et en donne lecture.

*



Compte de 1881.

RECETTES.

Recettes ordinaires.

CHAP. Ier. *Intérêts de capitaux.*

Intérêts provenant des titres de la *Reichsanleihe* de 1881	318f 40c	
Idem, échéance d'avril 1882	159 20	
Intérêts des fonds déposés en compte courant à la Banque d'Alsace et de Lorraine, à différents taux	27 76	
		505f 36c

CHAP. II. *Cotisations des sociétaires.*

1° Cotisations perçues pour l'exercice 1881 à Strasbourg . . . . 157 quittances.
2° Idem, perçues au dehors . . . . 195 »
352 quittances.

A 10 fr. l'une, fait . . . . 3,520 —

Les quittances ajournées de 1880 étaient au nombre de 6
Il a été détaché du registre à souche 376 quittances,
382 »

dont 352 recouvrées,
15 de décédés et démissionnaires,
9 ajournées, à reporter sur l'exercice prochain de 1882.
376, chiffre égal au nombre des quittances détachées du registre de 1881.
En y ajoutant. . 6 quittances ajournées, irrécouvrables de 1880, on arrive à la balance des quittances
avec le chiffre de 382.

CHAP. III. *Subventions.*

§ 1. Subventions ordinaires.

Subvention de la Haute-Alsace pour 1881/82	500f —c	
Subvention de la Basse-Alsace pour 1881/82	1,500 —	
Subvention de la ville de Strasbourg pour 1880.	500 —	
Subvention de la ville de Strasbourg pour 1881.	500 —	
		3,000 —
A reporter		7,025 36

Report 7,025ᶠ 36ᶜ

§ 2. Subventions extraordinaires.

Subvention de l'État. . . . . 1,500ᶠ —ᶜ

Remboursement des frais de transport des restes de l'ancienne église romane de Mutzig. . . . 477 75

1,977 75

Chap. IV. *Recettes diverses.*

Vente du Bulletin . . . . 10 —

9,013 11

Recettes extraordinaires.

Reliquat actif du compte de 1880 . . . . 8,369 61

Produit de la vente du *Hortus deliciarum* . . — —

8,369 61

Récapitulation :

Recettes ordinaires. 9,013 11

Recettes extraordinaires 8,369 61

Total général des recettes . . . 17,382 72

DÉPENSES.

Dépenses ordinaires.

Chap. Iᵉʳ. *Frais de bureau et d'administration.*

§ 1. Location et entretien du local des séances.

A. Loyer du local occupé par la Société dans les bâtiments de l'ancien Petit-Séminaire, pour l'année 1881 . . . . 1,000 —

B. Assurance contre l'incendie du mobilier et de la bibliothèque; prime pour 1881. 12 50

Idem pour 1882 . . . . 12 50

C. Balayage du local . . . . 70 —

D. Disposition de la grande salle de l'Aubette pour la tenue de l'assemblée générale de la Société en avril 1881. 12 50

1,107 50

§ 2. Frais d'administration.

A. Indemnité au commis du président. . . 200 —

B. Indemnité au commis du trésorier . . . 150 —

350 —

A reporter 1,457 50

Report		1,457f 50c
§ 3. Frais de bureau.		
A. Affranchissement des bulletins envoyés aux membres	184f 68c	
B. Affranchissement de la correspondance, des convocations, des comptes rendus envoyés aux journaux et d'envois divers	74 91	
C. Transport à domicile des bulletins, convocations et diplômes destinés aux membres domiciliés en ville, et commissions diverses	40 —	
D. Imprimés divers.	101 69	
E. Frais de bureau divers.	40 50	
F. Droits de garde et de renouvellement des titres déposés à la Banque d'Alsace.	1 90	
		443 68
§ 4. Frais de perception.		
A. Encaissement des quittances des cotisations payées par les membres domiciliés à Strasbourg	40 —	
B. Encaissement des quittances recouvrées au dehors	33 51	
		73 51
§ 5. Entretien du mobilier et du musée		60 70
Chap. II. *Fouilles, recherches, travaux de conservation.*		
Frais de chargement et de voiturage des chapiteaux, colonnes et pierres historiques de l'ancienne église romane de Mutzig, transférées au musée de la Société . . .	337 —	
Déchargement et pose dans la cour de Saint-Étienne desdites pierres de Mutzig.	134 51	
Déblais exécutés au château de Dreystein .	102 37	
Idem.	30 —	
Relèvement du monument dit *Sac de pierre*, au Donon.	10 —	
Réparations faites au Poêle des vignerons et des bateliers à Schlestadt	33 30	
Acquisition et transport d'un sarcophage de Wolfisheim, destiné au musée.	48 25	
A reporter	695 43	2,035 39

Report	695f 43c	2,035f 39c
Déchaussement et nettoyage d'un cartouche de la porte des Juifs et déplacement de sarcophages	40 —	
Transport des colonnettes du portail de Mutzig.	6 25	
Transport de la borne milliaire de Hilsenheim.	8 75	
Acheté pour la collection les bronzes trouvés à Osthausen	32 50	
Acquisitions diverses	9 50	
		792 43
CHAP. III. *Publication du Bulletin de la Société.*		
Payé à M. Kræmer, pour photographie du couvent Allerheiligen, à 500 exemplaires.	50 —	
Payé à M. Winter, photographe, pour épreuves de la porte des Pêcheurs, de celle des Juifs et d'une légende de Sainte-Catherine.	154 25	
Payé à la maison Schultz et Cie pour 500 exemplaires du tome XI du Bulletin, y compris les planches et gravures . . .	3,340 20	
		3,544 45
CHAP. IV. *Dépenses diverses et imprévues.*		
Frais de déplacement.	29 —	
		29 —
Total des dépenses ordinaires		6,401 27

Dépenses extraordinaires.

Publication du *Hortus deliciarum.*		
Payé à M. Kræmer le dernier acompte de la 3e livraison	1,062 50	
Payé à la manufacture de papier à la Robertsau, pour 156 kilogr. de papier gr. in-fo, destiné à l'impression de la 3e livraison	234 24	
Payé à la maison Schultz et Cie pour composition et tirage à 600 exemplaires des feuilles nos 4 et 5.	261 —	
Port à domicile des exemplaires de la 3e livraison et frais de poste (planchettes)	27 —	
		1,584 74
Total des dépenses extraordinaires		1,584 74

RÉCAPITULATION.

Recettes.

Recettes ordinaires.

CHAPITRE Ier. Intérêts de capitaux	505f 36c	
— II. Cotisations des sociétaires	3,520 —	
— III. Subventions	4,977 75	
— IV. Recettes diverses	10 —	
		9,013f 11c

Recettes extraordinaires.

Reliquat actif du compte de 1880	8,369 61	
Produit de la vente du *Hortus deliciarum* en 1881	— —	
		8,369 61
Total général des recettes		17,382 72

Dépenses.

Dépenses ordinaires.

CHAPITRE Ier. Frais de bureau et d'administration	2,035 39	
— II. Fouilles, recherches et travaux de conservation	792 43	
— III. Publication du Bulletin de la Société	3,544 45	
— IV. Dépenses diverses et imprévues	29 —	
		6,401 27

Dépenses extraordinaires.

Publication du *Hortus deliciarum*		1,584 74
Total général des dépenses		7,986 01

Balance :

Recettes	17,382 72
Dépenses	7,986 01
Reliquat	9,396 71

Qui se décompose ainsi :

Fonds déposés à la Banque d'Alsace-Lorraine	463 —
En caisse	651 36
En dépôt chez le président	400 —
Valeur représentée par le prix d'acquisition des titres de l'Emprunt d'Allemagne, déposés à la Banque d'Alsace-Lorraine	7,882 35
Ce qui porte l'avoir total de la Société à	9,396 71

Ces comptes sont approuvés par l'assemblée.

Il est ensuite procédé à l'élection d'une partie du Comité en remplacement de MM. Sengenwald, Straub, R. de Türckheim et Euting, qui sont rééligibles, et de M. Kindler de Knobloch, démissionnaire, à remplacer pour un an.

En même temps il est pourvu au remplacement de M. Stœber, membre du sous-comité du Haut-Rhin.

Le nombre des votants est de 58.

Ont obtenu :

MM.	Straub.	57 voix.
	Sengenwald	49 »
	R. de Türckheim.	48 »
	Euting.	43 »
	Berlage	40 »
	Baumgartner (Haut-Rhin). .	33 »

En conséquence, MM. Straub, Sengenwald, Türckheim et Euting sont proclamés membres du Comité de Strasbourg pour cinq ans et M. Berlage pour un an.

M. Baumgartner est proclamé membre du sous-comité du Haut-Rhin pour cinq ans.

Ont en outre obtenu le plus grand nombre de voix :

MM.	le professeur Cunitz. . . .	16 voix.
	Rœdler	11 »
	Dacheux.	10 »
	Mury P.	8 »

Sur la proposition de M. R. de Türckheim, M. Straub est réélu président par acclamation.

La séance est levée à 3 $^1/_2$ heures.

Séance du Comité du 5 juin 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. le D[r] Barak, professeur Euting, abbé Keller, Kurtz, professeur Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Nessel, Ringeisen, Salomon, J. Sengenwald, Wiegand, baron de Türckheim, secrétaire.

MM. l'assesseur Pœhlmann et Rod. Hertzog assistent à la séance.

Le procès-verbal du 19 mai est lu et adopté ainsi que celui de l'assemblée générale du 25 mai.

M. Fleischhauer fils accuse réception au nom de son père, membre du Comité de Colmar et président de la Société Schœngauer, du tableau de 1512, provenant de Ribeauvillé et envoyé par S. M. l'Empereur par l'intermédiaire de notre Société, au musée des Unterlinden à Colmar. Il remercie le Président des précautions particulières qu'il a prises dans la transmission du précieux objet.

La question du placement de la bibliothèque de la Société, mise à l'ordre du jour, est discutée préliminairement pour être remise à l'étude et en discussion dans l'une des séances prochaines.

Le Comité procède ensuite au vote des membres du bureau; sont nommés:

MM. Nessel, vice-président;
de Türckheim, premier secrétaire;
Salomon, deuxième secrétaire;
Kurtz, trésorier.

Sur la proposition de M. le chanoine Straub, M. Kræmer sera chargé d'aller prendre des copies photographiques par le procédé de Lichtdruck, des parties les plus intéressantes du grand missel de la bibliothèque de Saint-Dié, que M. Euting a signalé à la première séance de mai, en même temps que la partie d'une armoire antique représentant des mineurs en costume.

M. le professeur Euting communique au Comité: 1° deux estampages faits par lui la veille à l'occasion de l'assemblée générale du Club vosgien, tenue à Niederbronn, de deux inscriptions romaines, connues d'ailleurs et signalées par Schweighæuser et d'autres archéologues, et qui se trouvent l'une au château de Wasenbourg et l'autre à l'entrée de la maison commune, ou l'hôtel de ville de Niederbronn, où elle semble un peu exposée; 2° une coupe de la source de Niederbronn, dessinée après la dernière reconstruction faite en 1880, exactement cotée, et qui montre la partie romaine, la partie franque et la partie récente (Philippe de Hanau) de cette antique et si intéressante source.

Sont reçus membres de la Société: sur la proposition de M. le chanoine Straub, M. Marbach, chanoine archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg, et M. le docteur Walcher, d'Erstein. Une autre proposition est faite; il en sera statué à la prochaine séance.

M. le Président dépose sur le bureau une hache en pierre (*Steinbeil*) trouvée par le personnel de l'Oberförsterei de Schirmeck, sur la nouvelle route du Donon, et qui nous est confiée par le Gouvernement d'Alsace-Lorraine. Il annonce ensuite qu'il s'est rendu à Soultz-les-Bains pour examiner une sculpture en pierre qui lui avait été signalée comme provenant du hameau de Biblenheim et murée depuis longtemps dans l'enclos de M. Moser, cultivateur à Soultz. Il met sous les yeux du Comité un croquis de cette sculpture, exécutée avec soin et représentant

les armes de la «Bauhütte» de Strasbourg, si longtemps la loge métropolitaine de toutes les confréries de tailleurs de pierre de l'Empire germanique. La Vierge, patronne de la ville et de la cathédrale, tenant l'Enfant sur le bras gauche, pose la droite sur l'écusson à la bande chargée de deux marteaux et côtoyée d'un niveau en chef et d'un compas en pointe. Le travail paraît appartenir au commencement du dix-septième siècle. M. Straub a obtenu de M. Moser la cession gratuite de ce petit monument, qui sera amené à Strasbourg dans le courant de la semaine et fera partie de nos collections; il s'est empressé d'exprimer au généreux donateur la reconnaissance de la Société pour la conservation des monuments historiques. D'après les renseignements recueillis sur place, cette pierre provient d'une ancienne propriété du grand chapitre de Strasbourg, affectée au service de l'Œuvre Notre-Dame, qui a depuis longtemps extrait des pierres des carrières voisines.

Le Comité remercie son Président de la communication, et surtout des démarches qu'il a faites pour obtenir cette intéressante sculpture.

M. Ringeisen rend compte de la course faite, avec M. Petiti père, à Ribeauvillé, pour l'examen des travaux projetés au Metzgerthurm, et dont il a été parlé à la première séance de mai. Il dit que pour préserver cette tour, dont la conservation est, du reste, demandée par le maire et quelques membres du conseil municipal, il serait désirable qu'elle fût classée comme monument historique.

Sur la demande faite par M. le professeur Michaëlis où en est l'affaire de la maison Kammerzell, M. le Président Straub répond qu'il va prendre l'avis de MM. les membres de la Commission pour déterminer le jour où l'inspection devra se faire, et prie M. le Dr Barak de vouloir bien se joindre à la Commission.

M. Hertzog, présent à la séance, fait don à la Société d'une petite monnaie de Colmar du dix-septième siècle trouvée récemment. Remercîments.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 3 juillet 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barak, Berlage, Blanck, professeur Euting, professeur Michaëlis, Salomon, Schlosser, J. Sengenwald, Wiegand, de Türckheim, secrétaire.

MM. le Regierungsassessor Pœhlmann et Rod. Hertzog assistent à la séance.

MM. l'abbé Keller et baron de Müllenheim-Rechberg se font excuser.

Le procès-verbal du 5 juin est lu et adopté.

Sur le bureau se trouvent les ouvrages suivants adressés à la Société depuis la dernière réunion :

Messager historique de Belgique, 1882, 1re livr.

Hans Trapp, von Kindler von Knobloch.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, 1881. Hefte 70, 71, 72.

Sur la proposition de M. le professeur Michaëlis est reçu membre de la Société :

M. Hubert Janitscheck, professeur de l'histoire des arts à l'Université de Strasbourg.

Trois autres propositions de membres nouveaux sont faites ; il en sera statué à la prochaine séance.

M. le chanoine Straub fait part au Comité de sa nomination récente comme conservateur des monuments historiques d'Alsace-Lorraine et exprime l'espoir de pouvoir, grâce à ses nouvelles fonctions, se consacrer plus utilement encore que par le passé au but que poursuit notre Société. M. Blanck se fait l'interprète de tous les membres présents en félicitant notre Président, la Société tout entière et le pays lui-même de cette nomination qui a été accueillie par le Comité avec la plus grande faveur.

Une commission spéciale, composée de membres du Comité, a inspecté la maison Kammerzell, à laquelle la Société voudrait voir rendre son caractère antique non seulement pour les façades, mais encore pour l'intérieur et dont elle se propose de garnir successivement tous les appartements de meubles et d'objets anciens ayant servi à l'usage domestique. La maison Kammerzell deviendrait ainsi un petit musée spécialement affecté au mobilier des trois derniers siècles avant la Révolution et ne manquerait pas de

présenter un grand intérêt aux étrangers comme aux habitants de Strasbourg. Après avoir entendu le rapport de M. Salomon à ce sujet, M. le Président résume la question et propose de demander que la Société devienne, en temps et lieu, locataire de la maison aux mêmes conditions que les locataires actuels. Le Comité se prononce dans ce sens presqu'à l'unanimité et charge le Président, avant d'entrer en négociation avec la ville, de préparer un projet de demande pour l'une des prochaines séances.

M. l'architecte Winkler signale à son tour les nombreuses disparitions d'anciennes cloches de différents villages, pouvant présenter un intérêt historique, et que les paroisses échangent quelquefois trop facilement contre des cloches nouvelles.

M. Berlage croit pouvoir annoncer qu'une circulaire est sur le point d'être adressée à tous les Bezirkspräsidenten et directeurs de cercle, leur prescrivant de faire exercer une active surveillance à cet égard, et de prévenir qui de droit chaque fois qu'il s'agira de la vente ou de l'aliénation à un titre quelconque d'un objet pouvant avoir de l'intérêt comme monument historique. S'il y a lieu, ces objets seront achetés pour le musée et resteront acquis au pays.

M. Winkler envoie en même temps un croquis d'une peinture murale trouvée dans le chœur de l'église de Wattwiller, et qui, selon lui, peut remonter au treizième siècle. Elle décore l'intrados d'un arc et représente, dans des médaillons séparés par des ornements en feuillage, l'agneau de Dieu, portant une bannière, l'emblème de saint Matthieu et celui de saint Jean, les deux en buste, tenant un livre ouvert. Il ne reste plus que peu de traces de l'emblème de saint Luc et de saint Marc. Comme le prouve la personnification de saint Jean, les images étaient toutes des figures humaines, portant la tête des symboles, détail que nous avons déjà remarqué au reliquaire de Molsheim, décrit par M. Straub (*Bulletin*, Ire série, vol. II, p. 137). Des mesures ont été prises pour la conservation de ces restes intéressants. Remercîments et dépôt.

M. Schlosser, de Drulingen, place sous les yeux du Comité une hachette en pierre dure polie, trouvée à Saarwerden; il annonce qu'il a fait transporter dans le musée lapidaire de la Société les débris les plus importants recueillis dans les fouilles de Mackwiller, parmi lesquels des fragments de colonnes romaines, des morceaux de dalles en marbre noir, etc.

Notre collègue a également trouvé près de Domfessel, à côté d'un bassin encore assez bien conservé, deux hypocaustes, des tuyaux de calorifères, des restes de pavés romains et des dalles crayeuses. M. Schlosser fera en temps et lieu un rapport spécial sur ces trouvailles.

M. le chanoine Straub présente une série d'objets en grès et en fer, trouvés au château de Niedeck et recueillis par M. Gümbel, garde général des forêts à Mutzig. Ces objets sont propriétés de l'État et restent confiés à la garde de la Société, jusqu'à l'organisation d'un *Landesmuseum*.

M. Wiegand présente en original le contrat de 1571, passé par maître Isaac Habrecht et son frère, avec l'Œuvre Notre-Dame, pour la construction de l'ancienne horloge de la Cathédrale, et qu'il doit à l'obligeance de M. Edel, fondeur de cloches. Il se propose de faire imprimer ce contrat dans le Bulletin de la Société. Remercîments.

M. le professeur Michaëlis demande s'il n'y aurait pas lieu pour le Comité de se renseigner au sujet de fouilles récentes faites à Erstein, près du Schlœsselgarten, et qui ont pu donner lieu à plus d'une observation intéressante au point de vue de l'archéologie. M. le Président prendra des renseignements.

M. Pœhlmann veut bien offrir ses services pour le classement des nombreux objets de la collection qu'il aiderait à munir d'étiquettes pour la facilité des visiteurs. Ces offres sont acceptées avec reconnaissance.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 7 août 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Baumgartner, abbé Keller, Kurtz, Michaëlis, Ringeisen, J. Sengenwald, Schlosser et Dr Wiegand.

M. Salomon se fait excuser.

En l'absence des deux secrétaires, et sur l'invitation de M. le Président, M. Keller tient la plume.

Le procès-verbal de la séance précédente du 3 juillet est lu et adopté sans observation.

Le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. XVI, 1881.

Cadeaux officiels faits à divers titres par le magistrat de l'ancienne République de Mulhouse, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, par Auguste Stœber, Mulhouse, 1877.

Jérôme Gemuseus de Mulhouse, philologue, philosophe et médecin (1505-1544), par Auguste Stœber, Mulhouse, 1881.

Johann Georg Stoffel (1819-1880), von August Stœber, Strassburg, 1881.

Les droits de péage de l'ancienne République de Mulhouse (1634-1791), par Auguste Stœber, 1881.

Notes sur les recteurs de l'Université de Bâle, d'origine alsacienne (1460-1524), par Auguste Stœber, Mulhouse, 1879.

Recherches biographiques et littéraires sur les étudiants mulhousiens immatriculés à l'Université de Bâle (1460-1805), par Auguste Stœber, Mulhouse, 1880.

Jahrbuch für Schweizerische Geschichte. 7. Bd. Zurich, 1882.

Smithsonian report, 1880.

M. Ringeisen, absent à la dernière séance, croit devoir rappeler la récente nomination de notre Président à la charge de conservateur des monuments historiques d'Alsace-Lorraine, et avec une grande noblesse de sentiments et de langage il exprime à M. le chanoine Straub ses plus vives félicitations au nom des membres qui n'ont pu assister à la séance du 5 juillet.

M. le Président remercie M. Ringeisen de son attention et s'estime heureux de trouver dans cette charge les moyens de servir les intérêts de la Société plus utilement encore que dans le passé.

Sur la proposition de M. le Président sont reçus membres de la Société:

1° S. Exc. M. de Godberg, lieutenant-général et gouverneur de Strasbourg;

2° M. Lujo Brentano, professeur à l'Université;

3° M. de Rabe, étudiant en droit.

M. le Président appelle l'attention des membres du Comité sur la nouvelle vitrine placée dans la salle des séances. Cette vitrine, d'une exécution bien réussie, permettra d'exposer avec plus d'ordre et sans encombrement les objets de notre musée. Et puisqu'il y a commencement de musée, M. le Président propose de confier la charge de conservateur à M. le conseiller et assesseur Pœhlmann. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Le Président annonce aussi avec bonheur que dans un récent voyage fait à Colmar il a conféré avec plusieurs membres du Haut-Rhin au sujet d'une assemblée générale à tenir dans la capitale de la Haute-Alsace. Cette proposition a été si bien accueillie que, selon toute probabilité, la



réunion pourra avoir lieu en novembre de l'année courante. On renouerait ainsi, après une interruption de douze ans, le fil des anciennes traditions.

Rochers avec cuvettes.

M. Schlosser entretient ensuite le Comité d'un groupe de rochers à bassins de l'époque païenne, situés dans la banlieue de Lohr (canton de La Petite-Pierre), sur la montagne boisée appelée «Molsbacherkopf». Ces cuvettes, au nombre de quatre, sont distribuées sur trois rochers. La plus grande (profondeur $0^{m},50$, diamètre supérieur $0^{m},63$) est la seule dont la tradition populaire ait conservé le souvenir; en enlevant la mousse qui entourait les bords de cette cavité, on a trouvé une croix gravée dans le roc, et par laquelle l'église sanctifia l'ancien Heidenbrunnen. Un autre bassin paraît avoir été intentionnellement mutilé; il n'en reste que la moitié de la cuvette et le canal d'écoulement. Sur les hauteurs voisines il existe deux abris sous roche qui portent l'un le nom de «Heidenfelsen», l'autre celui de «Heidenstube». Cette dernière cavité est encombrée par un éboulement des parties supérieures.

Après cette intéressante communication, la séance est levée vers 4 heures.

Séance du Comité du 6 novembre 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Barak, Berlage, Blanck, professeur Euting, abbé Keller, baron de Müllenheim-Rechberg, Petiti, Regierungsrath Pœhlmann, Ringeisen, Salomon, J. Sengenwald, Schlosser, Dr Wiegand, R. de Türckheim, secrétaire.

M. Mündel assiste à la séance.

Adoption du procès-verbal du 7 août.

Le procès-verbal de la séance du 7 août, rédigé et lu par M. l'abbé Keller, est adopté après une observation de M. Schlosser.

Liste des ouvrages reçus.

La liste des ouvrages reçus comprend:

Jahrbuch für Schweizerische Geschichte, 9. Bd., Zurich, 1882.

Petite Revue d'ex-libris alsaciens, par Auguste Stœber, Mulhouse, 1881.

Proposition d'admission.

Une proposition d'admission est faite, sur laquelle il sera statué à la prochaine séance.

Proposition d'un nouveau local.

M. le Président annonce que dans deux mois d'ici un local important va devenir vacant. C'est une partie de l'ancienne École de pharmacie dans

l'ancienne «Académie», avec le ci-devant amphithéâtre de physique et de chimie, une cour et un jardin qui se prêteraient parfaitement à recevoir nos collections. La ville offre la cession d'une grande partie de ce bâtiment à titre de location, et il importerait de donner une réponse le plus tôt possible. Il propose de nommer une commission qui ira examiner, dès après la séance, le local dont il s'agit; c'est d'autant plus urgent que celui que nous occupons au petit Séminaire ne nous est pas assuré indéfiniment. Il nous faut d'ailleurs aujourd'hui un local considérable, nos collections s'augmentant de jour en jour; or, dans les localités dont il s'agit, on trouverait une place suffisante.

La Commission nommée dans ce but se compose de MM. Barak, Blanck, Euting, Petiti, Ringeisen, Salomon et J. Sengenwald.

Clocher roman de Schaffhausen (canton de Hochfelden).

M. le Président signale au Comité un clocher roman intéressant à Schaffhausen (canton de Hochfelden), que la commune voudrait rehausser, ce qui pourrait bien en altérer le caractère. M. le chanoine Straub a été voir ce monument en sa qualité de conservateur des monuments historiques; il en communique un croquis et exprime l'espoir que ce clocher pourra être sauvé.

Classement et étiquetage de nos vitrines.

L'attention du Comité est portée sur les nouvelles dispositions de nos vitrines, dont les objets appartenant soit à la Société, soit à l'État d'Alsace-Lorraine, soit au département, soit enfin à M. le chanoine Straub lui-même, ont été arrangés, catégorie par catégorie, et étiquetés avec soin par M. le président, aidé de M. le Regierungsrath Pœhlmann, notre nouveau conservateur. Les étiquettes portent différentes couleurs suivant qu'elles appartiennent:

A la Société (vert),
A l'Alsace-Lorraine (rouge),
Au département (bleu),
A M. le chanoine Straub (blanc, liséré d'or et portant en lettres microscopiques le nom du propriétaire).

Le Comité adresse ses sincères remercîments à MM. Straub et Pœhlmann.

Travaux de consolidation exécutés au château de Dreistein, 874 fr.

M. Salomon présente une note de 874 fr. de M. Gœtzmann, maître-maçon et entrepreneur à Barr, pour les travaux de consolidation exécutés cette année, sous la direction de notre collègue, aux deux châteaux antérieurs de Dreistein (propriété de M. Schæfer, notaire et maire à Obernai).



Il présente à ce sujet quelques explications sur les travaux faits à cette intéressante ruine et qui ont dépassé légèrement le crédit voté en 1881. Le Comité écoute avec beaucoup d'intérêt les explications de M. Salomon, remercie vivement notre collègue de son excellent concours et vote également des remercîments à M. Hering, président honoraire du Club vosgien à Barr.

Crédit de 800 ℳ pour de nouveaux travaux à faire au même château.

Il vote en même temps un nouveau crédit de 800 ℳ pour la continuation de ces travaux, applicables plus particulièrement au troisième château (postérieur au sud) et à la consolidation de sa belle fenêtre surbaissée.

Malentendu au sujet de la gratification allouée à deux surveillants des ruines de Fleckenstein, etc.

M. de Stichaner, directeur du cercle de Wissembourg, réclame encore une fois une gratification pour l'un des surveillants des châteaux de Fleckenstein, Hohenburg, Frœnsburg, Lützelhardt, etc., situés dans les vallées de Steinbach et de Lembach. Notre honorable collègue avait compris que les 24 ℳ alloués par le Comité, il y a deux ans, s'entendaient pour chacun des deux surveillants choisis par M. de Stichaner pour la garde de ces châteaux à chacun 24 ℳ, ensemble 48 ℳ Il y a eu simple malentendu; mais le Comité n'entend pas que M. de Stichaner paye de sa poche les 24 ℳ promis par erreur, et lui bonifiera cette somme.

Foyers préhistoriques du Rehberg, près Weyer, par M. Schlosser.

M. Schlosser décrit deux foyers préhistoriques découverts par lui au Rehberg, près Weyer (canton de Drulingen), et qu'il avait déjà signalés à la Société il y a quelques années. Il montre des silex, des pointes de flèches, des tessons trouvés dans de nouvelles fouilles faites dans le même lieu, mais à une grande profondeur, environ 3 mètres. Il y a même des ossements de cerfs, de chevreuils, de bœufs, etc. M. le Dr Faudel, de Colmar, très compétent en la matière, a d'ailleurs fait un résumé avec description complète de ces intéressantes trouvailles, et ce travail sera reproduit dans nos Bulletins.

Rochers à bassin du Molsbacherkopf ou Mückenkopf, près Lohr.

M. Schlosser indique la situation précise du groupe de rochers « bassins » situé dans la banlieue de Lohr (canton de La Petite-Pierre), à 2 kilomètres environ de la « Wackenmühle » et dont il a été question dans une des précédentes séances. Ces rochers, dont la hauteur varie de 1 à 3 mètres, s'élèvent au sommet d'une montagne boisée, appelée le « Mentzenkopf » (vulgairement «Molsbacherkopf»), qui se rattache elle-même au « Mückenkopf », qui est indiqué sur la carte de l'état-major allemand (feuille « Saverne »).

M. Mündel communique au Comité une description des pierres et monu-

ments qui viennent de nous arriver du lieu dit « dic drei Heiligen », près Waldscheidt, canton de Sarrebourg. Remercîments à M. Mündel.

La séance est levée à $3^1/_2$ heures.

Séance du Comité du 4 décembre 1882.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barak, Blanck, Euting, abbé Keller, Kurtz, professeur Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Nessel, Petiti, Pœhlmann, Ringeisen, Salomon, Schlosser, J. Sengenwald, R. de Türckheim, secrétaire.

M. Baumgartner, maire de Sainte-Marie, membre du sous-comité de Colmar, assiste à la séance.

M. le conseiller Berlage se fait excuser.

Le procès-verbal du 6 novembre est lu et adopté après quelques modifications. **Adoption du procès-verbal.**

M. Martin Meyer, pharmacien à Münster, proposé par M. A. Stœber, est admis comme membre de la Société. **Admission d'un nouveau membre.**

Sont proposés 6 nouveaux membres par M. le président Straub et 2 par M. Ringeisen, sur l'admission desquels il sera statué à la prochaine séance. **Proposition de 8 nouveaux membres.**

Sont annoncées les allocations suivantes : **Allocations de la Haute-Alsace, 500 fr. ; l'Alsace-Lorraine, 2,500 fr.**

De la Haute-Alsace	500 fr.
De l'État d'Alsace-Lorraine .	2,500

cette dernière avec la mention suivante : « *Für Ankauf von passenden Kunstgegenständen.* » Remercîments.

Le Gouvernement d'Alsace-Lorraine remet, par les soins de la Kommandantur de Strasbourg, le buste du général Desaix, pour être gardé en dépôt, à la Société jusqu'à ce que le Gouvernement français le réclame. **Remise en dépôt du buste du général Desaix.**

Ce buste se trouvait autrefois confié au gardien du monument de l'île des Épis.

Le Comité vote le payement d'une somme de 19 ℳ pour frais de transport de monuments arrivés des environs de Sarrebourg. **Frais de transport pour monuments arrivés des environs de Sarrebourg, 19 ℳ**

Remercîments du Conseil municipal de Sainte-Marie-aux-Mines.

La correspondance produit une lettre du maire et du conseil municipal de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines, remerciant la Société de l'allocation votée pour la réparation de la vieille tour faisant partie de l'ancien «Hôtel de ville d'Alsace», laquelle réparation a coûté 2,800 ℳ. M. Ringeisen propose à M. le maire de Sainte-Marie, présent à la séance, de faire classer cette tour, si cela est possible, comme «monument historique», afin qu'il ne coure pas risque de changer de destination. M. Baumgartner promet de s'occuper de la question.

Lettre et demande du Bezirkspräsidium de la Basse-Alsace au sujet de travaux à faire à la ruine de Frœnsburg, près Steinbach.

M. le Président communique une lettre du «Bezirkspräsidium» de la Basse-Alsace au sujet des dommages causés à la ruine très intéressante du château de Frœnsburg, près Wissembourg et Steinbach, par les pluies continuelles de cette dernière année, cette ruine étant déjà précédemment dans un état de grand délabrement. Le Bezirkspräsidium demande si la Société ne pourrait pas se charger des travaux de consolidation, de réparation et de mise en état avec sentiers, ponts et rampes, dont il fait l'énumération appuyée d'un devis de M. l'Oberförster Wolf, de Wœrth, et du Revierförster Marmann, s'élevant à la somme de 700 ℳ Une discussion s'engage à ce sujet.

M. le Président est d'avis qu'il y a lieu de scinder la dépense et d'attribuer à la Société seulement ce qui a rapport aux travaux de consolidation indispensables; il estime, en général, qu'en rendant l'accès des châteaux en ruines trop facile, on en hâte la destruction. Le Comité se range à cet avis et décide qu'on répondra à M. le Président de la Basse-Alsace que la Société est disposée à faire ce qui est indispensable pour la conservation de ces ruines, mais qu'elle ne peut prendre à sa charge, ni même recommander l'établissement d'escaliers et de ponts en bois ainsi que de balustrades. La saison ne permettant pas d'entreprendre des travaux de consolidation, le Comité désignera au printemps une commission pour visiter les lieux et en faire un rapport.

Nouveau local (ancienne Académie) offert par l'État et la Ville.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Staatssekretär von Hofmann, qui demande si la Société désire que la ville mette à sa disposition différents locaux dans les bâtiments de l'ancienne Académie. Ces locaux ont été visités par une partie du Comité après la dernière séance et ont été reconnus suffisants, quoique l'entrée laisse à désirer; comme la Société n'est pas assurée de pouvoir rester dans le local qu'elle occupe actuellement, M. le Président est prié de faire les démarches nécessaires pour que les locaux de l'ancienne Académie, devenus vacants, soient attribués à la Société.

Proposition d'échange de publications.

Le «Historischer Verein für Mittelfranken» propose de faire l'échange des publications. Cette proposition est acceptée.

Costume des anciens mineurs de Sainte-Marie-aux-Mines.

M. Euting demande où en est l'affaire des costumes de mineurs à Sainte-Marie-aux-Mines, qui devaient être photographiés.

M. Baumgartner, maire de Sainte-Marie, se charge de s'informer si le photographe de Sainte-Marie peut se charger du travail et dans quelles conditions.

Vase de terre cuite avec inscription grecque, trouvé par M. Salomon.

M. Salomon présente les débris d'un grand vase de terre cuite qui avait 0^{m},56 de diamètre et qui porte l'inscription: ΕΙΡΗΝΑ ΕΥΤΥΧΙ; le débris a été trouvé en faisant les fouilles pour la maison rue Salzmann, 5, à Strasbourg. Des inscriptions grecques sont extrêmement rares dans nos contrées. M. le professeur Michaëlis veut bien se charger de faire des recherches à ce sujet.

Travaux supplémentaires aux ruines des thermes de Mackwiller.

M. Schlosser rend compte des travaux supplémentaires exécutés aux ruines des thermes de Mackwiller. On a recouvert le dessus des murs encore existants d'un enduit de ciment; la dépense a été de 51,58 ℳ; le crédit voté et payé se trouvant être de 60 ℳ, M. Schlosser a versé à M. le trésorier les 8,42 ℳ restants. Remercîments à M. Schlosser.

État du retable de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul de Neuwiller.

M. Nessel rend compte du mauvais état d'entretien d'un retable très remarquable, se trouvant dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul à Neuwiller, près Saverne. M. le Président remercie M. Nessel de sa communication et il provoquera le nécessaire de la part du Gouvernement.

Nouveaux remercîments à M. Pœhlmann.

Sur la proposition de M. le Président, le Comité vote de rechef des remercîments à M. le Regierungsrath Pœhlmann pour les soins donnés à nos collections.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 15 janvier 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Brucker, Euting, Keller, Kurtz, Michaëlis, Petiti, Pœhlmann, Ringeisen, Salomon, J. Sengenwald, Rod. de Türckheim et Wiegand.

MM. de Müllenheim-Rechberg, Blanck et Barak s'excusent.

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal du 4 décembre 1882 est lu et adopté.

Ouvrages reçus.

Le Président dépose sur le bureau les ouvrages suivants:

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1882, 1 vol.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 3e série, 3e vol., 1er fascicule, 1881.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. XVI, 3e liv., 1882.

Bulletin de la Société académique de Brest, 2e série, t. VII, 1881-1882.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1882, n° 1.

Notice historique sur la Société des antiquaires de la Morinie et sur ses travaux, par E. Dramard, 1882.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, avril-septembre 1882.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1881-1882.

Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts, 1882.

Arthur Benoît. Les Ex-Libris de Schœpflin, Paris, 1883.

List of foreign correspondents of the Smithsonian Institution, 1882.

Inscription grecque signalée par M. Salomon à la dernière séance.

M. le professeur Michaëlis a fait des recherches au sujet de l'inscription grecque trouvée par M. Salomon et communiquée au Comité à sa dernière séance.

Don de Madame veuve Alexandre Grunélius, 2,000 ℳ

M. le Président communique une lettre de Mme veuve Grunelius, de Kolbsheim, par laquelle cette dame fait don à la Société d'une somme de 2,000 ℳ, en souvenir de son mari, décédé à Gênes en 1882, de son vivant membre de notre Société. Cette somme devra autant que possible être employée à l'acquisition d'objets anciens, tels que meubles, céramiques, gravures, objets d'art et de curiosité, à conserver dans un musée strasbourgeois, que feu M. Alexandre Grunelius a désiré voir se fonder dans notre ville pour cette destination.

Remerciments et vœu.

Le Comité, vivement touché de cet acte de munificence, charge son président de vouloir bien transmettre à Mme Grunelius l'expression de toute sa reconnaissance et exprime le vœu qu'à la première réunion générale et publique il soit donné à cette expression une sanction durable en faveur de la généreuse donatrice. Adopté à l'unanimité.

Nouveaux membres.

Sont reçus membres de la Société:

Sur la proposition de M. le chanoine Straub:

1° M. le professeur Bach, au Lycée de Strasbourg;

2° M. l'abbé Dornstetter, vicaire à Altkirch;

3° M. François Ehrmann, rentier à Strasbourg;
4° M. Joppen, inspecteur du cadastre, à Strasbourg;
5° M. l'abbé Weber, vicaire à l'hôpital de Strasbourg.

Et sur la proposition de M. Ringeisen:

6° M. Adolphe Mohler, manufacturier à Obernai.

Lettre de M. Fleischhauer au sujet de la réunion générale projetée à Colmar.

M. le Président expose qu'il n'a pas perdu de vue le projet de réunir en séance générale les membres de la Société à Colmar avec nos collègues du sous-comité de la Haute-Alsace, comme cela a eu lieu jusqu'en 1870, et comme on en a exprimé le vœu récemment. Il en a écrit et parlé à notre dévoué collègue M. Fleischhauer, et il communique une lettre de ce dernier, qui se déclare prêt à recevoir la Société dans l'ancienne église des Unterlinden, mais signale l'inconvénient qu'il y aurait à tenir cette réunion générale dans la mauvaise saison. Le Comité écoute avec un vif plaisir la lettre aussi aimable que spirituelle de M. Fleischhauer, et émet le vœu de remettre en été la réunion projetée à Colmar.

Extrait de la carte de l'état-major relative au comté de Dabo, avec les découvertes de monuments et antiquités, par M. Mündel.

M. Mündel, membre de notre Société, auteur du *Guide dans les Vosges*, qui a eu un si grand succès, étant sur le point de quitter Strasbourg, fait remettre au Comité un extrait de la carte de l'état-major, relative au comté de Dabo, et contenant, annotées de sa main, les découvertes de différents monuments curieux de cette intéressante contrée. Remercîments.

Proposition de M. Fastinger.

M. Rod. de Türckheim communique une proposition de M. Fastinger, archiviste-adjoint de la Basse-Alsace, lequel offre de reproduire en métal pour nos collections, moyennant un abonnement fixe, des sigilles intéressants appartenant à des actes déposés aux archives départementales (ou à celles de Colmar et de Metz), et ce par un procédé nouveau, déjà employé par les archives nationales de Munich, qui ont acheté le secret de l'inventeur. M. Fastinger fait soumettre en même temps des reproductions de ce genre, qui sont remarquables par la finesse de l'exécution, et dit avec raison: « Que les anciens sigilles sont pour la plupart des chefs-« d'œuvre de l'art de la gravure, et en même temps des pièces justifica-« tives précieuses pour l'histoire, puisqu'ils reproduisent les costumes, « l'écriture, les blasons, les détails d'architecture et quelquefois les usages « même des temps passés. Les originaux, déposés aux archives, tendent « de plus en plus à s'émietter et à tomber en poussière sous l'effet de la « vétusté. Une collection en métal nous conserverait ces précieux monu-« ments de l'histoire et acquerrait de jour en jour plus de valeur. »

Le Comité reconnaît qu'il y a lieu d'encourager cette tentative, mais pense qu'un abonnement serait impossible. Mieux vaudrait estimer à chaque fois les reproductions faites pour la Société ou fixer un prix par unité, une fois pour toutes.

M. le Dr Wiegand confirme l'excellence de la méthode employée et préconisée par M. Fastinger; elle permet d'obtenir une finesse extraordinaire dans la reproduction des sigilles (par un alliage de bismuth et d'étain); mais comme les trois bibliothèques de Strasbourg, Colmar et Metz reçoivent déjà, suivant un arrangement conclu dans ce but, chacune une épreuve des sigilles des archives départementales de ces villes, ces sigilles se trouvent par le fait conservés pour nous et nos descendants ou successeurs. C'est aussi l'opinion de M. le professeur Michaëlis, qui estime que le public pourra toujours voir ces reproductions dans les différentes bibliothèques du pays.

Vœu.

M. le chanoine Straub pense qu'il y aurait lieu de faire des reproductions de sceaux remarquables qui se trouvent joints à certains actes des archives municipales de Strasbourg. M. Brucker, présent à la séance, est très disposé à appuyer ce vœu.

M. le Président veut bien se charger de faire auprès de M. l'administrateur de la mairie une demande motivée dans ce sens.

Demande de M. le major von Apell.

M. Brucker communique une demande de M. le major von Apell, membre de la Société, et qui a habité Strasbourg quelques années après la guerre. Notre honorable collègue demande si la Société ne voudrait pas publier dans nos *Bulletins* sa monographie sur l'*Argentoratum romain*, manuscrit qui donnerait environ 40 pages d'impression.

Le Comité prie M. Brucker d'écrire à M. le major von Apell pour lui demander son manuscrit, et nous faire ensuite un rapport sur l'opportunité de le publier dans notre *Bulletin*.

La séance est levée à $3^1/_2$ heures.

Séance du Comité du 11 février 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Barak, Blanck, Brucker, Kurtz, Michaëlis, Pœhlmann, Petiti, Ringeisen, J. Sengenwald, Wiegand et Salomon, secrétaire.

MM. de Stichaner et Herzog assistent à la séance.

MM. Keller, Rod. de Türckheim, de Müllenheim-Rechberg et Euting se font excuser.

Le procès-verbal de la séance de janvier est lu et adopté.

Cinq nouveaux membres, dont quatre du Haut-Rhin, sont proposés.

M. le professeur Ch. Schmidt écrit, qu'étant absent une grande partie de l'année, il ne lui est pas possible d'assister aux séances, et il prie le Comité d'accepter sa démission et de le remplacer à la prochaine assemblée générale.

Le Comité déplore la détermination de M. le professeur Ch. Schmidt et charge son président de lui exprimer par écrit tout le regret qu'il éprouve s'il devait perdre un membre aussi distingué par ses nombreux travaux littéraires.

M. le Président présente un certain nombre d'objets, d'âges très divers, trouvés lors de l'établissement du canal hors la porte de l'Hôpital. Ce sont des vases gallo-romains en terre rouge et noire; un fragment d'amphore, des débris de poêles renaissance, un crâne, une épée, etc. Tous ces objets seront conservés au musée de la Société.

M. de Türckheim écrit pour prier le Comité, au nom de Mme Grunelius, de vouloir faire examiner le petit château ruiné d'Ernolsheim, près Kolbsheim, et de le faire classer comme monument historique, s'il y a lieu. Le Comité décide qu'une commission examinera ce château dans la bonne saison et présentera un rapport.

M. le Président présentera dans la prochaine séance un dessin de Silbermann, représentant l'église d'Avolsheim au siècle dernier. Le clocher était alors plus élevé qu'actuellement; le dessin sera précieux à consulter quand il sera question de la restauration de ce monument.

M. le Président communique le plan et la coupe de l'ancienne église

ronde de Honcourt, au val de Villé, ainsi qu'une vue extérieure de ce monument. Les deux dessins sont des calques exécutés par M. Straub en 1856 sur les dessins d'André Silbermann, qui ont été détruits par le feu en 1870. Sur la proposition de M. Ringeisen, le Comité décide de publier ces dessins dans le *Bulletin*.

M. le Président expose qu'un meuble spécial vient d'être exécuté pour conserver les nombreux sigilles que la Société possède et informe le Comité qu'il faudra sous peu faire l'acquisition d'une ou de plusieurs vitrines, nos armoires actuelles ne suffisant plus poûr contenir les objets d'antiquité confiés à notre garde.

Il annonce en même temps que sous peu on mettra en vente la collection de feu M. Mæhn, qui contient d'anciens costumes strasbourgeois. Plusieurs membres expriment le vœu que la Société en acquière quelques-uns. Un membre pense qu'il ne faut pas renoncer à l'espoir de les obtenir, sinon à titre de don, du moins à des conditions favorables.

M. Kurtz veut bien se charger de négocier avec la famille.

La séance est levée à 3½ heures.

Séance du Comité du 7 mars 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Barak, Euting, Keller, Kurtz, Michaëlis, Petiti, Pœhlmann, Ringeisen, Wiegand et Salomon, secrétaire, membres du Comité.

MM. Dacheux, professeur Schmidt et Herzog assistent à la séance.

M. de Müllenheim-Rechberg se fait excuser.

M. le Président informe le Comité que le Gymnase catholique, qui vient d'être fondé, a besoin des locaux que la Société occupe à titre de location dans les bâtiments de l'ancien Petit-Séminaire; il est vrai qu'on ne pourrait pas la faire quitter à si court terme, mais comme le nouveau local que nous devons occuper dans les bâtiments de l'ancienne Académie va être disponible, M. le Président propose de faire le déménagement avant la prochaine séance. M. le Président veut bien se charger de diriger le transfert des objets. Un premier crédit de 300 fr. est voté pour frais de déménagement.

M. le Président informe le Comité qu'à l'occasion de quelques travaux exécutés sur le terrain de la nouvelle Gare, les ouvriers ont découvert

quatre tombes orientées de l'ouest à l'est. Elles se trouvaient au nord du cimetière gallo-romain, fouillé par lui en 1878, 1879 et 1880, et ont été immédiatement marqués sur le plan dans le carré B 2. Des clous fortement oxydés, dernière trace des cercueils en bois, un petit vase en verre, un bracelet, des grains de colliers et deux vases en poterie sont tout ce que M. Straub put obtenir de cette découverte, faite dans des conditions mauvaises sous tous les rapports. La plupart des objets ont été brisés; plusieurs des mieux conservés ont disparu.

Les cinq personnes suivantes, présentées à la dernière séance, sont admises comme membres de la Société.

Sur la proposition du Président:

MM. l'abbé Ganter, curé de Sainte-Croix-en-Plaine;
Birgentzlé, propriétaire, *idem;*
Benckard, manufacturier, *idem;*
L. Kueny, quincaillier, de Colmar;

Sur la proposition de M. Salomon:

M. J. Klein, fils, entrepreneur à Strasbourg.

M. le chanoine Dacheux donne lecture d'un travail sur le manuscrit de la Chronique de Kœnigshoven, qui est conservé à la bibliothèque du Grand-Séminaire, et qui a été reconnu par M. le professeur Schmidt être en partie de la main même du fidèle chanoine de Saint-Thomas.

Le Comité écoute avec grand intérêt cette communication et décide qu'elle sera insérée dans le *Bulletin.* On y ajoutera une ou deux feuilles du manuscrit reproduites par l'impression photographique.

Le Comité vote le payement d'une dépense de 16,01 *M*, faite pour la Société par M. Pœhlmann.

M. le Président expose qu'un marchand d'antiquités de notre ville, M. Eckart, a en ce moment en vente plusieurs anciennes armoires très intéressantes et qu'il serait désirable que la Société pût faire l'acquisition de l'une ou de l'autre. Plusieurs membres du Comité se proposent d'aller voir les meubles en question.

M. l'abbé Keller présente trois monnaies romaines trouvées à Selz sur l'emplacement de l'ancienne église paroissiale.

La séance est levée à $3 \frac{1}{2}$ heures.

Séance du Comité du 9 avril 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Barak, Berlage, Brucker, Euting, abbé Keller, Pœhlmann, Petiti, Ringeisen, Salomon, professeur Ch. Schmidt, Schlosser, J. Sengenwald, Wiegand et R. de Türckheim.

M. Blanck se fait excuser.

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 5 mars est lu et adopté.

Nouvelles propositions d'admission.

Des propositions d'admission de deux nouveaux membres sont déposées pour la prochaine séance.

Armoires antiques.

MM. le conseiller Berlage, Ringeisen et Salomon expriment successivement leur avis au sujet des armoires qui sont en vente chez M. Eckart, antiquaire, et dont il a été question à la dernière séance. Une discussion s'engage sur l'origine de la plus grande des deux, et qui doit provenir en tout cas de la vallée du Rhin.

Décision.

Le Comité est d'avis de demander au Gouvernement d'Alsace-Lorraine une subvention spéciale pour cet objet.

Objets et costumes strasbourgeois de la fin du dix-huitième siècle, de la vente de feu Ferd. Mæhn.

M. le Président présente au Comité une série de costumes et autres objets strasbourgeois, de la fin du siècle dernier, en tout une cinquantaine de pièces, qu'il a acquises à la vente de feu M. Ferdinand Mæhn, pour la somme totale de 1,003 ℳ. Des remercîments lui sont adressés pour le soin qu'il a pris de faire cette importante acquisition.

C'est un premier pas dans l'exécution du vœu de feu M. Alexandre Grunelius, exprimé lors de la remise du don fait par sa veuve.

Petit autel en bois, de la chapelle de l'église gothique de Hüttenheim.

M. Ringeisen rappelle un vote précédemment émis par le Comité pour la restauration de la chapelle de Hüttenheim, près Benfeld, et dit que cette restauration a parfaitement réussi. La chapelle a pu être rétablie suivant ses anciennes dispositions, sauf un petit autel en bois du commencement du dix-septième siècle, conservé par les soins de M. le maire de Hüttenheim, et dont il communique un croquis au Comité.

M. Ringeisen demande si le Comité ne veut pas en faire l'acquisition

100 ℳ

pour les collections de la Société. Un crédit de 100 ℳ suffirait. Accordé.

Nouveau local de la Société à l'ancienne Académie, disponible.

La ville a prévenu M. le chanoine Straub que le nouveau local loué par la Société, à l'ancienne Académie (École de pharmacie), sera bientôt vacant, et qu'on est en train de le mettre en état. Notre ancien local, surtout le

préau qui renferme nos collections lapidaires, étant plus exposé depuis que le nouveau Gymnase est installé dans le bâtiment, M. le Président se propose de faire transporter successivement ces monuments dans le nouveau local, en attendant qu'on puisse y transporter nos collections de petits objets et la bibliothèque.

Évangéliaire du dixième siècle, trouvé à Paris, et qui a appartenu autrefois à la cathédrale de Strasbourg.

M. le professeur Ch. Schmidt expose qu'il a vu à Paris un *Lectionnaire* ou *Évangéliaire* écrit au dixième siècle et qui a appartenu autrefois à notre cathédrale. Les premières pages de ce Lectionnaire montrent des lettres majuscules admirables, puis 300 initiales du plus beau style, et il renferme deux notes, dont l'une, intitulée: *Marca Argentinensis ecclesiæ,* est l'extrait d'une charte qui ne nous a pas été conservée, mais qui permet de conclure que la date du Lectionnaire oscille entre 967 et 968.

La deuxième note donne un catalogue sommaire du Trésor de la cathédrale, et décrit la démarcation du diocèse de Strasbourg à cette époque; mais le millésime manque, de même que l'indication du lieu où le volume en question a été écrit. Vingt et un saints sont mentionnés, mais les quatre saints les plus célébrés en Alsace à cette époque manquent, et l'on peut admettre que le volume en question n'a pas été écrit en Alsace. Wimpheling le connaissait pourtant et l'attribuait à Erckembald. Suivant toute probabilité, ce volume se trouvait encore à Strasbourg au milieu et même à la fin du seizième siècle, où il a pu être vendu, à la suite du schisme qui a éclaté entre les membres catholiques et les membres protestants du grand chapitre. Questionné par le Comité sur la valeur que pourrait avoir ce volume, M. le professeur Schmidt répond qu'il pourrait coûter au moins 4,000 fr., et qu'il a été vendu à son détenteur actuel par la maison Didot. M. Schmidt remettra d'ailleurs une notice à ce sujet pour le *Bulletin* de la Société. Le Comité estime que la Société ne serait pas en mesure, dans les circonstances actuelles, de faire une acquisition pareille et prie son Président de saisir de cette affaire M. l'administrateur de la ville de Strasbourg, cette dernière étant mieux qualifiée que nous pour acheter un ouvrage de cette importance pour la bibliothèque municipale.

Travail de M. le major von Apell sur les fortifications de l'Argentoratum romain.

M. Brucker rend compte du travail de M. le major von Apell sur l'ancien Argentoratum, qu'il avait été chargé par le Comité d'analyser, à l'effet de voir si ce travail était de nature à pouvoir être reproduit par notre *Bulletin.*

Notre collègue est d'avis que l'auteur est parfaitement au courant de son sujet; son travail est une dissertation savante sur les fortifications

de l'ancienne ville romaine et sur l'époque de leur construction, et deux cartes excellentes et du plus haut intérêt accompagnent ce travail. Il propose en conséquence, d'accord avec M. le Dr Wiegand, qui donne quelques détails sur les différentes parties de ce travail, d'insérer le manuscrit en question dans le *Bulletin*, sans même en écarter les trois premiers chapitres. L'impression est votée.

Guldenthaler de l'empereur Ferdinand Ier, décrit par M Ernest Lehr.

Le Président communique un mémoire de M. Ernest Lehr, professeur de droit à Lausanne, notre ancien et regretté collègue au Comité, au sujet d'une monnaie (*Guldenthaler*) à l'effigie de l'empereur Ferdinand Ier, trouvée récemment. Remis à M. le Dr Barak pour avis.

Exposition à Mulhouse des arts industriels.

Le Président communique une lettre de M. Aug. Dollfus, président de la Société industrielle de Mulhouse, qui lui annonce qu'on organise une exposition rétrospective dans cette ville, et demande à la Société si elle ne consent pas à exposer l'un ou l'autre objet d'art ou d'antiquité locale.

Le Comité pense que le transport d'objets, comme ceux que renferment les collections de la Société, offre trop d'inconvénients au moment où nous allons avoir à faire un déménagement complet de nos collections, pour qu'il puisse être donné suite à la demande de l'honorable président de la Société industrielle, et prie M. le chanoine Straub de vouloir bien répondre dans le sens indiqué.

Tombes trouvées à l'emplacement de l'ancienne abbaye des Cisterciennes de Craufthal.

M. Schlosser annonce qu'on a trouvé à l'emplacement de l'ancienne abbaye des Cisterciennes à Craufthal, à quelques mètres de l'église de ce lieu, des tombes avec des cercueils très bien conservés, des pierres tombales avec une croix, des ossements en parfait état de conservation, et à 2 mètres de profondeur un socle qui semble indiquer l'ancien niveau de l'abbaye. Il propose de faire quelques fouilles, qu'il encouragerait et dirigerait très volontiers. Adopté avec remercîments.

Sarcophage en pierre du cimetière gallo-romain de la porte Blanche.

M. le chanoine Straub entretient le comité d'une nouvelle trouvaille faite à l'emplacement de l'ancien cimetière gallo-romain de la porte Blanche, décrit par lui dans notre dernier *Bulletin*.

C'est un sarcophage en pierre qui malheureusement a déjà été ouvert, fouillé et même endommagé; il était garni d'un couvercle à pignon. On le fera transporter encore à l'ancien local du Petit-Séminaire.

Tout près de là on a trouvé une autre tombe, également vidée par les ouvriers, toujours avides de recueillir la dépouille des morts, le plus souvent brisée et anéantie entre leurs mains, ou du moins vendue aux

brocanteurs et dispersée à tous les vents. On a encore pu trouver un bracelet en torsade de bronze que M. le Président dépose sur le bureau.

M. de Trœlsch, de Stuttgart, communique un questionnaire sur les objets antiques, tels que vases, bracelets, fibules, glaives, etc., avec prière de le remplir en indiquant ce que nous possédons dans nos collections. La Société ne voit pas d'inconvénient à ce qu'elle donne son inventaire. Statistique des objets antiques de nos collections pour Stuttgart.

M. le Président annonce avoir reçu pour 1883 une subvention de 1,200 *M.* du Président de la Basse-Alsace. 1,200 *M* de la Basse-Alsace.

M. le professeur Euting annonce son départ prochain pour un voyage d'exploration dans l'Arabie et dans l'Asie centrale, voyage qui pourra durer deux ans, remet sa démission de membre du Comité et prend congé de ses collègues. Le Président se fait l'interprète de tout le Comité, en exprimant à M. le professeur Euting tous ses regrets de cette démission dictée par les circonstances; et chacun des membres présents exprime au démissionnaire ses plus sincères vœux pour l'heureux accomplissement de sa mission. Adieux et démission de M. le professeur Euting.

Après l'annonce de M. Pœhlmann de l'achat fait par lui d'une pointe de lance du moyen âge, la séance est levée à 4 heures. Achat d'une pointe de lance du moyen âge.

Séance du Comité du 23 avril 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Barak, Baumgartner, Euting, Fleischhauer, Kurtz, Nessel, Petiti, Pœhlmann, Ringeisen et J. Sengenwald.

MM. Blanck, Keller, de Müllenheim-Rechberg, Salomon et R. de Türckheim se font excuser.

En l'absence de MM. les secrétaires, M. l'architecte Ringeisen tient la plume.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président prononce l'admission de deux nouveaux membres:

MM. Fuss, directeur du Gymnase catholique de Strasbourg;
Lemfried, professeur au Collège de Sarreguemines.



M. Ringeisen annonce qu'il fera les démarches nécessaires afin d'obtenir pour notre collection l'ancien autel de la chapelle de Hüttenheim, récemment restauré. L'autel appartient au dix-septième siècle et offre d'intéressants détails de sculpture. Il a été conservé par les soins de M. le maire sur l'avis de M. Ringeissen.

M. le Président entretient le Comité des deux séances générales qui doïvent avoir lieu, l'une à Strasbourg, l'autre à Colmar. Il propose pour la première le jeudi 17 mai et pour la seconde, le mercredi 20 juin. Il s'adressera à M. l'administrateur municipal Stempel pour obtenir la petite salle de l'Aubette, et à l'administration du chemin de fer, qui voudra sans doute, comme les années précédentes, accorder la franchise de retour aux membres du dehors. Ces propositions sont acceptées.

M. Fleischhauer fait savoir que l'assemblée générale de Colmar pourra avoir lieu dans le local des Unterlinden. Cette offre est accueillie avec empressement.

Séance du Comité du 7 mai 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barak, Baumgartner, Keller, Kurtz, Michaëlis, Petiti, Pœhlmann, Ringeisen, J. Sengenwald, Wiegand et Salomon, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Petiti rend compte de la visite faite aux nouveaux locaux que la Société doit occuper sous peu, ainsi que des négociations qui ont eu lieu à ce sujet avec M. l'administrateur municipal.

La ville se charge de toutes les opérations nécessaires, mais supprimera la subvention de 400 ℳ, payée jusqu'ici, et nous demande en outre un loyer de 250 ℳ par an.

Le Comité accepte ces conditions.

M. le Président informe le Comité que le ministère a accordé 1,600 ℳ pour la confection de nouvelles vitrines. Ces vitrines seront faites sur le modèle de celle qui a déjà été fournie par M. J. Müller, sculpteur, et qui a eu l'approbation générale.

M. le Président informe le Comité que la petite salle de l'Aubette sera à

notre disposition pour l'assemblée générale le jeudi 17 mai. Divers membres trouvent le choix de la semaine de Pentecôte peu favorable pour l'assemblée générale et prient M. le Président de remettre la séance à la semaine suivante.

M. le Président promet de faire son possible pour faire droit à cette demande.

Sont admises comme membres de la Société les personnes présentées à la dernière séance et dont les noms suivent:

MM. von Etzel, Forstmeister;
Diss, curé à Uhlwiller;
Fritsch, curé à Surburg.

Il y a deux propositions de membres sur lesquelles il sera statué à la prochaine séance.

M. le Président communique deux lettres: l'une de M. l'abbé Gyss, l'autre de M. Linder, les deux à Obernai, et qui signalent la découverte de tombes à 2 kilomètres d'Obernai, dans la direction de Bœrsch. M. Gyss pense que c'est là qu'a été enterré le capitaine De La Brosse, tombé dans ces environs, en 1677, avec une vingtaine des siens.

M. le Président se charge de remercier MM. Gyss et Linder de leur communication.

M. le Président de la Basse-Alsace informe le Comité qu'il reste des fonds disponibles et l'invite à faire des propositions d'emploi dans le délai de trois semaines.

Le Comité vote la dépense de 30 ℳ pour achat d'un coffret de mariage du dix-septième siècle que M. le Président présente au Comité.

M. le trésorier présente ses comptes. M. Barak veut bien se charger de les vérifier.

La séance est levée à 4½ heures.

Assemblée générale du 17 mai 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

La réunion générale a eu lieu à 2 heures de l'après-midi, dans la petite salle de l'Aubette, que M. l'administrateur de la ville a bien voulu mettre à la disposition de la Société. Huit nouvelles planches du *Hortus deliciarum*, plusieurs dessins et plans de châteaux d'Alsace étaient suspendus le long du mur par les soins du Président.

Par suite de la coïncidence, d'autres réunions étant fixées au même jour, notamment celle des actionnaires de l'*Union*, l'assemblée générale a été moins nombreuse que les années précédentes : elle a été de 42 membres. MM. Back, Président de la Basse-Alsace, en tournée administrative, s'est fait excuser, ainsi que MM. Blanck, Keller, de Türckheim, Salomon, membres du Comité.

Ont pris place au bureau : MM. Barak, Brucker, Michaëlis, de Müllenheim-Rechberg, Petiti, J. Sengenwald et Straub.

M. le Président ouvre la séance par l'allocution suivante :

Messieurs,

Pour vous exposer les résultats de l'action conservatrice exercée par le Comité de notre Association, et vous montrer l'intérêt toujours croissant que le public témoigne à la conservation de nos monuments historiques, il faudrait fournir l'analyse des procès-verbaux de nos séances mensuelles. Je crois pouvoir me dispenser d'entrer dans ce détail; si j'excepte les derniers, ces comptes rendus vous ont été communiqués par les journaux. Vous avez appris par la même voie le sinistre récemment arrivé dans l'antique église collégiale de Wissembourg, à la conservation et à la restauration de laquelle notre Société s'est intéressée pour une si large part et dont l'existence paraissait menacée. J'ai hâte de vous rassurer, Messieurs, si vous ne l'êtes déjà en ce moment, sur la portée du malheur. Le feu du ciel a détruit ce que nous désirions tous depuis longtemps voir disparaître, c'est-à-dire l'informe charpente et la toiture disgracieuse qui coiffait le clocher monumental. Votre Président, qui s'est fait un devoir de se transporter à Wissembourg, à la première nouvelle de l'incendie, a pu constater que presqu'aucune autre partie de la construction n'a souffert, que les vitraux sont restés intacts et que les dégâts occasionnés par l'incendie pourront être promptement réparés. J'ajouterai que les monu-

ments lapidaires disposés dans le cloître de l'ancienne collégiale ont été admirablement préservés de toute dégradation et que ce musée local, qui fait honneur à l'administration et à l'action conservatrice de M. le Directeur du cercle, n'a pas reçu la moindre atteinte du feu, ni des matériaux enflammés qui ont été lancés plus loin.

En parcourant ce beau cloître, en me rappelant de plus la salle spacieuse de l'Hôtel de ville de Wissembourg, où je vis, il y a peu de mois, la collection d'antiquités et d'objets d'art de toute nature, trouvés dans les environs et réunis dans des vitrines, je n'ai pu m'empêcher de songer à la condition précaire de nos collections de Strasbourg, toujours faute de local.

Nous sommes, Messieurs, à la veille d'un nouveau déménagement, après avoir occupé trois salles du Petit-Séminaire, à peine depuis quatre ans, au moment où nous préparions la confection d'un catalogue, maintenant que la plupart des objets soigneusement nettoyés avaient trouvé un classement, grâce aux soins de M. *Pœhlmann*, un de nos membres les plus zélés, qui a bien voulu consacrer de longues heures à ce travail difficile et délicat. L'extension prise par l'institution établie dans les bâtiments de Saint-Étienne nécessite cette mesure. Les salles que nous occupons vont redevenir salles de classes; le préau et le cloître, sous lequel notre musée lapidaire a trouvé un asile, serviront derechef aux récréations des élèves. Il en résulte que notre travail de classement est à recommencer.

Vous savez combien il est difficile de trouver à Strasbourg un local qui puisse être approprié à un musée. Heureusement la ville nous est venue en aide. Nous pourrons installer nos collections dans trois salles spacieuses d'un des bâtiments de l'ancienne Académie, et il nous restera une salle pour nos réunions mensuelles.

De plus, les monuments lapidaires de grandes dimensions, comme les sarcophages déterrés près de la porte Blanche, les colonnes romanes provenant de l'église de Mutzig, etc., trouveront une place très convenable dans le jardin attenant que M. l'administrateur de la ville a également mis à notre disposition.

En somme, nous occuperons une superficie presque double de celle que nous avions au Petit-Séminaire; déjà celle-ci allait devenir insuffisante, vu le nombre d'objets que nous fournissent les fouilles et les dons qui nous arrivent de diverses parts.

En parlant de dons, je dois une mention spéciale à Mme veuve *Grunelius*, qui, en souvenir de l'intérêt que son mari défunt a manifesté dans diverses circonstances à la formation d'un musée d'objets d'art et d'anti-

quités locales, a daigné remettre à votre Président une somme de *deux mille marcs* pour acquisitions. Je me fais un devoir de donner ici à Mme *Grunelius* un témoignage public de notre profonde reconnaissance; vous voudrez bien, Messieurs, vous y associer.

Ces dons sont une preuve que notre action n'est pas stérile et que l'utilité de nos tendances est reconnue.

Je passe à nos publications. Plusieurs circonstances nous ont déjà une fois amenés à ne faire qu'une émission, en réunissant les deux livraisons du *Bulletin* en un seul volume. Il est probable que ce cas se répétera. Outre les Mémoires, dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir lors de la dernière séance générale, le volume renfermera:

Notice sur le tumulus de *Schalbach*, avec deux planches, par M. *Schlosser.*

Ausgrabungen des Gœthehügels bei Sessenheim. Rapport sur les fouilles exécutées près de *Sessenheim*, dans la butte à laquelle s'attache le nom de Gœthe, avec une planche, par M. le professeur *Martin.*

Les *ex-libris* de Schœpflin, avec deux gravures sur bois, par M. *Benoît.*

Notice sur un manuscrit du dixième siècle, par M. le professeur *Schmidt.*

Note sur l'exemplaire de la Chronique de Kœnigshoven, qui a servi pour l'édition de Schilter, en 1699, et qui fait partie de la bibliothèque du Séminaire diocésain, par M. le chanoine *Dacheux*, supérieur de cet établissement.

Guldenthaler alsacien à l'effigie de Ferdinand Ier, empereur, par un de nos anciens collègues du Comité de Strasbourg, M. *Lehr*, professeur de droit à Lausanne.

Argentoratum. Un travail d'ensemble sur Strasbourg, sous les Romains, par M. *von Apell*, avec deux plans.

Une série de plans et de dessins relatifs aux trois châteaux de Ribeauvillé et au château de *Guirbaden*, exécutés par M. l'architecte *Winkler.*

Le plan de l'église ronde de Honcourt, calqué sur le dessin qu'en avait exécuté Silbermann et qui a péri en 1870.

J'ai fait ce calque en 1858, à l'époque où, grâce à l'obligeance de M. le bibliothécaire Jung, les cartons des dessins et des notes sur nos antiquités locales, légués à la ville par M. Silbermann, avaient pour moi aussi peu

de secrets que la belle collection de nos anciens manuscrits. C'est avec une indicible satisfaction que je me reporte en esprit dans ces salles hautes et admirablement éclairées de l'ancien chœur des Dominicains, où presque chaque semaine je passais quelques heures du jeudi, le seul jour que mes occupations d'état me laissassent alors libre, à prendre connaissance de la riche collection de dessins et de miniatures, à étudier l'un ou l'autre de nos manuscrits, surtout l'œuvre de Herrade de Landsberg, le *Hortus deliciarum*, que M. Jung mettait à ma disposition avec une bienveillance et une sorte d'empressement, dont je garderai le meilleur souvenir. Si l'édition de calques pris sur les principales miniatures de cet important ouvrage est devenue possible, une part en revient à l'éminent bibliothécaire, qui se montrait on ne saurait plus sympathique envers les travailleurs sérieux.

Les planches exposées dans la salle vous prouvent, Messieurs, que l'œuvre ne chôme pas — huit feuilles sont tirées, les deux suivantes sont en préparation, le texte est à l'impression —; dans l'intervalle de peu de mois, la quatrième livraison sera entre les mains des ayants droit. J'espère qu'ils pourront également recevoir la cinquième dans le courant de l'année prochaine. Si la publication a eu des retards, c'est que j'espérais être assez heureux de pouvoir réunir quelques matériaux de plus, de découvrir, comme il m'est arrivé dans la bibliothèque de Berne, quelque manuscrit pouvant fournir d'utiles rapprochements pour l'étude de ces intéressantes miniatures. J'en ai déjà fait mon profit. Veuillez être bien convaincus, Messieurs, que je ne négligerai rien pour donner, avec les éléments dont nous disposons encore, une idée aussi fidèle que possible de cette œuvre étonnante, élaborée dans la cellule d'une humble religieuse dont le nom restera toujours uni à celui de sainte Odile et que nous pouvons considérer comme une de nos gloires nationales.

Je vais, Messieurs, donner la parole à M. l'architecte Ringeisen, qui veut bien nous entretenir des travaux entrepris par la Société des monuments historiques ou exécutés sous ses auspices, puis à M. le trésorier Kurtz, qui nous présentera son rapport sur la gestion financière de l'année.

M. le Président donne la parole à M. Ringeisen pour son rapport sur les travaux exécutés dans l'intervalle des deux séances générales. *Rapport d'ensemble sur les travaux d'art.*

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des travaux de déblai et de consolidation exécutés pendant le cours de l'année 1882 sur les fonds ou avec le concours de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Mackwiller. Thermes romains. 280 fr.

Vous savez, Messieurs, toute l'importance que la Société des monuments historiques a attachée, dès le début, à la découverte et à la mise au jour de la villa et des thermes romains de Mackwiller.

Des travaux importants de déblai ont été entrepris de 1860 à 1862, sous la direction principale de M. le pasteur Ringel, et ont donné lieu à des subventions successives qui se sont élevées jusqu'à 3,250 fr.

Ces témoins, parvenus jusqu'à nous, des mœurs et des coutumes de la population gallo-romaine dans nos contrées, méritent donc une attention particulière pour leur conservation.

De leur nature, ils résistent facilement à l'action du temps. Mais ils exigeraient pour leur entretien une surveillance active et continue que l'on n'est pas encore parvenu à organiser.

En attendant, notre collègue de Drulingen, M. Schlosser, a signalé à votre Comité une série de travaux urgents à exécuter, pour arrêter le déchaussement des parties supérieures des murs, quelque peu compromises par des visiteurs ignorants ou indiscrets et par les plantes parasites qui disjoignent les assises.

Un crédit de 250 fr. avait été ouvert à cet effet sur l'exercice précédent; vous serez heureux d'apprendre que les travaux ont été exécutés dans le courant de la bonne saison et ont produit un excellent résultat.

Le montant des dépenses s'élève à la somme de 280 fr.

Vous voudrez sans doute, Messieurs, vous joindre au Comité pour remercier notre collègue, M. Schlosser, de son bon concours pour la conservation de ces ruines si intéressantes.

Dreystein, 874 fr.

Nous n'avons pas besoin de vous dire, Messieurs, tout l'attrait qui s'attache aux ruines qui entourent le plateau de Sainte-Odile.

Parmi les plus intéressantes, il faut compter les châteaux de Dreystein.

Ces châteaux à l'état de ruines, masqués par des bois épais, présentaient des difficultés d'accès pour les visiter, les explorer et étaient de plus en plus compromis par une végétation exubérante.

Des travaux préparatoires avaient été convenus depuis longtemps pour enlever les arbres (je ne dis pas les arbustes) qui avaient poussé dans les murailles, les ébranlaient et menaçaient de les détruire.

Un premier crédit de 132 fr. avait été ouvert à cet effet en 1881 par votre Comité.

Ces travaux préliminaires, exécutés avec intelligence par les soins de l'administration forestière et de M. Héring, notre collègue de Barr, ont permis d'entreprendre, en 1882, les travaux de déblai et de consolidation,

indispensables pour soutenir les parties les plus compromises du bâtiment.

Ces travaux ont fait l'objet d'explications très détaillées, fournies au Comité par notre collègue, M. Salomon. Ils donneront lieu à un mémoire spécial, lorsque les travaux seront terminés, indiquant la nature et l'importance des travaux exécutés et les résultats obtenus comme consolidation et comme constatation des lieux.

La dépense justifiée s'élève à 874 fr.

Ces premiers travaux, exécutés par un petit atelier, créé par les soins de M. Salomon et sous sa direction immédiate, ont eu un bon résultat et soutiendront pour longtemps encore des parties de murailles compromises et qui par leur chute en eussent entraîné d'autres plus importantes.

Le principe suivi a été de :

1° Soutenir, consolider au moyen de matériaux recueillis sur place et judicieusement appropriés, les brèches et les parties menaçantes;

2° Rétablir les parties effondrées lorsqu'elles étaient bien caractérisées et qu'elles pouvaient avoir un intérêt utile pour en maintenir et consolider d'autres encore en place;

3° Mais surtout ne pas restaurer ni innover.

Ce principe, préconisé par la Société, est le seul moyen pratique commandé par les circonstances, en présence de besoins si considérables et de ressources si limitées.

Je crois être l'interprète de toute l'assemblée en remerciant M. Salomon de son concours actif et dévoué, et en le priant de vouloir bien continuer, sur les premiers fonds disponibles, l'œuvre de consolidation qu'il a si bien commencée.

Schlestadt.
Hoh-Kœnigsbourg.

Vous me permettrez, Messieurs, de dire ici quelques mots sur des travaux exécutés sinon sur vos fonds, au moins sous votre impulsion.

La ville de Schlestadt, depuis la démolition de ses remparts, est absorbée par ses travaux d'agrandissement et de rectification de son ancienne enceinte, qui engagent tous ses fonds et l'obligent à la plus stricte économie.

Cependant elle n'entend pas rester étrangère à la conservation de ses édifices anciens. Stimulée par les travaux récents, entrepris avec tant de bienveillance au château du Kœnigsbourg par l'Administration supérieure et par la Société des monuments historiques, elle a tenu à les compléter en faisant établir par M. Stamm, l'architecte de la ville et aussi notre collègue, les travaux de chaînage, d'ancrage nécessaires pour arrêter la poussée de la première tour d'entrée qui autrefois servait de puits et qui

se lézardait profondément sous la pression de décombres qu'on y avait imprudemment jetés.

Ces travaux, exécutés par M. Metz, de Dambach, le serrurier habile, qui avait été chargé des travaux de consolidation des grandes voûtes, ont très bien réussi et nous font espérer que cette partie de l'ancien château sera ainsi préservée de la ruine imminente qui la menaçait.

Nous croirions manquer à toute équité en omettant un nom qui se trouve intimement lié à ces travaux, celui de M. Dietsch, Gustave, de Lièpvre, l'industriel éminent qui ne se contente pas de faire progresser ses établissements et de les doter d'institutions de secours et de prévoyance, mais qui trouve encore le temps de consacrer son activité aux investigations et à la conservation du Hoh-Kœnigsbourg.

C'est à son initiative privée que nous devons les déblais des deux grosses tours et de toute la façade occidentale des ouvrages avancés du grand château; et, tout récemment encore, la publication d'une petite brochure, très intéressante, indiquant les origines du château, ses développements, en s'appuyant sur des textes puisés à bonne source et les expliquant par six feuilles de photographies et un plan.

Tous ces faits sont des titres à la reconnaissance de la Société pour la conservation des monuments historiques et nous sommes heureux d'avoir l'occasion d'en rappeler le souvenir.

Schlestadt. Fausse-Porte. Vous serez encore heureux d'apprendre, Messieurs, que, soucieuse de conserver ses vieux édifices, la municipalité de Schlestadt vient de faire réparer une ancienne porte de ville, dite Fausse-Porte, qui correspond à une des rues principales.

La dernière guerre avait compromis l'escalier en pierre extérieur, conduisant à la galerie et aux quatre échauguettes d'angle de l'étage supérieur de cette tour.

Ces travaux ont amené la réparation des enduits extérieurs et on a trouvé, en deux endroits, les traces de peintures murales, un peu effacées, que l'on a soigneusement respectées. Elles représentent :

Celles de la voûte : un grand aigle héraldique de sable, couronné, becqué et membré d'or, ayant le corps traversé d'une banderole de même, brochant sur les ailes en fasce; celles au-dessus de la porte ogivale de la face *sud*, une grande figure du Christ en croix, accompagnée de la sainte Vierge et de saint Jean sur le premier plan; de saint Christophe et d'un autre personnage très effacé sur le second plan.

Ces peintures, qui paraissent dater de la fin du seizième siècle, sont faites

très largement. Sans avoir une grande valeur artistique, elles indiquent cependant les habitudes traditionnelles de nos anciennes villes d'Alsace et méritent à ce titre d'être conservées.

J'ai été très heureux de faire valoir auprès de mes collègues du conseil municipal de Schlestadt l'importance que la Société attache à la conservation de ces vieux souvenirs historiques et je ne doute pas, Messieurs, que vous ne ratifiiez mon initiative.

Ces travaux ont été confiés à M. Dénecken, artiste modeste et consciencieux, qui a déjà exécuté pour l'église Saint-Georges de Schlestadt des peintures murales que je me permettrais de louer si je n'avais pas participé à leur direction, et qui a fait aussi pour le compte de la Société des calques et des relevés de vieilles peintures murales qui lui ont valu des encouragements et une médaille.

Espérons donc que ces travaux seront convenablement exécutés et qu'ils feront revivre une page de notre histoire locale qui allait disparaître.

Avant de terminer, permettez-moi encore d'ajouter que M. l'abbé Gyss, ancien aumônier à l'hospice d'Obernai et notre collègue, a informé le Comité à sa dernière séance que des ouvriers, exploitant une carrière de terre glaise, dans la direction de la colline appelée *Bühl*, à cent pas du chemin qui conduit d'Obernai à Bœrsch, ont mis successivement à découvert, à 1 mètre environ de profondeur du sol, un assez grand nombre de squelettes humains. Malheureusement ils n'ont prévenu personne de ces faits, et au fur et à mesure qu'ils découvraient des ossements, ils les réunissaient en jetant de la terre par-dessus. Obernai. Cimetière.

Il résulte des explications fournies par les ouvriers, que ces corps étaient disposés par groupes, mais sans ordre, placés dans toutes les directions, ce qui laisse supposer une série de fosses, creusées dans ce but et dans lesquelles les cadavres auraient été jetés plusieurs à la fois.

La partie du terrain qui est décapée montre encore maintenant des débris d'ossements, de sorte que les déblaiements ultérieurs pourront mettre encore à jour d'autres squelettes. On n'a trouvé, paraît-il, ni armes, ni bijoux, etc. Un seul des squelettes aurait été enfermé entre deux grandes dalles grossièrement taillées qu'on voit encore dans le sol.

A quelle époque ce champ des morts remonte-t-il? Est-ce un cimetière ou simplement le lieu de sépulture de guerriers tombés après un combat livré dans cette vallée?

Votre Comité a prié M. l'abbé Gyss de vouloir bien continuer à prendre



intérêt à ces fouilles et a mis à la disposition ce qui pourrait être nécessaire sur le crédit ouvert au budget à cet effet.

M. le Président a également promis son concours. Espérons que les fouilles ultérieures fourniront des indices suffisants pour fixer la nature et l'époque de ces inhumations et permettront d'ajouter un nouveau chapitre à l'œuvre capitale entreprise et poursuivie avec tant de succès par notre honoré Président.

Conclusion.

Vous avez sans doute remarqué, Messieurs, que les sommes affectées à nos travaux de consolidation n'ont pas encore eu cette année l'importance de celles d'autrefois. Mais, outre que nous avons été retenus par les dépenses que nécessite la publication de la *Herrade,* publication que nous nous efforçons de rendre aussi complète que possible, nous avons dû prévoir les dépenses qu'exigeront l'appropriement du nouveau local de nos séances, ainsi que le déplacement des collections qui constituent notre musée. Heureusement, comme vous l'a dit notre honorable Président, que l'administration de la ville, prenant en considération nos faibles ressources et l'importance des réparations à faire aux bâtiments, a bien voulu prendre à sa charge les frais d'appropriement. De ce côté au moins le local habituel de nos séances sera assuré.

Resteront encore le transport et l'aménagement des grandes pierres de toute nature, qui actuellement n'occupent pas moins que l'emplacement des quatre galeries du cloître Saint-Étienne et de toute sa cour intérieure; puis ensuite, la multitude des petits objets en bronze, poteries, verres, bijoux, etc., contenus dans quatre grandes vitrines et dans ciuq autres armoires plus petites et qui demanderont un travail et une attention soutenus.

Ces travaux seront longs, pénibles et dispendieux.

Nous serons donc encore astreints, pour les secours à accorder, à la plus stricte économie.

Heureusement que nos monuments ont la vie dure et périssent moins par l'action du temps que par la main des hommes. A cet égard, notre intervention et la propagation de nos principes peuvent toujours être efficaces.

Nous vous dirons donc, chers collègues: Cherchons, chacun de nous, à convaincre un ami, à l'enrôler sous notre bannière, et au lieu de 380 que nous comptons, nous pourrons arriver à 500. C'est le plus sûr moyen d'augmenter nos ressources.

Quant à nous, sentinelle avancée, toujours sur la brèche, si nous voyons

quelqu'un de nos chers monuments menacés, nous crierons à la rescousse, et si momentanément nous ne pouvons y contribuer de notre bourse, nous tâcherons d'y suppléer par un redoublement d'efforts et de dévouement.

L'assemblée a suivi avec un intérêt croissant l'exposé lucide de M. l'architecte Ringeisen, qui est salué d'applaudissements.

La parole est à M. le trésorier Kurtz, qui donne lecture des comptes de l'année 1882.

Compte de 1882.

RECETTES.

Reliquat de 1881		9,396f 71c
Ce reliquat se décompose ainsi:		
Fonds déposés à la Banque d'Alsace et de Lorraine	463f —c	
En caisse	651 36	
En dépôt chez le Président	400 —	
Prix d'acquisition des titres de l'Emprunt d'Allemagne, déposés à la Banque d'Alsace et de Lorraine	7,882 35	
Somme égale	9,396 71	

Recettes ordinaires.

CHAP. Ier. *Intérêts de capitaux.*

Intérêts provenant des titres de la Reichsanleihe 1882	318 40	
Intérêts des fonds déposés en compte courant à la Banque d'Alsace et de Lorraine	27 65	
		346 05

CHAP. II. *Cotisations des sociétaires.*

1° Cotisations perçues pour l'exercice 1882, à Strasbourg	155 quittances.	
2° Au dehors	207 »	
	362 »	
A reporter		9,742f 76c



Report			9,742f 76c
A 10 fr. l'une, fait			3,620 —

Il a été détaché du registre à souche 386 quittances.

De ce chiffre il faut déduire les quittances retournées, se rapportant à des démissionnaires et des décédés, savoir . . . . 24 »

Restent. . . . 362 »

Chiffre égal à la première récapitulation.

CHAP. III. *Subventions.*

§ 1. Subventions ordinaires.

Subvention de la Haute-Alsace pour l'exercice 1882/83	500f —c	
Subvention de la Basse-Alsace pour l'exercice 1882/83	1,500 —	

§ 2. Subventions extraordinaires.

Subvention de l'État pour acquisition d'objets d'art et d'antiquité	2,500 —	
Remboursement des frais de transport des colonnettes de l'église de Mutzig	10 25	
Don de Madame Grunelius, de Kolbsheim . .	2,500 —	
		7,010 25

CHAP. IV. *Recettes diverses.*

Remboursement fait par M. Schlosser d'un excédant non dépensé pour les Thermes de Mackwiller	10 15
Total des recettes.	20,383f 16c

DÉPENSES.

Dépenses ordinaires.

CHAP. Ier. *Frais de bureau et d'administration.*

§ 1. Location et entretien du local des séances.

A. Loyer du local occupé par la Société dans les bâtiments de l'ancien Petit-Séminaire, année 1882 et 1er trimestre de 1883 . .	1,250f —c
B. Assurance contre l'incendie du mobilier et de la bibliothèque, prime pour 1883 .	12 50
A reporter	1,262f 50c

Report . . .	1,262f 50c	
C. Balayage du local	100 —	
D. Disposition de la grande salle de l'Aubette pour la tenue de l'assemblée générale de la Société en mai 1882	12 50	
§ 2. Frais d'administration.		
A. Indemnité au commis du président . . .	200 —	
B. Indemnité au commis du trésorier . . .	150 —	
§ 3. Frais de bureau.		
A. Affranchissement de la correspondance et d'envois divers	29 17	
B. Indemnité au garçon de bureau faisant les courses en ville pour la Société	40 —	
C. Imprimés d'administration	374 31	
D. Frais de bureau divers	48 13	
E. Droits de garde et de renouvellement des titres déposés à la Banque d'Alsace et de Lorraine	3 20	
§ 4. Frais de perception.		
A. Encaissement des quittances des cotisations payées par les membres domiciliés à Strasbourg	40 —	
B. Encaissement des quittances recouvrées par la poste	155 06	
§ 5. Entretien du mobilier et du musée.		
Acquisition d'une armoire antique	375 —	
Acquisition d'une vitrine pour les objets du musée	1,125 —	
Acquisition d'un médaillier	275 —	
Différents travaux de réparation	42 61	
		4,232f 48c
Chap. II. *Fouilles, recherches, travaux de conservation.*		
§ 1. Fouilles.		
§ 2. Recherches, travaux de conservation.		
Travaux de conservation exécutés aux Thermes de Mackwiller	280 —	
A reporter	280f —c	4,232f 48c

Report	280f —c	4,232f 48c
Travaux de maçonnerie faits au château de Dreystein	874 —	
Frais de transport et de mise en place de monuments conduits au musée de la Société.	49 47	
Prix d'acquisition d'anciens costumes achetés dans la vente Mæhn	1,254 75	
		2,458 22
CHAP. III. *Publication du Bulletin de la Société.*		
Payé à la maison Schultz et Cie pour fourniture de planches et de gravures pour le Bulletin de la Société.	288f 12c	
		288 12
CHAP. IV. *Dépenses diverses et imprévues.*		
§ 1. Encouragements et gratifications.		
§ 2. Frais de déplacement	22f 50c	
		22 50
Total des dépenses ordinaires		7,001f 32c

Dépenses extraordinaires.

Publication du *Hortus deliciarum.*		
Payé à M. Kræmer, photographe, un premier acompte à valoir sur la fourniture de la 4e livraison du *Hortus deliciarum*	1,500f —c	
Payé à la manufacture de papier de la Robertsau, pour fourniture supplémentaire de papier, destinée au tirage du *Hortus deliciarum*.	28 80	
Total des dépenses extraordinaires		1,528f 80c

RÉCAPITULATION.

Recettes.

Reliquat de 1882	9,396f 71c	
Recettes ordinaires.		
CHAPITRE Ier. Intérêts de capitaux	346 05	
— II. Cotisations des sociétaires	3,620 —	
— III. Subventions	7,010 25	
— IV. Recettes diverses	10 15	
Total général des recettes.		20,383f 16c

Dépenses.

Dépenses ordinaires.

CHAPITRE Ier.	Frais de bureau et d'administration.	2,414^f 87^c	
	Mobilier et acquisitions.	1,817 61	
— II.	Fouilles, recherches et travaux de conservation.	2,458 22	
— III.	Publication du Bulletin de la Société.	288 12	
— IV.	Dépenses diverses et imprévues . .	22 50	
			7,001^f 32^c

Dépenses extraordinaires.

Publication du *Hortus deliciarum*	1,528 80
Total général des dépenses	8,530 12

Balance.

Recettes	20,383^f 16^c
Dépenses	8,530 12
Reliquat	11,853 04

Qui se décompose ainsi :

Fonds déposés à la Banque d'Alsace et de Lorraine	593^f 66^c	
En caisse.	1,727 03	
En dépôt chez le président.	1,650 —	
Prix d'acquisition des titres de l'emprunt d'Allemagne, déposés à la Banque d'Alsace et de Lorraine	7,882 35	
		11,853^f 04^c

Ces comptes sont approuvés par l'assemblée.

Conformément aux statuts, M. Straub dépose son mandat de président, en remerciant MM. les collègues du Comité de l'assistance qu'ils lui ont prêtée pendant le cours de l'année. Sur la proposition de M. Sengenwald, il est réélu par acclamation.

M. le Président rappelle ensuite les noms de MM. les membres du Comité que le sort a désignés comme sortants : MM. Blanck, Ohleyer, Barack et Berlage pour le Comité de Strasbourg, et M. Fleischhauer pour celui de Colmar. Tous ces messieurs ont été à remplacer ou à réélire pour cinq ans.

Enfin il annonce la démission de M. le professeur Euting, chargé d'une mission d'exploration scientifique en Orient, laquelle exige au moins deux années d'absence. M. Euting avait encore quatre années à siéger au Comité. En faisant cette communication, M. Straub paie un juste tribut de regrets au savant explorateur de nos Vosges, dont le concours intelligent et une complaisance à toute épreuve nous ont été si souvent utiles.

MM. les membres ont été réélus; M. Pœhlmann, conseiller du Gouvernement, a pris la place de M. le professeur Euting.

Voici le résultat du scrutin :

MM. Blanck.	41	voix.
Barack.	41	»
Berlage	40	»
Ohleyer	38	»
Fleischhauer	34	»
Pœhlmann	31	»

Les voix perdues se sont réparties sur M. Dacheux, chanoine, supérieur du séminaire diocésain, 10; M. Winkler, architecte, 5; M. Rœderer, 2, et M. Nissen, professeur, 1.

La séance est levée à 3½ heures.

Séance du Comité du 4 juin 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. Barack, Keller, Michaëlis, Nessel, Pœhlmann, Ringeisen, Sengenwald et Salomon, secrétaire.

M. Berlage se fait excuser.

Le procès-verbal de la séance du 7 mai 1883 est lu et adopté.

M. le Président donne lecture du procès-verbal de la séance générale du 17 mai dernier, qui est adopté.

M. le Président explique que la séance générale n'a pas pu être remise à plus tard, puisque c'est pour ce jour seulement que la franchise de retour pour les personnes du dehors avait été accordée; une remise aurait nécessité une nouvelle autorisation à demander à Berlin.

Les personnes suivantes sont admises comme membres de la Société :

MM. Delsor, curé à Wahlenheim;
Waller, professeur au Séminaire diocésain;
Rey, *idem;*
Klipfel, aumônier de l'établissement de Sainte-Barbe.

Il sera statué à la prochaine séance sur l'admission d'un autre membre.

M. le Président communique une lettre de M. l'administrateur municipal, qui regrette d'être arrivé à Paris trop tard pour faire l'acquisition de l'*Évangéliaire,* provenant de l'ancienne bibliothèque de la cathédrale, et dont M. le professeur Schmidt a entretenu le Comité il y a quelque temps. Le manuscrit était vendu à un collectionneur de Bâle.

M. l'administrateur avait l'intention de l'acheter sur les fonds de l'Œuvre Notre-Dame et de le restituer à la cathédrale.

Le bureau est renommé par acclamation; les membres présents acceptent.

La réunion générale du Haut-Rhin devra avoir lieu à Colmar, le 20 juin 1883, à 3 heures.

M. Ringeisen entretient le Comité de quelques trouvailles faites à Heidolsheim (canton de Markolsheim), dans un tumulus, dont une partie resterait encore à explorer. Plusieurs objets provenant de ces fouilles sont déposés sur le bureau.

Heidolsheim, canton de Markolsheim.

«La commune de Heidolsheim fait rehausser le niveau de son cimetière par voie de prestation volontaire. A cet effet, elle a mis à la disposition des prestataires un terrain communal au canton dit *Bittlich,* à environ 300 mètres au nord du village et 1 kilomètre de la voie romaine.

«Ce terrain, autrefois en nature de forêt, est actuellement en culture. Il est divisé en plusieurs lots. Un de ces lots, présentant une proéminence au milieu de sa longueur, vient d'être livré aux prestataires pour être nivelé, et on a commencé par faire passer la charrue pour rendre le terrain plus meuble et plus facile à enlever. La terre est légère et noirâtre.

«Dans cette opération on a découvert, sous la partie la plus élevée du terrain : 5 squelettes orientés, des poteries en terre grossière, des objets en bronze et en fer, dont les principaux ont été conservés à la mairie et que M. le maire, M. Schneider, met gracieusement à la disposition de la Société.

«Détails :

«Les remblais effectués jusqu'à présent sont insuffisants.

«Le champ voisin sera entrepris à son tour lorsqu'il aura été défriché. Il présente également une proéminence comme celui déjà défoncé.

«Cet emplacement a dû être le centre d'un ancien tumulus, comme il en existe encore un dans le voisinage et qui aura été nivelé et étendu aux dimensions actuelles, qui sont environ de 40 mètres de diamètre sur 80 de hauteur au centre.

«Il est probable qu'on trouvera également dans le champ voisin des squelettes et des vases.

«Il y aura donc lieu de prier MM. le maire, le curé et l'instituteur, les personnes qui ont bien voulu m'accompagner sur les lieux et me donner les renseignements que j'ai l'honneur de vous communiquer, de vouloir bien continuer leurs soins, de recueillir aussi intact que possible ce qu'on pourrait découvrir; surtout en tenir note et tâcher de trouver quelqu'un qui veuille bien s'assujettir à suivre ces fouilles; mettre un fonds à la disposition de ces messieurs, pour encourager les travailleurs à recueillir et à protéger les trouvailles.»

Le Comité remercie M. Ringeisen de son intéressante communication.

M. Salomon dit que les travaux au Dreystein, votés par le Comité, ne se feront sans doute qu'au mois d'août; le Comité autorise M. Salomon à dépasser, le cas échéant, le crédit voté et inscrit au budget pour cet objet.

La séance est levée à 4 heures.

Séance générale tenue à Colmar, le 20 juin 1883, au Musée des Unterlinden.

La réunion générale a eu lieu à Colmar, le 20 juin 1883, à 3 heures de l'après-midi, au musée des Unterlinden, sous la présidence de M. le chanoine Straub.

Trente-quatre membres sont présents.

MM. Barack, de Müllenheim-Rechberg, Michaëlis, Petiti et Salomon, membres du Comité, se font excuser.

MM. Fleischhauer, Schlumberger, Rod. de Türckheim, arrivé pendant la séance, ont pris place au bureau.

En l'absence de M. le secrétaire, M. Delsor est prié de tenir la plume.

Après avoir déclaré la séance ouverte, M. le Président a prononcé l'allocution suivante:

« Messieurs,

« Il m'est difficile de dire avec quelle satisfaction j'ouvre cette séance générale, après cette longue et regrettable interruption, amenée par les événements de 1870 et prolongée par des circonstances de natures diverses.

« Vous le savez, Messieurs, c'est le jour de la quatrième assemblée générale, le 27 octobre 1859, qu'il fut arrêté à l'unanimité que la Société tiendrait annuellement une séance générale à Colmar, dans l'intention d'y traiter les questions locales et de délibérer sur place sur la meilleure application des fonds destinés aux travaux de conservation dans le Haut-Rhin. L'adoption de cet article réglementaire ne fut pas seulement un acte de courtoisie, comme l'appela alors M. Odent, préfet du Haut-Rhin, mais encore un acte de haute convenance et de justice envers les membres de ce département, dans le nombre desquels nous comptions l'élite de nos travailleurs alsaciens, et dont la collaboration nous est devenue si précieuse. La première séance générale date du 21 avril 1860. Deux ans plus tard eut lieu l'installation du sous-comité de Colmar, qui jusqu'en 1870 eut ses réunions périodiques et dont les procès-verbaux, soigneusement rédigés, ont été régulièrement transmis au Président et insérés dans les volumes de notre *Bulletin*. Il suffit de parcourir ces comptes rendus pour se convaincre de la louable émulation avec laquelle le sous-comité du Haut-Rhin s'occupa des antiquités locales et donna, dès le début, la preuve d'une vitalité étonnante pour ceux-là seulement qui n'eussent point connu les éléments dont il se composait. Je dois citer M. le conseiller de la cour impériale *Véron-Réville* et le spirituel auteur de l'*Alsace à table*, M. *Gérard*, qui se sont succédé dans la charge de président; M. *Ignace Chauffour*, dont l'érudition et les connaissances archéologiques nous ont toujours confondus; M. le président *Hamberger*, aux soins duquel la Société le doit d'être copropriétaire d'un de nos intéressants châteaux des Vosges; M. le conseiller *Huot*, qui nous tint si souvent sous le charme de ses *Causeries alsaciennes*, comme il appelait lui-même les délicieux rapports qu'il présentait à la suite de ses excursions; M. l'archiviste *Briele*, qui dans plusieurs séances se fit l'éloquent et savant interprète de chartes originales; M. *Frantz*, littérateur distingué, doublé d'un archéologue, fonctionnaire aussi érudit que complaisant, dont l'intervention officielle nous a été fréquemment utile; le modeste savant, auquel l'Alsace doit l'ouvrage classique sur la topographie du Haut-Rhin, M. *Stoffel*, le dernier de cette série d'illustres collaborateurs, qui nous ont quittés pour une vie meilleure. *Que*

leur mémoire soit bénie! Je citerai ensuite M. *Auguste Stœber*, le nestor de nos littérateurs alsaciens; l'éditeur des œuvres inédites de Grandidier; M. *Liblin*, aujourd'hui encore à la tête de la *Revue d'Alsace;* M. *Mossmann*, dont la plume élégante étrenna le *Bulletin* d'une série d'études remarquables; l'infatigable pionnier de la science archéologique, M. *Ingold*, qui alors déjà, dans ses fouilles de Wittelsheim et d'Aspach, nous révéla les mystères de la tombe; M. l'abbé *Hanauer*, qui s'est érigé un monument impérissable par la publication de ses *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne;* le judicieux et intelligent collectionneur, aujourd'hui président de la Société Schœngauer, M. *Fleischhauer*, auquel nous devons la gracieuse réception dans cette enceinte, où tout respire le respect du passé et prouve ce que peut faire une administration aux vues larges, dans un pays où les grandes fortunes sont au service des grandes idées.

«Faut-il s'étonner que, grâce à l'impulsion imprimée par ces hommes éminents qui ont tous siégé au sous-comité de Colmar, l'action conservatrice n'a peut-être été nulle part ailleurs plus sensible, pendant la période de 1860-1870, que dans le Haut-Rhin? Mon honorable collègue, M. l'architecte Ringeisen, vous dirait bien mieux que moi avec quelle entente MM. Hartmann, Schœllhammer et Ortlieb ont exécuté des travaux de déblai et de consolidation aux châteaux de Hohenlandsberg, de Plixbourg, d'Éguisheim, d'Engelburg, de Kageneck, de Morimont; avec quel soin religieux on a abrité dans le cloître de cette église plusieurs pierres tombales, auxquelles s'attachent de pieux souvenirs; avec quel zèle on a recueilli les débris de sculptures provenant d'anciens monastères, sauvé et conservé au pays, au prix de grands sacrifices, des objets précieux, longtemps enfouis en terre, préservé de la dégradation des peintures antiques, comme celles du remarquable triptique de Bühl.

«Aussi, en tenant aujourd'hui notre séance dans cette ville, Messieurs, nous ne saurions avoir la pensée de vous encourager, nous venons au contraire nous édifier au milieu de vous, nous venons nous réjouir à la vue de ce qui a été fait et de ce qui se fait encore dans l'intérêt de la conservation de nos monuments historiques. Nous venons resserrer les liens qui unissent les membres de la commune patrie. Veuille le sous-comité de Colmar, réorganisé depuis quatre ans, continuer à nous prêter son appui si utile, et *unitis viribus* travailler avec nous dans cette œuvre éminemment patriotique, qui consiste à sauver de l'oubli et à préserver de la ruine les témoins d'un passé si glorieux pour notre chère Alsace!»

M. *Fleischhauer* a répondu à M. le Président en ces termes:

« Messieurs,

« C'est avec une bien grande satisfaction que j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue dans ce vénérable cloître et cette élégante nef des Unterlinden qui abritent aujourd'hui les Musées Schœngauer, celui d'histoire naturelle et d'ethnographie et notre intéressante Bibliothèque; elle attend depuis une longue série d'années une installation plus digne d'elle, elle apparaîtra alors sous un aspect tout différent et beaucoup plus flatteur.

« Ce n'est pas sans une certaine appréhension que le Président du Comité Schœngauer se présente devant l'aréopage de la Société de conservation des monuments historiques d'Alsace; non qu'il ait la conscience chargée ou bourrelée, mais nous avons dû veiller à la conservation de notre bâtiment, y faire d'indispensables réparations: or, sans le vouloir nous aurons peut-être commis certaines hérésies architecturales, certains méfaits de détail que nous ne parviendrons jamais à celer aux yeux exercés et à la haute pratique des primats de la science archéologique dont nous sommes entourés. Aussi est-ce avec toute l'humilité qui sied à un profane de mon espèce que je déclare me soumettre à vos critiques; j'espère que cet acte spontané de contrition les rendra plus indulgentes et moins investigatrices. Vous passerez sur les détails.

« De longues années se sont passées depuis la dernière réunion de notre Société à Colmar; elles ont eu leur cortège d'événements et de transformations imprévues, leur funèbre moisson a bien éclairci nos rangs: elle a porté sur ceux de nos membres dont nous étions si bien habitués à accepter la prépondérance et à la science desquels notre Société a été redevable non seulement de sa fondation, mais aussi de l'importance qu'elle a acquise: ils resteront toujours éminents dans nos souvenirs; ce culte des morts, quoique empreint de tristesse, est une réminiscence qui élève et relève. Aussi n'avons-nous pas perdu et ne perdrons-nous pas courage. Grâce au dévouement et aux efforts distingués de l'honorable Président qu'en lieu de scrutin des acclamations unanimes portent chaque année au fauteuil, notre Société est prête à regagner ce qu'elle avait momentanément perdu, nous l'en félicitons et lui en sommes bien reconnaissants.

« Il est un terrain neutre sur lequel les opinions se discutent avec les allures les plus indépendantes, où les mains se rencontrent et se serrent sans arrière-pensée aucune, c'est celui de l'archéologie: alors surtout que ses adhérents mettent sans exceptions leurs efforts et leur savoir au service d'une cause noble et généreuse. En est-il une plus belle que

celle de conserver aux générations futures, à leurs études et à leur enseignement, de remarquables objets de longs siècles passés, lesquels sans leurs recherches et leurs soins auraient été irrévocablement perdus; je prends comme témoins ceux que notre honorable Président a désiré qu'ils vous fussent soumis. »

M. Fleischhauer s'est proposé d'attirer spécialement l'attention des membres présents sur différents objets trouvés dans les fouilles d'Ensisheim et qu'il a fait disposer sur le bureau.

Il déplore que, comme pour les fouilles dans les tombes gallo-romaines de Herrlisheim, les opérations d'Ensisheim aient été faites d'une manière peu intelligente. Il se rappelle le moment où ces tombes auraient pu être explorées avec méthode et avec succès; aujourd'hui, à la suite d'inondations, de fouilles malheureuses, tout peut être considéré comme à peu près perdu.

M. le Président remercie encore une fois M. Fleischhauer du bienveillant accueil qu'il a fait à la Société dans ce Musée qui sous sa surveillance devient un des plus beaux de province. Il émet le vœu que le sous-comité dresse sur ces trouvailles, ainsi que sur les autres objets ici déposés dont on n'a pas encore défini l'origine, un rapport qui sera inséré dans le *Bulletin*.

M. le Président reconnaît que trop souvent les fouilles ont été faites avec peu de méthode et surtout sans la présence continue de celui qui devait les diriger. Les fouilles, si elles doivent profiter à la science, exigent une attention et une application d'esprit, une patience et une dépense de temps que peu d'explorateurs sont en mesure de consacrer aux investigations. Les moindres détails, le gisement d'un objet, la profondeur à laquelle on le trouve, la nature du terrain qui le recèle, sa position auprès d'autres débris de nature différente, tout a son importance et demande à être enregistré. Des esquisses fidèles, tracées au moment où l'objet apparaît, avec indication des mesures, sont presque indispensables. Sans ces précautions, qui paraîtront minutieuses à plus d'un, les souvenirs se troublent et on s'expose à des confusions regrettables lors de la rédaction définitive des rapports.

A la suite de cet exposé de M. Straub, M. Fleischhauer rappelle l'attention sur des spirales en or trouvées à Heidolsheim et qu'il pense se rattacher à la question de la voie romaine de cette région. On a trouvé très récemment dans ce voisinage deux broches en bronze. C'est un grand dommage qu'une faible partie seulement de ces objets d'or soit restée en Alsace.

M. le Président dit qu'il regrette également cette perte. Il prie instam-

ment les membres de la Société de faire tous leurs efforts pour que les objets trouvés en Alsace restent dans nos musées. Il rappelle que lors de la découverte de ces armilles en or, il se rendit auprès de M. de Mœller, Président supérieur d'Alsace-Lorraine, et exposa sous ses yeux le trésor de Heidolsheim, en le suppliant de vouloir en faire l'acquisition pour le futur *Landesmuseum*.

Malheureusement ce haut fonctionnaire ne reconnut point l'importance historique de cette trouvaille et en déclina l'acquisition à cause de l'extrême simplicité de formes qui caractérise la plupart de ces bijoux, de sorte que ces objets si intéressants sortirent du pays. Ils furent achetés au poids et figurent aujourd'hui au musée de Saint-Germain près Paris.

M. J. Schlumberger demande la permission de faire, à propos des objets précieux déposés sur le bureau, quelques observations sur une opinion de M. de Ring, relative aux tumuli.

M. de Ring prétendait que les petits tertres étaient des tombeaux de famille, tandis que les grands auraient été consacrés à la sépulture du vulgaire. Il en concluait que les petits tumuli présentaient plus de probabilités de découvertes précieuses. Cette opinion est erronée, puisque ces objets d'or ont précisément été trouvés dans un tumulus de grande dimension. M. de Ring y avait commencé des fouilles pour les abandonner plus tard par suite de sa théorie. Bien plus tard, M. le Kreisdirektor de Guebwiller les fit reprendre, et les objets d'or furent découverts. M. Chauffour regardait ces tumuli comme postérieurs à l'ère chrétienne, M. de Ring les faisait remonter à l'époque celtique. M. Schlumberger pense qu'on peut concilier les deux opinions, en admettant que les mêmes localités ont été utilisées comme nécropoles pendant une période très longue.

M. le Président abonde dans le sens de M. J. Schlumberger. Les usages concernant les sépultures sont très tenaces dans le peuple et leur conservation sous l'époque de la domination romaine est d'autant plus probable que celle-ci était très tolérante pour les usages locaux.

M. le Président invita ensuite l'assemblée à faire les demandes de crédits qu'elle jugerait nécessaires pour l'entretien de quelque monument. C'est le but principal de la réunion.

Il rappelle que la Société est propriétaire des ruines de Wineck, près de Katzenthal; il les a visitées dans la matinée et a constaté des réparations à faire si urgentes que, si on les remettait à l'année prochaine, il serait peut-être trop tard. M. le maire de Katzenthal est très bienveillant, mais il demande instamment que les travaux soient finis avant les vendanges.

M. *Wetzel, Émile*, facteur d'orgues à Bergheim, avertit M. le Président que certaines parties des fortifications de Bergheim, appartenant à un particulier, exigeraient des réparations.

M. le Président fait observer que, toutes les fois qu'il s'agit de monuments appartenant à des particuliers, la Société n'entreprend des travaux que dans le cas où le propriétaire s'engage par écrit à laisser à la construction son caractère de monument public. La Société a déjà fait de tristes expériences, par exemple pour les souterrains du château de Morimont, où elle a dépensé 6,000 fr. Le propriétaire les a convertis en caves, dont on a refusé l'entrée même à M. Quiquerez, qui s'était le plus dévoué à la restauration du monument. Sous ces réserves, M. Wetzel pourra faire des propositions au Comité.

Pour Wineck, M. le Président propose de voter un premier crédit de 500 ℳ Si, comme vient de le faire observer M. Théoph. Klemm, 500 ℳ ne suffisaient pas, on ouvrirait un nouveau crédit.

M. le Président prie M. Ringeisen de vouloir bien se charger de la direction de ces réparations.

M. Ringeisen a accepté cette mission, à condition que un ou deux de ses collègues veuillent bien lui prêter assistance et concours; il a proposé dans ce but MM. Hartmann et Winkler. M. Rod. de Türckheim pense que ces messieurs qui ont l'obligeance de se charger de l'inspection de Winecke, feraient bien utilement une tournée pour inspecter les autres monuments de ce rayon. Ils signaleront les réparations à faire et on préviendra ainsi pour ces monuments le danger qui menace Wineck.

Le crédit de 500 ℳ a été voté à l'unanimité.

Puis la Société a reçu comme membres : M. Alexandre Bourcart, manufacturier à Guebwiller, présenté par M. J. Schlumberger; M. le Dr Henry Halbedel, de Bergheim; M. l'abbé Schwartzbrod, curé de Wittisheim; M. Dæmler fils, instituteur à Entzheim, présentés par M. Straub.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président a levé la séance et invité les membres présents à visiter le musée.

Séance du Comité du 6 août 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Pœhlmann, Schlosser et Keller, faisant fonction de secrétaire.

MM. Barack, Nessel, Michaëlis, de Müllenheim-Rechberg, Petiti et Salomon se font excuser.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau:

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, octobre—décembre 1882, janvier—mars 1883.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 8e année, 1882—1883, 1 vol. in-8°.

Cartulaire du prieuré de Saint-Etienne de Vignory, par J. d'Arbaumont. Langres, 1882, 1 vol. in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, Xe vol. Nancy, 1882, 1 vol. in-8°.

Messager des sciences historiques ou Archives des arts et de la bibliographie de Belgique, année 1883, 1re livr., 1 vol.

Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, tome X, 1re livr., 1878—1882. Dijon, 1 vol. in-4°.

Der Fremdenführer im Schleswig-Holsteinischen Museum vaterländischer Alterthümer in Kiehl.

Sitzungsberichte der gelehrten estrischen Gesellschaft zu Dorpat, 1882, 1 vol. in-8°.

Le procès-verbal de la séance du 4 juin est lu et adopté sans observation.

Avant la séance les membres présents avaient pu admirer l'excellente installation du musée dans le nouveau local, que l'administration de la ville a fait restaurer et approprier; aussi M. le Président fut-il prié de porter à M. l'administrateur de la ville l'expression de la reconnaissance du Comité.

A ce propos, M. Straub adresse à M. l'assesseur Pœhlmann, membre du Comité, un juste tribut d'éloges pour l'aptitude remarquable et le dévouement constant que notre excellent bibliothécaire a déployés depuis cet hiver et particulièrement pendant le déménagement et l'aménagement du musée accomplis sous sa direction. Il a été, dans ce travail, admirablement secondé par son frère M. Charles Pœhlmann, étudiant en droit de

l'université, qui dépensa généreusement tous ses loisirs à cette œuvre. M. le Président propose d'accorder à ce jeune étudiant en droit une médaille d'argent en témoignage des services rendus à la Société. Cette proposition, à laquelle plusieurs membres du Comité avaient donné par avance leur consentement, est votée par acclamation.

M. le Président lit le procès-verbal de la séance générale de Colmar du 20 juin dernier, avec les discours qui y ont été prononcés. — Le procès-verbal est adopté.

Une lettre de la présidence du Bezirk de la Basse-Alsace, datée du 22 juillet de cette année, annonce que le Ministère a accordé à la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace une allocation de 1 500 ℳ, destinée à l'acquisition d'objets d'art et d'antiquités.

M. le Président donne ensuite lecture de diverses pièces relatives à la conservation d'une vieille tour à Bœrsch. La dépense est évaluée à 500 ℳ. La commune a voté 200 ℳ; et l'on demande à la Société les 300 ℳ qu'il faudrait encore. Les membres présents votent cette somme, à la condition qu'un architecte membre du Comité fasse un rapport sur la nécessité de l'emploi.

M. le chanoine Straub entretient le Comité de la chapelle dite de Saint-Ulrich à Avolsheim. Cette chapelle, certainement une des plus anciennes du pays, était peut-être primitivement un baptistère. La forme en a été tronquée à une époque postérieure, et il serait désirable que cette forme primitive lui fût restituée; mais en attendant il s'agit de garantir contre des dégâts ultérieurs la charpente qui surmonte cette chapelle. M. le Président propose d'ouvrir pour cette conservation un crédit de 120 ℳ; ce crédit est voté.

Une autre proposition est relative à l'église de Wattwiller, où se trouvent d'anciennes peintures murales du treizième siècle. Le Comité vote 100 ℳ pour la conservation de ces peintures, et le travail sera confié à la direction de M. Martin, actuellement occupé à l'église Saint-Georges de Haguenau. Adopté.

M. Straub expose ensuite que d'importants travaux de restauration se font à l'église mixte de Dorlisheim, dont l'intérieur a été débadigeonné et débarrassé de la couche de chaux qui cachait d'intéressants détails de sculpture. Les trois nefs, couvertes jusque dans les derniers temps d'une toiture unique, ont aujourd'hui leurs toitures spéciales et leur aspect primitif. L'édifice mérite d'être classé parmi les monuments historiques du pays.

Enfin M. Schlosser signale deux fragments de sculpture antique qui, bien qu'ils se trouvent encastrés dans la façade sud de l'église luthérienne d'Asswiller (canton de Drulingen) depuis la dernière reconstruction de cet édifice (1723—1724), n'en ont pas moins échappé jusqu'ici à l'attention des archéologues, cachés qu'ils étaient sous l'épais badigeon qui les recouvrait. Ces fragments, d'une exécution remarquable, mais malheureusement bien dégradés, portent chacun un buste de grandeur naturelle. L'un est celui de Mercure; la tête du dieu est ornée de deux petites ailes; au-dessus de son épaule gauche apparaît l'extrémité supérieure du caducée dont les deux serpents, entrelacés en forme de 8, mordent à l'envi un corps rond — un œuf peut-être — placé au-dessus du pommeau de la baguette. L'autre buste est celui d'une femme ou plutôt d'une déesse. Sa tête, qui est nue, est tournée vers la gauche; une tunique étroite recouvre le haut de sa poitrine. Il y a grande apparence que cette divinité féminine, qui n'est plus caractérisée par aucun attribut, n'est autre que Maïa ou Rosmerta et que les deux morceaux de sculpture, qui ont une bordure latérale de largeur identique, proviennent d'un seul et même monument, sur lequel Mercure était représenté à la gauche de sa parèdre. Le village d'Asswiller, l'*Ascovillare* des temps mérovingiens, est situé sur le tracé de la voie romaine qui conduisait de Saverne à Trèves.

Le même membre fait ensuite la description d'un bas-relief de Vulcain, datant de l'époque romaine, qui appartient actuellement à M. le pasteur Dahlet de Hambach et qui, quoiqu'il ait été mis à découvert près de Rexingen (canton de Drulingen) il y a environ dix ans déjà, est pourtant resté à peu près inconnu jusqu'à ce jour.

Ce petit monument (hauteur: 0^{m},59; largeur: 0^{m},32), qui est en grès bigarré et d'une bonne conservation, était primitivement destiné à être encastré dans un mur.

Sur la paroi antérieure de la pierre, Vulcain est représenté debout et vu de face; dans sa main gauche abaissée, il tient des tenailles; sa main droite, qui est relevée jusqu'au niveau de l'épaule, est armée d'un marteau. Le dieu, qui n'est pas figuré boiteux, porte le costume des ouvriers romains; il est, en effet, coiffé du bonnet appelé *pileus*, vêtu d'une exomide à manche et chaussé de brodequins qui ne dépassent pas les chevilles. Bien que cette sculpture n'ait rien d'archaïstique, elle offre pourtant cette particularité extrêmement rare, c'est que le dieu du feu y apparaît jeune et imberbe.

Cette représentation de Vulcain est, en apparence du moins, l'image réduite d'une statue de ce dieu. Elle est, en effet, placée dans une niche

cintrée (hauteur: $0^m,42$; largeur: $0^m,20$) dont la voûte est tapissée d'une coquille renversée. Cette niche est flanquée de deux colonnettes corinthiennes qui sont engagées dans la pierre et dont le fût présente un renflement considérable vers le milieu de sa hauteur. Ces colonnettes reposent sur deux piédestaux isolés qui occupent les angles inférieurs du bas-relief; elles supportent d'autre part: 1° une arcade dont l'archivolte est concentrique et contiguë au cintre de la niche; 2° un encadrement rectangulaire qui suit les bords supérieurs de la pierre.

M. Schlosser annonce qu'il a fait placer dans les thermes de Mackwiller un chapiteau romain en grès bigarré, de l'ordre toscan, qui est façonné au tour. Il a été découvert récemment près de cette ruine antique.

La séance est levée à $5^1/_2$ heures.

Séance du Comité du 13 novembre 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Blanck, abbé Keller, Nessel, Pœhlmann, Ringeisen, Salomon, docteur Wiegand, et Rod. de Türckheim, secrétaire.

S'étaient fait excuser: MM. Barack, professeur Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg et J. Sengenwald.

Procès-verbal de la dernière séance. Le procès-verbal de la séance du 6 août, qui était une séance d'installation dans le nouveau local de la Société, bâtiment de l'ancienne Académie, près l'École de pharmacie, ne pourra être lu qu'à la prochaine séance. M. le Président en rend compte verbalement.

Mort de M. Eugène Petiti, père. M. le Président paye un tribut de regrets à la mémoire de notre sympathique collègue M. Eugène Petiti, architecte, que la mort vient de nous enlever.

M. Petiti était un des membres les plus anciens, mais aussi des plus dévoués de notre Société. Entre autres constructions, la chapelle ogivale de la Toussaint nous fait apprécier son mérite comme architecte et comme archéologue. Il a siégé dans le Comité depuis 1873. Comme membre de la fabrique de la cathédrale et de la commission des fondations hospitalières, et comme ancien membre du conseil municipal de notre cité, M. Petiti était par sa grande expérience un conseiller aussi sûr qu'il était par son

caractère bienveillant et ferme. Le Comité s'associe de tout cœur aux regrets exprimés par son président.

M. le chanoine Straub fait au Comité les communications suivantes:

Le gouvernement d'Alsace-Lorraine a soldé les 1 500 fr. promis pour le Musée de la Société.

Solde des 1,500 fr. de l'État d'Alsace-Lorraine pour le Musée.

Il a reçu d'un autre côté:

500 fr. de la Haute-Alsace.

et 500 fr. de la Haute-Alsace.

Il met sous les yeux du Comité un vase en verre, à 5 conduits, qui a été trouvé dans une maison (n° 55?) de la Grand'rue.

Vase à 5 conduits trouvé dans une maison de la Grand'rue.

Il communique les résolutions prises par le ministère d'Alsace-Lorraine pour la restauration de la tour de l'église abbatiale de Wissembourg, dont la partie supérieure a été incendiée dans le courant de cette année, et met sous les yeux du Comité le dessin du projet de restauration élaboré par M. l'architecte Winkler. On sait que la partie de la tour détruite par la foudre avait subi au dernier siècle des changements tels qu'elle déparait le reste de ce beau monument.

Restauration de l'église abbatiale de Wissembourg.

Il signale l'acquisition pour notre collection d'une très belle pierre baptismale de 1492 qu'il a trouvée dans un coin du cimetière d'Oberhaslach et qui, d'après les recherches faites par lui, provient de l'église de la Robertsau. Un respectable ecclésiastique qui avait desservi la paroisse de Niederhaslach de 1817 à 1825, et qui plus tard, nommé curé de la Robertsau, fit cession de ce baptistère à son ancien voisin.

Pierre baptismale d'Oberhaslach, de 1492.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Winkler, architecte des monuments historiques, annonçant la disparition prochaine du clocher de la vieille église de Niedersteinbach, près Thann, pour faire place à un presbytère. Ce clocher remonte au commencement du treizième siècle et ne manque pas de cachet; de plus quelques personnes ont évoqué le souvenir d'Erwin, que des traditions récentes, mais peu fondées, font naître dans cette localité, et désirent sa conservation. Une indemnité de 400 ℳ suffirait pour cela.

Disparition possible du clocher de la vieille église de Niedersteinbach (près Thann).

M. Winkler estime la somme relativement modérée, moyennant laquelle on pourrait s'entendre avec l'entrepreneur chargé de la démolition. M. le Président, qui a visité le monument, partage l'avis de M. Winkler et se charge de faire une motion auprès du ministère pour que le gouvernement prenne cette affaire en main, s'il y a lieu.

Le Comité est d'avis qu'on pourra donner 200 ℳ des fonds de la Société, si la tour est conservée, et vote des remercîments à M. Winkler.

200 ℳ

M. le Président communique la reproduction en plâtre d'une agrafe bourguignonne du septième ou du sixième siècle, représentant l'entrée du Christ à Jérusalem; de plus, le moulage d'un objet en ivoire, mis en vente à Munich, et qu'on a considéré comme une représentation du Christ en croix, mais qui semble plutôt représenter le martyre d'une sainte. M. Straub exprime ses doutes sur l'authenticité de cet objet. La fabrication d'ivoires, prétendus anciens, a pris dans les derniers temps des proportions telles, que la méfiance est bien autorisée.

Objets antiques achetés à Munich pour le Musée d'Alsace-Lorraine et pour la ville de Strasbourg, par M. le chanoine Straub.

Il rend compte en même temps des achats d'objets antiques qu'il a faits à son récent voyage à Munich:

1° Pour le Musée d'Alsace-Lorraine:
bronzes, statuettes antiques, vases grecs et romains, tombeaux étrusques, cachets romains, etc.;

2° Pour la ville de Strasbourg:
travaux de serrurerie artistique, ivoire du quatorzième siècle, nielles, cabinet, cadres, médaillons, etc.

Tous ces objets doivent être déposés dans les collections de la Société et confiés à sa garde.

Catalogue de la Bibliothèque des Alsatiques, de M. Oscar Berger-Levrault, de Nancy.

M. Salomon offre au Comité, de la part de M. Oscar Berger-Levrault, de Nancy, le catalogue des ouvrages sortis des presses de la famille Levrault. Le catalogue forme un fort volume qu'il peut être utile à certains moments de consulter. — Remercîments.

Maison Renaissance vis-à-vis des Grandes Boucheries, à l'entrée de la rue de l'Hôpital.

Le même membre fait la communication suivante:

Le propriétaire actuel de la maison place des Grandes Boucheries n° 5 faisant remanier sa maison, on a découvert au premier étage, entre deux fenêtres condamnées, vers la ruelle de l'Hôpital, une gaine en pierre de taille assez curieuse, à figure de femme.

Entre les deux fenêtres trigéminées vers la place se trouve un pilier en pierre de taille avec médaillons.

D'après la chronique manuscrite de Bühler (détruite en 1870) un incendie consuma entièrement le 4 octobre 1564 une boulangerie formant l'angle du *Spitelgasselin*, vis-à-vis du *Schlaghaus*. L'incendie se propagea dans la ruelle et vers la *Kurbengass*, et ne s'arrêta qu'à une autre boulangerie dénommée *zum Witterich;* trois maisons furent entièrement consumées, et deux autres eurent la toiture brûlée.

C'est après cet incendie que la maison actuelle a dû être construite.

Deux titres de vente nous donnent sur cette maison les renseignements suivants: Le 7 octobre 1636, Jean Kolb, brasseur (sans doute alors propriétaire de la maison vers la place), achète à Georges Kaeuffer, tailleur, un *Hinterhaus unten am Spittelgässel* pour 603 livres 2 sch. 6 ph. Le 31 octobre 1667 les héritiers de feu Jean Kolb vendent au brasseur Isaac Dünn un *Eckhaus unten am Spittelgässel,* dit *Bierhaus zum Straussen,* avec deux grandes chaudières en cuivre, des cuves, et tout ce qui est «*zum Biersieden gehörig*» pour 2129 liv. 12 sch. 6 ph.

Travaux de consolidation au château de Dreystein, derrière Sainte-Odile.

M. Salomon rend compte ensuite des travaux de consolidation et de conservation du château de Dreistein, surveillés et dirigés par lui cette année, de même que l'année précédente, avec le concours dévoué de M. Hering, président honoraire du Club vosgien à Barr.

Le crédit accordé par la Société a été quelque peu dépassé, dit M. Salomon, et on est arrivé à une somme de 2051 fr. 55 cent., à laquelle le propriétaire M. Schaeffer, maire à Obernai, ajoutera encore une somme assez notable pour parachever ces travaux.

M. Salomon rend compte des difficultés rencontrées dans ce travail, par suite de l'état de délabrement de cette ruine, et de sa situation absolument isolée au milieu des bois, loin de l'eau, et très loin de toute habitation. Sur la proposition d'un membre des remercîments et des félicitations très sincères sont adressées à M. Salomon.

Remercîments à M. Salomon.

Proposition d'un nouveau membre.

M. le Président propose un nouveau membre, sur l'admission duquel il sera statué à la prochaine séance.

Visite des nouvelles salles.

Avant de lever la séance, M. le Président invite les membres du Comité à visiter les nouvelles salles, mises à la disposition de la Société, pour les diverses collections d'antiquités confiées à sa garde.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 10 décembre 1883.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents : MM. le docteur Barack, professeur Michaëlis, Ringeisen, Salomon, Schlosser, J. Sengenwald, Rod. de Türckheim, secrétaire.

MM. l'abbé Keller, baron de Müllenheim-Rechberg et conseiller Pœhlmann se font excuser.

Adoption de procès-verbaux.

Les procès-verbaux du 6 août et de la séance générale à Colmar du 20 juin, ainsi que de celle du Comité du 12 novembre sont lus les deux premiers par M. le Président et le dernier par le secrétaire en fonctions. Les procès-verbaux sont successivement adoptés.

Avancement des travaux d'appropriation du nouveau local.

M. le Président rend compte de l'état d'avancement des travaux d'appropriation du nouveau local de la Société, travaux qui ont retardé l'inventaire de notre musée. Celui-ci ne pourra être fait qu'après classification des nombreux objets qui le composent. Il annonce qu'il faudra faire l'acquisition d'un poêle indispensable en hiver pour la salle des collections, tant pour la classification des objets que pour leur parfaite conservation. — Le crédit pour ce poêle est accordé sans discussion.

Bahut ou huche de l'an 1600, acheté à Obernai.

M. le chanoine Straub propose d'acquérir un bahut ou huche *(Truhe)* de l'an 1600 qui se trouve à Obernai, et qui a été offert à la Société au prix de 120 *M.* — Accepté.

Don de «l'Histoire des Seigneurs de Gavres», reproduction d'un manuscrit du quinzième siècle.

Notre collègue M. le Oberschulrath Berlage offre à la Société la reproduction d'un manuscrit très rare, «l'Histoire des Seigneurs de Gavres», roman du quinzième siècle. C'est un ouvrage de prix, dont les nombreux dessins fournissent une foule de détails intéressants pour l'histoire des costumes, du mobilier et de la vie intime de cette époque. — Vifs remercîments.

Quatrième livraison du «Hortus deliciarum».

M. le Président annonce que la IVe livraison du «*Hortus deliciarum*» va être prête et se trouvera déposée à la librairie Trübner à la disposition des ayants droit.

Bulletin pour 1883.

Le premier fascicule du volume XII du Bulletin est aussi sur le point de paraître; il renfermera en tête des mémoires la liste des membres de

la Société dans sa composition actuelle. Le Comité accueille cette communication avec une vive satisfaction.

Il est communiqué une délibération du conseil municipal de Ribeauvillé en date du 31 octobre, qui demande le classement comme monument historique du «*Metzgerthurm*» dont il a été question plusieurs fois déjà au Comité.

Délibération du conseil municipal de Ribeauvillé au sujet du «Metzgerthurm».

Cette demande, ayant pour effet d'assurer la conservation de la tour, est recommandée à la bienveillance du gouvernement.

Est admis comme membre de la Société:

Admission d'un nouveau membre.

M. Tornow, architecte de la cathédrale de Metz, proposé dans la dernière séance par M. le chanoine Straub.

M. Ringeisen communique une lettre de M. Morin, ancien architecte du département du Bas-Rhin, ancien et très dévoué membre du Comité, qui s'est occupé activement de recueillir des calques du «*Hortus deliciarum*», en tout 46 pièces qui se trouvaient chez M. Viollet-Leduc fils. Remercîments, avec cette réserve toutefois que ces mêmes calques se trouvent tous à l'œuvre Notre-Dame, à Strasbourg, et ont été exécutés par les mêmes dessinateurs. La comparaison des uns et des autres n'offre pas moins un intérêt très réel.

Lettre de M. Morin, ancien architecte du département, au sujet des calques du «Hortus deliciarum».

Les ouvrages suivants, adressés au Président depuis la dernière séance, sont déposés sur la table du Comité:

Ouvrages reçus.

Beiträge zur Kunde Steuermärkischer Geschichtsquellen, 1883.

Der Geschichtsfreund, 38. Band, 1883.

Einundvierzigster Bericht über das Museum Francisco-Carolinum, 1883.

Festrede aus Anlass der sechshundertjährigen Habsburg-Feier der Steiermark. Graz 1883.

Jahrbuch für schweizerische Geschichte, 8. Band. Zürich, 1883.

Messager des sciences historiques de Belgique, année 1883, 2e et 3e livraison.

Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark, 1883, 31. Heft.

Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte, 41. Band.

44. und 45. Jahresbericht des historischen Vereines von Oberbayern für die Jahre 1881 und 1882.

État de délabrement de la baraque de Mackwiller, où se trouvaient des restes d'architecture romaine. Vote de sa démolition.

M. Schlosser, en rendant compte des objets transportés dans le local de la Société, et provenant des fouilles faites à Mackwiller, expose que la baraque qu'on avait établie près de cette même localité pour y recevoir des débris d'architecture romaine, est en très mauvais état, ouverte à tout venant, et que la plupart de ces objets ont disparu. Dans l'état où elle se trouve, et vu l'impossibilité d'exercer en cet endroit isolé une surveillance active, il vaudrait mieux la démolir et vendre les matériaux. Si dans la suite on trouve des objets d'une certaine importance, provenant de ces ruines, ils seront plus sûrement conservés au *Landesmuseum* de Strasbourg. Le Comité se range à cet avis et prie M. Schlosser de faire le nécessaire.

Ancienne route commerciale (Geleitstrasse) allant de Flandres en Italie.

Ce membre fait alors une communication sur l'ancienne route commerciale qui des Flandres conduisait en Italie en traversant l'Alsace.

«Cette ancienne route impériale (*Reichsstrasse*) partait de la Flandre orientale, traversait le Brabant méridional, le duché et la ville de Luxembourg, passait ensuite à Sarrebrück, Sarreguemines, Rimlingen, Lemberg, entrait en Alsace près du Breitenstein et se dirigeait par Ingwiller sur Strasbourg. A partir de cette dernière ville, elle se confondait sans doute avec une autre voie qui, franchissant le Saint-Gothard, unissait l'Italie du Nord à la vallée du Rhin supérieur et moyen.

«Les plus anciens documents qui mentionnent cette route conduisant de la Flandre en Lombardie, datent du milieu du quatorzième siècle; mais de ces titres il résulte que cette voie de communication existait déjà bien antérieurement. Quelques-unes de ses parties remontent sans doute jusqu'à l'époque mérovingienne et peut-être même au delà. Ainsi une charte de l'abbaye de Wissembourg de l'an 713 (*Zeuss*, n° 192) place déjà dans le voisinage du Breitenstein, qu'elle appelle *lata petra*, une route qui paraît avoir eu une certaine importance, je veux dire la *via bassoniaca*.

«En 1347, l'empereur d'Allemagne Charles IV *confirma* le droit d'escorte que les seigneurs de Lichtenberg possédaient, à titre de fief héréditaire de l'Empire, sur la voie qui nous occupe, depuis le Breitenstein jusqu'au village détruit de Rothenkirchen, lequel était situé entre Schiltigheim et Strasbourg. (Cf. *Notice sur l'Église Rouge etc.*, par M. Ch. Schmidt, Bulletin, IIe série, t. X, p. 239.)

«En 1352, la duchesse de Lorraine et les comtes ou sires de Sarrebrück, de Deux-Ponts, de Deux-Ponts-Bitche et de Lichtenberg, qui tous exerçaient le droit d'escorte sur la voie en question dans les limites de leurs territoires respectifs, conclurent un traité par lequel ils cherchèrent à

assurer la libre circulation sur cette route conduisant, suivant leur expression, de la Flandre jusqu'aux Alpes lombardes, «*zwuschent Flandern und dem lampertischen Gebirge*».

«Ils s'obligèrent notamment à se prêter réciproquement main-forte «*mit libe, mit gute, mit lande, vestin und luten*» pour châtier les auteurs et les complices des actes de brigandage qui pourraient être commis à l'égard des marchands ou des marchandises voyageant sous leur sauvegarde; cette assistance, une fois requise verbalement ou par écrit, «*munt wider munt, mit botten oder briefen*», devait durer jusqu'au jour où les commerçants lésés auraient obtenu une entière satisfaction, «*bis an die stunt daz den koufluten ussgericht oder widertan wurt, daz daz in denne beschehen und genommen ist.*» Ces seigneurs s'engagèrent, en outre, à ne pas augmenter dans leurs États les droits de péage et d'escorte (*Zoll und Geleite*) et à ne pas y tolérer l'établissement de nouveaux droits de ce genre de la part de tierces personnes; enfin, à empêcher, autant que cela serait en leur pouvoir, les marchands et les voituriers de se servir d'une autre route que la leur. «*Werez ouch daz die kouflute eine ander strasse wurdent farende, daz sollen wir ouch weren, als weren wir mugent.*» (Kremer, *Gesch. des Ardenn. Geschlechts*, II, p. 477.)

«Cette convention, conclue pour dix ans, fut renouvelée en termes à peu près identiques, d'abord en 1361, puis en 1371. D'autres renouvellements sont mentionnés en 1415 et en 1441 (accession de l'évêque Robert de Strasbourg). Ces traités favorisaient singulièrement le commerce, qui, à son tour, était une source de revenus pour les seigneurs territoriaux. Ainsi, en 1442, le comte de Bitche fut autorisé par l'empereur Frédéric IV à percevoir un droit d'escorte de 4 schillings pour chaque foudre de vin traversant sa seigneurie. Aussi voit-on souvent à cette époque les *Geleitsherren* constituer des rentes ou des fiefs sur le produit des droits de péage et d'escorte dans telle ou telle localité, notamment à Rimlingen et à Sarreguemines.

«Vers 1450, la circulation fut interrompue sur cette route par suite du brigandage qui s'était développé principalement dans les Vosges. Après avoir mis un terme à ce désordre par des mesures énergiques, notamment par la prise de la burg d'Oberwasenstein, le duc de Lorraine et les comtes ou sires de Nassau-Sarrebrück, de Bitche et de Lichtenberg, adressèrent un appel aux commerçants et aux voituriers des Pays-Bas, de la France, de l'Angleterre, du duché de Bourgogne, de la Suisse et de l'Italie du Nord pour les engager à se servir de nouveau de leur *Geleitstrasse conduisant des Pays-Bas à Strasbourg* et vice-versa. (Cf. Köllner, *Gesch. des Nassau-Saarbrück. Landes*, p. 204.)

«En 1540, les frères Simon Wecker V et Jacques, comtes de Bitche et de Lichtenberg, dispensent de tous droits de péage les marchandises que les bourgeois de Haguenau transporteraient sur la route en question depuis Rothenkirchen jusqu'au Breitenstein et de là, à travers la seigneurie de Bitche, jusqu'aux environs de Sarreguemines (*bis auf die bunde bei Gemünden*).

«En 1571, la duchesse de Parme, la femme du gouverneur des Pays-Bas, suit cette route pour se rendre en Italie. Mais elle a soin de voyager sous bonne escorte, les chemins n'étant par sûrs.

«Dans sa Chronique de l'Alsace, publiée en 1592, Herzog (V., p. 47) parle de la voie conduisant au Brabant à travers la seigneurie de Bitche (*so durch die Herrschaft Bittch in Brabant gehet*), comme d'une route encore fréquentée de son temps.

«Cette voie, en tant qu'elle traversait la Lorraine et l'Alsace, paraît avoir été définitivement abandonnée après la guerre de Trente Ans ou, au plus tard, après celles du règne de Louis XIV. Aussi n'est-elle plus indiquée sur les cartes du siècle dernier, sur celle de Cassini entre autres.

«Parmi les causes multiples qui sans doute ont contribué à cet abandon (insécurité et mauvais état d'entretien de la route, nombreux droits de péage, etc., etc.), il importe de mentionner la prospérité, toujours croissante au treizième et au quatorzième siècle, des grandes métropoles commerciales des Pays-Bas. Celles-ci recevaient alors par mer et répandaient ensuite dans toute l'Allemagne occidentale les produits du Levant et du midi de l'Europe, qui auparavant étaient presque exclusivement transportés par voie de terre des ports de l'Italie dans le bassin du Rhin. Dès lors le transit entre les côtes de la mer du Nord et celles de la Méditerranée par la Suisse fut à peu près anéanti. Aussi dans les documents de notre pays d'une époque ultérieure, la route en question est-elle simplement désignée comme conduisant de Strasbourg dans les Pays-Bas ou au Brabant. Même réduite à ces proportions, cette voie était bien loin d'attirer à elle tout le transit entre la Flandre et l'Alsace; car elle avait à soutenir la concurrence redoutable des voies fluviales, telles que le Rhin et la Moselle.»

Le Comité remercie M. Schlosser de la communication qu'il a bien voulu lui faire.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 7 janvier 1884.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. le docteur Barack, Berlage, Kurtz, professeur Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Pœhlmann, Ringeisen, J. Sengenwald, Rod. de Türckheim, secrétaire.

Se font excuser par lettre: MM. l'abbé Keller, Salomon et docteur Wiegand, archiviste.

M. Hertzog, membre de la Société, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre est lu et adopté. **Adoption du procès-verbal.**

M. le Président expose sur le bureau une série de 13 plans et dessins **Dépôt et dons faits à la Société.** se rapportant aux anciennes fortifications de la ville de Strasbourg, et que le *Département militaire* extrait des *Archives de fortification*, section B 1 et dépose dans nos archives.

Sous les numéros suivants les plans ou dessins ont pour objet:

3. Le monument du maréchal Turenne à Sasbach, avec les bâtiments de garde, 1 feuillet;
11. Les corps de garde près de l'ancienne porte d'Austerlitz (*Metzgerthor*), de la porte de Saverne (*Kronenburgerthor*), de la porte de Pierres, de la porte des Juifs et de celle des Pêcheurs, de même que celle des ouvrages 38 et 50, 1 feuillet;
12. Tours établies au-dessus de la porte d'Austerlitz, de la porte Nationale (*Weissthurmthor*), de la porte de Pierres, des Juifs et des Pêcheurs, 1 feuillet;
13. Tours des courtines 7bis, 7, 8—9, 9—10, 10—11 et 15, 1 feuillet;

Section H.

19. Porte du Chemin de fer (dessin du projet), 1 feuillet;
21. Pont de la porte de Saverne, 1 feuillet;
22. Écluse 161, sur la rive gauche de l'Ill, 1 feuillet;
23. Écluse 136;
25. Écluse 108—111;
26. Pont de la porte de Pierres (dessin du projet), 1 feuillet;
27. Pont de la porte d'Austerlitz, 1 feuillet;
35. Tour Machicoulis, 1 feuillet.

Ces dessins et plans seront conservés dans un carton spécial renfermant les souvenirs divers relatifs à nos anciennes fortifications de la ville de Strasbourg.

La Société a reçu à titre de don du musée de Bâle:

1° De très belles empreintes des sigilles des villes de Suisse;

2° du musée «*Francisco Carolinum*» de Lintz (Autriche):

L'empreinte d'une médaille frappée à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation, accompagnée d'une brochure;

3° A titre de dépôt:

Des objets romains pour la plupart, trouvés dans le tumulus, dit *Gœthe-Hügel* de Sässenheim, fouillé il y a deux ans par M. le professeur Martin. Le rapport sur ces intéressantes trouvailles est publié dans le Bulletin.

M. le Président se charge de remercier les donateurs et déposants de ces différents objets.

Objets exposés par M. le chanoine Straub.

M. le Président communique en outre au Comité:

1° Une médaille en argent du Chapitre de Spire, frappée en 1770 pendant la vacance du siège et particulièrement intéressante par les écussons des quinze chanoines capitulaires et celui de l'évêché, qui porte 1 et 4 d'azur à la croix d'argent, *pour l'évêché de Spire*, 2 et 3 de gueules à une citadelle d'argent à deux tours de même, *pour l'abbaye de Wissembourg*.

2° Une monnaie obsidionale rappelant le siège de Landau par Melac, avec le millésime 1702.

Sur l'avers on a gravé les mots, *Melac Comendant;* sur le revers *Ano 1702 : 24 April | Ist Landau Inuestirt | 16 Junij Aprochen | geoffnet : 2 Julij : Cano= | nirt : 8 Julij : Bombar | dirt : 9 7br : Capitulirt | d. 12 7br : ausgezoge*

3° Un bel exemplaire en vermeil de la médaille de Strasbourg, décrite par Berstett (p. 83, pl. XII, 257); elle a été frappée en 1629 et porte au-dessus d'une vue de la ville la légende biblique (I ép. de S. Pierre, II, 17): FÖRCHTE GOTT · EHRET DEN KÖNIG ·, et sur l'avers l'écusson de Strasbourg entouré de ceux des dix villes libres d'Alsace, avec l'exergue THVE RECHT · SCHEV NIEMAND.

Remercîments à M. le chanoine Straub.

Déménagement prochain dans le nouveau local, de nos sarcophages.

Le Président annonce que le démenagement de nos sarcophages qui se trouvent encore dans l'ancien local du petit Séminaire, et qui y ont été exposés à toutes espèces d'avaries devra se faire sous peu, et que notre

zélé collègue M. Pœhlmann veut bien dans cette circonstance encore prêter son concours dévoué.

M. Pœhlmann communique 3 monnaies trouvées dans les fondations du nouveau local. 3 monnaies.

Les ouvrages reçus et qui sont déposés sur la table du bureau sont les suivants: Ouvrages reçus.

Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst, 8., 9. u. 10. Band, 1882—1883, 3 vol. in-8°.

Actes de la Société jurassienne d'Émulation, réunie à Porentruy le 28 septembre 1882, 33e session, 1883, in-8°.

Urkundenbuch der Landschaft Basel, herausgegeben von Heinrich Boos. Basel, 1881—1883, 3 vol. in-8°.

Museum Francisco Carolinum in Linz, in 4°, 1883.

Smithsonian Report, 1881, in-8°.

M. le Président Straub entretient enfin le Comité de la visite qu'il a faite récemment à l'église de Fénétrange, achevée vers la fin du quinzième siècle, comme le prouvent au besoin les dates de 1492, 1494 et 1496 très lisiblement inscrites sur les 3 entrées de l'église. Église de Fénétrange. Vitraux décrits par M. le chanoine Straub.

Celle-ci est à trois nefs, avec transept ou chapelles, chœur fort élancé (première moitié du quinzième siècle); celui-ci est éclairé par neuf fenêtres, autrefois garnies de vitraux peints, qui pouvaient être comptées parmi les plus belles de l'époque, à juger par les quelques échantillons qui ont échappé aux ravages du temps et au vandalisme restaurateur. On distingue parmi les vitraux anciens, du côté de l'évangile, une grande figure de saint Jérome, vêtu en cardinal, ayant à ses côtés le lion traditionnel, auquel il arrache une épine du pied; le chevalier saint George et une belle image de Pape. Du côté de l'épître, on voit un évêque (saint Nicolas) tenant un livre en main, sainte Marie Madeleine, richement costumée et une seconde image d'Évêque. On voit du premier coup d'œil que les têtes des deux derniers personnages sont refaites; elles ne supportent pas la comparaison avec celle de saint Nicolas, qui est d'une expression remarquable et semble vivante. Il en est de même de presque toutes les images modernes, notamment d'une sainte Marguerite, qui contraste singulièrement avec les compositions du seizième siècle, toutes de grâce, d'élégance et d'expression, toutes d'une richesse de couleurs qui les signale au premier aspect.

Dans la chapelle du nord, appelée chapelle de Landsberg, on voit le tombeau de Henri de Finstingen, landvogt d'Alsace, mort le 7 septembre

1335, comme l'indique l'inscription, en lettres majuscules, qui orne le monument:

† ANNO · DOMINI · M · CCC ·
XXXV · IN · VIGILIA · NATIVITIS · BEATE ·
VIRGINIS · OB
IIT · DOMINVS · HANRIC ·
DOMINVS · DE · VINSTINGEN · ORATE · PRO · EO · DEVM ·

Le monument, qui représente les images agenouillées du Landvogt et de sa femme Walpurge de Horbourg, est couvert de couches de badigeon, qu'il conviendra d'éloigner le plus tôt possible.

Un second monument funéraire, érigé dans le même local, rappelle la mémoire d'Ulrich de Rathsamhausen-zum-Stein († 8 février 1523) et de sa femme, Marie d'Andlau († 22 octobre 1534). Une description en a été faite par M. Louis Benoit et publiée dans le Bulletin, avec dessin lithographié, I, *Mém.*, page 23 et suivantes.

M. Straub signale encore quatre reliefs figurant des bustes d'hommes, dont un à forte barbe, qui sont sculptés près de l'entrée principale de l'église et dont la signification est différemment interprêtée par le peuple. On a été jusqu'à les considérer comme des portraits d'architectes.

Le Comité remercie son Président de ces communications.

La séance est levée à 3 heures 15 minutes.

Séance du Comité du 11 février 1884.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Barack, Blanck, Keller, Kurtz, Prof. Michaëlis, Pœhlmann, Ringeisen, J. Sengenwald et Salomon, secrétaire.

Se font excuser: MM. Berlage, Rod. de Türckheim et de Müllenheim-Rechberg.

MM. Hertzog et Kræmer assistent à la séance.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau:

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1883.

Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, tome VIII.

Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts, 3e série, tome I. Nevers, 1883.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Langres, tome II.

Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie, avril—sept. 1883.

Congrès archéologique de France, tenu à Vannes en 1881.

Freiburger Diöcesan-Archiv, 16. Band, 1883.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, 1882.

Schriften des Vereins für Geschichte und Naturgeschichte der Baar und der angrenzenden Landestheile in Donaueschingen, 1882, IV. Heft.

Le procès-verbal de la séance du 7 janvier est lu et adopté.

Six propositions de nouveaux membres sont faites, dont quatre par le Président et deux par M. Rod. de Türckheim.

Annonce du décès de M. Migneret, fondateur de la Société.

M. le Président annonce que le fondateur de notre Société, M. Stanislas-Martial Migneret, ancien préfet du Bas-Rhin, ancien conseiller d'État, grand-officier de la Légion d'honneur, dignitaire de plusieurs ordres étrangers, vient de mourir. Il rappelle le souvenir de cet administrateur modèle, dont l'intelligente et généreuse initiative a réussi à grouper autour de lui les savants des deux départements et tous les amis de nos monuments historiques, sans distinction de culte, de tendance politique ni de condition sociale. Avec un tact exquis, M. Migneret a indiqué la voie, le 5 décembre 1855; puis, comme il l'a exprimé dans une lettre adressée à M. Straub, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société, il a laissé aux représentants de Son œuvre «la liberté, cette condition nécessaire de toute œuvre de science et d'intelligence». La Société, qui doit à son impulsion ses premiers travaux, l'Alsace, dont les monuments historiques ont été constamment l'objet de sa sympathie et de sa sollicitude, conserveront sa mémoire et entoureront son nom de vénération et de reconnaissance.

Le Comité prie M. le Président d'être l'interprète de la Société pour exprimer à la famille sa vive sympathie.

Échange de publications.

Une société de Fribourg, en Brisgau, appelée «*Schau ins Land*», nous envoie sa dernière publication annuelle, qui présente beaucoup d'intérêt. Elle demande l'échange des publications. Cette proposition est acceptée par le Comité.

Découverte de tombes mérovingiennes à Rixheim.

M. le Président donne des détails sur la découverte de tombes mérovingiennes, faite à Rixheim, il y a peu de jours. En creusant les fondations et

les caves de plusieurs maisons en voie de construction, les ouvriers de M. Nicot, propriétaire du terrain, ont rencontré dix à douze sépultures, orientées de l'ouest vers l'est, et renfermant, outre les squelettes, une série d'objets, dont une partie vient d'être déposée dans le musée de la Société industrielle de Mulhouse. M. Straub en a fait un dessin qu'il met sous les yeux du Comité. Ces objets sont:

1° Une fibule en argent, ou plutôt un des fermoirs de vêtement, richement ouvragé, orné de quatre petites pièces de verroterie rouge et terminé par une tête d'animal à fortes oreilles. La longueur est de $0^m,10$. Sa forme d'ensemble est celle qu'on a remarquée particulièrement en Suède et en Norwège[1];

2° Une rouele, presque intacte, rappelant par quelques détails les formes de celle trouvée à Envermeu et reproduite par l'abbé Cochet, dans la «*Normandie souterraine*», pl. XIII, n° 4;

3° Cinq peignes en os;

4° Plusieurs grains de colliers, en pâte de terre cuite coloriée;

5° Deux boutons du diamètre de $0^m,032$ à $0^m,036$. L'un est en os, avec ouverture centrale entourée de sept petits cercles, l'autre, en pâte de terre cuite brune, avec ornement ondulé de couleur jaune;

6° Quatre fers de lances, de formes différentes, répondant aux variétés figurées dans le «*Handbuch*» de M. Lindenschmitt, page 174, sous les n°s 64, 65, 69 et 70;

7° Deux haches en fer, l'une à peine recourbée, véritable francisque, l'autre avec lame élargie des deux côtés, hache ouverte, telle qu'on l'a trouvée, notamment à Seltzen[2];

8° Deux umbo de bouclier;

9° Un verre à boire long, presque pointu à la base, de couleur verdâtre, orné de filets en relief, comme il en paraît sur nombre de verres de l'époque mérovingienne[3];

10° Quelques vases en poterie ordinaire, dont un avec anse et deux rangées circulaires d'empreintes oblongues, en guise d'ornement.

Ces objets appartiennent à plusieurs tombes et ont été livrés pêle-mêle, sans explication aucune sur leur position, ni sur les sépultures auxquelles

---

1. LINDENSCHMITT, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, I, 77, fig. 4. — *Norske Oldsager i fremmede Museer*, 9, fig. 5.

2. *Die germanischen Todtenlager bei Selzen*, pl. 20, n° 21.

3. Cf. *Nordiske Oldsager i det Kongelige Museum i Kjöbenhavn*, pl. 76, n° 312. — *Norske Oldsager, Kristiania*, p. 20, fig. 18.

ils ont appartenu. Si nous reconnaissons que le riche fermoir, les roueles et les grains de collier dénotent des accessoires de costume féminin et que les armes sortent de la tombe de guerriers germains, francs ou allémans, nous n'avons ni le mobilier complet d'une seule tombe, ni aucun de ces renseignements précis et exacts que réclame l'archéologue et sans lesquels les plus riches trouvailles restent sans résultat sérieux pour la science.

M. le Président, qui s'est rendu à Rixheim pour recueillir ces renseignements et examiner le terrain où ces trouvailles ont été faites, a acquis la conviction que des recherches ultérieures amèneront de nouvelles découvertes. Il s'est mis en relation avec le propriétaire du terrain, M. Nicot, qui consent à permettre à la Société de faire des fouilles, sous certaines conditions à déterminer.

Le Comité met un crédit de 300 à 400 *M.* à la disposition de M. le Président, qui se propose de diriger et de surveiller lui-même ces fouilles.

Par l'entremise de M. Ingold, membre du sous-comité du Haut-Rhin, le Comité a reçu un mémoire sur l'ancien Horbourg (*Argentovaria*), de M. Herrenschneider, pasteur de cette localité. L'auteur se propose de remanier et compléter encore son travail dont M. l'abbé Keller donne lecture. **Mémoire sur Horbourg.**

L'impression dans le Bulletin est décidée, ainsi que la reproduction par impression photographique d'une ancienne gravure représentant le château de Horbourg au seizième siècle.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 3 mars 1884.

Présidence de M. le conseiller d'État NESSEL.

Présents: MM. Blanck, abbé Keller, professeur Michaëlis, Salomon, Schlosser, Rod. de Türckheim et Baumgartner, membre du sous-comité de Colmar.

M. le baron de Müllenheim-Rechberg se fait excuser.

M. Hertzog assiste à la séance.

Une indisposition grave retient chez lui M. le chanoine Straub; il se fait excuser.

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 11 février, rédigé et lu par M. Salomon, est adopté.

Admission de nouveaux membres.

Sont reçus membres de la Société, sur la présentation de M. le chanoine Straub:

MM. Hœhn, aumônier de l'établissement de Saint-Charles à Schiltigheim;
Ludorff, Regierungsbaumeister, Schlestadt;
Menegoz-Aufschlager, négociant à Strasbourg;
Sigrist, vicaire à Westhausen.

Sur la présentation de M. R. de Türckheim:

MM. Ernest Trawitz, Forstreferendar à Strasbourg;
baron Wilhelm de Türckheim, sous-lieutenant au régiment d'uhlans n° 15 à Strasbourg.

Proposition d'un nouveau membre.

Il sera statué dans la prochaine séance, sur une nouvelle proposition de membres.

Dessins au trait de la maison Kammerzell à faire reproduire en «Lichtdruck».

M. Salomon met sous les yeux du Comité, de la part de M. le chanoine Straub, des dessins au trait, grande échelle, de la façade de la maison Kammerzell, exécutés sur les avis du ministère[1], qui doivent être reproduits par le *Lichtdruck* à une échelle qui serait la moitié de celle des dessins.

Après une discussion approfondie, le Comité serait d'avis de faire calquer en triple expédition les dessins en question, pour faire 3 essais de reproduction — l'une, lavée et ombrée d'après nature, une autre dessinée et ombrée à la plume — ces dessins étant destinés à leur tour à être reproduits à demi-échelle par M. Krämer en *Lichtdruck*, ce qui, fait sur les dessins au trait soumis aujourd'hui au Comité, aurait donné des reproductions extrêmement pâles et manquant de relief.

Le Comité jugerait alors comparativement ces différents modes de reproduction, et pourrait se prononcer en connaissance de cause dans une séance ultérieure. M. Salomon est prié de vouloir bien s'en expliquer avec M. le chanoine Straub.

M. le chanoine Straub fait mettre également sous les yeux du comité un

---

1. Par M. Braun, architecte, qui n'est plus à Strasbourg aujourd'hui.

aquamanile du quatorzième siècle, en lui offrant d'en faire l'acquisition pour la Société, mais sans insister. M. Nessel, présent à la séance, déclare vouloir se rendre acquéreur de cet objet au prix indiqué par le propriétaire de l'objet. Le Comité est d'accord.

M. Schlosser rappelle qu'il a acheté, il y a trois ans, pour la Société un sarcophage mérovingien, trouvé près de Wolfskirchen. Sarcophage mérovingien acheté précédemment par M. Schlosser.

Il décrit les fouilles faites par lui, à cette occasion, dans un cimetière abandonné et une ancienne église à Diedendorf.

Une notice que fournira M. Schlosser à ce sujet sera insérée dans le Bulletin.

M. l'abbé Keller communique au Comité et offre à la Société des reproductions en plâtre de médailles et de sigilles, remontant à différentes époques. Remercîments. Reproductions de médailles et sigilles offertes par M. l'abbé Keller.

La séance est levée à 3 heures.

Séance du Comité du 7 avril 1884.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Barack, Pœhlmann, Ringeisen, Winkler et Salomon, secrétaire.

M. Hertzog assiste à la séance.

MM. Blanck, Berlage, Keller et de Türckheim se font excuser.

Le procès-verbal de la séance de mars est lu et adopté.

M. le Président annonce que le ministère a accordé un crédit de 800 ℳ pour confection d'une quatrième vitrine et présente quelques objets dont il a fait, à Munich, l'acquisition pour le compte du ministère. Il met ensuite sous les yeux du Comité plusieurs aquarelles exécutés au dernier siècle et figurant des monuments disparus depuis, en partie ou complètement. Il appelle l'attention sur une vue de l'abbaye d'Altorf et sur un dessin de l'ancienne église de Saint-Léonard, démolie il y a cinquante ans.

Le Comité décide de reproduire dans le Bulletin ces deux dessins inédits qui font partie de la collection du Président.

M. Straub rappelle au Comité, qu'un crédit de 100 ℳ a été voté

dans la séance d'août 1883, pour la reprise des contours d'une ancienne peinture murale, découverte à Wattwiller, lors des derniers travaux, et signalée par M. Winkler. Il a eu occasion de s'entendre avec un artiste particulièrement versé dans la connaissance des peintures anciennes, lequel s'est chargé de faire exécuter le travail sous sa surveillance pour la somme indiquée.

Le Comité est d'avis qu'il y a lieu de classer parmi les monuments historiques l'ancienne porte de Ribeauvillé, dite *Metzgerthurm*, qui se trouve dans l'intérieur de la ville et charge son Président de faire les démarches nécessaires à cet effet.

M. Winkler entretient le Comité des fouilles entreprises à Horbourg par M. le pasteur Herrenschneider et pour lesquelles le Comité à déjà alloué un crédit.

Ces fouilles présentent un intérêt marquant et sont dirigées avec autant de zèle que d'intelligence.

On a découvert le mur d'enceinte de l'époque romaine avec porte.

Le Comité vote pour la continuation de ces travaux la somme de 100 *M* et prie M. le Président d'intervenir pour faire obtenir une subvention du ministère.

Le Comité décide que l'assemblée générale aura lieu le 26 mai; M. le Président demandera de nouveau pour les membres du dehors la franchise du retour.

La séance est levée à 3 heures 45 minutes.

Séance du Comité du 5 mai 1884.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. le docteur Barack, abbé Keller, Kurtz, professeur Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Nessel, Pœhlmann, Ringeisen, Salomon, Schlosser, J. Sengenwald, baron Rod. de Türckheim.

M. Hertzog assiste à la séance.

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 7 avril est lu et adopté.

Objets reçus.

M. le Président expose plusieurs objets qui ont été donnés au musée.

La Société a reçu une image de sainte Madeleine en cire, des objets de



poterie provenant de l'Asile de Stephansfeld et des fragments de sculptures antiques. Parmi ces derniers figure la partie inférieure d'un Mercure en bas-relief, offerts par MM. Berlage, Stoltz et Buchholtz. Remercîments.

M. l'Administrateur municipal de la ville offre les services d'un ancien employé de la ville (M. Beyerlé), comme gardien de nos collections. Ce gardien, demeurant dans l'ancien jardin botanique, presque vis-à-vis de l'École de pharmacie (*Pharmaceutisches Institut*), où se trouvent nos collections, serait à la disposition de la Société ainsi que des étrangers qui voudraient visiter nos collections, à charge par la Société de payer par an à M. Beyerlé les 250 *M* que nous aurions payés à la ville. Il s'agit en même temps de fixer, de concert avec M. l'Administrateur, 2 jours de la semaine où nos collections seront ouvertes au public.

Cession par la ville d'un employé, qui deviendra le gardien de nos collections.

Le Comité prend acte de ces ouvertures, et prie son Président de présenter des remercîments à M. Stempel. La question de l'ouverture des collections au public sera traitée ultérieurement.

Le *Vogesenclub* se réunira en assemblée générale le 18 de ce mois. A cette occasion son Président M. de Etzel a exprimé le désir de pouvoir montrer nos collections le dit jour aux membres de cette Société. M. le chanoine s'offre de se mettre à la disposition du Président du Club Vosgien à la date indiquée.

Visite de nos collections par les membres du «Vogesenclub», le 18 mai.

La parole est à M. Schlosser pour une communication sur trois tombes qui se trouvent dans l'église de Domfessel (Lorraine).

Notice de M. Schlosser sur des tombes trouvées dans l'église de Domfessel.

M. Schlosser fait observer que dans un ancien registre obituaire de la paroisse de Domfessel, qui depuis l'an 1603 jusqu'en 1629 a été tenu par le pasteur David Hiemeier, ce dernier a écrit, à la suite de l'acte de décès de son fils Élie, mort en 1609, une note ainsi conçue: «En l'année 1627, des soldats de l'armée de Cratz ont fouillé cette tombe après en avoir arraché et enlevé la pierre tumulaire; *id quod barbarum et diabolicum est*. Dieu jugera les coupables.» Cette sépulture se trouvait dans l'église de Domfessel et la pierre tombale qui la recouvrait dès l'origine, s'y voit encore de nos jours. Elle se distingue de celles de la sœur († 1614) et de la mère († 1621) d'Élie Hiemeier, que renferme le même sanctuaire, par une ornementation plus riche ainsi que par des mutilations qu'elle présente sur tout son pourtour et dont l'origine se trouve ainsi expliquée. Ces trois pierres tumulaires, les seules que contienne l'église en question, ont, à une époque récente, été reléguées et entassées dans l'un des angles de cet édifice.

L'armée de Cratz, dont parle la note précitée, était un corps d'observation, placé sous les ordres du colonel Cratz von Scharfenstein, que l'empereur Ferdinand II avait envoyé en 1627 dans les possessions de l'évêque de Metz, afin qu'il fût en état de porter secours au duc de Lorraine, dans le cas où celui-ci serait menacé par le roi de France. La mauvaise saison étant survenue, cette armée, devenue redoutable par ses brigandages, prit ses quartiers d'hiver dans le comté de Saarwerden, qui peu de mois auparavant avait déjà été bien éprouvé par la famine et la peste. Ainsi, dans l'hiver de 1626—1627, il y eut 45 décès dans le village de Domfessel, qui pourtant ne comptait pas alors plus de 39 familles.

Dans quel but des soudards indisciplinés ont-ils pu profaner la modeste tombe d'un fils de pasteur? C'est à tort qu'on verrait dans la violation de cette sépulture un acte de fanatisme religieux. Sans doute ce crime a été commis par une armée impériale dans une église et dans une commune protestantes. Il est vrai aussi que dans le registre de la paroisse, au-dessous des imprécations de David Hiemeier, une autre main a écrit, vers 1705, les mots suivants: *qui vixit sine lege christiana sine lege peribit* (qui a vécu sans la foi, mourra hors la loi).

Mais tout cela ne saurait prévaloir contre le témoignage du pasteur Hiemeier[1], qui nous dit seulement que la tombe de son fils a été ouverte et fouillée, sans ajouter que les ossements aient été dispersés. Ces recherches terminées, la pierre tumulaire, simplement mutilée sur ses bords, a été remise en place. D'ailleurs les deux autres sépultures de cette même famille n'ont-elles pas été respectées? Apparemment les soldats de Cratz von Scharfenstein n'en voulaient ni au mort, ni à sa religion; ils en voulaient seulement a l'argent ou aux objets précieux qu'à tort, ou à raison, ils supposaient avoir été cachés dans cette tombe. En effet, pendant la guerre de Trente-Ans on recelait l'argent partout, même dans les tombeaux des églises. Moscherosch, dans son *Sechstes Gesichte,* intitulé *Soldatenleben*, nous montre une troupe de soldats pillards fouillant en pays ami les sépultures d'une église abbatiale, parce que un serviteur de l'abbé, mis à la torture, a déclaré que tout l'argent du couvent se trouvait caché sous une pierre tumulaire: ce qui d'ailleurs était la vérité. Moscherosch fait partir cette bande du village de Domfessel (*Domus Vasalli*),

---

1. NB. *In Ao 1627 hat dz cratzische Kriegsvolck diesen Grabstein uffgebrochen, abgehoben undt ersucht : id quod barbarum et diabolicum est: solche würdt Gott richten.*

dont elle a transformé l'église en corps de garde ou, si l'on veut, en écurie. Effectivement ce sanctuaire a dû pendant la guerre de Trente-Ans présenter plus d'une fois, dans la réalité, un spectacle analogue à celui que Philander von Sittewald nous décrit dans ses «visions». Il n'est donc pas étonnant, qu'il y ait été commis une violation de sépulture semblable à celles auxquelles cet écrivain nous fait assister dans une abbaye voisine.

Il convient d'ajouter encore que le pasteur D. Hiemeier est l'auteur d'une longue lettre, que M. W. Rœhrig a reproduite dans ses *Mittheilungen aus der Geschichte der evangelischen Kirche des Elsasses* (II, p. 136) et qui renferme des renseignements intéressants sur les événements qui, en 1629, ont amené l'occupation du comté de Saarwerden par le duc de Lorraine et l'expulsion de tous les pasteurs protestants de ce pays. Il existe aussi, écrit de sa main, un état de répartition d'une contribution de guerre de 84 livres deniers, qui fut imposée au village de Domfessel (*Domwassel*) en 1622, sans doute par l'armée du comte de Mansfeld.

M. le Président entretient ensuite le Comité de la visite qu'il a faite aux églises de Mundolsheim, d'Avenheim et de Willgottheim. **Église de Mundolsheim et ses pierres tombales.**

L'église de Mundolsheim, dit-il, renferme d'intéressantes pierres tombales des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, de l'ancienne famille des Joham de Mundolsheim.

Déjà dans la séance du 18 mai 1868 (*Bulletin*, t. VI, p. 23) il a donné des détails sur ces monuments funéraires, sur le clocher et le portail intérieur de l'église, et demandé le débadigeonnage des épitaphes. Il fait à ce sujet une nouvelle proposition, qui est acceptée par le Comité. Un crédit de 30 *M* est provisoirement voté pour ce travail.

A Avenheim il a été constaté que le clocher de l'ancienne église menace ruine. Des travaux exécutés à des époques diverses, sans intelligence, pour élargir le chœur, ont eu des résultats si déplorables, que la tour, crevassée en tous sens, ne peut être conservée, même au prix des grands sacrifices d'argent que nécessiterait une simple restauration et qui ne seraient pas en rapport avec la valeur du monument. M. Straub soumet au Comité le dessin qu'il a fait sur place et qui indique l'état menaçant de l'édifice. **Clocher roman d'Avenheim.**

Il donne alors quelques détails sur les parties anciennes de l'église de Willgottheim, particulièrement sur l'inscription du portail latéral sud de 1494 et sur la tombe d'un ancien curé qui a été capitaine dans l'armée de Louis XIV. En voici l'épitaphe: **Église de Willgottheim. Inscription funéraire.**



HIC JACET SEPULTUS
INFRA ME JOANNES JACOBVS
BERTOME CENTURIO SUB
LUDOVICO XIV FR REGE
A : MDCCIX PAROCHUS IN WAS :
LENHEIM IN MITBRUNN IN
LITZELHAUSEN ANNO XXII
IN WILLGOTHEIM ANNO LXX
XX · II MENSES X DIES NATVS
JDIBVS FEBRUARI A . M . D . CCL
XXI FUIT MORTUUS UTINA(M)
MEUM bEARE SCIRET RESIGN
ATARIVS REQVIESCAT IN PACE
AMEN

Assemblée générale.

M. le Président fait savoir enfin que l'assemblée générale de la Société, qui devait avoir lieu le 26 mai, est définitivement fixée au 3 juillet à 2 heures, dans la petite salle de l'Aubette.

Membres sortants.

Les membres sortants, à réélire ou à remplacer pour 1884, sont:
MM. Kurtz,
Michaëlis,
Petiti père, décédé,
Salomon,
Jean Schlumberger pour le Comité de Colmar.

Publications sommaires des procès-verbaux dans les journaux.

M. Nessel émet le vœu que les procès-verbaux des séances, ou du moins un rapport sommaire de ces séances, soient régulièrement publiés dans les journaux, comme cela a eu lieu autrefois et même il y a quelques mois encore. Le Comité partage cet avis et exprime l'espoir que ce moyen de réveiller l'intérêt du public pour notre activité soit employé autant que possible, avec toute la discrétion que peuvent exiger dans le moment certains sujets traités par le Comité.

La séance est levée à 4 heures.

Séance du Comité du 9 juin 1884.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. le Dr Barack, Kurtz, baron de Müllenheim-Rechberg, professeur Michaëlis, Nessel, Pœhlmann, Salomon, Schlosser, Rod. de Türckheim.

M. Hertzog assiste à la séance.

MM. le conseiller Berlage et abbé Keller se font excuser.

Adoption du procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 5 mai est lu et adopté, après quelques observations de M. Nessel.

Ouvrage de M. Kindler de Knobloch, sur « *Die Herrn von Hohenstein*. »

M. de Türckheim met sur le bureau le travail de notre ancien collègue, M. Kindler de Knobloch, « *Die Herrn von Hohenstein* », que l'auteur envoie au Comité, en se rappelant au souvenir de ses anciens collègues. Remercîments.

Subvention de 1,800 ℳ de l'État d'Alsace-Lorraine, pour nos collections.

M. le Président annonce qu'il a touché 1,800 ℳ du gouvernement d'Alsace-Lorraine pour acquisition d'objets d'art et d'antiquité à conserver dans nos collections. Remercîments.

Note de M. Schlosser sur une pierre tumulaire des comtes de Lützelstein, à l'église paroissiale de la Petite-Pierre.

M. Schlosser fait la communication qui suit sur les pierres tombales d'un comte et d'une comtesse de Lützelstein, qui ont été découvertes dans la nef récemment démolie de l'église paroissiale de la Petite-Pierre.

« A l'occasion des travaux de restauration entrepris depuis peu à l'église de la Petite-Pierre, on a trouvé dans la nef de cet édifice, sous un plancher qui recouvrait le dallage, le monument funéraire de Burckard, comte de Lützelstein, et de sa seconde femme, décédés l'un et l'autre en 1418.

« Ce monument présente un certain intérêt, tant au point de vue historique qu'au point de vue artistique. — Il rappelle, en effet, le souvenir de l'un des membres les plus marquants de l'ancienne maison comtale de la Petite-Pierre. Second fils du comte Volmar et de sa femme, Adélaïde de Fénétrange, Burckard entra d'abord dans la cléricature et devint ainsi prévôt du grand chapitre de Strasbourg. Lorsqu'en 1393 Frédéric de Blanckenheim échangea le siège épiscopal de cette ville contre celui d'Utrecht, qu'occupait Guillaume de Diest, Burckard fut nommé évêque de Strasbourg par les chanoines, ses collègues, qui ne voulaient point reconnaître cette permutation faite à leur insu. Une lutte sanglante éclata alors entre Guillaume

de Diest et l'élu du chapitre, les deux compétiteurs ayant trouvé chacun des alliés parmi les villes libres et les seigneurs de la Basse-Alsace. Frappé d'excommunication par le pape, Burckard renonça à ses prétentions et reprit son simple rang de prévôt. Plus tard, après la mort de son neveu Frédéric (1403), il devint comte de Lützelstein. Pour empêcher l'extinction de sa famille, Burchard, qui n'était point prêtre, obtint dispense et épousa successivement Agathe de Hohenfels (1412) et Gilga de Viler (1415). C'est ce comte qui, en 1417, a fait construire le chœur de l'église de la Petite-Pierre, comme l'atteste une inscription qui se voit à l'extérieur de l'abside; c'est sans doute aussi dans cette partie du sanctuaire que se trouvait, à l'origine, le monument en question, dont les matériaux ont servi plus tard à daller la nef.

«Ce monument se compose des deux pierres tombales de Burckard et de sa seconde femme, qui étaient placées côte à côte et dont chacune porte l'effigie de l'un des défunts, gravée au trait sous une arcade ogivale surmontée de deux petits écussons. Une troisième dalle, posée transversalement au-dessus des deux premières, renferme dans deux grands compartiments correspondant aux pierres tumulaires les armoiries, sculptées en haut relief, de la famille du comte et de celle de la comtesse.

«Les armoiries du comte sont celles des Lützelstein (Cf. B. Hertzog, lib. V, p. 101), à cette légère différence près toutefois, que Burckard portait écartelé de Geroltzeck-ès-Vosges, à raison de l'acquisition de la moitié de cette dernière seigneurie faite, en 1391, par son frère Henri. C'est peut-être là le seul spécimen en pierre qui nous reste des armes de cette ancienne maison comtale qui s'est éteinte en 1460.

«Les deux petits écussons qui ornent la pierre tombale de Burckard et qui ont trait à sa filiation paternelle et maternelle, sont ceux de Lützelstein et de Fénétrange. C'est donc à tort que certains auteurs ont douté qu'Adélaïde de Fénétrange ait été la mère de ce seigneur.

«Les inscriptions, en caractères gothiques, qui courent autour des trois pierres dont j'ai parlé, qualifient Burckard de *comes in lutzelstein ac dominus in geroltzecke in vasago*. Le nom latin, un peu étrange, donné ici à la chaîne des Vosges, rappelle les dénominations allemandes de *Wasgau* et de *Wasichen*. — Ces inscriptions nous apprennent que la seconde femme de Burckard portait le prénom de Gilga, et non celui d'Anna, que les historiens lui ont attribué sur la foi de Schœpflin. Elles nous révèlent, en outre, le jour du décès du comte et de la comtesse. Burckard est mort le premier samedi après la fête de la Nativité de la Vierge (10 sept. 1418), et sa femme le second dimanche après cette même fête (18 sept.).

«Sur sa pierre tombale le comte est représenté nu-tête. Il porte l'armure

en usage vers la fin du quatorzième siècle. La cotte de mailles dont il est revêtu apparaît sur une certaine largeur entre la cuirasse qui ne protège que la poitrine et la braconnière, dont les lames mobiles défendent le bas-ventre et le haut des cuisses. Celles-ci ne semblent pas garanties par des cuissards, tandis que plus bas, au contraire, les genouillères et les grèves sont parfaitement accusées. La chaussure, armée d'éperons, est peu distincte. Le bras droit de la figure a presque entièrement disparu, la pierre s'étant écaillée en cet endroit. L'avant- et l'arrière-bras gauches sont protégés par des brassards; la main gauche, qui pénètre dans un gantelet à doigts séparés, s'appuie sur une grande épée. — De l'effigie de la comtesse qui, dans la nef de l'église, a été usée par les pieds des fidèles, il ne reste guère que la tête, qui est sculptée en bas-relief et fort jolie. Elle repose sur un coussin orné de glands aux angles. Les cheveux, légèrement bouclés, ont surtout été traités avec un grand soin.»

M. le Président Straub ira voir ces pierres tumulaires pour en assurer la parfaite conservation. Le Comité pense que, si elles se trouvent placées en dehors de l'église, elles seraient par trop exposées aux intempéries et aux dégradations.

Pierres tumulaires de la famille de Fleckenstein, à l'église de Roppwiller, signalées par M. Nessel.

M. Nessel signale au Comité 12 à 15 dalles de l'église de Roppwiller, toutes relatives à la famille de Fleckenstein, et qui auraient besoin d'être mises en sûreté.

Il pense que M. de Stichaner, qui prend un si grand intérêt à la conservation de nos monuments, et dans le ressort duquel se trouve la commune de Roppwiller, se chargerait volontiers d'examiner la question.

Pierres tumulaires des comtes de Hattstatt à l'église de Soultzbach.

M. le Président attire de même l'attention du Comité sur le monument funéraire du chevalier Jacques de Hattstatt († 1514) et de sa femme Marie de Rathsamhausen (1514), élevé autrefois dans l'église de Soultzbach et dressé aujourd'hui à l'extérieur, près de la porte d'entrée. Ce monument, qui se distingue encore par son mérite artistique et compte parmi les plus belles sculptures du seizième siècle, devrait, comme les précédents, être garanti contre les injures de l'air et être mis à l'abri de tout ce qui pourrait le détériorer.

Principe de la conservation sur place et en lieu sûr des pierres tombales.

Au sujet de ces «mises en sûreté» des pierres tumulaires, le Comité se range en principe à l'avis de M. Nessel, qu'il vaut généralement mieux conserver et mettre en sûreté ces monuments dans les lieux mêmes où ils ont été érigés et où ils sont quelquefois les témoins uniques de l'histoire de ces localités, que de les placer dans un musée. — Le transport dans



un musée n'est justifié que dans le cas où ces monuments sont exposés à des détériorations faute de place ou de soins.

Les châteaux de Birckenfels et de Girbaden, signalés à l'attention du Comité.

M. Rod. de Türckheim voudrait, à la vue des beaux résultats obtenus par notre collègue M. Salomon, au château de Dreystein, avec un sacrifice relativement modéré, signaler à l'attention du Comité la pittoresque ruine de Birckenfels, située également derrière Sainte-Odile et appartenant à la commune d'Obernai. — Suivant Schweighäuser, elle a été successivement la propriété des Beger et des Joham de Mundolsheim. — Autrefois perdu dans les bois, ce château, aujourd'hui rendu trop facilement accessible par une coupe récente et d'excellents sentiers, entretenus par le Club vosgien, est à la veille de tomber en ruine complète. Il serait donc utile d'y faire quelques travaux de simple conservation, pour lesquels la ville d'Obernai, son propriétaire actuel, serait probablement disposée à prêter son concours.

M. Salomon signale de son côté la belle ruine de Girbaden, appartenant à M. Coulaux, de Molsheim, château beaucoup plus facilement accessible et qui aurait aussi besoin de quelques travaux de conservation.

Vœu.

Le Comité prie notre collègue M. Salomon de vouloir examiner l'état de ces ruines et de faire vers l'automne prochain un rapport sur les travaux les plus urgents à exécuter à l'un et à l'autre, en indiquant les frais que ces travaux pourraient occasionner.

M. Salomon accepte cette mission.

Reproduction au trait ombré de la maison Kammerzell.

M. le Président soumet au Comité un des dessins de la maison Kammerzell, remanié par M. Braun, architecte, et qui pourrait déjà servir dans cet état pour obtenir les photographies désirées par le ministère.

Il est présenté des observations en sens divers.

La séance est levée à 4 heures 15 minutes.

Assemblée générale du 17 juillet 1884.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

MM. le docteur Barack, Brucker, professeur Michaëlis, baron H. de Müllenheim-Rechberg, assesseur Pœhlmann, Salomon, J. Sengenwald, Rod. de Türckheim prennent place au bureau.

M. Back, Bezirkspräsident, se fait excuser par lettre.

Sont présents environ 25 membres de la Société appartenant aux deux départements.

M. le Président ouvre la séance par l'allocution suivante: Allocution de M. le Président.

Messieurs,

En ouvrant cette séance je dois vous remercier d'abord d'avoir répondu à mon appel avec un empressement qui me touche et d'avoir bravé les inconvénients d'un déplacement, par les chaleurs exceptionnelles, dont je ne pouvais prévoir la durée au moment des invitations. Le concours prêté dans de pareilles circonstances a double valeur.

Je dois remercier ensuite M. le conservateur du cabinet d'estampes, M. Schmitt, d'avoir bien voulu nous donner l'hospitalité dans cette belle salle, ornée par ses soins d'une série de remarquables gravures, et de m'avoir mis dans la possibilité de porter la *visite de nos collections* à l'ordre du jour. Je n'aurais pas osé vous y inviter, si la réunion avait eu lieu dans la salle de l'Aubette que M. l'administrateur de la ville nous avait gracieusement offerte dès le mois de mai.

Nous voici établis dans le nouveau local, dont j'ai eu l'honneur de vous donner l'annonce il y a un an. Les salles que l'administration de la ville a laissées à notre disposition, avec une générosité que nous ne saurions trop reconnaître, ont été mises en état, le déménagement de la bibliothèque et des collections s'est opéré, trois nouvelles vitrines ont été confectionnées par les soins et aux frais du ministère d'Alsace-Lorraine, le classement de nos objets d'art et d'antiquité qui se sont considérablement accrus, grâce surtout à la générosité de Son Excellence M. le secrétaire d'État et au bienveillant concours de M. Stempel, administrateur de la ville, a pu être effectué et l'inventaire est en œuvre. Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, ce que cette série d'opérations a occasionné de peines et de fatigues, de tracas et d'embarras de toute nature, ce qu'elle a surtout coûté de temps et de patience, car vous le savez, Messieurs, en pareille matière il faut guider l'ouvrier à chaque pas; il faut souvent être le premier sur place et quitter le dernier, sans toujours avoir la consolation d'avoir obtenu le résultat désiré. Quoi qu'il en soit, mon infatigable collègue, M. Pœhlmann et moi, nous ne regretterons jamais les journées consacrées à la peine durant cette laborieuse campagne, — puisque nous voici installés presque au large, ayant à notre disposition deux cours et un vaste jardin, dans lequel nous pourrons placer les monuments de grandes dimensions. Espérons que cette station, qui est la sixième depuis la fondation de notre Société en 1855, aura plus de durée que chacune des précédentes, et qu'il nous sera donné d'y voir notre œuvre prendre tous les développements désirables.

Après cet exposé, Messieurs, vous ne serez pas trop étonnés des retards qu'ont subis nos publications. Les membres de notre Société, inscrits avant le 8 mars 1879, ont bien reçu la quatrième livraison du *Hortus deliciarum* ou peuvent la retirer à volonté chez M. Trübner, et j'ai été assez heureux de pouvoir vous faire remettre, à l'entrée de cette salle, une nouvelle livraison du bulletin, mais c'est là tout ce qu'il a été possible de soigner dans les conjonctures présentes — si ce n'est pas assez, veuillez, Messieurs, user d'indulgence et patienter quelques mois; le second fascicule suivra de près, et l'avenir, je l'espère du moins, nous permettra de reprendre le cours antérieur des publications.

Vous partagez ma peine, Messieurs, de ce que nous sommes privés de l'assistance de M. l'architecte Ringeisen, qui depuis plus d'un quart de siècle nous a chaque année tenus sous le charme de sa parole, dont les rapports si lucides sur les travaux de consolidation exécutés par la Société ont chaque fois été entendus avec un nouveau plaisir. J'ai su hier seulement que des intérêts de famille retiennent en Normandie M. Ringeisen, qui nous avait promis son rapport habituel. Il vous aurait appris que, pendant que le Président et son jeune collègue M. le conservateur-bibliothécaire étaient absorbés par les soins donnés à notre nouvelle installation, les travaux de conservation n'ont pas chômé, témoin le château de *Dreyenstein,* qui doit sa consolidation à notre collègue M. Salomon, la tour d'entrée de *Bœrsch*, dont la conservation est assurée, grâce à une allocation de 300 *M.* votés par votre Comité, le *Metzgerthurm* de Ribeauvillé, en faveur duquel nous avons appuyé une demande de classement parmi les monuments historiques; d'intéressantes peintures murales découvertes à *Wattwiller*, par M. l'architecte Winkler, et sauvées de la disparition par une restauration sobre, une reprise exacte des contours ordonnée par le Comité. J'ai l'espoir que M. Ringeisen nous dédommagera à la réunion générale de Colmar en nous donnant son rapport toujours si substantiel et si intéressant.

Des fouilles d'un haut intérêt ont été entreprises à Horbourg. Elles ont amené d'importantes découvertes, grâce au zèle de M. le pasteur de cet endroit, qui les a exécutées, et à l'active collaboration de plusieurs membres du sous-comité de Colmar. M. l'architecte Winkler et M. le pasteur Herrenschneider nous entretiendront eux-mêmes pendant cette séance des résultats qu'ils ont obtenus. Je me fais un devoir de leur exprimer dès maintenant notre vive reconnaissance.

Maintenant, Messieurs, qu'il me soit permis de vous faire deux propositions: l'une concerne un de nos membres les plus zélés, qui nous a prêté son concours depuis la fondation de la Société et qu'une maladie

grave met dans l'impossibilité de ne plus paraître dans nos réunions du Comité, je veux parler de notre honorable collègue M. le professeur Obleyer, dont nous avons renouvelé le mandat, il y a un an, et qui souffre de n'être pas représenté au milieu de nous. J'ai l'honneur de vous proposer de le nommer membre d'honneur de notre Comité et de lui donner aujourd'hui un remplaçant actif, pouvant siéger régulièrement dans nos réunions habituelles. Cette marque de déférence sera une consolation pour le savant, depuis longtemps cruellement éprouvé, en même temps qu'un témoignage de notre reconnaissance pour la coopération qu'il nous a prêtée si longtemps.

Une seconde proposition concerne le sous-comité de Colmar, qui a repris ses séances et qu'il est de tout intérêt de renforcer par l'adjonction d'un nouveau membre. Si vous partagez mon avis, Messieurs, vous voterez aujourd'hui pour deux membres dudit sous-comité, au lieu d'un, que nous avons porté à l'ordre du jour.

L'assemblée accepte unanimement les deux propositions faites par son Président.

En l'absence de M. Kurtz, trésorier, empêché pour cause de santé d'assister à la réunion de ce jour, M. Salomon donne lecture des comptes de 1883. Comptes de 1883.

Compte de 1883.

RECETTES.

Recettes ordinaires.

CHAP. Ier. *Intérêts de capitaux.*

Intérêts provenant des titres de la *Reichsanleihe*.		318f 40c	
Intérêts des fonds déposés en compte courant à la Banque d'Alsace et de Lorraine		103 99	
			422f 39c

CHAP. II. *Cotisations des sociétaires.*

1° Cotisations perçues pour l'exercice 1883 à Strasbourg	152 quittances.		
2° Idem, perçues au dehors	220 »		
	372 quittances.		
A 10 fr. l'une, fait			3,720 —
A reporter			4,142 39

Report 4,142f 39c

Il a été détaché du registre à souche 406 quittances,
dont 372 recouvrées,
32 de décédés et démissionnaires,
2 ajournées, à reporter sur l'exercice prochain de 1884.

406, chiffre égal au nombre des quittances détachées du registre de 1883.

CHAP. III. *Subventions.*

§ 1. Subventions ordinaires.

Subvention de la Haute-Alsace pour 1883/84 .	500f —c	
Subvention de la Basse-Alsace pour 1883/84 .	1,500 —	
Subvention de la ville de Strasbourg p. 1882/83.	500 —	
Subvention de la ville de Strasbourg p. 1883/84.	500 —	
		3,000 —

§ 2. Subventions extraordinaires.

Subvention de l'État pour 1883/84		1,875 —

Recettes extraordinaires.

Reliquat actif du compte de 1882.	11,853 04	
Produit de la vente du *Hortus deliciarum* en 1883	427 50	
		12,280 54

Récapitulation :

Recettes ordinaires.	9,017 39
Recettes extraordinaires	12,280 54
Total général des recettes . . .	21,297 93

DÉPENSES.

Dépenses ordinaires.

CHAP. Ier. *Frais de bureau, d'administration et de mobilier.*

§ 1. Location et entretien du local des séances.

A. Loyer du local occupé auparavant par la Société dans les bâtiments de l'ancien Petit-Séminaire, 2e trimestre de 1883	250 —
A reporter	250 —

Report	250f —c	
Loyer pour l'occupation de la cour du cloître de Saint-Étienne jusqu'à la fin de l'année 1883, cette cour ayant été taxée à 100 fr. par an, il restait dû pour le 2e semestre de 1883.	50 —	
		300f —c
B. Assurance contre l'incendie du mobilier et de la bibliothèque, prime pour 1884		12 50
C. Balayage et surveillance du local		139 31
D. Disposition de la petite salle de l'Aubette pour la tenue de l'assemblée générale de la Société en 1883		18 75
§ 2. Frais d'administration.		
A. Indemnité au commis du président. . .	200 —	
B. Indemnité au commis du trésorier . . .	150 —	
		350 —
§ 3. Frais de bureau.		
A. Affranchissement de la correspondance et d'envois divers	38 81	
B. Transport à domicile de lettres, convocations, etc. et commissions diverses .	40 —	
C. Imprimés d'administration, cartes de membres, bulletins divers, invitations, etc.	230 —	
D. Frais de bureau divers, chauffage, nettoyage, fournitures diverses pour le service du bureau de la Société. . . .	50 68	
E. Droits de garde et de timbre des titres déposés à la Banque d'Alsace	3 15	
		362 64
§ 4. Frais de perception.		
A. Encaissement des quittances des cotisations payées par les membres domiciliés à Strasbourg	40 —	
B. Encaissement des quittances recouvrées au dehors par la poste.	142 —	
		182 —
A reporter		1,365 20

Report 1,365f 20c

§ 5. Entretien du mobilier et de reliure.

Travaux de menuiserie 92f 70c
Travaux de serrurerie. 38 95
Travaux et acquisitions de diverse nature. 141 58
Vitrerie. 29 50
Reliure 235 75

538 48

§ 6. Frais de déménagement occasionnés par le transfèrement du mobilier et du musée de la Société dans le nouveau local de l'ancienne Académie 675 31

CHAP. II. *Fouilles, recherches, travaux de conservation.*

§ 1. Fouilles.

Fouilles faites à Horbourg 293 75

§ 2. Recherches, travaux de conservation.

Travaux de consolidation exécutés au château de Dreystein 2,051f 55c
Travaux de consolidation faits à la tour de l'ancien collège de Sainte-Marie-aux-Mines . . . . 200 —
Travaux de consolidation faits à la tour d'entrée de Bœrsch. 375 —

2,626 55

§ 3. Acquisition d'une armoire antique pour le musée . . . . . . 3,500 —
Acquisition d'objets antiques divers 1,265 70

4,765 70

7,686 —

CHAP. III. *Publication du Bulletin de la Société.*

Payé à M. Kræmer, photographe, pour fourniture d'une planche : *Argentoratum*, en deux feuilles, chacune de 500 planches 212 50

A reporter 10,477 49

	Report	10,477 f 49 c
CHAP. IV. *Dépenses diverses et imprévues.*		
Frais de déplacement	8 f 25 c	
Gratifications aux gardiens des châteaux situés dans le Kreis de Wissembourg . .	90 —	
		98 25
Total des dépenses ordinaires		10,575 74

Dépenses extraordinaires.

Publication du *Hortus deliciarum.*

Payé à MM. Schultz et Cie, imprimeurs, pour impression du texte du *Hortus deliciarum,* 4e livraison, et fourniture du papier *ad hoc* .	787 61	
Payé à M. Kræmer, photographe, pour dernier acompte de la 4e livr. du *Hortus deliciarum.*	542 18	
Total des dépenses extraordinaires		1,329 79
Total général des dépenses		11,905 53

RÉCAPITULATION.

Recettes.

Recettes ordinaires.

CHAPITRE Ier. Intérêts de capitaux	422 39	
— II. Cotisations des sociétaires	3,720 —	
— III. Subventions	4,875 —	
— IV. Recettes diverses	— —	
		9,017 39

Recettes extraordinaires.

Reliquat actif du compte de 1882	11,853 04	
Produit de la vente du *Hortus deliciarum* en 1883.	427 50	
		12,280 54
Total général des recettes		21,297 93

Dépenses.

Dépenses ordinaires.

CHAPITRE Ier. Frais de bureau, d'administration et de mobilier	2,578f 99c	
— II. Fouilles, recherches et travaux de conservation	7,686 —	
— III. Publication du Bulletin de la Société	212 50	
— IV. Dépenses diverses et imprévues	98 25	
		10,575f 74c

Dépenses extraordinaires.

Publication du *Hortus deliciarum*	1,329 79
Total général des dépenses	11,905 53

Balance :

Recettes	21,297 93
Dépenses	11,905 53
Reliquat	9,392 40
Qui se décompose ainsi:	
Fonds déposés à la Banque d'Alsace-Lorraine	994 90
En caisse	115 15
En dépôt chez le Président	400 —
Valeur représentée par le prix d'acquisition des titres de l'Emprunt d'Allemagne, déposés à la Banque d'Alsace-Lorraine	7,882 35
Ce qui porte l'avoir total de la Société à	9,392 40

L'assemblée approuve ces comptes et vote des remercîments à M. le trésorier.

Mémoire de M. l'architecte Winkler, sur les fouilles faites à Horbourg.

M. le Président invite M. Winkler à présenter son rapport sur les fouilles opérées à Horbourg.

Après avoir rendu l'assemblée attentive aux objets d'antiquité déposés sur une table et provenant des fouilles récentes, M. Winkler déploie un plan à grande échelle représentant le village d'Horbourg avec son *castrum* et son château du moyen âge, dont les vestiges viennent d'être retrouvés, plan qui permet à l'assemblée de suivre, dans tous les détails, les intéressantes données fournies par l'orateur sur ces fouilles.

Entrant en matière, M. Winkler expose qu'à la date du 1er février dernier

le sous-comité de la Haute-Alsace a tenu séance à Colmar, et qu'à cette occasion M. le pasteur Herrenschneider, de Horbourg, a lu un rapport sur les recherches faites par lui, depuis une série d'années, dans le but de découvrir les restes du *castrum d'Argentouaria* et du château du moyen âge qui, d'après la tradition locale, doivent avoir jadis existé à Horbourg. Il ajoute qu'en terminant M. Herrenschneider avait exprimé le vœu de voir notre «Société» le mettre à même de continuer son œuvre, en lui accordant son appui et en lui fournissant les fonds nécessaires. Le sous-comité de Colmar fut unanime à remercier et à encourager M. Herrenschneider et décida d'envoyer ce rapport au Comité central de Strasbourg. Celui-ci, entrant dans ces vues, émargea une somme de 200 *M*, auxquels le ministère d'Alsace-Lorraine, s'intéressant à l'entreprise, ajouta à titre gracieux une somme égale. Cependant M. Herrenschneider n'avait pas attendu qu'il fût avisé de ces allocations et s'était mis immédiatement à l'œuvre. Déjà vers la fin du mois le sous-comité put se rendre à Horbourg, où une partie des côtés sud et est venaient d'être dégagés, en sorte que l'existence du *castrum* ne souffrait plus de doute. Les fouilles promettaient un heureux résultat après un pareil début; aujourd'hui le castrum est dégagé dans tout son pourtour.

Le village d'Horbourg est situé sur la rive droite de l'Ill près de Colmar et forme pour ainsi dire la tête de pont de cette ville. Il s'étend dans la direction de l'ouest à l'est et est traversé dans toute sa longueur par deux routes qui se dirigent sur Brisach. L'une d'elles, la vieille route, traverse le village de derrière; l'autre, la nouvelle route qui date de 1775, époque de la construction du grand pont sous lequel passent l'Ill et la Thur réunies, a été bordée de maisons et de villas dans le courant de ce siècle. Presqu'à l'extrémité orientale du village ces deux routes sont reliées par une rue transversale. Cette rue occupe la place de l'ancienne *voie romaine*, qui traversait le *castrum* par son milieu, et longe en même temps tout le côté ouest du château des comtes d'Horbourg.

Ce château, dont la première mention date de 1125, a été détruit en 1162 par le comte de Dagsbourg-Egisheim, fut rebâti et détruit à plusieurs reprises et en 1543 relevé de ses ruines une dernière fois. En 1632 les Suédois s'en emparèrent et en 1673—1675 ses fortifications furent détruites sur l'ordre du roi Louis XIV. Il n'existe plus de cet ancien château que la contrescarpe du fossé de l'ouest et du nord, ainsi que le fossé du côté sud. Nous possédons cependant une gravure, propriété de M. le notaire honoraire Ingold, qui donne une vue d'ensemble de ce château à l'aspect fort imposant.

M. Winkler, passant alors à la description du *castrum romain*, objet principal des fouilles entreprises à Horbourg, fait observer dès l'abord qu'il s'agit ici de restes de constructions exclusivement romaines. Les substructions que nous avons dégagées, dit-il, se sont toujours trouvées à la place même ou peu s'en faut, où M. Herrenschneider les avait déjà signalées dans son rapport du 2 février dernier, en sorte qu'en un temps relativement très court et à peu de frais le but, qui consistait à déterminer l'existence et l'importance du *castrum*, a été atteint. Le *castrum* d'Horbourg forme un rectangle de 176 mètres sur 166 mètres. L'épaisseur des murs varie, elle a une moyenne de 3 mètres dans ses fondations. Cependant il est à remarquer qu'à en juger par certains indices, des pierres taillées étaient venues s'ajuster aux parties qui sont restées et qui forment comme une espèce de béton.

Mais ce n'est pas la courtine seulement que nous avons retrouvée, nous avons aussi dégagé les tours qu'elle reliait et deux des quatre portes du *castrum*. Au milieu de chacun des côtés du rectangle qui formait le *castrum*, il se trouvait une porte. La porte du sud, qui est la mieux conservée, présente une ouverture de $3^{m},05$. L'espèce de tour de forme carrée qui formait la porte, avait 12 mètres de largeur sur 9—10 mètres de profondeur. Il se présente ici une particularité à noter, c'est que le passage de la porte ne forme pas un angle droit avec la courtine, mais se trouve légèrement oblique relativement à celle-ci, ce qui paraît indiquer que la voie romaine venait entrer en biais dans le *castrum*. Le passage de cette porte était muni d'abord d'une porte intérieure, puis d'une deuxième qui se trouvait presqu'au milieu et qui a marqué des rainures dans la pierre sur laquelle elle glissait, et enfin d'une troisième en forme de herse que l'on faisait descendre sur un ennemi imprudent, pour le massacrer dans le *propugnaculum*.

Les pierres taillées du socle de cette porte se trouvent encore en partie conservées. Elles sont assises sur des dalles très fortes. Le passage lui-même est formé tout entier par des dalles. Nous en avons extrait une en souvenir de notre découverte, elle mesure $0^{m},40$ d'épaisseur sur plus d'un mètre de longueur et de largeur. Ces dalles sont enfouies à $0^{m},80$ et 1 mètre sous la route actuelle; la partie supérieure du socle ne s'est trouvée qu'à $0^{m},25$ sous le même niveau et personne ne se doutait de leur existence. Les décombres qui recouvraient ces restes antiques étaient striés et composés alternativement de couches de mortier, de terre, de tuiles ou de pierres et même de charbons. Outre les pierres de taille dont il vient d'être question, nous en avons trouvé d'autres portant l'empreinte

de queues d'aronde et au profil classique provenant de la corniche et qui donnent un cachet incontestablement romain à cette construction admirable.

Dans le côté ouest du *castrum*, nous avons de même retrouvé les restes d'une porte, mais ayant une plus grande largeur que la première. Au milieu de cette porte se trouve un reste de mur qui indique qu'elle formait un double passage, comme on en voit à Trèves, Hombourg et ailleurs. La porte qui donnait passage aux troupes marchant à l'ennemi, nommée *porta prœtoria*, ainsi que son opposée la *porta decumana*, avaient souvent double passage. Les deux autres portes se nommaient la *porta principalis dextra,* c'est celle que nous avons décrite plus haut, et la *porta principalis sinistra.*

Aux quatre coins du *castrum* se trouvaient des tours rondes, ayant 6 mètres de diamètre. Nous avons dégagé deux de ces tours, celle du sud-ouest et celle du nord-ouest. Entre la tour du coin et la porte se trouvait chaque fois une tour intermédiaire demi-ronde et au même rayon et dont la partie opposée au rond avançait vers l'intérieur du *castrum*, d'un mètre sur le mur crénelé. Les tours des deux coins tournés vers l'est n'ont pas encore été cherchées, mais nous en connaissons exactement la place, ayant dégagé une partie du côté est avec l'une de ses tours du milieu, ainsi que le côté nord avec l'une de ses tours du milieu. En somme nous avons dégagé les tours de deux coins et cinq tours du milieu, ce qui fait en tout sept tours, dont une sur le côté est et une sur le côté nord. La tour du coin nord-est et les deux tours du milieu dont celle-ci était flanquée, ont probablement disparu, car c'est sur leur emplacement qu'a été élevé le château du moyen âge. Il nous reste donc encore à dégager une tour du coin et une tour du milieu.

Le terrain entouré par les murs que nous venons de décrire est plan et sensiblement plus élevé que le reste du village d'Horbourg, en sorte que jamais, lors même des plus fortes inondations, les eaux de l'Ill n'ont monté jusque-là. Cependant le coin sud-est de cette enclave, de la contenance d'environ $40 \times 40 = 1{,}600$ mètres □, est d'un à 2 mètres plus élevé que le reste. C'est là évidemment du terrain rapporté, provenant peut-être des fossés qui ont été creusés autour du château du moyen âge. Peut-être aussi y avait-il là le *Prœtorium.*

C'est sur cet emplacement élevé, appartenant aujourd'hui à la veuve Weniger, que nous avons pratiqué particulièrement nos fouilles, aussi est-ce là que nous avons recueilli la majeure partie de nos objets d'antiquité, objets qui à la vérité sont tous brisés ou pour le moins entamés,

mais qui ne sont nullement à dédaigner et sont d'un prix inestimable pour la science. Ce sont des briques hexagonales pour pavimenter, des tessons de toutes couleurs, y compris la terre rouge de l'île de Samos, des verres, des bronzes, des morceaux de stuc, des tuiles à rebord et des briques très grandes, du ciment romain formé de briques broyées et de chaux, des monnaies romaines, etc. Ce sont en outre des inscriptions gravées sur pierre, un morceau de tuile avec les lettres ƎLCIMR, un tesson de terra sigillata avec les mots *Melausus fecit*, enfin plusieurs bas-reliefs, l'un représentant le torse d'un homme grand et portant un bâton dans la main gauche, l'autre le bras droit d'une femme orné d'un bracelet, le troisième enfin, et qui servait de fronton à un monument funèbre, représente trois rosettes, une grande vers le haut et deux petites au-dessous. Les pierres trouvées proviennent toutes des carrières de Roufach et du Hohenack et doivent avoir été taillées à Horbourg même.

Communication de M. le pasteur Herrenschneider. La parole est donnée à M. le pasteur Herrenschneider, qui s'exprime en ces termes sur le même sujet:

« Si j'ai été dans le cas de tenir, dans une plus large mesure, l'engagement pris vis-à-vis de notre « *Société* » de fournir la preuve de l'existence d'un *castrum* à Horbourg, c'est en grande partie, grâce à l'assistance technique distinguée que M. Winkler n'a cessé de m'accorder depuis le moment, c'était le 26 février dernier, où il a vu avec les autres membres de notre sous-comité les premiers pans de murs, dégagés par mes soins. Aujourd'hui notre *castrum* tout entier se trouve remis au jour, il ne s'agit plus que de donner un nom à cet enfant, ou plutôt de lui donner le nom que dans l'antiquité il a porté. Les savants archéologues de notre « *Société* » voudront bien s'en charger. Quant à nous, sans préjuger la question, notre opinion est fixée à ce sujet. Ce que nous avons cherché, *Argentouaria*, le but de 35 ans de travail, nous l'avons trouvé! Nous vivons à Horbourg sur le sol de l'ancien *Argentouaria*. Notre opinion n'est pas une simple conjecture, et pour montrer sur quoi nous nous appuyons et de quelle manière nous procédons, nous offrons à notre « Société » une critique de l'article Horbourg, qui a paru dans l'ouvrage du docteur X. Kraus, *Kunst und Alterthum*.

« M. le docteur X. Kraus dit: « Beatus Rhenanus a été le premier à chercher Argentouaria à Horbourg, il a été suivi par Guilliman, Schœpflin, Grandidier, de Golbéry, tandis que de Ring chercha l'*Argentouaria* d'Ammien Marcellin, où Gratien vainquit Priaire, roi des Alémans, dans le voisinage du lac de Constance. » Ce passage du savant archéologue, dans lequel toutefois nous avons deux erreurs à relever, est la meilleure réfutation de

la conjecture de M. de Ring. En effet X. Kraus confond ici Argen*toua*ria avec Argen*ta*ria et prouve par là qu'il les prend pour synonymes et avec raison. Mais son erreur consiste à dire que M. de Ring place Argen*toua*ria au lac, tandis que celui-ci fait d'Argen*tou*- et d'Argen*ta*ria deux villes, dont il cherche la dernière seulement au lac. Voici ce que nous lisons dans M. de Ring t. II, p. 93: «C'étaient deux lieux différents, dont l'un, Argen*ta*ria, était posé sur les bords du lac à l'embouchure de la petite rivière d'Argen et dont l'autre, Argen*toua*ria, était situé sur l'Ill, près du village d'Horbourg.» M. de Ring doit donc aussi être compté au nombre des auteurs qui admettent qu'«*Argentouaria était situé à Horbourg*». Pour en faire deux villes et placer l'une ici l'autre là, M. de Ring ne fait valoir aucune raison plausible et nous nous abstenons de discuter ici sa conjecture. L'autre erreur dont nous parlions, consiste en ce que le docteur X. Kraus dit que «Beatus Rhenanus a été le premier à chercher Argentouaria à Horbourg», ce qui n'est pas le cas. Nous voyons au contraire que Beatus Rhenanus, loin de faire une conjecture, base son opinion sur une *vieille charte*. Il la cite dans sa lettre à Mathias Erb, datée de l'année 1543 (v. Golbéry, «Argentouaria», p. 19), où il est dit: «Narrabat olim Hieronimus Gebvillerus visam Chunrado Leontario Mulbrunensi monacho, qui tum Barisiensi coenobio agebat *chartam perveterem* in qua adscriptum erat: *Datum Argentouariae, quae nunc Colmar dicitur.*» Argentouaria est placé, par cette très vieille charte dont Beatus Rhenanus fait mention, à Colmar. Or Colmar et Horbourg se touchent et d'anciennes substructions démontrent que la ville d'Argentouaria s'étendait dans la banlieue actuelle de Colmar et était flanquée de notre *castrum* qui la couvrait du côté du Rhin. Sébastien Munster, Bâle 1550, et Jérôme Boner, traduction d'Orose, Colmar 1539, disent, de même que Beatus Rhenanus, que la tradition constante place à Horbourg la ville d'Argentouaria ainsi que le champ de bataille de l'empereur Gratien, et ce dernier dit même qu'encore de son temps la même tradition locale désignait la Hub, aujourd'hui banlieue de Colmar, comme étant le lieu de l'action principale et de la déroute de l'armée du roi Priarius.

«M. X. Kraus arrive dans son exposé à *Coste* qui, dit-il, «place Argentouaria entre Heidolsheim et Ohnenheim», mais il oublie d'ajouter que Coste s'est ravisé plus tard (v. Bulletin de la Société a. 1864, p. 18 sq.) et l'a placé à Grussenheim, sans donner des raisons plus probantes que pour sa première conjecture. M. Coste, qui s'étonne qu'on «s'obstine à placer Argentouaria à Horbourg», a pour notre castrum un autre nom, c'est celui d'Olino; mais, dit-il lui-même p. 76, c'est à titre de simple «conjecture».

«M. X. Kraus continue: «*Mossmann* chez Rothmüller et ailleurs ne se

montre pas disposé à adopter les opinions de M. Coste.» Ce ne sont certes pas nos fouilles récentes qui engageront M. Mossmann à changer d'avis et à suivre Coste dans ses recherches du castrum d'Argentouaria.

«Après avoir parlé de l'ancien *castrum*, sur le nom duquel il s'abstient de se prononcer, l'auteur parle du village actuel d'Horbourg et signale ce qu'il y trouve de plus remarquable. Là encore nous avons quelques petites erreurs à relever dans l'intérêt de la vérité historique. Ainsi nous lisons p. 171, 10: «Dans deux maisons n°s 112 et 111....» Le fait est que dans la maison n° 112 se trouvent enclavés dans le mur de deux chambres, au premier étage, *des bustes romains*. Au coin de cette maison on voit, comme pierre angulaire, le fac-simile de l'inscription de l'*autel d'Apollon* trouvé là jadis. La maison n° 111 au contraire ne renferme pas de bustes romains, mais nous a fourni en 1855 quatre bas-reliefs pour le musée de Colmar. En revanche n° 110, dont la grange est placée sur l'angle sud-ouest du castrum, récèle dans son pignon deux bas-reliefs, l'un représentant un buste d'homme, l'autre une tête d'enfant. La forme de ce dernier, qui est triangulaire, dénote qu'il servait de fronton à un monument funèbre. Plus loin se trouve la cour Weniger, qui me servait autrefois de presbytère et où j'ai en 1853 découvert le mur du *castrum*, sur lequel mur se trouvait couché à la renverse un bas-relief très bien conservé et représentant un Romain en tunique. J'en ai fait don au Musée des Unterlinden de Colmar.

«M. Kraus parle aussi de l'église simultanée d'Horbourg, qu'il paraît avoir vue en passant. Cette église porte, au-dessus de l'entrée du pignon, le millésime 1594. Elle est devenue mixte à l'époque de la Révocation de l'Édit de Nantes et mes archives fournissent à son sujet les intéressants détails qui suivent: «L'an 1593 la vieille église d'Horbourg, qui se trouvait près de la demeure du Schultheiss Stephan Hirtz et derrière le jardin du presbytère, a été démolie sur les ordres du comte Frédéric, notre gracieux prince et maître, le lundi de Pâques, après le sermon et une nouvelle église a été construite vis-à-vis l'auberge, sur les champs et son emplacement vendu. En 1685, le 5 septembre, M. de la Grange, intendant à Strasbourg, est venu avec le doyen de Colmar et son clergé, prendre possession de l'église d'Horbourg. En 1686, le 6 janvier, la première messe y a été dite. En 1723, l'église délabrée a subi une grosse réparation et son clocheton, qui menaçait ruine, a été reconstruit à neuf.....»

«Il résulte de ce document que le chœur a été construit bien longtemps après l'église et seulement après la prise de possession de celle-ci. Il fut relié avec elle par le grand arc de triomphe cintré, que Kraus prend à tort

pour le vieil arc roman. C'est aussi de cette époque que date la construction de la sacristie, ouvrage gothique il est vrai, mais qui date non pas du quatorzième ou du quinzième, mais du dix-septième siècle. Enfin on lit dans le même ouvrage: «Sur le chœur se trouvent des clochetons modernisés.» Mettons ce pluriel au singulier: le clocheton de notre église est en effet moderne, puisqu'il a été construit en 1723.

«Nous ajouterons que d'après un document conservé dans la bibliothèque de Colmar, la vieille horloge du château des comtes d'Horbourg fut transférée dans l'église, alors que, resté inhabité, ce château menaçait ruine. Il y avait en effet, d'après une vue du château d'Horbourg que possède M. Ingold, au-dessus de la principale porte d'entrée une forte tour surmontée d'un campanile. La cloche ainsi que le cadran de l'horloge sont distinctement marqués sur cette gravure, et il est à présumer que la translation de l'horloge du château dans le clocheton de l'église a eu lieu à l'époque où le château a été démoli, c'est-à-dire en 1675. Cet objet d'antiquité, le seul meuble qui nous reste du château des comtes, a pendant deux siècles et jusqu'à complète usure, fonctionné, marqué et sonné les heures. Il trouvera une digne place au musée de Colmar, après avoir été remplacé sur notre église par une horloge nouvelle, qui porte avec le millésime 1884 les noms «Ungerer frères», d'un côté, et «Hemmerlé, maire», de l'autre.

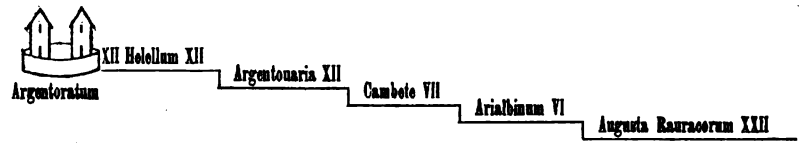
«Revenons à l'article Horbourg, dont nous venons de faire une analyse critique en même temps que nous l'avons pris pour base de notre court exposé. M. Kraus laisse indécise la question controversée qui nous occupe; il ne se prononce ni pour ni contre ceux qui placent Argentouaria à Horbourg. Quant à nous, tout comme M. Mossmann, nous ne sommes pas disposés à adopter les opinions de ceux qui avec M. Coste le placent ailleurs, tantôt ici, tantôt là. Pour nous Argentouaria, placé à Horbourg par l'opinion reçue et fondée sur la tradition et une charte très ancienne, par l'opinion adoptée par toutes nos célébrités archéologiques, ne doit plus être cherché ailleurs. Nos fouilles ont mis au jour le *castrum* romain, dans toute son étendue. Ce *castrum* portait un nom et était relié aux autres par la voie romaine sans doute, on l'a toujours nommé *Argentouaria*, il n'y a pas d'autre nom à lui donner.

«Il nous reste à nous occuper de Ptolémée et des Itinéraires.

«Ptolémée, géographe qui a vécu au second siècle, ne fait que mentionner Argentouaria et place cette ville, avec Augusta, dans le pays des Rauraques.

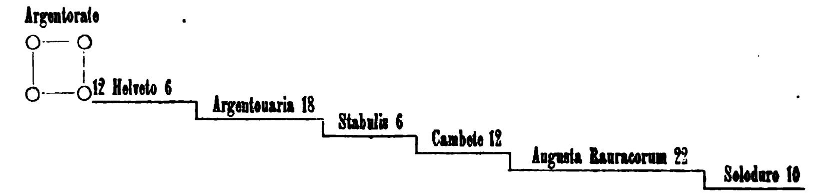
«Argentouaria est aussi cité par les deux itinéraires qui nous sont restés, ce sont la table Théodosienne et l'itinéraire d'Antonin.

«Parlons d'abord de la Table Théodosienne. Dans un rapport d'Ernest Desjardins sur la Table de Peutinger, faussement nommée Théodosienne (Paris 1869), nous lisons que ce manuscrit de la bibliothèque de Vienne a été exécuté au treizième siècle par un moine de Colmar, qui n'avait fait que copier un monument plus ancien et en tracer le dessin. Copions ce qui doit nous occuper.



«La table indique cinq stations et donne six chiffres pour les distances. Il y a donc un chiffre de trop et indiquant la distance à une sixième station. Quelle est cette station et comment faut-il lire ces noms et ces chiffres? Faut-il lire de gauche à droite, comme cela semble tout naturel et comme a dû nécessairement s'exécuter le dessin de cette carte? Dans ce cas XII placé à la droite d'Argentoratum nous indique la distance entre la station précédente, située plus au nord, et Argentoratum. Ou bien faut-il lire de droite à gauche, en rapportant XXII placé à la droite d'Augusta R. à la station précédente, et située plus à droite, au sud? Selon la leçon que nous adopterons, il y aura une notable différence, non seulement entre les distances des stations entre elles, mais encore entre les deux points extrêmes, différence qui ici est de XII : XXII.

«Pour nous fixer à ce sujet passons à l'itinéraire d'Antonin et comparons-le avec la table. L'itinéraire n'offre pas de dessin comme celle-ci. Il porte simplement, écrits à la suite les uns des autres, les noms des stations avec leurs distances. C'est un titre semblable que le moine de Colmar, l'auteur anonyme de la table, doit avoir pris pour base de son dessin. Faisons comme lui et essayons de donner un dessin de l'itinéraire, pour la partie qui nous concerne. L'itinéraire nomme les stations en partant du milliaire doré du forum de Rome; il conduit à travers les Alpes Pennines et le Grand Saint-Bernard, pour arriver à Soloduro 10, Augusta Rauracorum 22, Cambete 12, Stabulis 6, Argentouaria 18, Helveto 6, Argentorate 12. Il est évident que pour dessiner, il faut commencer par la fin :



« Ce dessin nous donne la clef de l'énigme. Pour dessiner de gauche à droite, il nous a fallu commencer par la fin, pour lire il faut revenir au point de départ qui est Rome, pour arriver à Augusta R. et de là par les stations intermédiaires à Argentorate. C'est donc bien de gauche à droite que nous dessinons, mais de droite à gauche que nous devons lire; il ne saurait en être autrement pour la table Théodosienne. Le chiffre XXII de cette table, comme le 22 de l'itinéraire, indique en conséquence la distance de Soloduro à Augusta R. Les deux itinéraires sont ici d'accord et sont exacts les deux, car Arialbinum est tout près, et Cambete seulement à XIII d'après l'un, à 12 d'après l'autre itinéraire d'Augusta R. Il y a encore accord parfait entre les deux itinéraires pour la dernière étape, elle est de 12 l. g. Cependant ici les noms diffèrent, c'est Helellum d'après l'un, Helveto d'après l'autre.

« Les itinéraires ne sont toutefois pas d'accord précisément pour la station d'*Argentouaria* qui nous occupe. D'après la table il y a de Cambete à Argentouaria 12, d'après l'itinéraire 24, ce qui fait juste le double. En revanche il y a d'après la table d'Argentouaria à Helellum 12, d'après l'itinéraire 6, ce qui fait juste la moitié, en sorte qu'il y a en quelque sorte compensation pour la distance totale de Cambete à Helellum ou Helveto:

D'après l'un. . . . . 12 + 12 = 24.
D'après l'autre, l'itinéraire d'Antonin. . 6 + 18 + 6 = 30.

« La distance totale entre Augusta R. et Argentoratum est d'après la table Théodosienne de 49 et se décompose de la manière suivante:

Augusta R. à Argentouaria. .	6 + 7 + 12 = 25	total 49.
Argentouaria à Argentoratum	12 + 12 = 24	

« La distance totale d'après l'itinéraire est de 54 et se décompose comme suit:

Augusta R. à Argentouaria. .	12 + 6 + 18 = 36	total 54.
Argentouaria à Argentoratum	6 + 12 = 18	

« Il résulte de la comparaison des deux itinéraires, qu'ils ne sont pas d'accord sur l'emplacement d'*Argentouaria;* que de même ils diffèrent pour la distance entre Augusta R. et Argentoratum. Voici ce qu'ils nous apprennent:

« La table Théodosienne donne pour distance entre Augusta R. et Argentoratum 25 + 24 = 49. Argentouaria est à 25 du premier et à 24 du second endroit, c'est-à-dire à peu près au milieu entre Bâle et Strasbourg, cela nous mène au *castrum d'Horbourg.*

« L'itinéraire d'Antonin donne pour distance totale entre Augusta R. et Argentoratum 36 + 18 = 54. Argentouaria est à 36 du premier et à 18 du second endroit, cela nous mène à Schlestadt.

« L'un des anciens titres que nous venons d'examiner nous apprend donc qu'*Argentouaria* doit être cherché à *Horbourg*. Nous l'avons fait et l'y avons trouvé. L'autre titre est en désaccord, il est vrai. Ce n'est pas à nous à les mettre d'accord. Nous ne choisirons pas, comme on l'a fait, dans les deux titres en désaccord, les chiffres pour les faire servir à notre cause. Nous n'avons pas de cause à défendre, nous cherchons simplement la vérité sur Argentouaria.

« En terminant rendons attentif à la grande analogie qui existe entre *Argentouaria* et *Argentoratum*, dont les noms commencent par *Argent*, comme le nom de quantité de villes celtiques, *situées sur la rivière*. Un *Argentouaria* non situé sur la rivière est tout bonnement un non-sens. L'Ill est la route naturelle, créée avant les voies romaines, par laquelle les deux villes se trouvaient reliées déjà du temps celtique et jusqu'à nos jours. Leur nom germanique doit peut-être son origine tout comme leur nom celtique autant à l'*Ill* sur laquelle elles étaient situées, qu'aux *routes* qui s'y croisaient.

« La *table Théodosienne* et le *nom même d'Argentouaria* sont deux arguments à ajouter à ceux qui ont été énumérés plus haut et qui à eux seuls suffiraient pour *nous ranger à l'opinion reçue, qui place Argentouaria à Horbourg.* »

L'assemblée écoute ces communications avec le plus grand intérêt.

M. le Président réitère à M. Herrenschneider ses remercîments pour le zèle qu'il a mis à diriger les fouilles et pour les recherches actives auxquelles il se livre. Il pense toutefois que le dernier mot sur Argentovaria n'est pas dit.

Réélection du Président.

L'ordre du jour portant l'élection du Président, M. le chanoine Straub prie l'assemblée de vouloir mettre la direction de la Société en d'autres mains et porter ses voix sur un membre moins chargé de travail et d'occupations d'état. Après ces dix années de présidence il désirerait pouvoir se recueillir, achever quelques travaux commencés il y a longtemps et trop souvent interrompus par les occupations incessantes du jour. Sa coopération sera du reste toujours acquise à la Société.

Nonobstant cette prière, sur la proposition de M. Jules Sengenwald, M. le chanoine Straub est réélu par acclamation Président de la Société pour une nouvelle année.

Vivement touché, M. le chanoine remercie l'assemblée de sa nouvelle marque de confiance, tout en réitérant l'expression de ses regrets de ce qu'elle n'ait pas voulu lui trouver un remplaçant.

Élection de 6 nouveaux membres pour le Comité central et de 2 membres pour le sous-comité de Colmar.

On procède à l'élection de 6 membres du Comité et de 2 membres du sous-comité de Colmar, M. le Président ayant bien établi préalablement pour combien d'années le mandat à accorder aux nouveaux élus serait valable.

Sont élus, sur 29 bulletins remis:

MM. Kurtz . . . . par 26 voix pour 5 ans.
Salomon . . . . » 25 » » 5 »
professeur Michaëlis . . . . » 24 » » 5 »
chanoine Dacheux . . . . » 22 » » 5 »
de Stichaner, Kreisdirektor . . . . » 19 » » 4 »
Stamm, architecte à Schlestadt. . » 9 » » 1 »

et au sous-comité de Colmar:

MM. Camille Schlumberger . . . . par 28 voix pour 5 ans,
Winkler, architecte . . . . » 19 » » 5 »

Question.

M. Fleischhauer annonce que M. Adolphe, propriétaire à Colmar, vient de faire reparaître quatre fenêtres ogivales complètement masquées jusqu'ici par un revêtement qui modernisait sa façade. L'honorable Président de la société Schöngauer demande s'il n'y a lieu d'aider et d'encourager ledit propriétaire dans le travail qu'il a entrepris. L'assemblée apprend cette nouvelle avec grande satisfaction et prie M. l'architecte Winkler de faire un rapport sur la question, à soumettre au Comité.

Visite des collections d'antiquités.

La séance est levée à 4 heures et les membres vont, sous la conduite de M. le Président, visiter les collections d'antiquités de la Société.

Séance du Comité du 4 août 1884.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. Dacheux, Keller, Kurtz, Michaëlis, Pœhlmann, Schlosser.

M. Herzog et Ludolph, architecte, assistent à la séance.

MM. Nessel, Salomon, Barack, Rod. de Türckheim, de Stichaner se font excuser.

En l'absence de MM. les secrétaires, M. le Président prie M. Keller de tenir la plume.

Les procès-verbaux de la séance du 9 juin et de la séance générale du 17 juillet sont lus et adoptés sans observation.

M. le Président présente huit nouveaux membres.

Il lit une note sur le tombeau d'Henri de Vinstingen, landvogt d'Alsace, dans l'église de Fénétrange, note émanant de M. Benoît, et destinée à être insérée dans le Bulletin.

On procède ensuite à l'élection des membres du bureau. Sont nommés par acclamation: M. Nessel vice-président, M. Salomon secrétaire, M. Kurtz trésorier, M. Pœhlmann conservateur et bibliothécaire.

Il y a vote secret pour la nomination d'un second secrétaire à la place de M. Rod. de Türckheim, qui a refusé d'accepter un nouveau mandat.

M. le docteur Wiegand, archiviste du département, est élu secrétaire.

M. le Président présente au Comité un grand plat de cuivre repoussé du quinzième siècle qu'il a acquis pour notre collection ainsi que plusieurs autres objets, dont M. le Conservateur prend note, séance tenante; entre autres, des colliers de l'époque mérovingienne, une remarquable fibule de la même époque, formant une croix, et des armilles trouvées dans les environs de Mackenheim. Tous ces objets sont déposés sur le bureau.

Sont également déposés sur le bureau les ouvrages suivants:

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, octobre—décembre 1883, in-8°.

Table des bulletins et mémoires publiés par la Société des antiquaires de la Morinie, par E. Dramard, 1883, in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, T. XXIV, 1882, XXV, 1883, 2 vol. in-8°.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, 3e série, XIe volume, 1883, in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, t. II 1883, nos 22 et 23.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres, t. III 1884.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, XIVe et XVe volumes.

Bulletin de la Société philomatique Vosgienne, 1883—1884.

M. le Président parle ensuite de divers objets trouvés à Sainte-Odile, et conservés au couvent, candélabres, sceau, monnaies, manche d'ivoire présentant le costume du douzième siècle, un bas-relief admirablement sculpté en bois, figurant saint Christophe avec l'enfant Jésus et saint

Pantaléon. Cette sculpture date de la fin du quinzième siècle, et paraît être un reste d'un autel des quatorze auxiliateurs. Elle a conservé l'ancienne polychrome et dorure.

Une tête sculptée en pierre a été trouvée dans le jardin. M. le Président pense qu'elle a appartenu à une statue de saint Pierre, datant du dixième ou onzième siècle. Comme il y avait sur l'emplacement de l'hôtellerie actuelle une antique chapelle ronde dédiée à saint Pierre, cette tête pourrait bien provenir de cette construction, démolie au milieu du siècle passé et considérée jusqu'à cette époque comme ayant servi autrefois de temple païen.

M. le Président fait un rapport sur l'église de Saint-Morand qui doit être démolie pour faire place à une nouvelle construction.

« L'église du pèlerinage de Saint-Morand, près Altkirch, reconnue depuis longtemps comme insuffisante, va être démolie dans peu de jours pour être reconstruite en style roman et dans des proportions plus grandes. Cette église, si j'excepte le clocher, n'a aucun caractère monumental, mais elle renferme plusieurs objets de haute importance qui seront conservés religieusement dans la nouvelle bâtisse. Il me tenait à cœur de les voir à leur ancienne place et dans leur état actuel; toutes les mesures sont prises pour empêcher les dégradations auxquelles ils pourraient être exposés pendant les constructions.

« Le plus important est le tombeau du saint. C'est une œuvre du treizième siècle, non plus intacte, mais qu'il sera assez facile de restaurer, grâce à deux descriptions latines qui en ont été faites, l'une par un bénédictin du treizième siècle, l'autre par un jésuite en 1688. Je dois à l'obligeance de M. le curé d'Altkirch la communication de ce document qu'il est utile de faire connaître:

Excerpta e vitâ manuscriptâ Sancti Morandi.

§ VIII *Præsens Residentiæ, Ecclesiæ; tumuli, et Reliquiarum Sancti Morandi status sub Patribus Societatis Jesu.*

N° 45. — *Sed de templo ac monumento Sancti Morandi præcipua nobis hic tractatio est. Ait vita antiqua n. 14, quod Sancti viri cadaver in tumbâ gypseâ, imagine ipsius desuper decenter expressâ, in medio basilicæ digno honore concluserunt. Periit tumba illa corruentibus tecto trabibusque, voraci incendio combustis, uti* N° 17 *Vita narrat, extructumque*

deinde aliud præstantius monumentum, similiter imagine ejus decorum, quod ibidem hodiedum visitur (et vidimus ipsi) in medio templo supra terram elevatum, sub quo et aliud intra terram excavatum: et hoc, aiunt, id ipsum esse, quo Sanctus a morte conditus fuit. Tegitur totum, quantum est cavum istud, unico, prægrandi, antiquo lapide sepulcrali, qui et ab initio impositus fuisse putatur, effigiatum exhibente in meditullio sui calicem sacerdotalem, supra quem infraque duo foramina in orbem perfossa sunt, tam ampla, ut caput hominis quantumvis magnum per illa inseri in subjectum spatium possit, et vero frequentissime soleat, ab impetrare cupientibus per Sancti viri intercessionem beneficium quodlibet, præcipue tamen levationem doloris, caput cruciantis.

N° 46. — *Ad quatuor modo dicti lapidis angulos quatuor leones, suis singuli suppedaneis insistunt, tam rudis quam antiqui operis, sustentantes dorso suo loculum, in solido lapide, ad sesqui pedem crasso, excavatum: in cujus extremis circum lateribus variæ figuræ, parum concinni, ne dicam insulsi artificii, insculptæ visuntur. Et in parte quidem inferiori quæ portam templi respicit, repræsentatur angelus anuntians Virgini Mariæ incarnationem Verbi divini, in superiori vero versus altare, exhibetur Joannes Baptista, montrans Christum Dominum, Agnum Dei. Utrumque latus adornant duodecim icones virorum in scabellis sedentium et librum alterâ manu præferentium: Apostolos putamus esse, tum ex numero duodeno qui exprimitur, tum ex libris qui promulgationem Evangelii notare videntur, tum denique ex clavi, quam prima icon præter librum manu tenet, quasi Sanctum Petrum repræsentans.*

N° 47. — *Clauditur Solidus hic et excavatus lapis superne operculo, similiter ex lapide solido, pedem unum crasso, extensam viri justæ magnitudinis statuam in se exculptam ferente, sub cujus capite laureola, ad pedes vero pulvinar jacet. Statua ipsa in habitu sacerdotali expressa est, videlicet in Albâ, Stolâ et Casulâ antiquæ formæ, ex omni parte fere æqualiter pendula, sine ullâ laterali sissurâ; quam exserta utrimque brachia, manibus ad zonam pectusque elevatis, sinistra insuper librum tenente, attolunt. Facies imberbis omnino est: circum caput corona monachalis non continua, sed ad frontem utrimque intercisa; sic ut in ejus medio floccus capillorum, tenuior tamen quam ab utroque latere dependeat. Insunt et huic operculo suæ circum circa icones aliæque sculpturæ, repræsentantes miracula per Sanctum patrata, inter quæ illud manifestissimum est, quod Statuæ dexteram, quam modo diximus de sub casula exsertam ad zonam usque elevari, apprehendat seu vir seu puer, toto corpore monstrosus, obtortis cruribus, pectore gibboso, qualis fere descri-*

bitur in Vitâ N° 15 *et omnimodam incolumitatem dicitur recuperasse. Alio loco ægrotantis lectum apprehendit dæmon quem ipse alibi e corpore energumeni expellit uti in eâdem Vitâ* N° 9, 13 et 16. *Alibi etiam e sepulchro prodire videntur tres homines, tanquam per ipsum suscitati à mortuis.* (N° 48 et 49 *tractant de novo tumuli ornatu adito anno 1688.*)

N° 50. — *Iuverit nunc etiam Auctorem vitæ paraphrasticæ de Reliquiis Sancti et tumuli ornatu antiquo (nam novus recentissime adjectus est) loquentem audire. Postquam egit de incendio, quod ecclesiam vastavit sæculo, ut putamus, primo post mortem Sancti, deque reparatione ejusdem (de quibus et Vita antiqua* N° 17) *sic prosequitur: Ergo, ne beati viri ossa indignâ amplius humectarentur fossâ, unanimes decernunt Monachi, eadem levare humo, votisque supplicantium proponere loco editiore; conficiuntque e solido marmore Lipsanothecam, et superiore parte corpus ejus insculpunt, ea similitudine, quam vivus creditur expressisse. Ex utraque parte loculi artifex sculpsit omne morborum genus quos Sanctus Morandus invocatus curavit. Totam tumbæ molem quatuor leones sustinent. In hanc Sancti Reliquiæ, si caput excipias, quod argenteæ thecæ inclusum separatim asservatur, quiescunt. Ab humo tribus palmis tumba distat; infra eam saxum biforum est; in quod ægri caput pie immittunt et supplicantes surditati aliisque morbis præsens remedium flagitant. Sub eo primus ac genuinus Sancti-Morandi Sarcophagus e quercu, cum sacris cineribus asservatur.*

« On m'affirme que les images de saint Pierre et de saint Paul, encastrées dans les murs extérieurs de l'église, proviennent de l'ancien tombeau et qu'elles ont été mises à la place actuelle après la révolution, ainsi que la figure du Christ, qui occupe le milieu. Les trois reliefs auraient été ajustés artificiellement dans une pierre, qui semble faire corps avec eux. L'examen démontrera ce qu'il en est. La figure de saint Morand paraît due à un artiste de la Renaissance et a subi d'habiles restaurations; les lions ont disparu ainsi que les autres figures qui se trouvaient autour de la tombe. La pierre inférieure portant les deux ouvertures circulaires ne me semblent pas remonter au delà du dix-septième siècle.

« Le sarcophage lui-même, orné sur chaque face de sept arcades en plein cintre, qui reposent sur de petites colonnettes, rappelle le dessin du cercueil en pierre de Berswinde à Sainte-Odile, et la forme générale du sarcophage d'Adeloch à Saint-Thomas. C'est avec ceux de saint Ludan et de sainte Richarde le seul en Alsace qui soit l'objet de la vénération des fidèles dans sa forme primitive.

« Un autre objet de haute importance, faisant partie de l'ancien trésor de Saint-Morand, est le reliquaire, le *caput pectorale* de ce saint, aujourd'hui conservé au presbytère. La tête en argent, avec partie supérieure mobile renfermant le crâne du saint, est en argent. Saint Morand porte une barbe courte. L'objet, autrefois garni de pierres précieuses, dont quelques-unes seulement ont été conservées, est du quatorzième siècle.

« Récemment on a retrouvé, parmi les objets qui anciennement ornaient les autels, deux reliquaires avec *mains* levées en argent.

« Ils sont conservés au presbytère.

« Dans la tour de la même église il y a encore des restes d'anciennes peintures remontant environ au milieu du quinzième siècle. M. Straub a mis à découvert toute la figure de saint Paul et le buste de saint Pierre. Les peintures ont peu de valeur au point de vue de l'art, mais fournissent une preuve de plus, que nos églises du moyen âge étaient peintes à l'intérieur. »

Peintures murales. M. le Président présente ensuite un rapport sur des peintures murales récemment découvertes dans l'église de Saint-Thomas et les fait remonter aux quatorzième et quinzième siècles. Il signale outre une grande figure de saint Michel, une descente de croix admirablement composée et rappelant les œuvres italiennes du quatorzième siècle. Elle est malheureusement en fort mauvais état. De plus, à gauche de la grande rosace de l'ouest, un ange jouant d'un instrument de musique, tout près une tapisserie peinte présentant de beaux motifs de décoration, etc., etc.

Pierres tombales. Dans l'église de Walbourg M. le Président a découvert une niche avec peinture murale. Serait-ce une espèce de custode pour le saint Sépulcre? ou bien doit-on y voir une tombe d'enfant vénéré comme saint? Les dimensions très exiguës de cette niche semblent militer pour cette opinion, quoiqu'il ne reste aucun souvenir d'un culte de cette nature dans l'église de Walbourg.

M. Adolphe de Colmar a mis à jour une série de fenêtres ogivales qui ornaient autrefois les deux étages de la façade de sa maison et qui portent les caractères du quatorzième siècle. Il est à présumer que des recherches ultérieures amèneront des découvertes intéressantes pour l'étude de nos maisons anciennes. M. le Président lit un rapport à ce sujet et propose de faire savoir au sous-comité de Colmar que la Société met provisoirement une somme de 300 *M.* à sa disposition pour contribuer à ces recherches. Adopté.

M. Schlosser entretient le Comité d'une ruine nommée *Heidenkirch* qui

s'élève dans un bois, à un kilomètre au nord de l'enceinte préhistorique de Ratzweiler. Des recherches faites par M. le pasteur Dahlet, de Hambach, il résulte que cette chapelle, de style gothique, est l'ancienne église du village depuis longtemps disparu de Birsbach. Lorsqu'en 1513 la banlieue déserte de cette localité fut partagée entre la seigneurie de Diemeringen et le comté de Saarwerden, l'église en question, qui dès cette époque était un but de pèlerinage, demeura indivise entre les deux États limitrophes; ceux-ci se réservèrent le droit d'établir auprès de ce sanctuaire un frère, choisi d'un commun accord, et deux receveurs (*Pfleger*), chargés de percevoir le *Weinschank*, le *Stallgeld*, ainsi que d'autres revenus, dont le produit devait être consacré à l'entretien de cette chapelle.

Le présent procès-verbal, rédigé séance tenante, a été lu et approuvé.

La séance est levée à 5 heures.

Séance du Comité du 6 octobre 1884.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. le Dr Barack, Fleischhauer, Pœhlmann, Michaëlis, baron de Müllenheim-Rechberg, Ringeisen, J. Sengenwald, Stamm, Wiegand, Winkler et Salomon, secrétaire.

MM. Berlage, Dacheux, Keller, Schlosser, de Stichaner et de Türckheim se font excuser.

M. le Président regrette de ne pouvoir faire donner lecture du procès-verbal de la dernière séance; cette pièce est entre les mains du commis, qui est absent. Ce procès-verbal a toutefois déjà été lu et approuvé à la fin de la séance même qu'il concerne.

La parole est à M. Ringeisen, qui rend compte d'une visite à Horbourg faite avec le Président et quelques membres le 17 septembre dernier.

M. Ringeisen s'exprime comme suit:

Messieurs,

Une commission de votre Comité composée de M. le Président, de M. le Trésorier et de M. Ringeisen, s'est transportée le 17 septembre dernier à Horbourg, près Colmar, à l'effet de reconnaître les fouilles exécutées récemment dans cette localité sous les auspices de la Société des monuments historiques d'Alsace.

Ces travaux ont été entrepris par les soins de M. Herrenschneider, pasteur à Horbourg, et de M. Winkler, architecte des monuments historiques à Colmar, assisté de MM. Fleischhauer, président du sous-comité de Colmar, Ingold, Walz et Mossmann, membres de ce même comité.

Ils ont été commencés au printemps dernier et continués jusqu'à ce jour. Ils consistent dans la recherche et la découverte d'anciennes substructions englobées dans les constructions modernes.

Guidés par quelques données de l'histoire, par les traditions populaires et locales, M. le Pasteur et M. Winkler n'ont pas craint d'entreprendre à travers des jardins, des cours, sous des bâtiments, dans les rues même, une série de fouilles intelligentes et combinées qui, dès à présent, ont permis d'avancer qu'on était en présence des substructions d'un camp romain présentant les particularités suivantes :

Enceinte.

L'enceinte, telle que les parties découvertes permettent de la rétablir, affecte la forme d'un rectangle limité par des murs de 174m,50 de longueur hors œuvre, du nord au midi, sur 166m,00 de largeur du levant au couchant. Ces murs ont environ 3m,00 d'épaisseur et sont construits en moellons ordinaires, coulés à bain de mortier.

Portes.

Au milieu de chaque côté de l'enceinte se trouvait une porte. Celle du sud et celle de l'ouest ont été mises à jour.

La première, au sud, était une porte à une voie, de 3m,05 de largeur, sur 8m,00 de profondeur, flanquée de deux culées à formes carrées.

La porte à l'ouest était à deux voies. Les parties encore existantes de cette dernière porte étaient moins importantes que celles de la porte sud.

La porte présumée à l'est se manifeste par une surélévation de terrain, formant tertre dans une vigne appartenant à M. Prudhomme, qui n'a pas encore donné son assentiment pour y faire les fouilles nécessaires.

La porte nord est également à reconnaître.

Tours d'angle.

Les quatre angles de l'enceinte étaient flanqués de tours rondes en saillie sur les murs adjacents. Ces tours avaient 6m,00 de diamètre. Les soubassements de trois de ces tours ont été retrouvés. La quatrième au nord-est est à reconnaître.

Tours intermédiaires.

Entre les tours d'angle et les quatre portes milieu, se trouvaient encore huit tours intermédiaires, ayant chacune 6m,00 de diamètre et, comme les tours d'angle, 3m,00 de saillie extérieure sur les murs d'enceinte. La saillie intérieure était de 2m,00 et, en tenant compte de l'épaisseur du mur de 3m,00, la profondeur totale de ces tours serait de 8m,00.

On a mis à jour les soubassements de six de ces tours intermédiaires: les deux du côté sud; les deux de l'ouest; un au nord et un à l'est. Les deux autres restantes au nord et à l'est sont à reconnaître.

L'angle sud-est de l'enceinte a été particulièrement fouillé. Il y a lieu de croire qu'en cet endroit, ainsi que cela se trouvait au camp romain de Strasbourg, était le castellum. Le sol de cette partie de l'enceinte se trouve d'environ $1^{m},50$ plus élevé que le sol environnant et on y rencontre encore aujourd'hui beaucoup de témoins de l'occupation romaine. Castellum.

L'angle nord-est de l'enceinte a été occupé plus récemment par un château du moyen âge, appartenant aux comtes de Horbourg, de la maison de Wurtemberg. Ce château mesurait environ $90^{m},00$ de longueur sur autant de largeur et avait en outre des fossés à contrescarpes de $15^{m},00$ de largeur revêtues de maçonnerie. Château moyen âge.

La contrescarpe est avec ses attaches aux contrescarpes sud et nord existe encore aujourd'hui.

En fait de trouvailles à noter, on a découvert et recueilli au presbytère: une trentaine de monnaies romaines; quelques morceaux de corniche à profils classiques; des pierres avec trous d'assemblage à queue d'aronde; quelques pierres avec inscriptions romaines; des objets en bronze dont on n'a pas jusqu'ici reconnu la destination primitive; des morceaux de verres antiques; des fragments de *terra sigillata,* dont un portant le nom du potier ***Melansus;*** de petits carreaux en terre cuite; un haut-relief en grès des Vosges, représentant le corps d'un personnage et un autre, le bas d'une figure; des tambours de colonne; quelques fibules et, partout où on a remué la terre, on a trouvé des tuiles romaines dont une porte l'empreinte: CIMR. Trouvailles.

Le sol romain indiqué par les restes d'anciens dallages se trouve aujourd'hui à environ $0^{m},80$ en contrebas du sol actuel. Ancien sol.

Les dépenses faites jusqu'à ce jour l'ont été sur un crédit de 200 marcs ouvert par la Société des Monuments historiques et un crédit de pareille somme accordé par l'État. Dépenses.

Les travaux entrepris sont difficiles; ils exigent, pour les mener à bonne fin, des conditions particulières que nous trouvons réunies ici; ils ont été exécutés avec une économie étonnante. Les résultats obtenus sont déjà importants; les attachements ont été relevés au jour le jour par M. Her- Propositions.



renschneider et rapportés successivement sur des dessins figurés tenus par M. Winkler.

Ces travaux ont paru à votre commission de nature à encourager les recherches si heureusement commencées; à vous engager à profiter des circonstances qui se présentent actuellement et à voter à cet effet un nouveau crédit de 200 marcs.

Votre commission, prenant ensuite en considération l'impossibilité de laisser à jour des substructions découvertes, a pensé qu'il serait utile de placer, aux principaux points, des inscriptions indiquant par un texte et un tracé sommaire la place de l'ancien monument subsistant encore en cet endroit.

Un nouveau crédit de 200 marcs est voté pour continuer ces recherches si intéressantes.

M. Herzog, membre de la Société, envoie un mémoire sur Geberschwir; M. Winkler veut bien se charger d'examiner ce travail et d'en faire l'objet d'un rapport.

M. Winkler présente le dessin d'une pierre tumulaire du seizième siècle, du prieur Martin Grauter. Cette pierre a servi de table d'autel à Saint-Morand près Altkirch.

Remercîments.

Une nouvelle découverte a été faite à Kœnigshofen depuis la dernière séance, c'est un tombeau d'un soldat romain de la II[e] légion, trouvé à une petite distance de la place où l'on a déterré la pierre tombale d'Antronius en 1851 et celle de Largennius en 1878, tous deux de la même légion. Grâce aux soins de M. l'architecte Salomon et de M. le Président, qui a assisté au transfert du monument, celui-ci, exécuté en pierres calcaires très friables et devenues presque molles par leur long séjour sous terre, est arrivé sans lésions ultérieures au musée de Strasbourg, où il pourra être entièrement reconstruit.

L'inscription est double. En voici la transcription que nous complétons d'après les communications faites par M. le professeur Mommsen et publiées depuis dans le «*Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*», Jahrgang III n. M., pag. 131 :

· · · ERIVS	IAIENIL
BABVLEIVS ·	IVS · BABVI
GARRVLVS ·	BROGVS ·
TIBRI · OFENT ·	MATERI · PVP/
MEDOLEANIO	ET · SORORI · PRI
MIL · LEG · II · > ·	CA · TIBERIVS ·
SCAEVAE · PETR ·	BABVLEIVS · ALBANVS
'ANO · XXXV ·	LIB · ERES · EX · TEST ·
S : IP · XXII ·	FACI · QVRA
H · S · E ·	

(Tib)erius Babuleius Garrulus Tibri Ofent(ina) Medoleanio mil(es) leg(ionis) II (centuria) Scævæ Petr(oni) ano(rum) XXXV (?) s(t)ipendiorum XXII, h(ic) s(itus) e(st).

Tateni (?) L(uc)ius Babul(eius) Brogus. Materi Pupa et sorori Pri(s)ca. Tiberius Babuleius Albanus lib(ertus) eres ex test(amento) faci(undum) qura(vit).

L'inscription peut compter parmi les curiosités épigraphiques par les nombreuses irrégularités qui la distinguent et qui sont le fait du tailleur de pierre et du soldat affranchi, peu versés dans l'écriture.

On y rencontre la suppression (*Tibri* pour *Tiberii*) et l'intercalation (*materi* pour *matri*) de lettres; plus loin, l'omission de l'aspiration (*eres* pour *heres*), sans parler de la forme nulle part usitée de *Medoleanium* pour *Mediolanium*, de la place donnée au cognomen, de l'omission du mot *filius*, etc.

L'empressement avec lequel M. Gries, propriétaire du terrain où la trouvaille a été faite, a averti MM. Salomon et Straub dès qu'une partie de la pierre tumulaire a paru au jour, mérite tout éloge, ainsi que la générosité avec laquelle il en a fait cession au musée de la Société.

Vote de remercîments.

Le musée de Strasbourg possède maintenant 3 monuments funéraires de soldats de la IIe légion, qui a stationné à Strasbourg entre l'an 9 et 43 de notre ère; le quatrième monument, celui d'Antronius, a péri dans le bombardement.

M. le Président rend compte d'une visite faite par lui aux ruines de Mackwiller; la chape en ciment exécutée il y a deux ans se détache par-

tout, ce travail ne semble pas avoir été fait avec le soin voulu, peut-être n'a-t-on pas nettoyé et humecté suffisamment les murs. On verra au printemps ce qu'il y aura lieu de faire.

M. le Président informe le comité que le gouvernement nous a fait remettre une custode du quinzième siècle, avec grillage en fer forgé et deux battants d'une porte avec ses pentures, les deux objets provenant du clocher de Bolsenheim.

M. Ringeisen présente plusieurs photographies du château de Wineck, exécutées par son neveu M. Larmoyer et rend compte de l'état de cette ruine. M. Ringeisen promet en outre un rapport spécial sur ce château. Une somme de trente marcs est votée pour faire des reproductions de ces photographies.

Remercîments à MM. Ringeisen et Larmoyer.

M. l'administrateur municipal a bien voulu remettre à la Société des restes d'anciens vitraux provenant de Saint-Pierre-le-Vieux. Remercîments.

M. l'abbé Sigrist, vicaire à Westhausen, membre de la Société, envoie une monnaie de Hanau-Lichtenberg de 1667. Remercîments.

M. Salomon rend compte d'une trouvaille faite rue des Fribourgeois n° 3; ce sont quatre plaques en cuivre (de $0^{m},113$ sur $0^{m},134$) et quatre pièces de Louis XIV en argent. Deux des plaques portent l'inscription suivante: «Du 28 novembre 1702. La fabrique des présentes pièces de dix sols huit deniers est faite par MM. Hindret de Beaulieu et Hogguer frères, Pierre Kornmann le directeur.» L'emplacement où l'on a trouvé ces plaques était occupé dès avant 1318 par le Münzhof municipal; le bâtiment entre les grandes et les petites arcades ne contenait pas les ateliers monétaires, il n'était que le siège de l'administration.

Au commencement du dix-huitième siècle la monnaie municipale devint monnaie royale, l'atelier monétaire resta rue des Fribourgeois jusqu'en 1756 et fut alors transféré rue de la Monnaie.

Lors de l'établissement de la monnaie royale on a sans doute rebâti une partie de l'immeuble et à cette occasion on a gravé ces plaques et on les a déposées dans les fondations en y ajoutant des monnaies nouvellement frappées, comme on le fait lors de la pose de la première pierre d'un monument.

M. Salomon rappelle qu'il a appelé en octobre 1880 l'attention du Comité sur des ruines se trouvant au sommet du Heidenkopf, montagne haute de 780 mètres, qui se trouve entre le Klingenthal et la vallée de la Magel.

Le Comité a alors exprimé le vœu qu'un sentier fût établi, pour rendre le sommet accessible et qu'une coupe de nettoiement y fût faite.

Par l'entremise obligeante de M. Hering de Barr le Club vosgien s'occupa de la question et un sentier très commode fut établi depuis le col de l'Ochsenlager.

M. Salomon, y ayant été la veille (le 5 octobre), a relevé le plan du sommet, qu'il met sous les yeux du comité. On y trouve les fondations d'une construction assez importante; il serait à désirer que le reste des fondations fût déblayé et qu'on pût faire quelques fouilles pour retrouver les fondations d'une tour ronde qui doit y avoir existé.

Le Comité vote à cet effet un crédit de cent marcs. M. Salomon se propose de faire ces recherches l'été prochain.

M. Salomon donne lecture d'une lettre de M. Ernest Lehr, docteur en droit à Lausanne et autrefois trésorier de la Société, qui demande que les membres du Comité qui s'occupent de monnaies, veuillent bien lui communiquer la description des écus d'Ensisheim dont ils pourraient avoir connaissance. Ces renseignements sont demandés pour un travail sur les monnaies d'Alsace que M. Lehr a entrepris conjointement avec M. Arthur Engel.

Le Comité décide la reproduction par photogravure d'une gouache représentant le Breuscheckschlössel avant sa transformation dans les premières années du siècle. Cette gouache est la propriété de M. Ernest Lauth.

La séance est levée à 4 ½ heures.

Séance du Comité du 10 novembre 1884.

Présidence de M. le chanoine STRAUB.

Présents: MM. le docteur Barack, Blanck, Dacheux, abbé Keller, F. Kurz, professeur Michaëlis, Nessel, Pœhlmann, J. Sengenwald, de Stichaner, Wiegand, Winkler et Salomon, secrétaire.

MM. Hertzog et Ehrmann assistent à la séance.

MM. le baron de Müllenheim-Rechberg, Ringeisen et le baron de Türckheim se font excuser.

Le procès-verbal de la séance du 6 octobre 1884 est lu et adopté.



M. le professeur Michaëlis rend compte d'un article du professeur Mommsen paru dans le *Korrespondenzblatt de Trèves* et qui traite de l'inscription du tombeau romain découvert cet été à Kœnigshofen. M. le Président se charge d'en traduire les principaux passages.

M. Kindler de Knobloch a écrit pour signaler la famille Prechter comme ayant possédé au dix-septième siècle le Breuscheckschlössel; ce renseignement trouvera sa place dans la partie non encore parue dans la notice y relative.

M. le Président rappelle qu'en août 1883 le Comité a voté une somme de 300 marcs comme subvention pour travaux de conservation à faire à une ancienne porte de Bœrsch. Le Comité autorise son président à faire payer ladite somme aussitôt que les travaux seront en cours d'exécution.

M. le Président présente au Comité une liste de noms de localités de l'Alsace qui ont disparu et donne lecture de l'introduction y relative. Sur la proposition du Président, qui désire rendre ce travail aussi complet que possible, le Comité décide de le faire imprimer dans les deux langues et d'en remettre un exemplaire à chaque membre de la Société ainsi qu'à d'autres personnes qui pourraient donner des avis utiles. Un membre propose d'intéresser à ce travail messieurs les instituteurs, qui souvent ont sous la main les archives des communes et en connaissent les traditions et légendes. On s'adressera à eux par l'intermédiaire des inspecteurs scolaires.

Sur la proposition de M. le professeur Michaëlis la prochaine séance du Comité aura lieu le 1er décembre dans le bâtiment principal de l'Université, ce qui permettra au Comité de visiter les galeries dont M. le professeur Michaëlis est directeur.

La séance est levée à 3 $^{3}/_{4}$ heures.

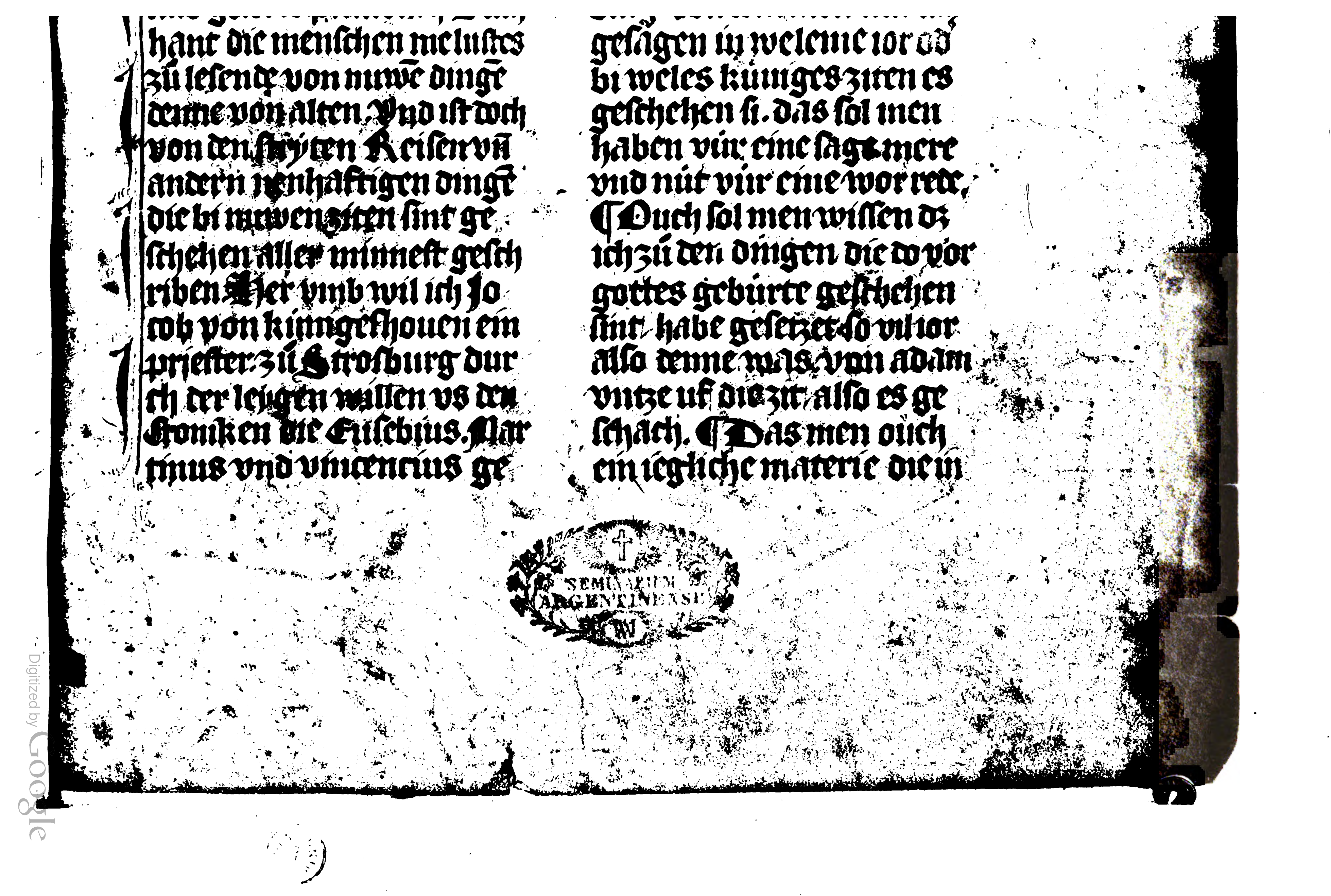


Pl. 1.

Chronica Jacobi de Königshoven

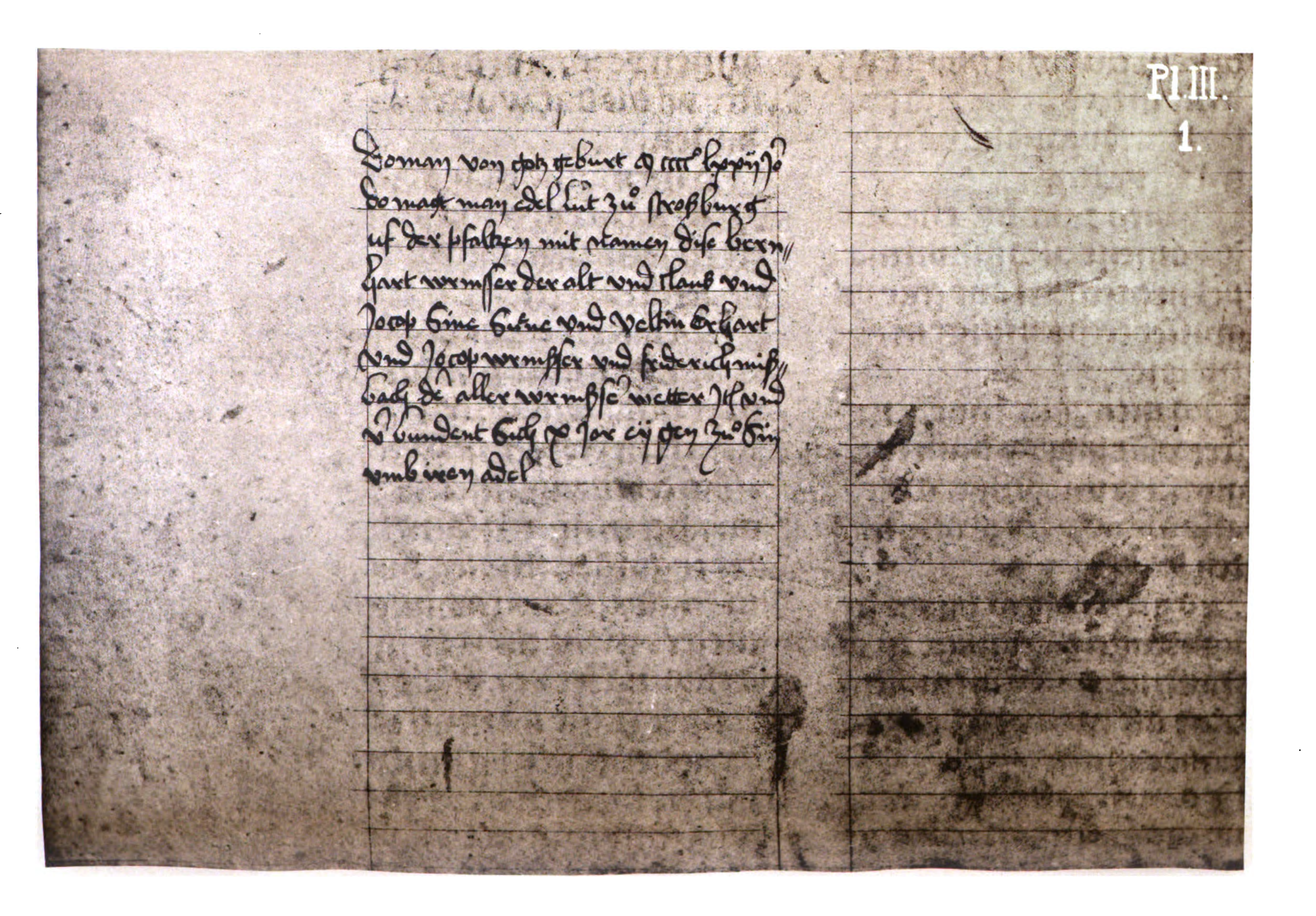
Hie vohet an Die vorrede in
in diser Cronica.
Men vindet ge
schriben in la
tine vil Croni
ken. das sint
bücher võ der
zit. Die do sagent võ keisern.
Bebesten künigen. vnd võ
andern herren. Wie ir leben
si gewesen. vnd von etlichen
geschihten vnd nẽnehaftige
dingen. Die von inen oder
bi iren ziten geschehen sint.
Aber zü tüsche ist lützel sol
licher bücher. wie doch das
die kungen ... also gerne
lesent von ... dinge
also gelerte pfaffen. ... Dich

maht hant. vnd us andern
büchern zü tüsche schribẽ
etliche dinG. Die mich aller
vürnemest vnd lüstlich dũ
kent. vnd sunderliche von
etlichen nẽnehaftigẽ dingẽ
die zü Strasburg vnd zu
Elsas oder in den landen no
he do bi geschehen sint. Vnd
wil öch zü ie dem dinge setze
die zale der iore von gottes
gebürte das men gerechẽ
müge wie lange es si dz es
geschach. oder aber bi weles
keysers oder künges ziten
es geschehen si. Wenne es
sprichet meister lug von
florencie. das ein geschehẽ
...



hant die menschen me lustes
zů lesende von nuwē dingē
denne von alten. Und ist doch
von den stryten Keisern vn̄
andern nenhaftigen dingē
die bi nuwen ziten sint ge
schehen aller minnest gesch
riben. Her umb wil ich Jo
cob von künigeshouen ein
priester zů Strosburg dur
ch der leygen willen us den
kroniken die Eusebius. Mar
tinus und vincencius ge

sagen in welem ior od
bi weles küniges ziten es
geschehen si. das sol men
haben vür eine sage mere
und nüt vür eine wor rede.
¶ Ouch sol men wissen dz
ich zů den dingen die do vor
gottes gebürte geschehen
sint. habe gesetzet so vil ior
also denne was von adam
untze uf die zit. also es ge
schach. ¶ Das men ouch
ein iegliche materie die in



Pl. III.
1.

Do man von gots geburt [illegible] jo
do macht man edel lut zu strossburg
uf der pfaltzen mit namen dise bern-
hart wurmser der alt und claus und
Jocop sine sune und veltin eckhart
und Jocop wurmser und friderich mis-
bach die alten wurmser vetter [illegible] und
[illegible] bundent sich [illegible]
umb iren adel

xxiij Jerusalē vn̄ dz heilige lant wart in einer merverte ge
wunnē von den cristen. M.xcvj.
lxxxiij Jerusalē wart aber gewunnē von den cristen. M.xcix.

cxxi Jhesus xp̄s was der erste bobest. xlvj.
ccxlij Jllewikersheim vn̄ cronenburg wurdent zerbrochē. M.c.

Jacob der mere zwolfbotte wart enthouptet. xl.
Jacob der minre zwolfbotte wart versteinet. lxiij.
Jacobs capelle in sporer gasse wart gemacht. M.c.xc.
J Jacob von kungeshouen mahte dis buch: M.ccc.lxxxvj.

xlv Johans der toufer vieng an zū bredigende cristē glovbē.
xxix. do noch vber zwei ior wart er von kunig herodes
in den kerker geleit. vn̄ enthouptet.
cxxvj Johans ewangeliste starp. C.
ccxix Johans closter zū den hunden wart gemacht. M.cc.lij.

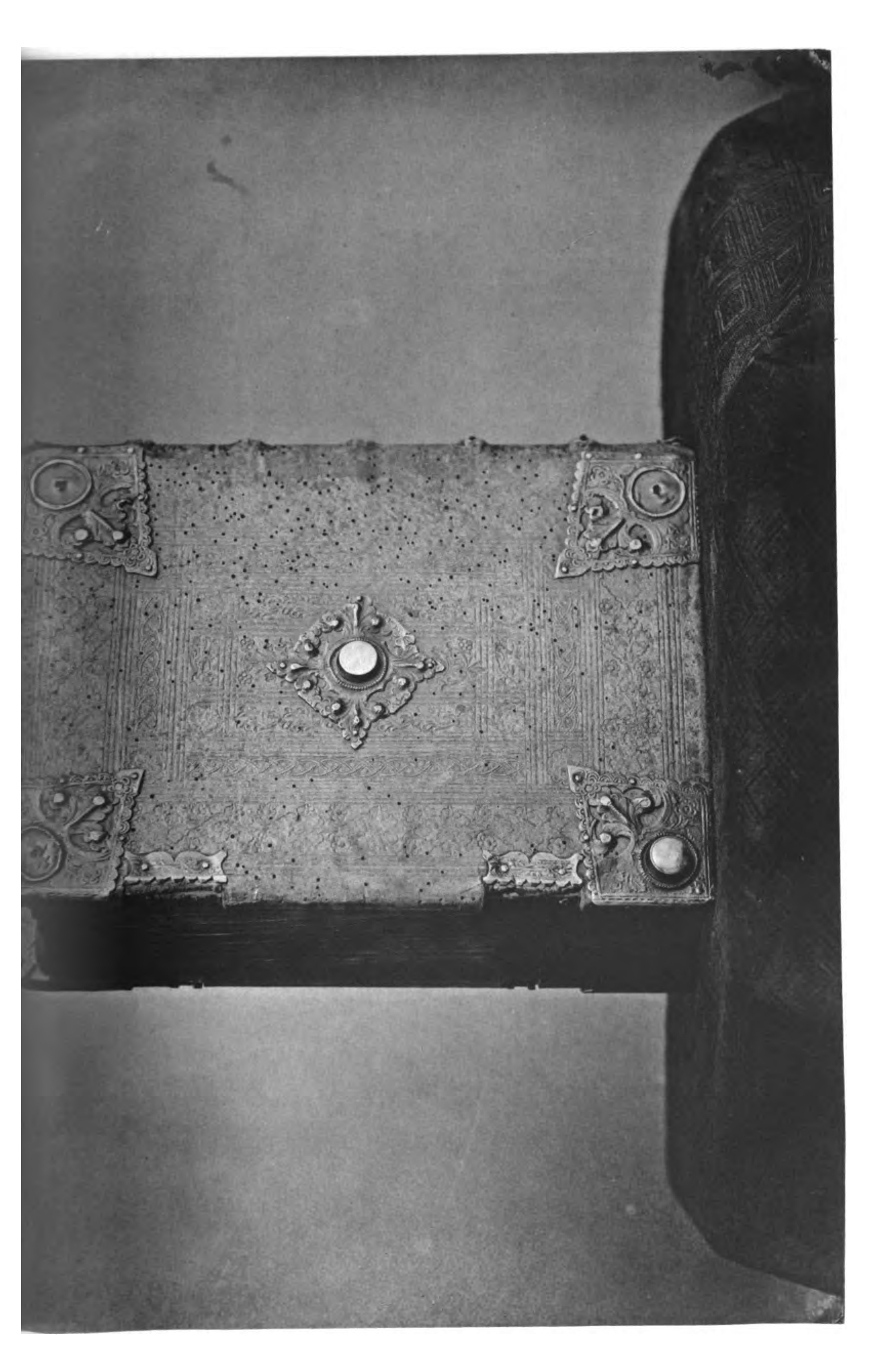
Pl. IV.

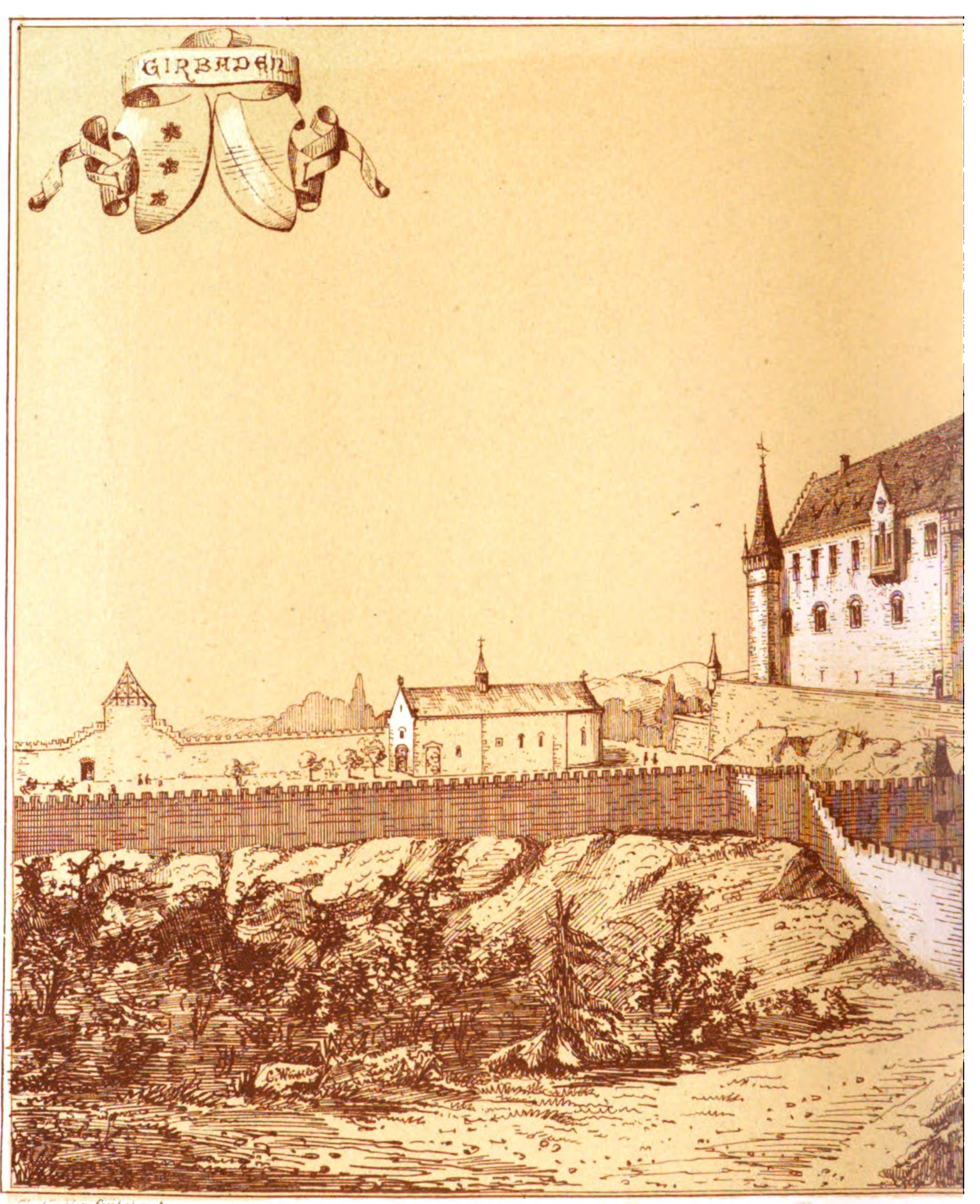
1.

Wie die von frankefurt der nyder logent.

Hie noch vf vier wuchen noch ostern / des vorgeschribē iores also men
zalte noch gotz geburte MCCClxxxix ior / Vn also die herren vnd
stette haltent tage mittenander zu Egern / vor dem römesche könige
von dis krieges wegen / Bozogent die von frankefurt vs / mit xv
hundert gewoffent ze ros / vn zu füs / vf die herrē von Cronenberg
vn vf ander ire viende / vn schedigetent die mit brande / vn woltent
der von Cronenberg walt do bi / han abe gehowen / des mahtent sich
die herrē vō kronenberg vf mit etlichen iren helfern / vn woltent
den walt beschirmen / vn battelletent mit den von frankefurt / vn
gelogent die von frankefurt abe / zum erstē mole / vn vingent der
herren etwie vil / vn woondent mit fröden wider heim varen / So

2.





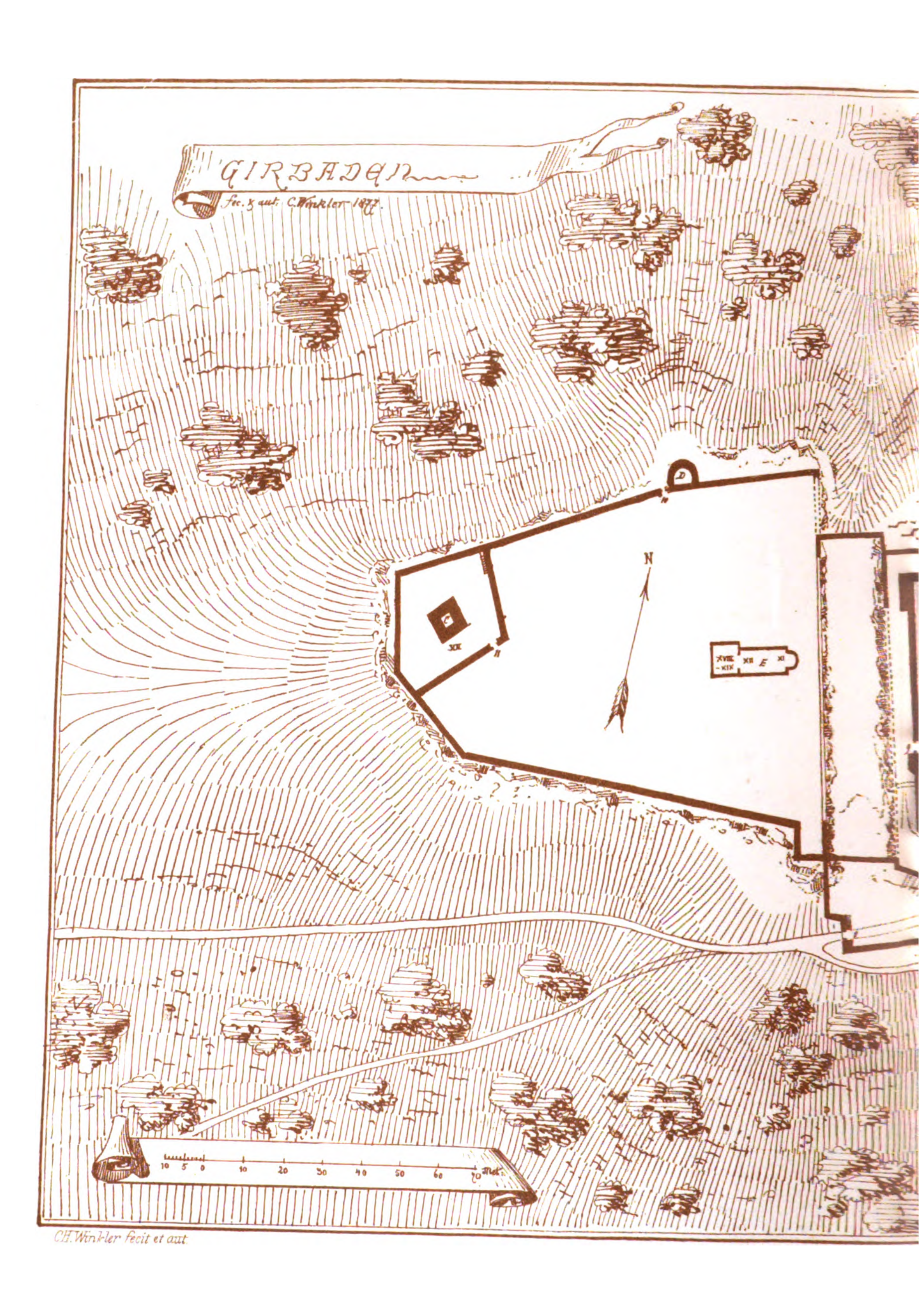
Winkler fecit et aut.





Ch. Winkler fecit et aut.

Red et Imp. Ed. Hubert & E. Haberer Strasbourg



C.H. Winkler fecit et aut.

Red et Imp. E Hubert & E Haberer, Strasbourg.






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06847 4587
Digitized by Google

